S. 940
A. 8.

Magasin
de
Zoologie

Sixième année

Classe IX
Insectes.

Planches 139 à 171.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY BRANCH
N S D

1836.

SCARABÉE. Scarabæus. *Linnée.*

S. Anubis. Chevrolat.

S. niger, pube cinerea omnino indutus. Clypeo bispinoso; in capite, cornu longitudine thoracis, bifurcatissimo apice; in medio thoracis, altero cornu, subito furcato. Thorace angulis anticis productis. Tibiis anterioribus extus tridentatis.

Longueur : 6 centim., 6 millim. Largeur : 38 millim.

Voisin des *Scar. Typhon* d'Olivier et *Goliath* [1] de Voet; mais plus petit que ces deux espèces, entièrement couvert d'une pubescence courte, cendrée. Tête noire, munie d'une corne élevée, luisante, à pointillé distant, bifurquée largement au sommet. Chaperon ayant une petite pointe aiguë sur chaque côté. Antennes noires, premier et deuxième articles couverts de poils d'un roux vif, les cinquième et sixième un peu comprimés, massue de trois feuillets. Yeux d'un jaune d'ocre, maculés de noir. Corselet d'un tiers plus large que haut, arrondi faiblement sur les côtés, et au delà du milieu, angles antérieurs avancés; son milieu offre une corne noire, finement ponctuée, avec une ligne longitudinale en dessus; elle est fourchue, large, et se dirige en

[1] Johann. Euseb. Voets, tab. 17, fig. 114.
Herbst a copié cette planche dans l'ouvrage intitulé *Natursistem, etc.*, von Gustav. Jablonski, t. 1, tab. 4, fig. 4 : on a changé sur la planche le nom d'Esaü qu'il y avait en celui de Gyas, t. 1, p. 263, n° 26. Ces trois noms de Goliath; Esaü et Gyas ne sont donc employés que pour la même espèce.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY BRANCH

avant. Écusson grand, presque arrondi en arrière, rugueux, si ce n'est aux bords postérieurs. Élytres larges, arrondies régulièrement vers le sommet de la marge, rectangulaires sur le dedans de la suture; vues avec un verre grossissant, la ponctuation paraît fine, rugueuse par places; chaque étui a cinq séries de lignes étroites et scabreuses. Les deux callosités se rapprochent de l'extrémité de la suture. Marge mince, sillon étroit peu après. Pygidium rétréci, alongé, arrondi par dessous. Cuisses larges, aplaties, très velues. Jambes noires, antérieures munies de trois fortes dents; la première est plus espacée; les médianes et les postérieures ont quatre dents vers le milieu, disposées par deux. Huit segments abdominaux; le quatrième seulement laisse voir un stigmate sur le côté. Le huitième est très petit.

Foemina. (Pl. 140.)

Nigra, nitida. Elytris pube cinerea tectis, corpore subtus, pilis aureis. Capite in medio subcornuto. Thorace punctis confertis.—Thorax differt margine productiori et angulis anticis brevioribus.

Longueur, 5 cent. 7 millim. : largeur, 35 millim.

Presque aussi forte que le mâle. Tête noire, finement scabreuse, ayant au milieu supérieur une petite corne obtuse. Chaperon comme dans l'autre sexe. Yeux noirâtres. Corselet noir, un peu convexe en dessus, abaissé sur les côtés, plus fortement rebordé, chargé d'une ponctuation arrondie et serrée, scabreuse près des côtés; angles antérieurs rapprochés des yeux, peu avancés, bord antérieur d'un marron jaunâtre; il a en dessous une saillie transverse qui suit la marge. Écusson noir, lisse, légèrement ponctué en avant. Élytres d'un cendré pubescent, excepté

à la base, qui est noire, et laisse voir quelques séries de points et de lignes scabreuses. Pygidium caché en partie par les élytres. Jambes antérieures plus courtes. Les pattes et le dessous du corps sont couverts de poils d'un roux ardent. Sept segments abdominaux, le premier et le dernier très petits.

J'ai conservé à cette espèce le nom que lui a imposé M. Beské, entomologiste de Hambourg, résidant actuellement au Brésil; voici ce qu'il dit sur son habitat et sur ce qu'il a pu observer de ses mœurs, dans une lettre datée de Morro-Queimado, aux frontières de Minas Geraës, mars 1835 : « L'année passée, j'avais trouvé, dans mes chasses, quelques têtes de ce Scarabée, que je me permis de nommer *Anubis* (voisin du Typhon). Au commencement de cette année, je me rendis à l'endroit où j'avais trouve les fragmens, et je fus assez heureux pour prendre, au tronc de l'arbre nommé *Berroba*, un individu frais, et ensuite plusieurs mâles et femelles ; ces dernières sont plus rares; on les trouve sur la pente d'une montagne sablonneuse. Vers le soir, ils sont très vifs et volent près de l'arbre *berroba*. Quoique j'aie examiné soigneusement les environs de ce lieu, il ne m'a pas été possible de rencontrer d'autres individus ; ils sont réunis sur un point très peu étendu. »

Aug. Chevrolat.

Mars 1836.

Scarabœus *anubis*, *Chevrolat*
(Mâle.)

BRITISH MUSEUM
ZOOL.
NATURAL HISTORY

Scarabœus *anubis* *Chevrolat*
(Femelle.)

Linnedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
LOANED
NATURAL HISTORY

MONOGRAPHIE

DES

TRACHYDÉRIDES,

PAR M. DUPONT JEUNE.

CERAMBYX et CALLIDIUM *auctorum veterum.*

Les insectes qui composent cette tribu se distinguent facilement des autres Cérambycins par leur écusson tantôt large et en triangle rectangle, et tantôt en triangle allongé, très rétréci et presque ensiforme, mais jamais demi-circulaire; par leurs pattes généralement plus courtes et plus robustes; par leurs élytres plus dures, ordinairement glabres et comme vernissées et dépourvues de reflets métalliques.

Cette tribu se divise en seize genres, dont le tableau suivant indique les principaux caractères :

TABLEAU DES TRACHYDÉRIDES.

- **DESSUS DU CORSELET**
  - **lisse ou chagriné. Presternum**
    - large, aplati, et s'unissant au mésosternum par une échancrure demi-circulaire. . . . . 1. *Megaderus.*
    - médiocrement large et entièrement séparé du mésosternum, celui-ci
      - large et coupé transversalement, pattes antérieures notablement plus longues et plus épaisses que les autres. . . . . 2. *Lissonotus.*
      - terminé en pointe assez aiguë, pattes antérieures moins longues et à peine plus épaisses que les autres. 3. *Rachidion.*
  - **couvert de tubercules. Presternum**
    - offrant une pointe plus ou moins longue entre l'articulation des premières cuisses. Ecusson
      - en triangle raccourci, élytres fortement rebordées et s'élargissant à leur extrémité. . . . . 4. *Nosophlæus.*
      - en triangle allongé et presque ensiforme,
        - une fois seulement plus long que large . . . . 5. *Desmoderus.*
        - deux fois au moins plus long que large
          - Extrémité latérale des élytres unié-épineuse; antennes de onze articles également dilatés. . . . . 6. *Phœdinus.*
          - Extrémité des élytres tout à fait mutique; antennes de douze articles graduellement dilatés. . . . . 7. *Charinotes.*
  - **couvert d'excavations. Presternum**
    - très saillant avec une échancrure transversale plus ou moins profonde. Mandibules
      - des mâles très avancées, bifides et courbées à leur extrémité, menton entièrement corné.
        - Bords latéraux du corselet armés d'une longue épine. . . . . 8. *Dendrobias.*
        - Bords latéraux du corselet armés de deux larges épines. . . . . 9. *Dicranoderes.*
      - à peu près semblables dans les deux sexes, menton corné à la base et membraneux vers la languette. . . . . 10. *Trachyderes.*
    - offrant entre l'articulation des premières cuisses une proéminence médiocrement prononcée. . . . . 11. *Xylocharis.*
  - **à peine excavé. Presternum**
    - Extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures, ainsi que l'extrémité latérale des élytres munies d'une épine.
      - échancré profondément ainsi que le second article des antennes. . . . . 12. *Ancylosternus.*
      - Sans échancrure apparente, offrant une saillie peu notable entre l'articulation des premières cuisses. . . . . 13. *Oxymerus.*
  - **sans excavations. Presternum**
    - offrant une saillie cunéiforme et comprimée entre l'articulation des premières cuisses; antennes grêles, une fois au moins plus longues que le corps, et de douze articles. . . . . 14. *Stenaspis.*
    - arrondi et faiblement creusé, ainsi que le mésosternum, l'un et l'autre entièrement mutiques; antennes courtes de onze articles, à peu près égaux, moins le second. . . . . 15. *Crioprosopus.*
  - rétréci en avant et tout à fait mutique. Presternum aplati et coupé nettement en travers. . . . . 16. *Sphœnotheeus.*

I. MEGADERUS. *Dejean*, V. p. 5.

Presternum latissimum, inter femora antica rotundatum, mesosterno semi-circulariter adfixum.
Mesosternum latius, haud prominens.
Caput sat validum, pone oculos emarginatum.
Antennæ 11-articulatæ, *maris* corpus æquantes, *feminæ* multo breviores.
Thorax deplanatus, quam latior sublongior, antice angustatus, lateraliter rotundatus, utrinque subspinosus, angulis humeralibus emarginatis.
Scutellum triangulare maximum.
Elytra deplanata sensim ad apicem subangustiora, mutica.
Pedes longi, solitu graciliores; antici posticique æquales, medii breviores; tarsi longi, leviter dilatati.

Ce genre ne renferme que deux espèces.

1. M. Stigma. *Dejean*. Pl. 141, fig. 1.

Ater, elytris fascia obliqua lutea; pedibus nigris.

Cerambyx stigma, Lin., Syst. nat., 1-2, p. 635, n° 72.
— *stigma*, Gmel., 1-4, p. 184, no 72.
— *stigma*, de Geer., Ins., tom. v, p. 119, n. 22, tab. 14, fig. 13.
— *stigma*, Herbst., Borows. naturg., tom. vi, p. 129, n. 15, tab. 16, fig. 3.
— *stigma*, Lat., Gen. crust. et ins., tom. iii, p. 39, sect. 3.
— *stigma*, Schoen., Syn. ins., tom. iii, p 362, n° 72.
Callidium stigma, Fab., Syst. eleut., tom. ii, p. 338, no 28.
— *stigma*, Oliv., Ent., tom. iv, n° 70, p. 7, no 4, tab. 2, fig, 21, *a*, *b* ♂.
— *stigma*, Voet., Col. ed. Panz., tom. iv, p. 1, n° 134, tab. 25, fig. 134.
— *stigma*, Illig., Mag., tom. v, p. 240, no 28.
Megaderus stigma, Guér., Icon. du règne animal, Ins., pl. 43, f. 2.
— *stigma*, Dej., Cat., 3e édit., p. 344.

Longueur, 8-15; largeur, 3-5 lignes.

Cet insecte varie beaucoup pour la taille et la couleur;

tantôt il a huit lignes de long depuis la tête jusqu'à l'extrémité des élytres; tantôt il en a quinze, et quelquefois davantage. Ordinairement il est, en dessus et en dessous, d'un noir plus ou moins profond, et quelquefois d'un brun-marron plus ou moins clair : la partie supérieure de la tête est rugueuse; l'arcade qui reçoit l'articulation des antennes est entièrement lisse; un peu en avant de celle-ci, on voit de chaque côté une petite impression ronde et assez profonde. Les antennes sont d'un beau noir, et leur extrémité est quelquefois brunâtre; le corselet est rugueux sur toute sa partie supérieure, et plus lisse postérieurement; l'écusson est finement pointillé et paraît lisse. Les élytres sont couvertes d'une ponctuation très serrée sur toute leur étendue avec deux fines élévations longitudinales; elles offrent chacune une tache assez large d'un jaune fauve, qui varie de grandeur, et qui se dirige obliquement de la pointe de l'écusson au milieu du bord extérieur. Assez souvent cette tache n'est indiquée que par un petit trait oblong, et quelquefois même elle a disparu entièrement. Tout le dessous du corps est entièrement noir ou noirâtre, quelquefois cependant il offre deux taches rougeâtres entre l'articulation de la seconde paire de cuisses, et deux autres plus petites sur le premier segment de l'abdomen; les pattes sont noires avec les tarses brunâtres; chez quelques individus les jambes sont rougeâtres.

Brésil, Cayenne. — Coll. Dupont.

D'après M. Lacordaire (*Mémoire sur les habitudes des insectes de l'Amérique méridionale*, *Ann. des Sciences naturelles*, tom. xx), le *Megaderus stigma* se trouve communément à la Guiane et aux environs de Rio-Janeiro sur les feuilles de plusieurs arbres; il vole bien, fréquemment à l'ardeur du soleil; il est surtout remarquable par l'odeur forte qu'il exhale, et qui ne ressemble en rien à aucune de celles des autres Coléoptères de la même famille.

2. M. BIFASCIATUS. *Dejean*. Pl. 141, f. 2.

Ater elytris fasciis duabus luteis, pedibus nigris, tibiis tarsisque dilute testaceis.

Dejean, Cat., 3e édit., p. 344.

Longueur, 11; largeur, 3 1/2 lignes.

Cette belle espèce est plus parallèle que la précédente; la tête est de la même couleur, proportionnellement plus petite; les antennes sont noires, ainsi que le corselet; celui-ci est rugueux à sa partie supérieure et aussi plus lisse postérieurement; il est un peu plus arrondi sur les côtés, un peu plus plane, et la pointe qui est à chaque bord latéral, près de l'étranglement postérieur, est notablement plus saillante et plus arrondie. L'écusson et les élytres sont également noirs; ces dernières offrent chacune deux bandes d'un jaune-fauve assez vif : la première à la base interrompue par l'écusson, qui est noir; la seconde, qui est interrompue par la suture, et un peu oblique et moins large, est placée vers le milieu. Les élytres ont en outre, à l'angle huméral, une épine assez forte; leur surface est légèrement chagrinée et offre, comme dans le *Stigma*, deux petites élévations longitudinales, mais plus lisses. Le dessous du corps est entièrement d'un noir obscur, avec les jambes fauves ainsi que les tarses.

Mexique. — Coll. de M. le comte Dejean.

II. LISSONOTUS. Dalman.

CERAMBYX et CALLIDIUM *auctorum veterum.*

Presternum deplanatum, transversim bisulcatum.
Mesosternum latum, antice quadratum, a presterno remotum.
Caput breve, latius.
Antennæ serratæ, *maris* corpus æquantes, *feminæ* breviores, 11-articulatæ; articulo 1o majori, 2o brevi, sequentibus gradatim dilatatis, ultimo acuto subarcuato.
Mandibula brevia.
Palpi æquales, vel sub-æquales, articulo ultimo obconico.
Thorax levis, lateraliter rotundatus, muticus.
Scutellum sat magnum, triangulare.
Elytra cuneata.
Pedes validi, incrassati, antice longiores, postici mediis breviores; tarsi *maris* valde dilatati, *feminæ* minores, sub-æquales.

Ce genre a beaucoup de rapports par le *facies* avec les vrais *Trachyderes*, mais il en diffère complètement par la forme du presternum et du corselet.

Il peut se subdiviser en deux sections, selon que l'extrémité des élytres est arrondie ou armée d'une épine.

PREMIÈRE SECTION.

Extrémité des élytres arrondie ou mutique.

1. *flabellicornis.*
2. *spadiceus.*
3. *cruciatus.*
4. *flavocinctus.*
5. *multifasciatus.*

DEUXIÈME SECTION.

Extrémité des élytres armée d'une épine.

6. *equestris.*
7. *corallinus.*
8. *abdominalis.*
9. *bisignatus.*
10. *biguttatus.*

PREMIÈRE SECTION.

1. L. FLABELLICORNIS. *Germar.* Pl. 142, f. 1.

Aterrimus, nitidus, immaculatus.

Cerambyx flabellicornis, Germar., Ins. spec. nov., vol. 1, p. 504, n° 670.
Lissonotus morio, Dej., Cat., 3e édit., p. 345.

Longueur, 8-9; largeur, 2 1/2 à 3 lignes.

Il est entièrement d'un beau noir luisant de part et d'autre. Les six derniers articles des antennes sont d'un noir velouté, plus profond dans le mâle que dans la femelle. Le dessous du corps et les pattes sont parsemés de petits poils roides également noirs. Le dessous des tarses est un peu fauve. Avec une forte loupe on voit, en outre, une ponctuation peu serrée sur tout l'insecte.

Brésil. — Coll. Dupont.

2. L. SPADICEUS. *Dalman.* Pl. 142, f. 2.

Nitidus niger, thorace supra ferrugineo, elytris modo ferrugineis, modo nigris macula magna ferruginea.

Lissonotus spadiceus, Dalman., Anal. entom., p. 65, n° 52, mâle et femelle.
Cerambyx purpuratus, Germ., Ins. spec. nov., vol. 1, p. 503, n° 669.
Lissonotus rotundipennis, Dej., Cat., 3e édit., p. 345.
— *spadiceus*, Aud. Serville, Annal. de la Société Ent. de France, tome 3, p. 57.

Longueur, 5 1/2-7; largeur, 2-3 lignes.

Cette espèce, moins grande que la précédente, varie beaucoup pour la couleur et la grandeur. Tantôt elle est

entièrement d'un brun-marron foncé plus ou moins clair et luisant, et tantôt presque entièrement noirâtre. Le plus ordinairement la tête et les antennes sont noires; le corselet est d'un brun-marron assez foncé. Les élytres sont noires ou noirâtres, et offrent chacune près de leur base une tache ovale plus ou moins grande de la couleur du corselet. Le dessous du corps est ordinairement d'un noir obscur; les pattes sont noirâtres, quelquefois rougeâtres. Tout l'insecte est, en outre, couvert d'une ponctuation peu serrée à peine apparente.

Brésil. — Coll. Dupont.

Nous avons reçu de la Colombie un individu de cette espèce, dont la forme est notablement plus étroite, le corselet plus long, plus rétréci en avant, et dont la ponctuation générale est moins distincte. Du reste, ces différences ne nous ont pas paru suffisantes pour en faire une espèce particulière, et nous nous bornons ici à les indiquer comme une modification purement locale.

3. L. CRUCIATUS. *Dupont.* Pl. 143, f. 1.

Minutissimus ater; elytris luteis sutura fasciaque media nigris.

Longueur, 3; largeur, 1 1/4 lignes.

Cette espèce est jusqu'à présent la plus petite du genre. La tête est noire et entièrement couverte de points enfoncés assez gros. Les antennes sont d'un noir mat dans la femelle, le seul sexe que je connaisse, et elles sont assez grêles jusqu'au sixième article, avec les suivants courts et très dilatés. Le corselet est d'un brun obscur, assez fortement ponctué, avec une tache noirâtre au milieu. L'écusson est noir et parsemé de quelques points. Les élytres sont d'un jaune un peu testacé, légèrement bordées de noir, avec l'angle

huméral et la suture de la même couleur ; elles sont, en outre, traversées un peu au delà du milieu par une bande également noire, plus large vers la suture et qui ne touche pas les bords latéraux. Le dessous du corps est roussâtre et couvert de poils grisâtres. La moitié antérieure des cuisses est roussâtre ; leur extrémité, ainsi que les jambes et les tarses, sont d'un noir profond.

Cayenne. — Coll. Dupont.

4. L. FLAVOCINCTUS. *Dejean*. Pl. 143, f. 2.

Spadiceus nitidus, fascia thoracis geniculisque nigris ; coleopteris medio flavo cingulatis.

Dej., Cat., 3e édit., p. 345.

Longueur, 5 ; largeur, 2 lignes.

Il est entièrement d'un beau marron assez clair, tant en dessus qu'en dessous. La tête est ponctuée à sa partie supérieure ; les antennes sont d'un brun plus foncé, sans reflet, avec le premier article luisant et l'extrémité des autres noirâtre. Le corselet est moins long que large, ponctué sur toute son étendue et traversé dans son milieu par une bande noirâtre qui s'arrête aux bords latéraux. On voit en outre, à sa partie postérieure, une impression transversale assez marquée. Les élytres sont traversées dans leur milieu par une bande régulière, jaune, bordée de noir, mais plus visiblement du côté de l'écusson. Le dessous du corps est d'un brun rougeâtre ; les pattes sont de cette couleur, avec l'extrémité des cuisses, des jambes, et les tarses d'un beau noir.

Colombie. — Coll. Dupont.

5. L. MULTIFASCIATUS. *Chevrolat.* Pl. 143, f. 3.

Rufo-castaneus, thorace medio nigro transversim fasciato; elytris parallelis, humeris prominulis, fascia media sinuata flava, antice posticeque nigro latius limbata.

Longueur, 6; largeur, 2 1/2 lignes.

Ce bel insecte s'écarte un peu des espèces congénères par ses antennes un peu plus longues et plus grêles à leur extrémité, comme cela a lieu, du reste, chez toutes celles qui nous sont connues du Mexique ou de la Colombie; mais il s'éloigne en même temps un peu des espèces de ces dernières localités par ses élytres un peu plus parallèles et moins déprimées, avec les angles huméraux plus saillants.

Il est entièrement d'un brun-marron clair en dessus; la tête est de la même couleur et fortement ponctuée à sa partie supérieure, et noirâtre en dessous. Les antennes sont d'un noir mat avec le premier article luisant. Le corselet est court, arrondi, et fortement ponctué en dessus et en dessous; traversé dans son milieu par une bande noire inégale qui s'arrête sur les bords latéraux; l'on voit aussi, de chaque côté, mais presque en dessous, une tache de cette dernière couleur, qui s'unit plus ou moins à la bande transversale. L'écusson est noir et à peine pointillé. Les élytres sont presque parallèles avec les angles huméraux assez saillants, et traversées dans leur milieu par une raie jaune irrégulière, rétrécie vers la suture. Cette bande s'appuie antérieurement et postérieurement sur une bande noire. Elles sont, en outre, fortement ponctuées, ainsi que le dessous de l'abdomen, qui est d'un brun-noirâtre; au milieu de celui-ci, on voit une tache d'un brun-marron clair qui varie de grandeur; la moitié antérieure des cuisses et les jambes sont de la même couleur; la moitié posté-

rieure des premières et l'extrémité des secondes, ainsi que les tarses, sont noirs.

Mexique. — Coll. Dupont.

Cette espèce a été découverte par MM. Vasselet et Sallé, à Soleda, en terre chaude, sur une plante appelée dans le pays *flur-vage*.

DEUXIÈME SECTION.

6. L. EQUESTRIS. *Dejean*. Pl. 144, f. 1.

Nitidus ater, elytris paulo ante medium rubro succinctis.

Cerambyx equestris, Linn. Syst. nat. Gmel., 1-4, p. 1848, n° 254.
Callidium equestre, Fab., Syst. el., tom. 2, p. 339, no 31.
Cerambyx unidentatus, Ol., Ent., tom. 4, n° 67, page 20, n° 22, tab. 19, fig. 145.
Lissonotus cinctus, Schoen., Syn. ins., tom. 3, p. 364, n° 91.
Lissonotus equestris, Dej., Cat., 3e édit., p. 345.

Longueur, 6-8; largeur, 2-3 lignes.

Il est ordinairement d'un beau noir luisant, tant en dessus qu'en dessous; les antennes, moins les cinq premiers articles, sont, ainsi que les tarses, d'un noir mat. Les élytres sont traversées, un peu avant leur milieu, par une bande régulière assez large, d'un beau rouge de corail très finement découpé sur ses bords. Quelquefois cette bande est séparée dans son milieu par la suture. Le corselet est moins ponctué que les élytres.

Cayenne. — Coll. Dupont.

7. L. CORALLINUS. *Dupont*. Pl. 144, f. 2.

Ater nitidus, elytris dimidiatim antice corallinis; pedibus corallinis tarsisque nigris; abdomine obscure rubro.

Longueur, 6 1/2; largeur, 2 2/3 lignes.

Cette belle espèce est de la grandeur de l'*Equestris*, seu-

lement elle est notablement plus longue. La tête, les antennes, le corselet, tant en dessus qu'en dessous, le mésosternum, l'écusson et la moitié postérieure des élytres sont d'un beau noir luisant; la moitié antérieure de celles-ci, l'abdomen et les pattes, sont d'un beau rouge de corail; les tarses sont noirâtres en dessus et un peu fauves en dessous. La ponctuation du corselet est assez éloignée, celle des élytres est sensiblement plus rapprochée.

Colombie. — Coll. Dupont.

Je dois ce bel insecte à l'amitié de M. Barthélemy, directeur du musée de Marseille.

8. L. ABDOMINALIS. *Dejean*. Pl. 145, f. 1.

Ater nitidus, elytrorum macula basali, femorum basi abdomineque rubris.

DEJ., Cat., 3e édit., page 345.
Lissonotus unifasciatus, GORY, Icon. du règne animal, pl. 43, fig. 1.
Lissonotus femoralis, CHEVROLAT, Coll.

Longueur, 8-11; largeur, 2 1/2-3 1/3.

Cette espèce est jusqu'à présent la plus grande du genre. Elle est d'un beau noir luisant; les antennes, moins les cinq premiers articles, sont d'un noir velouté; les élytres offrent chacune, à leur base, une tache oblongue d'un rouge de corail qui s'étend de l'angle huméral à la pointe de l'écusson. Le dessous du corselet, les pattes antérieures et le mésosternum sont entièrement noirs. L'abdomen, ainsi que la moitié des cuisses intermédiaires et postérieures, sont d'un rouge un peu obscur; l'autre moitié des cuisses, ainsi que les jambes, sont entièrement noirâtres. Tout l'insecte est, en outre, couvert d'une ponctuation fine et peu serrée.

Brésil. — Coll. Dupont.

L'*unifasciatus* de M. Gory ne diffère point de cette espèce.

9. L. Bisignatus. *Dupont.* Pl. 145, f. 2.

Ater nitidus, elytris basi macula lutea; abdomine femoribusque posticis et mediis fulvo-rubricantibus.

Longueur, 7; largeur, 2-2/3 lignes.

Il est un peu plus petit que l'*Equestris* et d'un beau noir en dessus. Les huit derniers articles des antennes sont d'un noir mat; le corselet est finement pointillé; les élytres sont très finement ponctuées, et elles offrent chacune, près de l'écusson, une tache fauve un peu oblique et assez éloignée du bord latéral et de la base. Les pattes antérieures, ainsi que le mésosternum, sont noirs; l'abdomen, les cuisses intermédiaires et postérieures sont d'un rouge fauve avec la base noire; les jambes sont aussi de cette dernière couleur.

Brésil. — Coll. Dupont.

10. L. biguttatus. *Dalman.* Pl. 145, f. 3.

Spadiceus, antennis nigris, elytris macula subrotunda paulo ante medium fulva.

Lissonotus biguttatus, Dalman., Schoenn., Syn. ins., tome 3, page 159, nº 219, tab. 6, fig. 4.
Callidium biguttatum, Hoffmansegg. secundum Schneid.
Lissonotus biguttatus, Dej., Cat., 3e édit., page 345.
— *equestris*, Klug., Coll.
— *bisignatus*, Chevrolat, Coll.

Longueur, 7; largeur, 3 lignes.

Il est un peu plus grand que l'*Equestris* et entièrement d'un brun-marron luisant, plus ou moins clair; les antennes, l'extrémité des jambes et le dessous des tarses sont noirs. Les élytres offrent chacune, un peu avant leur milieu, une

tache d'un jaune-fauve, presque rouge, plus rapprochée de la suture que du bord extérieur; cette tache est en outre largement et inégalement entourée de noirâtre; la ponctuation qui couvre le corselet, les élytres et le dessous du corps est à peu près comme dans l'*Equestris*.

Brésil. — Coll. Dupont.

III. RACHIDION. *Serville.*

Presternum minutum, inter femora antica angustatum, dentiforme.
Mesosternum minus angustatum, dentiforme.
Caput angustum, postice deplanatum.
Antennæ serratæ, trunco vix longiores, 11-articulatæ, articulis basilaribus subcylindricis, sequentibus compressis gradatim dilatatis.
Mandibula subarmata.
Palpi graciles, subæquales, articulo terminali subcylindrico.
Thorax longior quam latior, antice angustatus postice medio subproductus, lateraliter submuticus.
Scutellum triangulare elongatum.
Elytra subparallela, apice mutica, humeris plicatis.
Pedes mediocres, postici graciliores et longiores; femora antica mediaque clavata; tarsi postici alteris longiores minusque dilatati.

Ce genre ressemble au premier coup d'œil aux *Lissonotus*; mais il en diffère beaucoup par les caractères génériques. Dans les *Lissonotus* la tête est courte et large, ici elle est étroite et avancée; dans les premiers, les élytres sont entièrement lisses et rétrécies à leur extrémité, chez le *Rachidion* elles sont plissées à leur base et presque parallèles; chez les uns, les pattes sont fortes et robustes avec les postérieures moins longues; dans l'autre, elles sont moins épaisses avec les postérieures plus longues que les autres; enfin, chez le *Rachidion*, l'articulation des premières et secondes paires de cuisses est assez rapprochée, tandis que chez les *Lissonotus* elle est notablement plus écartée.

On ne connaît encore qu'une seule espèce de ce genre.

R. NIGRITUM. *Serville.* Pl. 146.

Ater, elytris subnitidis, subparallelis humeris plicatis; femoribus ferrugineis.

Audinet Serville, Annales de la Société Entomologique de France, tome 3, page 55.
Dejean, Cat., 3e édit., page 335.

Longueur, 7 1/2; largeur, 3 2/3 lignes.

Il est entièrement noir de part et d'autre; plus cylindrique et moins rétréci postérieurement que les *Lissonotus*. Les palpes sont ferrugineux; les antennes sont d'un noir mat avec les trois premiers articles d'un noir luisant. Le corselet est finement ponctué, plus abondamment sur le disque, avec deux petites élévations transversales et un petit tubercule qui les sépare à sa partie postérieure. L'écusson est à peine pointillé et un peu convexe. Les élytres sont parsemées de petits points à peine visibles, et l'on voit à leur base, près de l'angle huméral, deux petites élévations assez saillantes. Tout le dessous du corps est noir et couvert de petits poils serrés sur la poitrine, qui lui donnent un aspect velouté; les cuisses sont d'un rouge ferrugineux avec la base et l'extrémité noires; les jambes sont de cette dernière couleur avec les tarses brunâtres.

Brésil. — Coll. Dupont.

IV. NOSOPHLOEUS. *Dupont.*

Presternum integrum, tuberculo valido inter pedes anticos producto, instructum.

Mesosternum à presterno remotum, spina producta inter femora intermedia armatum.

Caput minutum, oblongum, postice punctatum, inter antennas canaliculatum.

Antennæ graciles, 11-articulatæ, subfiliformes, trunco longiores, articulis primo tertioque in *mare* punctatis, in *femina* breviores, crassiores.

Mandibula parva, graciliora, in utroque sexu parum arcuata.

Palpi, articulis brevibus, cylindricis, difficile conspicuis.

Mentum angustum remote punctatum, transversim leviter sculptum.

Thorax latior quam longior, valde gibbosus, octo tubercula gerens, quadriseriata, medio linea elevata divisus, in cavitatibus punctatissimus, postice coarctatus, ad angulos elytrorum fere protensus.

Scutellum minutum, quam longius paulo latius, leviter postice rotundatum.

Elytra parallela, elongata, subcylindrica, postice rotundata, singulo apice bispinuloso.

Pedes graciles gradatim longiores, femoribus postice spinis duabus brevissimis instructis.

1. N. CONCINNUS. *Dejean*. Pl. 147.

Anthracinus, elytris dimidiatim antice, thoracis tuberculis, scutello mesosternoque fulvis; antennis gracilioribus, corpore multo longiores.

DEJEAN, Cat. 3e édit., page 345.

Longueur, 7 lignes 1/2; largeur, 2 lignes 1/2.

La tête est très lisse, d'un noir-d'ébène luisant en dessus, ainsi que les antennes, avec la bouche et la partie inférieure d'un fauve tirant sur l'orangé. Le prothorax est en entier, tant en dessus qu'en dessous de la première de ces couleurs; les intervalles compris entre les tubercules dont il est couvert paraissent finement pointillés. L'écusson et la moitié antérieure des élytres sont aussi d'un fauve-orangé; ces dernières sont assez fortement rebordées latéralement et légèrement ponctuées. En dessous, le mésosternum est d'un fauve-orangé; l'abdomen d'un noir luisant et très lisse; les pattes sont également noires et finement ponctuées.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

V. DESMODERUS. *Dejean.*

Presternum transversim leviter subemarginatum, ad insertionem *maris* pedum anticorum spina obsoleta instructum.
Caput mediocre.
Antennæ glabræ, *feminæ* corpus æquantes, *maris* illo longiores, 11-articulatæ, articulo primo subpyriformi, secundo parvo, cyathiformi, alteris subcylindricis, subcompressis, apice incrassatis, interneque spina brevi instructis, ultimo ad apicem coarctato et articulum duodecimum mentiente.
Mandibula arcuata, parum externe tuberculata.
Palpi breves subæquales.
Thorax lateraliter dilatatus bituberculatusque, disco tuberculis quinque aspero.
Elytra subparallela, ad apicem sensim angustiora, humeris prominulis.
Scutellum triangulare angustum.
Pedes breves, femoribus clavatis, basi gracilibus.

1. D. variabilis. *Dupont.* Pl. 148.

Anthracinus elytris concoloribus, vel anthracinus elytris totis apiceve testaceis, sutura dimidiatim postice dehiscente albida; antennarum articulis mediis fulvis, apice nigris, tribus basilaribus atris, quatuor ultimis fulvis.

Longueur, 12 à 14; largeur, 3 1/2 à 4 1/2 lignes.

Variété : *D. eximius.* Dej.

Cet insecte varie beaucoup pour la couleur; tantôt il est entièrement d'un noir luisant; tantôt le corselet, la tête, l'écusson et la base des élytres sont d'un roux testacé, et quelquefois la totalité des élytres est de cette dernière couleur. Dans tous les cas, l'extrémité de ces dernières est un peu déhiscente, et la moitié postérieure de la suture est liserée

de blanchâtre. Outre cela, l'angle huméral est saillant et précédé, du côté de la suture, d'une crête élevée qui s'oblitère avant d'atteindre le milieu de l'élytre. Le corselet offre sur son milieu, sans compter les pointes latérales, cinq tubercules aigus disposés sur deux lignes transversales. Le corps est lisse. Les trois premiers articles des antennes sont noirs, les quatre suivants sont d'un jaune testacé, avec le sommet noir; les quatre derniers sont entièrement d'un jaune testacé. Les pattes sont noires, souvent avec la base des cuisses d'un roux testacé.

Coll. Dupont et coll. de M. Dejean.

VI. PHÆDINUS. *Dupont.*

Presternum canali transverso tenui signatum, antice marginatum, spina porrecta verticali ad insertionem pedum anticorum instructum.

Mesosternum hastatum acute antice productum.

Caput minutum, inter antennas rugosum, postice crebre punctatum; oculi minuti.

Antennæ feminæ compressæ, corpore longiores 11-articulatæ, articulis subæqualibus, ultimo brevissimo.

Mandibula brevia, subarcuata, subinermia.

Palpi maxillares subcompressi, articulo ultimo alteris longiore vix ultra mandibula protenso; labiales subbreviores.

Mentum transversum, rugosum, subplicatum.

Thorax nodulosus, tuberculis ultra medium transversim locatis alteroque laterali in spinam desinente, instructus.

Scutellum triangulare, longius, angustum, in medio impressum.

Elytra elongata, sensim ad apicem angustiora, mucrone tenui armata.

Pedes longi subcompressi, antici et intermedii æquales, postici autem longiores.

1. P. TRICOLOR. *Dupont.* Pl. 149.

Elongatus, subparallelus, ater; thorace supra rubro, tuberculis transversim biseriatis, lateribus subspinoso; elytris tenue punctulatis, antice dimidiatim sulphureis; scutello nigro.

Longueur, 14; largeur, 4 lignes.

Cette espèce est entièrement glabre et luisante. La tête est petite, noire, ridée entre les antennes, avec une fine élévation longitudinale entre les yeux, et la partie postérieure couverte d'une ponctuation assez forte et assez serrée; les mandibules sont vaguement ridées à leur côté externe; les palpes sont noirs, avec la base et l'extrémité de chaque article brunâtres. Les yeux sont petits, noirs et peu saillants. Les antennes sont en entier d'un noir mat, à l'exception du premier article, qui est luisant, ponctué et marqué d'une impression longitudinale assez prononcée. Le corselet est d'un rouge-carmin foncé, avec le presternum et les bords antérieur et postérieur d'un noir plus ou moins profond; il est rugueux en dessus et en dessous, à l'exception des tubercules, qui sont très lisses et luisants. L'écusson est d'un beau noir, également luisant. Les élytres dans leur première moitié sont d'un beau jaune soufre, et d'un noir luisant et comme vernissées dans le reste de leur étendue; elles sont entièrement couvertes d'une ponctuation assez prononcée. Le dessous du corps et les pattes sont noirs et parsemés de petits points rares et peu distincts; les jambes intermédiaires et postérieures sont garnies à leur côté interne de poils courts et très serrés; les tarses sont d'un noir brunâtre en dessous.

Ce bel insecte paraît très rare; je l'ai reçu de Cayenne et je n'en ai vu aucun individu ailleurs que dans ma collection.

VII. CHARINOTES. *Dupont.*

Presternum spina brevi obsoleta ad insertionem pedum anticorum instructum, mesosterno arcte junctum.
Mesosternum longitudinaliter striatum.
Caput mediocre.
Mentum antice marginatum, rugosum, tenue transversim excavatum.
Antennæ feminæ 12-articulatæ, corpore longiores, articulis compressis gradatim dilatatis, primo crassiori, secundo minutissimo, tertio, quarto, quinto, sextoque subæqualibus, sequentibus etiam æqualibus, sed magis dilatatis, ultimo præcedentibus breviori.
Mandibula brevissima, sed valde arcuata, subinermia.
Palpi maxillares mandibulis vix longiores.
Thorax non longior quam latior, tuberculis duobus minutis semicirculo elevato cinctis instructus; spina laterali utrinque sat valida.
Scutellum acutissimum, elongatum, subulatum, elytris quasi liberum.
Elytra subparallela, sublongiora, subconvexa, lateraliter marginata.
Pedes antici et medii subæquales, femoribus tenue incrassatis; postici longiores et graciliores,

1. C. FASCIATUS. *Dupont.* Pl. 150.

(Femina.) *Niger, thorace velutino, punctulato, dorso rubiginoso quinque tuberculato, lateribus tuberculo magno subspinoso; elytris castaneis, apice, sutura margineque pallidioribus, medio fascia lata transversa lutea; antennis basi nigris, apice luteis; femoribus castaneis basi rufis, tibiis tarsisque luteis.*

Longueur, 7; largeur, 2 3/4 lignes.

Je ne connais que la femelle de cet insecte, qui est entièrement glabre et luisant en dessus. La tête est d'un brun noirâtre, ainsi que les quatre premiers articles des antennes; les autres articles de ces dernières sont d'un jaune testacé.

Le corselet est également noirâtre, luisant, avec les intervalles des tubercules un peu mats. L'écusson, ainsi que les élytres, sont de la même couleur; l'extrémité de celles-ci est beaucoup plus claire que le reste, et presque d'un jaune pâle; elles sont traversées dans leur milieu par une bande commune, d'un beau jaune, assez régulière, et finement dentelée sur ses bords. Le dessous du corps est d'un noir rougeâtre, à l'exception du dernier segment de l'abdomen, qui est ferrugineux. Les pattes sont brunes, avec la base des cuisses et des jambes ferrugineuse; les tarses sont de cette dernière couleur.

Il a été rapporté de la province de Minas Geraes, au Brésil, par M. Auguste Saint-Hilaire, et fait partie de ma collection.

VIII. DENDROBIAS. *Dupont.*

Presternum transversim emarginatum, spina brevi, obtusa, juxta collare tuberculoque cuneiformi subprominulo inter femora antica, instructum.

Mesosternum subconicum.

Caput productum in utroque sexu crassum, subquadratum, antice perpendiculare incisum, foveolisque longitudinalibus sat profundis, inter antennas sculptum, interstitio elevato striato.

Mentum transversum, angustum, antice rugosum, inæquale, in utroque sexu canali transversim exaratum.

Antennæ maris corpore duplo longiores: articulo primo brevi valido, secundo minuto, sequentibus elongatis, subæqualibus, ultimo longiori apice acuto.

Oculi mediocres, valde emarginati, infra rotundati.

Mandibula maris producta, apice bifido, supina, arcuata, basi dente crasso munita subtus tantum saliente, subrecta; *feminæ* brevissima, apice simplicia.

Palpi subcompressi; maxillares vix labialibus longiores, omnium articulo ultimo præcedentibus una sumptis æquali.

Thorax capite major, elytris angustior, supra tuberculo transverso irregulariter sinuato bipartitus, spina sat valida in utroque latere armatus.

Scutellum elongatum triangulare, lateraliter sinuatum.

Elytra subelongata, sensim ad apicem angustiora, apice quadrata absque emarginatura, angulo humerali impressa.
Pedes subæquales, mediocres femoribus incrassatis.

1. D. QUADRIMACULATUS. Pl. 151, f. 2.

Niger, angustior, tibiis, antennarum annulis, elytroque singulo maculis duabus, una antica subquadrata, altera postica elongata, luteis; mandibulis maris *subexsertis brevioribus arcuatis.*

Trachyderes quadrimaculatus. KLUG. Collect.
Trachyderes sartorius. HOPFNER.

Longueur, 12; largeur, 3 à 3 1/2 lignes.

Il est au moins un tiers plus petit que le *Mandibularis*, auquel il ressemble beaucoup au premier coup-d'œil. La tête est un peu plus petite, plus fortement rugueuse; les mandibules sont proportionnellement beaucoup plus courtes, un peu plus arquées et plus rugueuses. Le corselet est notablement plus long, un peu moins rebordé en avant avec l'élévation transversale beaucoup plus sinuée et comme interrompue. Les élytres sont proportionnellement plus longues, plus étroites et moins dilatées aux angles huméraux; la tache jaune située entre la base et le milieu n'atteint jamais le bord latéral ni la suture, comme du reste cela a lieu dans quelques variétés du *Mandibularis*.

Il se trouve au Mexique, et il pourrait bien n'être qu'une variété du *Mandibularis*.

Coll. Dupont.

2. D. MANDIBULARIS. *Dupont.* Pl. 151, f. 1.

Niger, interdum rufo-piceus, tibiis, antennarum annulis, elytroque singulo maculis duabus, una antica transversali, altera postica elongata, luteis; mandibulis maris *exsertis apice arcuatis.*

Var. A. rufo-piceus, elytro singulo fascia lata longitudinali lutea. Puncto centrali rufo-piceo.

Longueur, 14 1/2; largeur, 4 1/2 lignes.

Les deux sexes sont ordinairement d'un noir peu brillant, quelquefois d'un brun rougeâtre, plus clair sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen. La tête est légèrement ponctuée et rugueuse, surtout sur les côtés; les trois premiers articles des antennes du mâle sont de la couleur du corps; les suivants largement annelés de jaune à leur base, ou plutôt jaunes avec l'extrémité noire. Le corselet est lisse, coupé carrément à sa partie antérieure et à sa base, qui sont toutes deux légèrement rebordées; l'élévation transversale est interrompue à ses extrémités, et forme deux tubercules placés obliquement en avant de l'épine latérale; la base est précédée d'un enfoncement parallèle qui se perd sur les côtés. L'écusson est lisse et brillant. Les élytres offrent deux grandes taches, d'un jaune-testacé clair; la première placée à quelque distance de leur base, et n'allant pas tout à fait jusqu'au milieu, grande, presque carrée, sinuée à sa partie inférieure, et touchant quelquefois, mais rarement, le bord extérieur; la seconde, large, placée au dessous de celle-ci, plus près de la suture que du bord externe, et atteignant l'extrémité de l'élytre. Ces deux taches varient beaucoup pour la grandeur; le plus ordinairement elles sont séparées entre elles par un intervalle notable, et

alors le noir domine sur les élytres; quelquefois elles sont réunies par une partie de leurs bords, et alors le jaune occupe presque toute la surface des élytres. Les cuisses sont noires ou rougeâtres; les tibias presqu'entièrement fauves, ou mi-partis de cette couleur et de noir.

La femelle diffère du mâle, en ce que les caractères de la tête et du corselet sont moins prononcés chez elle que chez celui-ci, et en ce que les taches des élytres sont constamment plus petites; quelquefois même la seconde disparaît presqu'entièrement.

Var. A.—Elle ne diffère de la précédente qu'en ce que sa couleur est constamment d'un brun rougeâtre, et que les taches des élytres sont réunies de manière à former une bande longitudinale, marquée à sa partie centrale d'un point assez gros, touchant quelquefois la couleur de la suture, ou d'une petite bande transversale à peine marquée. Cette variété paraît assez commune.

Mexique. — Coll. Dupont.

3. D. TESTACEUS. *Dupont*. Pl. 152, f. 1.

Testaceo-ferrugineus, tibiis antennarumque annulis luteis; elytris luteis basi margineque ferrugineo-testaceis; mandibulis maris exsertis, apice arcuatis.

Longueur, 14; largeur, 4 lignes.

Cette espèce n'est peut-être qu'une variété du *Mandibularis*, et se rapproche extrêmement de la variété A, dont elle diffère par la teinte plus claire et par l'absence complète du point noir du milieu de chaque élytre, qui, chez cette dernière, est le vestige de la bande transverse qui, dans le type de l'espèce, sépare les deux taches jaunes.

Cette différence s'étant représentée fidèlement chez un certain nombre d'individus, j'ai cru pouvoir provisoirement en faire une espèce particulière.

Mexique. — Coll. Dupont.

4. D. maxillosus. *Dupont.* Pl. 152, f. 2.

Testaceus, thora cemaculis tribus nigris; elytris lividis immaculatis, nervis tribus longitudinalibus pallidioribus; antennis rufo fuscoque variegatis; femoribus obscuris apice nigris, tibiis tarsisque testaceis.

Trachyderes nigriventris. Chevrolat. Coll.

Longueur, 8 1/2; largeur, 2 3/4 lignes.

Il est d'un jaune-testacé clair en dessus, plus foncé sur la poitrine, avec l'abdomen, les cuisses, la base des mandibules, les trois premiers articles des antennes et l'extrémité des suivants d'un brun-rougeâtre clair. Dans le mâle, les mandibules sont proportionnellement plus courtes que dans le *Mandibularis*. La tête est lisse avec l'excavation du front plus prononcée. L'élévation transversale du corselet offre une tache noire à chacune de ses extrémités; l'enfoncement placé entre elle et la base est moins profond. L'écusson est plus allongé et plus étroit. Les élytres sont plus étroites et plus arrondies en dessus. On voit sur chacune d'elles trois lignes plus claires que le fond, partant de la base et se dirigeant vers l'extrémité, où elles sont plus prononcées. Les jambes et les tarses sont testacés.

Martinique. — Coll. Dupont.

IX. DICRANODERES. *Dupont.*

Presternum transversim valde emarginatum, juxta collare processu perpendiculari, inter pedes anticos linea cruciformi, instructum.

Caput validum, paulo longius quam latius, antice semicirculariter impressum, fronte inter antennas quinque-sulcato foveolisque duabus linea elevata divisis, signata.

Antennæ 11-articulatæ, corpore longiores, articulis primis, brevi-

bus, obtusis, secundo minimo, sequentibus æqualibus, ultimo duplo longiore antennæ feminæ breviores.

Mandibula maris crassa, valida, producta, *feminæ* minora, supra rugosa, subtus lævia, singulo apice bifido.

Mentum latissimum, transversim profundius impressum, lateraliter ultra mandibula protensum.

Thorax latior quam longior, subplanatus, utrinque bifide emarginatus.

Scutellum magnum triangulariter elongatum; modo subsinuatum.

Elytra elongata, deplanata, subparallela, irregulariter sinuata, marginata.

Pedes mediocres, femoribus ultra basin incrassatis compressisque.

1. D. ANNULATUS. *Dejean*. Pl. 153.

Depressus, niger, capite breviter quinque-sulcato, linea elevata postica; thorace inæquali transversim bisulcato lateribus dilatato; elytris impariter bifoveolatis apice truncatis; antennis nigris, apice annulisque luteis; pedibus nigris.

Longueur, 15 1/3; largeur, 4 1/2 lignes.

Il est de la taille du *Trachyderes succinctus*, entièrement glabre et d'un noir profond et luisant tant en dessus qu'en dessous. La tête est forte, beaucoup plus grosse dans le mâle que dans la femelle, avec deux impressions assez profondes sur le vertex, séparées par une petite élévation longitudinale, bifide antérieurement, et deux autres à la base de chaque antenne; les mandibules sont robustes, surtout dans le mâle, et bifurquées à leur extrémité. Le menton est très large; les deux premiers articles des antennes sont noirs, les suivants sont d'un jaune clair dans leur moitié antérieure; le dernier est entièrement de la même couleur. Dans une femelle que je possède, les quatrième, cinquième, sixième et septième articles sont entièrement noirâtres. Le corselet est court, une fois aussi large que long, et les tubercules latéraux sont bifides. L'écusson est de grandeur médiocre et concave. Les élytres sont pa-

rallèles, fortement et irrégulièrement sinuées, et elles ont chacune, près de l'angle huméral, deux petites lignes saillantes et une assez forte impression. Le dessous du corps est finement ponctué, avec la poitrine revêtue de poils courts et grisâtres. Le dessous des tarses est d'un gris-jaunâtre plus ou moins obscur.

Brésil. — Coll. Dupont.

X. TRACHYDERES. *Dalman.*

Presternum valde transversim emarginatum, spina plus minusve longior juxta collare, tuberculoque longitudinali valde prominulo inter pedes anticos instructum.
Caput mediocre.
Mandibula in utroque sexu fere consimilia.
Mentum basi corneum, apice membranaceo.
Antennæ 11-articulatæ; articulis *maris* longis subcylindricis *feminæ* deplanatis.
Thorax nodulosus sæpius longior quam latior, rarius latior quam longior.
Scutellum magnum triangulare.
Elytra lævia, subcuneata modo apice mucronata.
Pedes sat validi modice elongati, femoribus apice clavatis.

Ce genre, établi par Dalman dans le tome 3 de la *Synonymia insectorum* de Schonherr, est sans contredit l'un des plus naturels de la nombreuse famille des Longicornes. Tous les insectes qui le composent se distinguent au premier coup d'œil par leur corselet couvert de tubercules en dessus et muni en dessous de deux pointes saillantes séparées par une gouttière profonde, et par le dernier article des palpes, qui est obconique. Ces caractères n'avaient point échappé à la sagacité du savant Dalman; mais nous croyons qu'il a commis une erreur en disant que les mâles avaient les antennes composées de douze articles, et les femelles de onze : en effet, les mâles ou au moins la plupart

paraissent avoir douze articles, mais c'est le dernier qui est très allongé et qui présente dans son milieu un petit renflement transversal que nous regardons comme une fausse articulation.

Ce genre, propre, comme tous ceux de la tribu, au nouveau continent, renferme aujourd'hui une assez grande quantité d'espèces provenant, pour la plupart, des découvertes faites récemment par les voyageurs français; aussi n'en trouve-t-on qu'un petit nombre de décrites ou de figurées par les anciens auteurs.

Pour faciliter l'étude de ce genre, nous y avons établi plusieurs divisions basées sur la forme générale de l'insecte et principalement sur celle du corselet. Nous eussions pu prendre également la disposition des couleurs, mais nous serions arrivé à des rapprochements moins justifiables et moins naturels.

Ces divisions, au nombre de sept, nous paraissent assez tranchées, cependant plusieurs laissent encore beaucoup à désirer, et il est telle espèce qui semble presque appartenir autant à l'une qu'à l'autre, comme du reste cela a lieu dans les genres les plus naturels, où tous les individus se lient intimement les uns aux autres et forment pour ainsi dire une chaîne non interrompue.

PREMIÈRE DIVISION.

Thorax muni de chaque côté de deux tubercules à peu près égaux; fortement ponctué en dessous dans les mâles. Extrémité des élytres mutique.

1. *T. elegans*,
2. — *Reichei*,
3. — *succinctus*.
4. — *cayennensis*.
5. — *transversalis*.
6. — *intermedius*.
7. — *rubripes*.
8. — *subfasciatus*.
9. — *interruptus*.
10 - badius

DEUXIÈME DIVISION.

Thorax transversal, entièrement couvert de poils courts

et serrés; premier article des antennes très gros dans les mâles. Élytres plissées irrégulièrement dans les deux sexes.

10. *T. thoracicus.*

TROISIÈME DIVISION.

Thorax notablement plus large que long. Un peu aplati avec les deux tubercules des bords latéraux plus saillants.

11. *T. Germarii.*
12. — *strigatus.*
13. — *proximus.*
14. — *striatus.*
15. — *lineolatus.*

QUATRIÈME DIVISION.

Thorax manifestement plus long que large. Extrémité suturale des élytres, ainsi que celle des cuisses intermédiaires et postérieures, armée d'une dent aiguë.

16. *T. Tæniatus.*
17. — *scapularis.*
18. — *dimidiatus.*
19. — *conformis.*
20. — *notatus.*
21. — *bicolor.*

CINQUIÈME DIVISION.

Thorax plus large que long, rétréci en avant, plus aplati, ses deux premières pointes latérales à peine apparentes; les secondes au contraire notablement plus grandes, plus obliques et plus aiguës.

22. *T. Fabricii.*
23. — *gloriosus.*
24. — *variegatus.*
25. — *Audouinii.*
26. — *nigrofasciatus.*
27. — *Boisduvalii.*
28. — *zonatus.*
29. — *Latreillei.*
30. — *Lacordairei.*
31. — *nigripes.*
32. — *ebeninus.*
33. — *rufipes.*
34. — *testaceus.*

SIXIÈME DIVISION.

Thorax plus long que large et plus convexe, offrant près du col, à ses bords latéraux, un tubercule de plus, et très prononcé.

35. *T. signatus.*

SEPTIÈME DIVISION.

Thorax à peine tuberculé, aplati et plus ou moins chagriné. Elytres longues, parallèles et toujours arrondies à leur extrémité.

36. *T. Dejeanii.*
37. — *Solieri.*
38. — *Dupontii.*
39. — *Olivieri.*
40. — *puncticollis.*
41. — *bilineatus.*
42. — *Vauthieri.*
43. — *Dorbignyi.*
44. — *nigripennis.*
45. — *signaticollis.*
46. — *omoplatus.*
47. — *cruentatus.*
48. — *cardinalis.*
49. — *simplicipennis.*

Première division.

1. T. ELEGANS. *Klug.* Pl. 154, f. 1.

Rufo-castaneus dilutior, capite antice in medio fossulæ punctato, tuberculo transverso lævigato; elytris subparallelis postice sensim sub-angustioribus, apice truncatis, in medio fascia transversa, pallide lutea, latiori, sinuata, utrinque nigro limbata, lateribus dilatata ad basin excurrente, signatis; abdomine castaneo pectore obscuriori; articulo primo antennarum maris basi punctato subrugoso; pedibus ut in sequentibus.

Longueur, 8 à 15; largeur, 3 à 4 lignes.

Il a beaucoup de rapport avec le *Succinctus;* mais il en est bien distinct. Sa couleur est d'un brun marron beaucoup plus clair; les antennes sont proportionnellement plus grêles, notablement plus longues, annelées de rouge, avec les trois premiers articles noirs, finement ponctués dans les mâles, plus lisses chez les femelles; l'extrémité des articles suivants est de cette même couleur, excepté celle des derniers, qui quelquefois prend une teinte brunâtre. La

tête est plus forte, plus rugueuse en avant, fortement ponctuée au dessous des yeux. Le corselet est sensiblement moins sinué, entièrement velu et ponctué en dessous, dans les mâles, lisse chez les femelles. Le tubercule latéral est aussi plus long et plus aigu que dans le *Succinctus*. La bande jaune, qui traverse les élytres est toujours moins régulière, de largeur plus variable, atteignant de même le bord marginal, mais se prolongeant en un filet de sa couleur, qui remonte jusqu'à l'angle huméral. Les pattes sont à peu près semblables, seulement le noir qui couvre l'extrémité des cuisses est moins profond.

Commun au Mexique.— Coll. Dupont.

2. T. Reichii. *Dupont*. Pl. 155.

Nigro-castaneus, thorace transversim carinato, lateribus tuberculis duobus inæqualibus maculaque flava signato; elytris subparallelis postice sensim subangustioribus, in medio fascia latiori transversa maculaque communi apicali, pallide luteis; abdomine rufo segmentis nigris; antennis nigris testaceo annulatis, articulo primo valde incrassato; pedibus nigris femorum basi tibiisque testaceis.

Longueur, avec les mandibules, 13 1/2; largeur, 4 1/2 lignes.

Cette belle espèce ressemble, au premier coup d'œil, au *Succinctus*, mais elle en diffère beaucoup par des caractères très prononcés.

Comme le *Succinctus*, celui-ci est en dessus et en dessous d'un brun marron foncé. Les antennes sont annelées de la même manière, mais leur premier article est extrêmement court, déprimé et gros, de forme irrégulière, avec une impression longitudinale profonde à la partie supérieure et une cavité presque ronde avoisinant en dessous le bord postérieur; il est, ainsi que les deuxième et troisième, entièrement rugueux et noir. Les mandibules sont plus avancées,

plus droites et surtout moins courbées à leur extrémité. La tête est notablement plus forte, plus large et plus creusée en avant, entre les yeux. Le corselet est moins large et n'a pas, comme celui du *Succinctus*, le premier tubercule latéral aussi saillant, tandis que le second, au contraire, l'est beaucoup plus. On voit, à sa partie supérieure, trois sillons transversaux très prononcés, qui se trouvent séparés par ses irrégularités, tandis que chez le *Succinctus* il n'y en a que deux. Chaque bord latéral offre en outre, près des angles huméraux, une grande tache d'un jaune pur qui le borde jusqu'à l'articulation des premières cuisses. Les élytres sont à peu près de même forme; seulement la bande jaune qui les traverse est moins large, rétrécie dans son milieu, et leur extrémité est terminée par une tache d'un jaune plus obscur, qui recouvre l'angle de la suture; celle-ci est assez bien indiquée par une ligne de la même couleur. Tout le reste du corps est à peu près comme dans le *Succinctus*.

Para. — Coll. Dupont.

3. T. SUCCINCTUS. Pl. 154, fig. 2.

Obscure castaneus, thorace transversim carinato, lateribus tuberculis duobus inæqualibus instructo; elytris subparallelis, postice sensim subangustioribus, apice truncatis in medio fascia lata, transversa pallide lutea, in marginem utrinque excurrente, singulatim signatis; abdomine nigro, ano rufo; antennis nigris testaceo annulatis, articulo primo maris tuberculato; pedibus nigris, femoribus basi tibiisque medio pallide testaceis.

Longueur, 10 à 14; largeur, 4 à 5 lignes.

Cerambyx succinctus. LINNÉE, *Syst. nat.*, p. 627, n. 32.
C. succinctus. FAB., *Syst. el.*, t. 2, p. 274, n. 40.
C. succinctus. OLIV., *Ent.*, t. 4, tab. 7, fig. 43, A. B.
C. succinctus. VOET., t. 2, p. 9, tab. 6, fig. 16, et tab. 7, fig. 17.
C. succinctus. DRURY, *Insectes*, t. 1, tab. 39, fig. 2.

Trachyderes succinctus. Latreille, *Gen. cr. et ins.*, t. 3, p. 39.
T. succinctus. Dalman., *Analecta Entomologica*, p. 63.
T. succinctus. Schoen., *Syn. ins.*, t. 3, p. 364, n. 1.
T. succinctus. Dejean, *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Cette espèce, la plus commune du genre, et la plus abondante dans les envois que l'on reçoit du Brésil et de Cayenne, varie beaucoup pour la taille et la couleur.

Le plus ordinairement, elle est d'un brun-marron foncé, quelquefois plus clair et quelquefois presque noir. Elle est toujours entièrement glabre, luisante et comme vernissée. Les trois premiers articles des antennes sont noirâtres, ponctués dans les mâles et plus lisses dans les femelles. Ceux du centre ont les deux tiers inférieurs d'un jaune testacé, et le sommet d'un noir terne. Souvent les septième, huitième et neuvième sont entièrement noirâtres, et quelquefois, dans l'un et l'autre sexe, le noir s'efface plus ou moins, et n'offre plus qu'une teinte brunâtre. La tête est rugueuse, ponctuée en avant et plus lisse en arrière. Le corselet est ponctué en dessous dans les mâles, et entièrement lisse dans les femelles.

Les élytres sont très finement et à peine pointillées, traversées à peu près dans leur milieu par une bande d'un jaune pâle plus ou moins large, finement découpée sur ses bords ; cette bande est plus ou moins transversale et quelquefois un peu oblique. Tout le dessous du corps est d'un beau noir luisant ; les pattes sont ferrugineuses, avec l'extrémité des cuisses noire et renflée.

Très commun au Brésil et à Cayenne, plus rare aux Antilles.

J'ai reçu de mon excellent ami, M. le docteur l'Herminier[1], de la Guadeloupe, une variété de cette espèce venant de la Colombie, chez laquelle l'abdomen est roux.

[1] Naturaliste instruit, auquel on doit plusieurs travaux, entre au-

D'après M. Chevrolat, les individus qui viennent de la Guadeloupe (Pointe-à-Pître) devraient former une espèce particulière; il se fonde sur ce qu'ils n'ont pas la même manière de vivre et qu'ils exhalent une odeur différente. Malgré l'opinion de cet entomologiste, je n'ai cependant pu me résoudre à l'admettre, et un examen attentif ne m'a pas permis d'en faire une espèce distincte.

La seule différence que j'aie remarquée dans les individus provenant de cette localité, c'est qu'ils n'ont jamais les septième, huitième et neuvième articles des antennes entièrement noirs, et qu'ils sont au contraire presque toujours annelés de rouge comme les autres articles.

4. T. CAYENNENSIS. Pl. 156, f. 1.

Obscure castaneus vel rufo-castaneus, thorace antennisque ut in Succincto; *elytris subparallelis, postice sensim subangustioribus, apice truncatis, in medio fascia angustiori, transversa, pallide lutea, tenue sinuata, suturam non attingente, singulatim signatis; abdomine pectoreque dilute rufis, pedibus rufis, geniculis nigris.*

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.
Cerambyx succinctus. OL., *Entom.*, t. IV, n° 67, pl. 7, fig. 43, *a*, *b*.

Longueur, 7 à 12; largeur, 2 1/2 à 3 1/2 lignes.

Ce Trachydère, que beaucoup d'entomologistes regardent comme une variété du *Succinctus*, c'est à dire de l'espèce à large bande transversale jaune, et à abdomen noirâtre, nous paraît, ainsi qu'à M. Dejean, constituer une espèce bien caractérisée.

La figure du *Cerambyx succinctus* d'Olivier semble se rapporter à cette espèce, mais la description qu'il en donne

tres des *Recherches sur l'appareil sternal des oiseaux.* Paris, Desbeausseaux, 1828.

ne lui convient qu'imparfaitement, puisqu'il dit que le ventre est noir, tandis qu'il est constamment roux dans le *Cayennensis*. La plupart des auteurs ont évidemment confondu ces deux espèces, et Dalman lui-même, dans ses *Analecta*, a décrit le *Cayennensis* pour le *Succinctus*.

On le distinguera constamment du *Succinctus* par les caractères suivants : la bande transverse jaune des élytres est deux ou trois fois plus étroite, généralement moins régulière, presque toujours bordée de noir antérieurement; l'abdomen est constamment d'un roux-marron très clair, tandis qu'il est noir chez le *Succinctus*. Outre ces différences constantes, on ne rencontre jamais d'aussi grands individus de *Cayennensis* que de *Succinctus*.

Ils se trouvent communément, l'un et l'autre, à Cayenne et à la Guadeloupe, et plus rarement au Brésil.

Les individus de la Guadeloupe diffèrent de ceux de Cayenne et du Brésil, en ce que les anneaux des antennes sont d'un rouge testacé plus obscur ; du reste, ils sont conformes en tout avec l'espèce typique. — Coll. Dupont.

5. T. transversalis. *Dupont*. Pl. 156, f. 2.

Castaneus, thorace capiteque ut in Succincto ; *elytris subparallelis, postice sensim angustioribus apice subtruncatis, in medio fascia transversa, angustiori, pallide lutea, tenue sinuata, nigro marginata, marginem lateralem non attingente, singulatim signatis; abdomine pectoreque dilute rufis, pedibus testaceis, geniculis fuscis.*

Longueur, 5 ; largeur, 1 3/4 lignes.

Il a beaucoup de rapports avec le *Cayennensis*, mais nous croyons, avec MM. Dejean et Solier, qu'il offre des caractères assez constants pour pouvoir constituer une espèce propre.

La couleur n'offre pas de différences notables ; le corselet est un peu plus étranglé postérieurement, et son élévation transversale est un peu moins prononcée ; les élytres sont plus longues, sensiblement plus rétrécies à leur extrémité ; la bande jaune qui les traverse est encore un peu plus étroite, et n'arrive jamais jusqu'aux bords latéraux ; elle est souvent, en outre, bordée de noir. Le dessous du corps est comme dans le *Cayennensis* ; les pattes et les antennes sont aussi à peu près semblables.

Cayenne. — Coll. Dupont.

6. T. INTERMEDIUS. *Solier*. Pl. 157, f. 1.

Dilute castaneus, capite thoraceque ut in Succincto ; *elytris subparallelis vix apice subangustioribus, apice subtruncatis, in medio fascia transversa haud sinuata, subangustiori, pallide lutea, nigro limbata, singulatim signatis ; abdomine pectoreque pallide testaceis, pedibus testaceis, geniculis nigris.*

Longueur, 8 1/2 ; largeur, 2 1/2 lignes.

Nous l'avions primitivement confondu dans notre collection avec le *Cayennensis ;* mais, après un examen attentif, nous lui avons trouvé des caractères assez constants et assez tranchés pour former une espèce particulière.

Il est toujours beaucoup plus petit, moins rétréci postérieurement, plus cylindrique, plus parallèle et d'une couleur beaucoup plus claire. Les antennes sont à peu près semblables, sauf le premier article qui est plus court, rugueux et ponctué ainsi que tout le devant de la tête. Le corselet est proportionnellement plus allongé, plus étroit, plus étranglé postérieurement, et finement ponctué en dessous dans les mâles. Les élytres sont visiblement plus ponc-

tuées dans toute leur étendue, légèrement chagrinées vers la base; la bande qui les traverse est tout à fait droite, nullement sinuée, nettement coupée sur ses bords et bordée de noir, au moins antérieurement. Le dessous du corps est d'une teinte rougeâtre, plus claire que dans le *Cayennensis*. Les pattes sont comme chez cette espèce, sinon que le noir de l'extrémité des cuisses occupe moins d'étendue.

Cayenne. — Coll. Dupont.

7. T. rubripes. *Dupont.* Pl. 157, f. 2.

Subelongatus, parallelus, dilute castaneus; thorace obscuriori, postice valde angustato; elytris impunctatis vix apice truncatis, singulo in medio macula transversa pallide lutea notato; abdomine pectoreque fuscis, pedibus totis testaceis.

Longueur, 11; largeur, 3 1/2 lignes.

Il a beaucoup d'analogie avec le précédent, mais il offre des différences bien tranchées. Il est proportionnellement plus allongé et plus parallèle que les autres espèces du même groupe. Les anneaux noirs des antennes sont moins larges que dans les espèces voisines. La couleur est à peu près comme dans le *Cayennensis*, mais elle devient insensiblement beaucoup plus claire à l'extrémité des élytres. La tête et le corselet sont plus étroits et plus allongés. L'écusson est proportionnellement plus petit. La bande jaune qui traverse les deux élytres est remplacée par deux petites taches transversales de la même couleur, à peine sinuées, qui ne touchent ni la suture ni les bords latéraux. Le dessous du corps est d'un brun-noirâtre; les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé très clair, ce qui n'a lieu dans aucune autre espèce connue de la même section.

Cayenne. — Coll. Dupont.

8. T. SUBFASCIATUS. Pl. 158, f. 1.

Rufo-castaneus, capite, thorace, antennis, pedibus, pectore, abdomineque ut in Succincto; *elytris postice sensim angustioribus, subtiliter punctatis, apice subtruncatis, in medio fascia transversa nigra singulatim signatis.*

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 13; largeur, 4 1/2 lignes.

Cette rare espèce ressemble par la forme au *Cayennensis*. Sa couleur est à peu près la même, sans cependant être aussi luisante; les antennes ainsi que la tête sont semblables; le corselet est notablement plus long et moins sinué; les élytres se rétrécissent plus brusquement à leur extrémité, et sont traversées dans leur milieu par une petite bande noire interrompue, qui ne touche ni la suture ni le bord marginal, et qui remplace chez cette espèce la bande jaune qui existe dans les autres. Cette bande noire offre, comme chez l'*Interruptus*, deux petites taches transversales détachées. Le dessous du corps diffère peu de celui du *Cayennensis*, mais les cuisses sont proportionnellement plus renflées.

Cayenne. — Coll. Dupont.

9. T. INTERRUPTUS. Pl. 158, f. 2.

Obscure castaneus, thorace, capite, ut in Succincto; *elytris subparallelis, postice sensim subangustioribus, apice truncatis, in medio fascia angustiori transversa, pallide lutea, sinuata, medio interrupta, in marginem utrinque excurrente, singulatim signatis; abdomine fusco, pedibus testaceis, geniculis nigris.*

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Trachyderes succinctus, var. LATR., *Voy. de Humboldt et Bonpland*, t. I, pl. 22, fig. 5.

Longueur, 11 1/2; largeur, 4 1/3 lignes.

Il se rapproche, par sa forme, du *Cayennensis* et des es-

pèces voisines, mais sa couleur est un peu plus foncée. Les trois premiers articles des antennes sont noirâtres; le premier est rugueux, les suivants sont annelés par moitié de noir et de brun marron. Le corselet est plus allongé, plus étroit, avec l'élévation transversale qui avoisine la tête beaucoup plus sentie; la cavité située sur chaque bord latéral, près l'angle postérieur, est notablement plus profonde et plus évasée. L'écusson est proportionnellement plus petit; la bande jaune transverse est tout à fait irrégulière et semble être formée par deux petites taches transversales, inégales, toujours séparées, ou interrompues à peu près au milieu de la largeur des élytres; la ponctuation de celles-ci est un peu plus prononcée, et paraît aussi plus éloignée; le dessous du corps est semblable à celui des *Trachyderes Cayennensis* et *transversalis*, c'est à dire d'une teinte rougeâtre; les pattes n'offrent pas de différence, mais les antennes diffèrent en ce que les septième et huitième articles sont annelés au lieu d'être entièrement noirs, comme dans les deux espèces citées.

Cette espèce, qui paraît être assez rare, a été rapportée, par M. de Humboldt, de l'Amérique équinoxiale. J'en possède plusieurs exemplaires, trouvés par M. Isabel, à Saint-Léopold, province de Rio-Grande-do-Sul.

DEUXIÈME DIVISION.

10. T. THORACICUS. Pl. 159.

Ater luteo-velutinus, thorace rugoso sub-bispinoso; elytris levibus viridibus, apice truncatis; antennis ferrugineis, nigro annulatis.

Cerambyx thoracicus. OL., *Ent.*, t. 4, pl. 12, fig. 85.
— *morio.* FAB., *Syst. Eleut.*, t. 2, p. 273, n° 34.
Trachyderes morio. SCHOEN., *Syn.*, t. 3, p. 36, n° 3.
— *thoracicus.* DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.
— *Beskii.* GERM.

Longueur, 10 à 14; largeur, 3 à 5 lignes.

Il ressemble assez, pour la forme, au *Succinctus*, mais il est ordinairement un peu plus grand. La tête est noire et couverte de poils fauves, avec une impression longitudinale; la lèvre supérieure est fauve dans le mâle, et noire chez la femelle. Les antennes sont d'un jaune ferrugineux, avec les trois premiers articles et l'extrémité des autres d'un noir obscur; le premier est très gros, très rugueux, aplati en dehors et sensiblement creusé en dedans. Chez les femelles, les antennes sont d'un jaune plus clair, et leur premier article est notablement moins gros. Le corselet est noir, déprimé en avant, muni de chaque côté de deux petits tubercules coniques peu saillants, et recouvert, tant en dessus qu'en dessous, d'un duvet fauve très épais. L'écusson est noirâtre, et recouvert d'un duvet jaunâtre dans le mâle, glabre et luisant chez la femelle. Les élytres sont vertes, tronquées à leur extrémité, avec trois impressions longitudinales très peu marquées. Le dessous du corps est d'un brun marron plus ou moins foncé, recouvert de poils soyeux, d'un jaune luisant. Les pattes sont d'un brun-marron, avec l'extrémité des cuisses et des jambes noirâtre; les tarses sont fauves.

Brésil. — Coll. Dupont.

Troisième division.

11. T. Germarii. Pl. 160, f. 1.

Luteo-ferrugineus, thorace tuberculato, nigro punctato; antennis pallidioribus ferrugineo annulatis; elytris levibus, nigro quadrilineatis; abdomine geniculisque nigris.

Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.
Trachyderes octolineatus, Schoen.

Longueur, 9 à 12; largeur, 2 1/2 à 4 lignes.

Il est ordinairement un peu plus grand et plus parallèle que le *Succinctus*, et sa couleur est, de part et d'autre, d'un jaune ferrugineux luisant. La tête est ponctuée antérieurement, lisse postérieurement, et marquée d'un point noir; l'extrémité des mandibules et les yeux sont également noirs. Les antennes sont d'un jaune plus pâle que le reste du corps, avec le premier article et l'extrémité des autres d'un jaune ferrugineux. Le corselet est aussi large que long, un peu arrondi en avant, marqué de deux dépressions transversales, et de onze points noirs, dont un sur le milieu, et cinq de chaque côté, placés chacun sur un petit tubercule saillant. L'écusson est noir à l'extrémité, avec une petite impression triangulaire à sa base. Les élytres sont presque parallèles, marquées chacune de quatre raies longitudinales d'un noir profond et luisant, commençant en pointe vers la base, et s'élargissant un peu au milieu. La seconde de ces lignes est souvent interrompue, et vient s'unir en angle aigu à la première, un peu avant l'extrémité; la troisième est un peu plus courte que les autres; enfin la quatrième est parallèle au bord antérieur, et arrive au même point que les deux premières; l'extrémité des élytres est tronquée. Le dessous de la tête est marqué d'un point noir; celui de la poitrine de deux taches noires transversales séparées par un point de leur couleur. L'abdomen

est noir, avec le dernier segment roussâtre. Les pattes sont de la couleur générale de l'insecte, avec l'extrémité externe des cuisses marquée d'une tache noire allongée.

Brésil. — Coll. Dupont.

12. T. STRIGATUS. Pl. 160, f. 2.

Fusco-ferrugineus, antennis concoloribus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris levibus ferrugineo obsolete quadristrigatis; abdomine geniculisque nigris.

DEJ. *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 9 à 13; largeur, 3 à 4 lignes.

Il a la même forme que le précédent, et se rapproche du *Striatus*, avec lequel beaucoup d'entomologistes le confondent.

Il est d'un jaune ferrugineux un peu plus obscur et moins luisant que le *Germarii*. Sa tête est comme dans cette espèce, mais sans point noir à sa partie postérieure en dessous; les antennes sont de la couleur générale, avec les trois premiers articles ponctués dans les mâles, et seulement les deux premiers chez les femelles. Le corselet est à peu près de la même forme que dans le *Germarii*, mais notablement plus rétréci que dans le *Striatus*, et marqué de chaque côté de trois taches noires, dont une beaucoup plus petite et ponctiforme. On en voit souvent, en outre, une septième, très petite, placée au milieu de l'impression transversale postérieure. L'écusson n'offre aucune tache. Les élytres sont un peu moins parallèles que chez le *Germarii*, mais sensiblement moins rétrécies que dans le *Striatus*; elles sont marquées de quatre raies longitudinales d'un ferrugineux obscur, commençant au tiers de leur longueur, réunies, ou plutôt confondues à leur extrémité, et sé-

parées dans toute leur longueur par quatre lignes d'un jaune plus pâle que la teinte générale, de sorte que l'on pourrait dire que les deux tiers postérieurs des élytres sont d'un ferrugineux obscur, avec quatre lignes parallèles d'un jaune ferrugineux, qui, du reste, sont beaucoup moins nettes que dans le *Striatus*. Le dessous de la tête est à peu près comme dans le *Germarii*, sauf qu'il n'y a pas de point noir; celui de la poitrine est marqué de chaque côté d'une grande tache noire interrompue. L'abdomen est noir, avec le dernier segment roussâtre, et la base marquée d'une grande tache semi-lunaire, d'un jaune ferrugineux. Les pattes sont comme dans le *Germarii*.

Brésil. — Coll. Dupont.

13. T. proximus. *Solier*. Pl. 161, f. 1.

Fusco-ferrugineus, antennis pallidioribus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris levibus, flavo quadristrigatis; geniculis fuscis; pectore nigro variegato.

Longueur, 6 1/2; largeur, 2 1/2 lignes.

Il a beaucoup de rapports avec le *Striatus*, et à la première vue on pourrait le prendre pour une variété de cette espèce. Il en diffère par les caractères suivants : la tête est proportionnellement plus petite; le corselet est aussi plus petit, proportionnellement plus étroit, avec les deux pointes latérales moins saillantes, et il n'offre que onze points noirs au lieu de treize; ces points sont notablement plus gros que dans le *Striatus*. L'écusson est plus court, plus large à sa base, marqué de même de deux points noirs. Les élytres paraissent un peu plus parallèles, moins rétrécies à l'extrémité; les deux lignes jaunes extérieures ne se réunissent point à l'extrémité, comme dans le *Striatus*, mais la troisième se réunit à la seconde vers sa base.

Le reste des caractères est à peu près comme chez le *Striatus*.

Brésil. — Coll. Dupont.

14. T. STRIATUS. Pl. 161, f. 2.

Fusco-ferrugineus, antennis pallidioribus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris flavo quadrilineatis; pectore abdomineque nigro variegatis.

Cerambyx striatus. FAB., *Syst. el.*, t. 2, p. 275, n. 42.
C. striatus. OLIV., *Ent.*, t. 4, tab. 5, fig. 31, et tab. 10, fig. 71, A. B.
Trachyderes striatus. SCHOEN., *Syn. ins.*, t. 3, p. 365, n. 4.
T. striatus. DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 8 à 12; largeur, 2 1/2 à 3 1/2 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Rufipes*, auquel il ressemble assez pour la forme. Sa couleur est d'un jaune ferrugineux assez foncé de part et d'autre, avec les élytres sensiblement plus obscures. La tête est rugueuse en avant, presque lisse dans les autres parties, avec une ligne longitudinale noire sur le vertex : l'extrémité des mandibules est de cette dernière couleur; les yeux sont d'un brun-noirâtre; les antennes sont un peu plus pâles que la teinte générale, avec les trois premiers articles ponctués, mais plus fortement dans les mâles que chez les femelles. Le corselet est un peu moins long que large, marqué de treize points noirs de grosseur inégale, placés pour la plupart sur les parties saillantes, et disposés ainsi : un sur le milieu et six de chaque côté. On voit, en outre, dans l'échancrure présternale, deux taches de la même couleur; l'écusson offre à sa base, et souvent aussi à son extrémité, une petite tache d'un brun-noirâtre. Les élytres ont chacune quatre lignes longitudinales d'un jaune pâle, savoir : une oblique suivant

la direction de l'écusson, les trois autres presque parallèles, et allant de la base presqu'à l'extrémité, où les deux extérieures se réunissent; le rebord marginal de chaque élytre est aussi d'un jaune-pâle dans sa moitié antérieure, et semble, comme dans les espèces voisines, former une cinquième ligne. La poitrine est marquée de cinq taches noires, une au milieu, et deux de chaque côté. L'abdomen est d'un ferrugineux roussâtre, avec une série de taches noires placées de chaque côté, près du bord latéral des élytres. Le premier segment est ordinairement marqué d'une tache noire de la même couleur, mais qui manque souvent chez les femelles. Les pattes sont de la couleur de l'abdomen, avec la base des cuisses et l'extrémité des jambes plus claires.

Brésil. — Coll. Dupont.

15. T. lineolatus. *Dupont*. Pl. 161, f. 3.

Rufo-ferrugineus, antennis pallidioribus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris castaneis levibus, flavo dimidiatim basi quadrilineatis.

Longueur, 9; largeur, 3 lignes.

Il a aussi de grands rapports avec le *Striatus*, mais il me paraît bien distinct. Il est toujours moins grand, avec les élytres d'une couleur beaucoup plus obscure, qui approche du brun-marron foncé. Les antennes ont les premiers articles moins scabres, et les trois derniers d'une couleur noirâtre, mais seulement dans les mâles. La tête est un peu plus longue et plus étroite. Le corselet est beaucoup plus allongé, moins large, avec les tubercules moins saillants, la ponctuation moins serrée; l'impression transversale antérieure est droite, et non sinuée en arrière, comme chez le *Striatus*. L'écusson est sensiblement plus long et plus rétréci à sa base, marqué de deux taches noires un peu plus

grandes, mais dont celle de la base manque souvent dans les femelles. Les élytres ont chacune quatre lignes longitudinales jaunes, un peu plus fines que dans le *Striatus*, et qui disparaissent ordinairement vers la moitié postérieure de chaque élytre, ou au moins deviennent à peine visibles. Les taches de la poitrine sont comme dans le *Striatus*. L'abdomen est d'un brun-noirâtre, avec le bord des anneaux d'un jaune-roussâtre. Les pattes sont de la même couleur avec l'extrémité des cuisses d'un brun-noirâtre.

Missions du Brésil, Rio-Grande. — Coll. Dupont.

QUATRIÈME DIVISION.

16. T. TÆNIATUS. Pl. 162, f. 1.

Pallide testaceus, thorace tuberculato-nigro punctato; elytris vitta laterali nigra.

Ceramby x tæniatus, GERM., *in nov. coleopt. Species*, p. 512.
Trachyderes tæniatus, DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 10; largeur, 3 1/4 lignes.

Il est entièrement d'un beau jaune testacé de part et d'autre : la tête est marquée de deux taches noires au dessous du menton, à demi cachées par le col, et d'une ligne interrompue de la même couleur sur le vertex; l'extrémité des mandibules est également noire. Les antennes sont entièrement du même jaune que la teinte générale, avec le premier article marqué d'une tache brune en dessous. Le corselet est un peu plus long que large, et marqué de treize points noirs, dont un sur le milieu et six de chaque côté. L'écusson offre à sa base une petite tache noirâtre. Les élytres ont chacune une bande marginale, d'un noir luisant, assez large, très régulière, n'arrivant qu'à environ une ligne de la base, et ne touchant pas tout à fait le bord latéral. La poitrine est

de la même couleur que les élytres, avec trois points noirs placés en demi-cercle, de chaque côté. L'abdomen, moins la moitié du premier segment, qui est jaune, est d'un noir luisant. Les pattes sont de la couleur des antennes.

Brésil. — Coll. Dupont.

17. T. SCAPULARIS. Pl. 162, f. 2.

Testaceus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris vittâ laterali sutura coeunte nigris.

Dejean, *Cat.*, 3e édit., p. 345.
Trachyderes militaris, Mannerheim.

Longueur, 8; largeur, 2 1/2 lignes.

Il ressemble un peu au *Tæniatus*, mais il est constamment plus petit et proportionnellement moins allongé; les antennes sont de la même couleur, avec les deux derniers articles noirâtres; les points noirs du corselet sont notablement plus gros.

La bande marginale des élytres est plus large, plus pointue à sa base, moins parallèle, et elle se perd, vers le quart postérieur, dans le noir qui recouvre toute l'extrémité des élytres. La suture est largement noire depuis la base de l'écusson jusqu'à l'extrémité, où elle s'élargit de manière à couvrir entièrement les élytres.

Les pattes sont d'un jaune testacé, avec la moitié inférieure des cuisses noire; mais seulement aux deux dernières paires.

Brésil. — Coll. Dupont.

18. T. DIMIDIATUS. Pl. 163, f. 1.

Testaceus, thorace tuberculato nigro punctato, elytris vitta laterali extremoque nigris.

Cerambyx dimidiatus. FAB., *Syst. eleut.*, t. 2, p. 276, n. 45.
Cerambyx dimidiatus. OLIV., *Entom.*, t. 4, tab. 14, fig. 96.
Trachyderes dimidiatus. SCHOEN., *Syn.*, t. 3, p. 366, n. 8.
Trachyderes dimidiatus. DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 8 1/2; largeur, 2 3/4 lignes.

Il a à peu près la même forme que le *Rufipes*, mais il est généralement plus petit. Sa couleur est d'un jaune testacé de part et d'autre. La tête est marquée, sur le vertex, d'une ligne médiane noire interrompue. Les antennes sont d'un jaune testacé, avec les quatre derniers articles d'un brun noirâtre dans les mâles, et seulement l'extrémité du dernier chez les femelles. L'extrémité des mandibules et les yeux sont noirâtres. Le corselet est à peine plus long que large, et marqué de treize points noirs inégaux, dont un sur le milieu. L'écusson offre une tache noire à son extrémité, et souvent aussi à sa base; mais cette dernière est ordinairement moins marquée dans les mâles que chez les femelles. Les élytres ont toutes l'extrémité d'un noir profond, comme chez le *Conformis*, et cette couleur remonte de même de chaque côté, pour former une bande marginale; mais elle remonte beaucoup moins haut sur la suture. La poitrine est marquée, de chaque côté, de trois petites taches noires. La moitié postérieure de l'abdomen est d'un noir profond, avec l'extrémité du dernier segment d'un jaune roussâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé, avec l'origine des cuisses noire, et une tache de la même couleur sur leur côté interne.

Brésil. — Coll. Dupont.

Olivier considère cette espèce comme étant peut-être une variété du *Cerambyx bicolor* de Fabricius, ce qui n'est pas admissible, car elle ne s'en rapproche par aucun caractère spécifique.

19. T. CONFORMIS. *Dupont.* Pl. 163, f. 2.

Ruber, thorace tuberculato ; elytris abdomineque nigris, antice rubris.

Longueur, 7 1/2 ; largeur, 2 1/4 lignes.

Il est intermédiaire entre le *Dimidiatus* et le *Notatus*, et d'un jaune testacé de part et d'autre. La tête est marquée, sur le vertex, d'une petite ligne noire et d'un point de la même couleur en arrière de chaque œil. Les antennes sont de la couleur de la tête, avec l'extrémité plus obscure. Le corselet est plus long que large, marqué de onze points noirs plus petits que dans le *Scapularis*, dont un plus gros sur le milieu. L'écusson est triangulaire, noir à sa base et à sa pointe.

Les élytres ont l'extrémité d'un noir profond, et cette couleur remonte de chaque côté, pour former une bande marginale, comme dans le *Tæniatus* et le *Scapularis*, et qui de même n'arrive pas tout à fait jusqu'à la base. La couleur remonte aussi pour former une bande suturale, comme chez le *Scapularis ;* mais ici cette bande ne dépasse guère la moitié des élytres, tandis que, dans le *Scapularis*, elle monte jusqu'à la base de l'écusson. La poitrine est marquée de quelques petites taches noirâtres. La moitié postérieure de l'abdomen est d'un brun noirâtre, avec le milieu de chaque segment d'une teinte peu claire. Les pattes sont de la teinte générale, avec l'extrémité des cuisses noirâtre.

Brésil.—Coll. Dupont.

20. T. NOTATUS. Pl. 164. f. 1.

Fulvus, thorace tuberculato, nigro punctato; elytris abdomineque nigris; illis basi scutelloque fulvis.

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 9; largeur, 3 lignes.

Il est notablement plus petit que les précédents. Sa tête est d'un jaune ferrugineux, avec une ligne noire sur le vertex, et deux points de la même couleur près du menton en dessous. Les antennes sont de la couleur de la tête, avec les deux premiers articles marqués en avant d'une tache longitudinale noire. L'extrémité des mandibules et les yeux sont d'un brun noirâtre. Le corselet est aussi large que long, d'un jaune ferrugineux de part et d'autre, et marqué de treize points noirs inégaux, dont un sur le milieu; il offre, en outre, deux petites taches noires de la même couleur en dessous, dans l'échancrure présternale. L'écusson est d'un jaune testacé, avec le bord de sa base un peu noirâtre. Les élytres sont d'un noir luisant, avec l'origine de leur base d'un jaune testacé. Le dessous du ventre est noir, avec le milieu de la poitrine varié et ferrugineux. Les pattes sont d'un jaune ferrugineux, avec les jambes postérieures d'un brun noir. On voit, en outre, une petite tache de cette même couleur, à la base et sur le milieu des cuisses antérieures.

Brésil. — Coll. Dupont.

21. T. bicolor. Pl. 164, f. 2.

Testaceus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris vitta laterali, sutura dimidiata postice coeunte, nigris.

Cerambyx bicolor. Fab., *Syst. Eleut.*, t. 2, p. 276, n. 46.
C. bicolor. Voet., *Col.*, part. 2, tab. 8, fig. 24.
C. bicolor. Oliv., *Ent.*, t. 4, tab. 9, fig. 61.
Trachyderes bicolor. Schorn., *Syn.*, t. 3, p. 366, n. 9.
T. bicolor. Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 9 1/4; largeur, 3 lignes.

Il est un peu plus grand et plus parallèle que la plupart des espèces précédentes. Sa couleur est d'un rouge briqueté un peu obscur. La tête est dépourvue de lignes droites sur le vertex. L'extrémité des mandibules et les yeux sont noirâtres. Les quatre premiers articles des antennes sont de la couleur générale, les trois suivants sont d'un jaune testacé, et les quatre derniers noirâtres, mais seulement dans les mâles. Le corselet n'est pas plus long que large; il est tuberculé, entièrement dépourvu de points noirs. Les deux tiers postérieurs des élytres sont d'un noir luisant. Les pattes sont de la couleur du corselet, ainsi que la poitrine. L'abdomen est noir.

Brésil. — Coll. Dupont.

J'ai vu un individu de cette espèce avec les deux tiers au moins d'un rouge briqueté, et l'autre tiers seulement d'un noir profond.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Megaderus

1. M. *stigma*, Lin. 2. M. *bifasciatus*, Dejean

brun sc. N. Réimond imp.

Lissonotus

1. L. *flabellicornis*, Germ. 2. L. *spadiceus*, Dalm

Pierre sc. N. Remond imp.

BRITISH MUSEUM
ZOOL
NATURAL HISTORY

1.

2.

3.

Lissonotus

1. L. *cruciatus*, Dup. 2. L. *flavocinctus*, Dej.

3. L. *multifasciatus*, Chevr.

Pierre sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY
ZOOLOGY

Lissonotus

1. L. *equestris*, Dej. 2. L. *corallinus*, Dup.

Pierre sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM (NATURAL HISTORY)

Lissonotus

1. *Abdominalis*, Dej. 2. *Bisignatus* Dup.

3. *Biguttatus*, Dalm.

Lebrun sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Rachidion *nigritum*, *Serville*

Lebrun sc. *N. Remond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

a

b

Nosophlæas *coccineus*, *Dejean*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

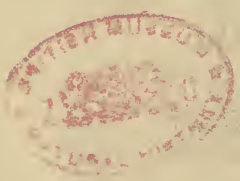

Desmoderus *variabilis* *Dupont*

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
ZOOLOGY
NATURAL HISTORY

Phœdinus *tricolor*, *Dupont*.

Annedouche sc. *N. Remond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Charinotes *fasciatus*, *Dupont*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BOSTON MUSEUM OF NATURAL HISTORY

Dendrobias

1. D. *mandibularis*, Dupont. 2. D. *4-maculatus*, Klug.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
ZOOLOGY
NATURAL HISTORY

1

2

Dendrobias

1. D *testaceus*, *Dupont*. 2. D. *maxillosus*, *Dupont*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

a

b.

Dicranoderes *annulatus*, *Dejean*.

Wolf sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
ZOOLOGY
NATURAL HISTORY

1. a.

1. b.

Trachyderes

1. T. *elegans*, *Klug*. 2. T. *succinctus*, *Linn*.

A. Redouche sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Trachyderes *Reichii*, *Dupont*

Pierre sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
LIBRARY
NATURAL HISTORY

1

2

Trachyderes

1. T. *Cayennensis*, *Dej.* 2. T. *transversalis*, *Dupont.*

Annedouche sc. N. Remond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Trachyderes

1. T. *intermedius*, *Solier*. 2. T. *rubripes*, *Dupont*.

Lebrun sc. *N. Reimond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

1

2

Trachyderes

1. T. *subfasciatus*, Dej. 2. T. *interruptus*, Dej.

Lebrun sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Trachyderes *thoracicus*, *Dejean*.

Wolf sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
LIBRARY
NATURAL HISTORY

Trachyderes

1. T. *germarii*, Dej 2. T. *strigatus*, Dejean

Wolff sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
Z
D
NATURAL HISTORY

Trachyderes

1. T *proximus*, Solier 2. T. *striatus*, Fab. 3. T. *lineolatus*, Dupont

Pierre sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
ZOOLOGY
NATURAL HISTORY

Trachyderes

1. T. *taeniatus*, Germar. 2. T. *scapularis*, Dejean

Pierre sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

2.

1.

Trachyderes

1. T. *dimidiatus*, Fabr. 2. T. *conformis*, Dupont.

Wolff sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Trachyderes

1. T. *notatus*, *Dejean* 2. T. *bicolor*, *Dupont*

Wolff sc. *N. Rémond imp.*

STAPHYLIN. Staphylinus. *Linnée.*

S. odorant. *S. olens*, Lin. Fab.

Larva. *Corpore longo angustoque; capite lato, fusco-nigro fulgente; antennis flavis; corporis quatuor primis annulis, colorem capitis habentibus; octo annulis extremis cinereis villosis; ultimo parvulo, supra duos tubos villosos, infra tuberculum ferenti, quo insectum sicut pede utitur.*

Nympha. *Corpore omnino flavo-nitenti.*

Larve : longueur, 28 à 30 millimètres ;
Nymphe : longueur, 18 millimètres.

Larve (fig. 1). Le corps est long et étroit ; la tête est grande, large, très aplatie, d'un brun-noirâtre brillant, presque carrée antérieurement et arrondie postérieurement ; les mandibules sont fortes, un peu plus pâles que la tête et peu arquées. Les palpes sont d'un jaune-grisâtre très pâle. Les antennes sont composées de cinq articles, dont le premier très petit ; leur couleur est la même que celle des palpes. Les quatre premiers anneaux du corps sont de la même couleur que la tête, et d'apparence cornée ; le quatrième est un peu moins foncé que les précédents ; le premier, beaucoup plus grand que les autres, est plus étroit en avant qu'en arrière ; les huit anneaux de la partie postérieure sont d'un gris cendré et un peu velus ; le dernier est très petit et porte en dessous un tubercule qui sert de patte à l'insecte, et en dessus deux tubes très minces, un peu velus, dont on ne connaît pas l'usage. Le vaisseau dorsal est apparent dans les huit anneaux postérieurs, et paraît d'un gris clair. Les pattes sont longues, très propres à la course et légèrement velues. Les tarses sont munis de quelques épines.

Nymphe (fig. 2). Le corps est épais à sa partie antérieure, mince à sa partie postérieure et d'un jaune légèrement orangé. La tête est repliée contre le thorax ; on aperçoit les élytres et les ailes, qui sont fixés sur les parois du mésothorax et

du métathorax. Les pattes sont intimement repliées contre l'abdomen, qui est arrondi en dessous. La partie supérieure du corps est très déprimée, le dernier anneau tant soit peu bifide. Sur la région dorsale on aperçoit une raie longitudinale de couleur un peu plus foncée que le reste de la nymphe.

Cette larve est essentiellement carnassière ; elle est souvent errante pour chercher sa proie et ne se réfugie jamais que sous les pierres. Elle est très courageuse ; car, lorsqu'on la prend, loin de chercher à fuir, elle s'arrête, redresse sa tête et l'extrémité de son abdomen, ouvre ses larges mandibules, et cherche ainsi à pincer celui qui veut s'en saisir.

Ces larves se dévorent quelquefois entre elles : l'une attaque l'autre, la provoque et la saisit, non pas à telle ou telle partie du corps, mais toujours à la jonction de la tête avec le premier anneau, de manière que la victime ne puisse faire usage de ses défenses ; alors elle la perce de ses mandibules acérées, la suce ensuite, et ne laisse qu'une dépouille inanimée, pour revenir quelque temps après, et manger les parties les plus solides jusqu'à ce qu'il n'en reste plus aucun vestige.

On rencontre ces larves très communément depuis le mois de novembre jusqu'à la fin de mai, époque à laquelle elles subissent leur transformation. Peu de temps avant cette époque, elles deviennent entièrement stationnaires, creusent sous une pierre un trou oblique, et placent la tête du côté de l'ouverture. Peu de jours après, elles se changent en nymphe, pour rester dans cet état quinze à seize jours : au bout de ce temps, l'insecte est parfait ; mais, en sortant de son enveloppe, il est jaunâtre, et ne devient entièrement noir qu'au bout de vingt-quatre heures.

On ne rencontre jamais ces larves l'été, et on ignore où elles passent cette saison, puisque, comme je l'ai dit plus haut, on ne les voit qu'à la fin de l'automne, époque à laquelle elles sont presqu'à leur taille.

Émile Blanchard.

1

2

Staphylinus *olens*, *Fab.*

F. Blanchard pinx. *N. Rémond imp.* *Pierre sc.*

BRITISH MUSEUM
ZOOLOGY
NATURAL HISTORY

MONOGRAPHIE du genre Pambore,

Par M. H. Gory.

Lorsque le célèbre entomologiste Latreille établit le genre Pambore, il ne connaissait qu'une seule espèce; plus tard M. le comte Dejean ne décrivit que cette même espèce dans son *Species* et son *Iconographie;* M. Brullé, dans son *Histoire naturelle*, n'augmente pas non plus ce genre; ce fut M. Boisduval qui publia une seconde espèce, sous le nom de *Morbillosus*, dans le *Voyage autour du monde* de l'*Astrolabe*. M. de Laporte, dans ses *Études entomologiques*, décrivit en même temps le même insecte, qu'il dédia à M. Cunningham; enfin dans le *Magasin de zoologie*, je fis paraître une troisième espèce, que je dédiai à mon ami M. Guérin. Dernièrement je me suis enrichi de deux nouvelles espèces, et je me décide à publier la monographie de ce genre; mais je crois à propos de rapporter en tête de ce petit travail tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour. Je commencerai par énoncer les caractères assignés par Latreille. Voici comment il s'exprime, dans son premier volume des Crustacés, Arachnides et Insectes, p. 408 et 409. « Les mandibules sont arquées, fortement dentées dans toute leur longueur, et l'extrémité latérale et extérieure des deux premières jambes est prolongée en une pointe. Le dernier article de leurs palpes extérieurs est demi-ovale, longitudinal, avec le côté externe arqué; les palpes maxillaires internes sont droits, avec le dernier article beaucoup plus grand que le premier et presque ovoïde. L'échancrure du menton est peu profonde. Tels sont les caractères des Pambores. »

Dans le *Species* de M. le comte Dejean, t. 2, p. 18, les caractères des Pambores sont : « Tarses semblables dans les deux sexes ; dernier article des palpes fortement sécuriforme ; antennes filiformes ; lèvre supérieure bilobée ; mandibules peu avancées, très courbées, fortement dentées intérieurement ; menton presque plane, légèrement échancré antérieurement ; corselet presque cordiforme ; élytres en ovale alongé. »

« Le genre *Pamborus* a été formé par Latreille sur un insecte de la Nouvelle-Hollande, qui se rapproche un peu des *Carabus* par son facies, mais s'en éloigne beaucoup par ses caractères génériques. La tête est assez alongée, plane en dessus et rétrécie postérieurement ; la lèvre supérieure est bilobée antérieurement, à peu près comme dans les Carabes ; les mandibules sont peu avancées, très courbées et très fortement dentées intérieurement ; le menton est assez grand, presque plane, rebordé et légèrement échancré en arc de cercle ; les palpes sont très saillants ; leurs premiers articles vont un peu en grossissant vers l'extrémité, et le dernier est très fortement sécuriforme, un peu alongé et un peu ovale ; les antennes sont filiformes, et un peu plus courtes que la moitié du corps ; le corselet est assez grand et presque cordiforme ; les élytres sont un peu convexes et en ovale alongé ; les pattes sont à peu près comme celles des Carabes ; mais les jambes antérieures sont terminées par deux épines un peu plus fortes, surtout l'intérieure, et l'échancrure entre les deux épines se prolonge un peu sur le côté interne ; les tarses sont semblables dans les deux sexes. »

Enfin, dans l'*Histoire naturelle des insectes* de MM. Audouin et Brullé, t. 4 *bis*, *Coléoptères*, p. 436, voici ce que M. Brullé dit des Pambores : « Les beaux insectes qui rentrent dans ce sous-genre nous offrent une particularité qui leur est commune avec les précédents (les Brachygnates), c'est que les tarses des mâles paraissent être semblables à

ceux des femelles. Celles-ci ne différeraient des mâles que par leurs proportions un peu plus larges. Les Pambores ont le dernier article des palpes conformé à la manière des Téflus et des Brachygnates; leur lèvre supérieure, courte, large et échancrée au milieu, n'est séparée du chaperon que par une simple suture, ce qui pourrait faire croire qu'elle est grande et avancée; leurs mandibules sont munies de dents aiguës et acérées, et leur extrémité est plus recourbée que dans aucun des autres groupes de cette famille; leur menton est tout à fait sans dent et presque sans échancrure. »

Les cinq espèces composant ce genre n'ont été trouvées jusqu'ici qu'à la Nouvelle-Hollande; ce sont de fort beaux insectes, qui ont un peu l'aspect des Carabes, mais sur lesquels je ne possède aucun détail de mœurs; je pense cependant qu'ils doivent vivre à la manière de ces derniers.

P. viridis. Gory. (Pl. 166, f. 2).

Niger; elytris viridibus, sulcatis; interstitiis granulatis; mandibulis antennisque ferrugineis.

Nouvelle-Hollande. — Cabinet de M. Gory.

Largeur : 30 millim. Longueur : 11 millim.

D'un noir brillant; palpes labiaux, mandibules et antennes d'un brun obscur; tête aplatie, peu rétrécie en arrière des yeux; ceux-ci noirs et peu saillants; corselet le double plus large que la tête, un peu plus long que large, très peu rétréci postérieurement, un peu échancré antérieurement et plus en arrière, couvert de petites rides transversales, seulement visibles à la loupe; il offre une

ligne longitudinale au milieu et une autre un peu oblique et plus élargie, de chaque côté de la base, qui atteint presque le milieu ; à sa partie antérieure se trouve une petite côte transversale dans laquelle prend naissance la ligne longitudinale du milieu ; il a ses bords latéraux relevés et rebordés ; écusson large, court, en forme de triangle très obtus.

Elytres d'un vert un peu noirâtre, plus larges que le corselet, ovales et alongées, avec sept côtes élevées sur chacune, sans comprendre la suture et le bord externe; elles se réunissent à l'extrémité, elles sont lisses et d'un vert très foncé qui les fait paraître noires; entre chacune il y a une petite rangée longitudinale de points assez élevés; mais, entre la dernière et le bord externe, ces points sont plus nombreux et irrégulièrement placés.

Cette espèce est facile à distinguer de l'*Alternans*, d'abord par sa couleur et la forme de son corselet, et ensuite par ses côtes non interrompues.

P. elongatus. Gory. (Pl. 166, f. 2.)

Niger; thorace nigro-viride, elytris nigris, marginibus subviolaceis sulcatis, sulcis granulatis; interstitiis elevatis, postice interruptis.

Nouvelle-Hollande. — Cabinet de M. Gory.

Longueur : 34 millim. Largeur : 10 millim.

D'un noir brillant; tête aplatie, assez rétrécie en arrière des yeux; ceux-ci assez saillants et roux; corselet plus étroit et plus alongé que dans le *viridis*, assez échancré à sa partie antérieure, allant en se rétrécissant sans être en forme de cœur, très échancré à sa partie postérieure, avec les côtés très fortement rebordés, surtout aux

angles postérieurs ; il est couvert de petites rides transversales, a dans son milieu une forte ligne longitudinale et une impression un peu oblique de chaque côté de la base; et celle-ci a les bords latéraux d'un vert bleu; écusson court, large et couvert de petites rides; élytres presque parallèles, arrondies à l'extrémité, avec sept côtes longitudinales moins arrondies que dans l'espèce précédente, surtout les deux dernières, qui sont très faibles; la deuxième est peu interrompue, la quatrième l'est un peu plus, la sixième l'est dans toute sa longueur; les intervalles de ces côtes sont criblés de très petits points rangés longitudinalement; elles sont d'un noir violet très foncé, plus clair et plus brillant aux côtés externes.

P. alternans. Latreille. (Pl. 166, f. 3.)

Niger; thorace nigro-cyaneo; elytris nigro-æneis, sulcatis, sulcis granulatis; interstitiis elevatis, postice interruptis.

Pamborus alternans. Latreille, *Encycl. méthod.*, t. 8, p. 678, n° 1.
— — Latreille, *Crustac. et Insect.*, 2e édit., t. 1, p. 409.
— — Guérin, *Iconographie du règne animal de Cuvier, Ins.*, pl. 7, fig. 4.
— — Dejean, *Species génér. des Coléopt.*, t. 2, p. 19, n. 1.
— — Dejean et Boisduval, *Iconog. des Coléopt. d'Eur.*, t. 1, p. 268, pl. 29, fig. 4.
— — Boisduval, *Voyage autour du monde (l'Astrolabe), Entom.*, t. 2, p. 26, n. 1.
— — Audouin et Brullé, *Hist. nat. des ins.*, t. 3 bis, *Coléopt.*, p. 436.

Nouvelle-Hollande. — Cabinet de M. Gory.

Longueur : 30 millim. Largeur : 11 millim.

Tête noire, alongée, plane en dessus, lisse, avec deux

enfoncements entre les antennes, rétrécie en arrière; yeux brunâtres; les quatre premiers articles des antennes noirs, les autres obscurs et pubescents; corselet une fois plus large que la tête, un peu plus long que large, presque en cœur, peu échancré à sa partie antérieure, un peu plus à la postérieure, couvert de petites stries transversales; sur le milieu, une ligne longitudinale et une autre un peu oblique assez élargie de chaque côté de la base; il a en outre, près de la partie antérieure, une impression transversale dans laquelle commence la ligne longitudinale du milieu; les bords latéraux sont rebordés, un peu relevés, et les angles postérieurs se prolongent un peu sur les élytres; il est d'un noir bleuâtre, surtout sur les côtés et à la base; écusson large, court, en forme de triangle très obtus; élytres d'un rouge cuivreux, verdâtres près de la suture, ovales, alongées, avec sept côtes élevées sur chacune, qui se réunissent à l'extrémité; les deuxième, quatrième et sixième interrompues, les intervalles de ces côtes entièrement couverts de petites aspérités.

Dessous du corps et pattes d'un noir brillant.

P. morbillosus. Boisduval (Pl. 167, f. 1.)

Niger; thorace nigro-cyaneo; elytris cupreis, sulcatis, sulcis granulatis; interstitiis elevatis, postice interruptis; antennis testaceis basi nigris.

Pamborus morbillosus. Boisduval. *Voyage autour du monde (l'Astrolabe), Entom.*, t. 2, p. 27, n. 2.
P. Cunninghamii. Delaporte, *Études entom.*, p. 156.

Nouvelle-Hollande. — Cabinet de M. Gory.

Longueur : 30 millim. Largeur : 10 millim.

Cette espèce est voisine de la précédente; cependant on la distinguera facilement par sa taille plus petite, son cor-

selet moins long et beaucoup plus en cœur ; tête aplatie et lisse ; corselet d'un noir bronzé, très élargi antérieurement, se rétrécissant beaucoup à sa partie postérieure, avec une forte ligne longitudinale dans son milieu, une impression profonde de chaque côté de la base, et ses bords latéraux très rebordés et relevés.

Ecusson petit, large, en forme de triangle obtus.

Elytres d'un rouge cuivreux brillant, ovales, avec sept côtes élevées sur chacune, qui se réunissent à l'extrémité, dont les deuxième, quatrième et sixième sont interrompues ; les intervalles de ces côtes entièrement couverts de petits points élevés.

P. Guerinii. Gory. (Pl. 167, f. 2.)

Niger ; elytris viridi-obscuris, sulcatis, sulcis granulatis.

Pamborus Guerinii. Gory, *Magasin d'entom.*, 1830, cl. IX, pl. 26.

Nouvelle-Hollande. — Cabinet de M. Gory.

Longueur : 20 millim. 1/2. Largeur : 8 millim.

Noir ; tête aplatie, assez avancée, rétrécie en arrière; corselet deux fois plus large que la tête, plus long que large, un peu échancré à sa partie antérieure et très fortement à celle postérieure, les bords latéraux relevés et rebordés ; il est couvert de petites rides transversales, a une ligne longitudinale au milieu, et une assez forte impression de chaque côté de la base, les angles postérieurs très prolongés ; écusson petit, en triangle très obtus ; élytres striées, ponctuées, avec trois côtes qui se trouvent régulièrement interrompues par des points enfoncés ; elles sont d'un vert obscur sur le disque, et qui passe plus ou moins au vert doré à mesure qu'il se rapproche des côtés latéraux. Tous

les points qui interrompent les côtes sont d'un vert doré.

M. Hope a formé dans sa collection, sur cet insecte, un genre auquel il a assigné le nom de *Callimosoma;* mais comme il n'en a publié nulle part les caractères, et que le seul individu que je possède a les parties de la bouche brisées, je le laisserai jusqu'à plus ample information dans le genre Pamborus.

Gory.

Février 1836.

Pamborus.

1. P. *viridis*, *Gory* 2. P. *elongatus*, *Gory*
3. P. *alternans*, *Latr.*

Lebrun sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
ZOOLOGY
NATURAL HISTORY

Pamborus

1. P. *morbillosus*, *Boisd.* 2. P. *Guerinii*, *Gory.*

Lebrun sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
LIBRARY
NATURAL HISTORY

NOTICE

sur les Métamorphoses des Coléoptères du genre *Téléphore*.

La Mormologie coléoptérique est réellement une des branches de l'Entomologie qui sont encore les plus inconnues, à cause des difficultés que l'on a pour étudier et élever les larves.

Les insectes, à leur premier état, sont beaucoup plus intéressants par leurs mœurs, que lorsqu'ils sont parvenus à leur état parfait, auquel ils ne semblent arriver que pour se reproduire (terme de leur vie)! A cet état de larve, ils se construisent des terriers, des galeries et des cocons pour défendre leur vie, qui est continuellement menacée par des êtres plus forts, parce que leur enveloppe est généralement peu consistante, et que la plus légère blessure, si elle ne les fait pas périr sur-le-champ, cause inévitablement leur mort, à l'époque de leur métamorphose; aussi ces insectes sont-ils très curieux à observer, à cause des moyens qu'ils mettent en œuvre pour conserver leur existence, tandis qu'à leur état parfait, revêtus d'une enveloppe solide, ils se trouvent naturellement préservés des atteintes de leurs ennemis et n'ont d'autre occupation que de dévorer les insectes plus faibles qu'eux lorsqu'ils les rencontrent sur leur passage, ou de se nourrir des plantes au pied desquelles ils éclosent. D'ailleurs leur vie ne dure que quelques jours, tandis que leur premier état avait duré quelquefois plusieurs années.

De Géer, Latreille, et de nos jours les Anglais, ont décrit et figuré les larves de quelques espèces de Coléoptères; mais la plupart ont échappé à leurs investigations; aussi nous nous proposons d'ajouter des larves encore inconnues à celles qui ont été signalées par eux, au fur et à mesure que nous pourrons en trouver et les élever.

G. TELEPHORUS. Schœf. De Géer.

Larvæ. *Corpus crassum; caput depressum atque quadratum; palpi graciles; mandibulæ robustæ, parum curvatæ, annuli inflati; ultimo, præcedentibus breviore, tanquam pede insectum utitur. Pedes parum longi, licet tamen ad cursum aptissimi.*

Larves. Corps épais; tête déprimée, carrée; palpes grêles, allongés; mandibules robustes, peu courbées; antennes minces, anneaux renflés; les onze premiers égaux entre eux, le dernier seul plus court, plus épais que les autres; l'insecte s'en sert comme d'une septième patte. Pieds peu longs, quoique propres à la course.

Telephorus fuscus. *Lin.* (Fig. 3 et 4.)

Larva *unciam longitudinis habet, corpus omnino nigrum, villosum, fereque glabrum. Caput ejus quoque nigrum, parvum est, fulgens, depressumque. Mandibulæ robustæ atque parum curvatæ, fusco-nigro colore. Antennis fulvis, primi undecim annuli similes, solus ultimus brevior. Pedes fusci et nonnihil longi.*

In terra larva vivit, ubi parvulis insectis vescitur. Hæc in nympha mutatur, circa quindecim maïum.

Nympha vii *vel* viii *lineas longitudinis habet; omnino minio colore. Oculi nigri; insectum* xii *aut* xv *dies post primam metamorphosim, conditionem perfectam assequitur.*

Larve. Elle a environ un pouce de longueur; tout le corps est d'un beau noir velouté et complètement dépourvu de poils. La tête est petite et déprimée, d'un noir brillant

antérieurement, plus mat postérieurement. Les mandibules sont fortes, peu arquées et d'un brun noirâtre; les palpes sont d'un fauve clair, les antennes courtes et de la même couleur. Les onze premiers anneaux sont à peu près semblables entre eux; le dernier seul est beaucoup plus court, plus étroit et plus massif.

Quelques lignes longitudinales, tant soit peu plus claires que le reste de l'insecte, se font très faiblement apercevoir sur la partie dorsale, depuis le premier anneau jusqu'au onzième inclusivement. Les pattes de couleur brune ne sont pas très longues. Les cuisses et les jambes sont lisses, et les tarses épineux.

Ces larves se métamorphosent vers le 10 ou 15 mai; dès le mois d'août, elles sont parvenues à leur maximum d'accroissement. N'ayant pu me procurer ces larves en sortant de l'œuf, il m'est impossible de déterminer le temps de leur vie; mais il est à présumer, par le long intervalle qui existe entre la fin de leur croissance et leur métamorphose, qu'elles restent fort long-temps sous cette première forme.

De Géer, qui a connu ces larves, en a donné une bonne description, *histoire des Insectes, tom.* 3, *pag.* 63 *à* 70, et une figure grossière, quoique exacte, *pl.* 2, *fig.* 5 *à* 11. Cet auteur ayant vu à différentes époques ces larves répandues sur la neige, il s'égare dans des conjectures de la plus grande invraisemblance, car il présume que, par un phénomène inexplicable, ces insectes étaient tombés avec la neige, et il se refuse à croire qu'ils étaient précédemment dessous; Latreille pense qu'ils étaient transportés au loin par les vents. Mais ces deux versions paraissent également erronées.

Ces insectes, qui vivent dans les entrailles de la terre, viennent rarement à sa surface; cependant il est certain que, lorsque de grandes pluies inondent leurs terriers, ils seraient infailliblement noyés s'ils n'en sortaient au plus

vite. On peut en dire autant de la neige qui, en recouvrant la terre, les priverait d'air; de là vient qu'à ce moment on peut en apercevoir un plus grand nombre que de coutume. J'ai eu l'occasion de vérifier ce fait ayant déjà élevé beaucoup de larves. Elles forment un trou dans la terre, toujours sous une pierre qui en masque la présence, et creusent ainsi irrégulièrement jusqu'à une grande profondeur; elles viennent placer la tête à l'orifice pour épier les petits insectes au passage; elles se dévorent quelquefois entre elles, et mangent indistinctement tous les insectes ou annelides qui se trouvent sur leur chemin; mais pendant l'hiver elles demeurent dans un état complet d'engourdissement et sans presque donner aucun signe de vie, tant que dure le froid; ce n'est qu'au commencement du printemps qu'elles recommencent à manger pour pouvoir se métamorphoser à l'époque ci-dessus indiquée, ayant soin de pratiquer une ouverture pour que l'insecte parfait puisse facilement sortir.

La nymphe (fig. 2) est longue d'environ huit lignes, d'une couleur minium tendre lavé de jaune. Les yeux paraissent noirs surtout quelques jours après la transformation. Les anneaux de l'abdomen se font apercevoir. Ces nymphes se remuent et se retournent très vite lorsqu'on les touche, éclosent environ douze ou quinze jours après leur première métamorphose; les insectes, lorsqu'ils en sortent, sont beaucoup plus frais et plus brillants que lorsqu'ils ont long-temps erré dans les champs. Ils sont très pâles et très mous pendant vingt-quatre heures, alors ils prennent insensiblement la consistance et la couleur qu'ils doivent conserver jusqu'à leur anéantissement.

Telephorus lividus. *Lin.* (Fig. 1 et 2.)

Larva x *lineas longitudinis habet; corpus fusco-violaceo colore, glabrum atque villosum est, capite parvo, depresso, fulgente-nigro. Mandibulæ fuscæ nigræ; antennæ fulvæ; forma simile primi undecim annuli; solusque ultimus brevior est; in omnibus annulis aliquæ maculæ nigræ sparsæ sunt. Pedes parum longi. Sicut species præcedens vivit, atque transfigurat.*

Nympha vi *lineas longitudinis fere habet. Omnino minio colore.*

Larve. Elle a neuf à dix lignes de longueur et deux lignes de largeur dans la partie la plus large, qui est le milieu du corps, car elle s'amincit un peu tant antérieurement que postérieurement. Tout le corps est lie de vin noirâtre et velouté. La tête est petite, très déprimée, carrée, d'un noir très brillant antérieurement, et d'un noir mat postérieurement. Les mandibules sont de même couleur, un peu plus rousses à l'extrémité, fortes et un peu arquées; les palpes sont grêles et roussâtres, et les antennes de la même couleur. Sur tous les anneaux sont répandus des petits traits minium, et sur le premier anneau deux petites lignes noires longitudinales et deux autres transversales; les second et troisième portent chacun deux taches noires en forme de larmes. Les pattes sont roussâtres.

Cette larve vit de la même manière que l'espèce précédente, se nourrit de même, se métamorphose à la même époque.

La nymphe (fig. 4) est de couleur minium, un peu plus petite que celle du *Telephorus fuscus*, mais tellement semblable qu'il est presque impossible de les distinguer.

De Géer n'a pas connu cette espèce et elle n'a même pas encore été décrite ni figurée.

M. Watherouse a publié la larve du *Telephorus rufus*, dans *The transactions of the entomological society of London*, *vol.* 1, *part the first*, *pag.* 3, *plate* 3, *fig.* 3; mais cette larve a encore échappé à mes recherches.

E. Blanchard.

Février 1836.

Téléphores.

1.2.T. *lividus* 3.4.T. *fuscus*.

E. Blanchard pinx. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

MÉLOÈS. Meloe. *Linnée.*

M. collégial. *M. collegialis.* Audouin.

Nitida nigra, elytris brevissimis maculis, 2 baseos citreis et altera apicis aurantiaca; abdomine utrinque vitta latiori, aurantiaca nitida.

Longueur : 23 millim. Largeur : 6 millim.

Je réunis depuis long-temps des matériaux pour une monographie de la famille entière des Cantharidies, et je n'en aurais pas distrait, afin de la décrire isolément, l'espèce nouvelle dont il s'agit, si cette espèce, qui offre des particularités curieuses, ne m'avait été donnée dans l'alcool, conservant encore ses vives couleurs; j'ai craint qu'un plus long séjour dans ce liquide ne les lui fît perdre, et je me suis décidé à en publier le dessin.

Description.

La tête, les antennes, le thorax, la poitrine et les pattes sont d'un beau noir de jayet brillant, et ne tirant pas sur le violet; les élytres, qui ne dépassent pas en longueur le premier anneau de l'abdomen, et qui sont assez étroites pour ne pouvoir pas se croiser sur la ligne moyenne, présentent cela de remarquable, que leur fond noir est orné de deux taches d'un jaune-citron à leur base, et d'une autre tache, beaucoup plus grande, orangée, située à leur extrémité.

L'abdomen est mou et d'une belle couleur orangée, principalement sur les côtés, où l'on remarque la série des stigmates, d'autant plus visibles que leur péritrème (c'est

ainsi que j'ai nommé le petit anneau corné qui les entoure) est d'une couleur noire foncée.

Tout le long du ventre et en dessus, sur la ligne moyenne, il existe une bande d'un beau noir, et la même bande se retrouve à la même place en dessous; seulement, elle est plus large.

A ces particularités frappantes, et qui ne permettront pas de confondre cette espèce avec aucune de celles qui ont été décrites et figurées, j'ajouterai quelques autres caractères.

Les antennes sont assez longues, filiformes, grêles, et on ne voit pas qu'aucun de leurs articles soit renflé plus que les autres; sous ce rapport elles ont de l'analogie avec celles de notre *Meloe autumnalis*, et avec les Cantharides proprement dites, ou les *Lytta;* elle se rapproche encore de ce genre par la gracilité des pattes.

La tête qui est petite, mais cependant plus large que le prothorax, offre plusieurs impressions qui sont encore plus sensibles sur celui-ci; les élytres sont minces et sans aucun enfoncement ni pointillement; elles recouvrent deux moignons de petites ailes très courtes, mais qu'il est facile de reconnaître à l'aide d'une loupe, et à cette occasion je ferai remarquer qu'on s'est trop avancé en disant que, dans les Meloès, il n'y a aucune trace d'ailes postérieures; le fait est que celles-ci existent dans un état plus ou moins rudimentaire, suivant les espèces, ainsi que cela se voit chez les espèces de Carabes *aptères*.

Cette nouvelle espèce offre quelques traits de ressemblance avec le *Meloe excavatus* que M. Leach a décrit et figuré dans son intéressante Monographie (1).

[1] *Mem. de la Soc. linn. de Londres*, t. xi, p. 35 et p. 242, pl. 18, fig. 3. M. Leach observe qu'il est très douteux que cette espèce soit d'Allemagne, ainsi que l'indique l'étiquette de la collection de M. Francillon, où elle se trouve.

Notre espèce est originaire de l'Amérique méridionale; elle m'a été donnée par mon savant ami M. Boussingault, qui a occupé pendant plusieurs années, en Colombie, le poste important de directeur en chef des mines; elle provient des Cordillières de Quito et a été trouvée à une petite journée au sud de cette ville, à la hauteur de 3,160 mètres, par une température de 13 degrés centigrades, au pied du Cotopaxi et dans l'*Hacienda de Callo*, localité célèbre par les restes d'un ancien temple des Incas qui s'y voient encore; elle marchait lentement sur un sol sablonneux.

Les habitants du pays, qui prétendent qu'on la rencontre rarement, la nomment *Collegial*, à cause de la ressemblance que la couleur de son abdomen lui donne avec le costume que portent les enfants qui fréquentent les colléges, et qui consiste en une sorte de tunique orangée avec une banderolle noire sur le dos.

Nous lui conserverons ce non caractéristique. Le Méloès Collégial, *Meloe Collegialis*, le seul individu qui m'a été donné, est déposé dans la collection du muséum.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Méloès vu en dessus; — 2, de profil; — 3, en dessous; — 4, élytre détachée; — 5, tarse avec les ongles profondément bifides; — 6, palpe maxillaire isolé; — 7, Antenne.

Audouin.

Novembre 1835.

Nota. Depuis la communication qui a été faite de cette note à la Société d'histoire naturelle (en septembre 1830), quelques entomologistes, et entre autres MM. Brandt et Erichson, ont fait connaître plusieurs nouvelles espèces de Méloès. Ces deux savants en ont décrit une, entre autres, le *Meloe Klugii*, qui se rapproche à quelques égards de notre espèce. Nous en connaissons aujourd'hui plusieurs de l'Amérique méridionale qui se font remarquer par la vivacité des couleurs répandues sur les élytres ou qui ornent l'abdomen. Elles ont été rapportées par M. d'Orbigny.

Meloe *collegialis*, *Audouin*.

Girard sculp. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
ZOOLOGY
NATURAL HISTORY

DESCRIPTION

d'un Carabus de Porto-Ricco

par A. Chevrolat.

Les auteurs rapportent au genre *Carabus*, nettement distingué par Bonelli, le *Splendens* de Fabricius[1], insecte qui, d'après ce dernier, a la Jamaïque pour patrie. La découverte présente prouverait, jusqu'à un certain point, que l'on a pu faire erreur en transmettant ce nom à l'espèce des Pyrénées. Souhaitons que des recherches bien dirigées nous mettent à même d'éclaircir ce doute, et que d'habiles naturalistes puissent explorer toutes les Antilles, dont les produits entomologiques sont encore peu connus.

L'espèce nouvelle a plusieurs singularités, 1° d'appartenir à la division du *Carabus auronitens*; 2° d'avoir le corselet de l'*Hispanus*, et enfin les élytres du *Splendens* de Dejean.

CARABE. Carabus. *Fabricius.*

C. royal. *C. basilicus.* Chevrolat.

Affinis lineato Dejeanii. Elongatus, niger, supra viridisplendens. Caput longum, antice longitudinaliter elevatum et bisulcatum. Thorax subquadratus, lateribus postice sinuatus, rimulis transversis, linea dorsali impressa, marginibus nigris. Elytra elongato ovata, punctulata, sex lineis nigro-azureis.

Longueur, 23 millim.; largeur, 6 millim.

D'un cuivreux doré très brillant en dessus, noir en dessous. *Tête* allongée, aplatie en devant; le milieu antérieur élevé longitudinalement, d'un rouge cuivreux; un sillon sur

[1] Fabricius, dans la description de cette espèce, dit que les élytres ont la suture rouge, caractère que je n'ai remarqué sur aucun des individus venant du midi de l'Europe, que j'ai été à même d'examiner.

chaque côté ; crevasses irrégulières, fines et transverses. *Palpes* allongés, dernier article des maxillaires en cône renversé, celui des labiaux sécuriforme. *Mandibules* noires, grandes, planes, contournées en dessous, unidentées à la base. *Labre* transverse, déprimé au centre, et comme bilobé, un point profond sur chaque extrémité. *Chaperon* ayant en devant une échancrure luniforme déprimée, un point enfoncé de chaque côté, et le rebord qui est au dessus des antennes, noir. Les quatre premiers articles des antennes d'un noir foncé, les suivants pubescents, noirâtres ; elles atteignent le milieu de l'élytre. *Yeux* petits, saillants, ronds, livides. *Corselet* de forme presque carrée, cependant plus large au dessous des côtés antérieurs, rétréci et sinueux par derrière, ayant la base droite au milieu, avancée en s'arrondissant au dessous de l'angle ; presque droit sur la tête ; rebord supérieur renflé, très abaissé près de l'angle antérieur, ligne dorsale régulièrement enfoncée ; il est aplati et il a des crevasses transverses ; toute la bordure est noire, assez élevée, ronde ; un point enfoncé sur le milieu latéral de la marge. *Ecusson* noir, en forme de triangle transverse. *Elytres* en ovale long, élargies au delà du milieu, assez planes, quoiqu'un peu convexes, à peine sinueuses au delà du sommet extérieur de la marge, à pointillé épars peu profond ; chaque étui avec trois lignes d'un noir bleuâtre, interrompues, surtout vers le bout, par quelques points enfoncés ; l'extrémité est noire, mince ; rainure interne d'un cuivreux plus brillant, au fond de laquelle sont des cannelures transverses à points impressionnés à leur base. *Epipleures* noirs, larges et obliques, minces par le bout, et à plis transverses à partir de l'abdomen. Dessous du *corps* et *pattes* noirs.

Je dois ce précieux insecte à mon ami, Ferdinand L'Herminier, qui a déjà enrichi ma collection d'un si grand nombre d'insectes ; il l'a reçu de Mayagnès, dans l'île de Porto-Ricco.

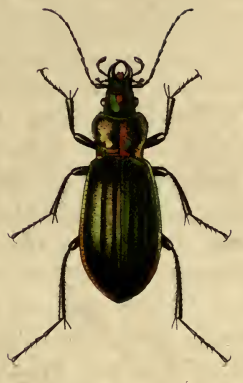

Carabus *basilicus*, *Chevrolat*.

Lebrun sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

BRYAXIS. Bryaxis. *Koch, Leach, Aubé.*

Monsieur,

Pendant mon séjour dans le Daghestan [1], en 1834, j'avais ramassé un Bryaxis plus grand que ceux qui avaient été décrits par M. Reichenbach, et comme ce Bryaxis avait entièrement le fascies du *Psel. sanguineus*, Reich., je présumai qu'il n'était qu'une variété climatérique; plus tard, à mon retour à Saint-Pétersbourg, ayant reçu la Monographie des Psélaphiens de M. Aubé, je plaçai mon espèce avec son *Br. longicornis*, Leach., et c'est sous ce nom que je l'ai reproduite dans une brochure insérée dans les *Mémoires de la Société impériale des naturalistes de Moscou.* Une chose seulement me frappa alors dans mon individu du Daghestan, c'est une forte excavation longitudinale placée sous le ventre, que je ne trouvais pas mentionnée dans la description de M. Aubé. Enfin, pendant mon séjour à Berlin, cette année, M. le professeur Erichson, attaché au Musée royal de Berlin, voulut bien me confier, parmi d'autres Psélaphiens, une espèce découverte par lui dans les environs de cette ville, et qu'il avait nommée *Bryaxis laminatum*, à cause d'une forte lame qui devait se trouver au dessous de son abdomen; mais comme l'individu était collé sur du papier, je n'ai pu rien apercevoir, si ce n'est qu'il avait une excavation sous le ventre, comme l'individu du Daghestan, et qu'il était un peu plus petit; et comme je n'avais l'intention de publier mes observations qu'à mon retour en Russie, je ne l'examinai pas de plus près, et le renvoyai à Saint-Pétersbourg, avec d'autres Coléoptères destinés pour ma collection.

Arrivé à Paris, je fis quelques petites excursions dans les environs, et je fus assez heureux pour retrouver, non seulement mon Bryaxis du Daghestan, de la même taille et avec la même excavation au ventre, mais encore d'y découvrir la lame citée par M. Erichson. C'est cette découverte qui m'oblige, Monsieur, à vous prier de vouloir bien insérer dans votre *Magasin zoologique* la note ci-jointe, avec une planche dans laquelle j'ai tâché de démontrer,

[1] On donne le nom de Daghestan à toute la partie montagneuse du Caucase, vers l'orient, du côté de la mer Caspienne.

autant que possible, les différences entre le *B. sanguinea*, le *B. longicornis* et le *B. laminatum*. Pour cette dernière espèce, je conserve le nom donné par M. Erichson, jusqu'à ce que j'aie examiné plus attentivement les individus du Musée de Berlin et celui du Daghestan.

On sera peut-être surpris qu'un étranger vienne à Paris pour décrire les insectes indigènes; mais on le sera plus encore en apprenant que c'est un des Bryaxis les plus communs des environs. Si cette découverte a échappé à MM. les Entomologistes de Paris, c'est que j'ai remarqué chez eux un procédé fort vicieux de récolter les petites espèces, c'est celui de les piquer avec des épingles; car, en les perçant, non seulement on est obligé de détruire ou de déformer une partie du corps de l'insecte, mais encore l'épingle empêche souvent de voir en dessous; il arrive aussi que, par l'influence de l'acide et de l'air, le métal s'oxyde et détruit entièrement l'insecte.

Cette lettre n'ayant d'autre but que celui de vous faire connaître la cause qui a fait naître la Notice ci-jointe, je laisse à d'autres les débats sur les moyens de récolter les insectes.

Je suis, etc. T. Victor de M.

Paris, 12 août 1836.

Notice sur les Bryaxis de M. Aubé, par T.-Victor de M.

Les difficultés qu'on a eu de distinguer le *Bryaxis sanguinea* du *B. longicornis* m'ont obligé de faire figurer encore une fois ces deux espèces avec toute l'exactitude possible, et de leur en adjoindre une troisième, très ressemblante au premier abord aux deux précédentes.

Mes lecteurs auront toujours à s'en tenir à la planche et à la Monographie de M. Aubé; la description ci-jointe n'étant qu'une diagnose très courte destinée à mieux faire ressortir les différences qui existent entre ces espèces, si voisines entre elles.

B. SANGUINEA. *Reich.* (Pl. 171, fig. 1.)

Longueur, 2 millim.; largeur, 3/4 millim.

Nigra, subpubescens, elytris rubris, antennis pedibusque rufo-ferrugineis; palpis tarsisque testaceis; antennis dimidii corporis longitudine; tibiis anticis planis.

Il est très commun dans presque toute l'Europe.

B. LONGICORNIS. *Leach.* (Pl. 171, fig. 2.)

Longueur, 2 millim. 1/2; larg., 1 millim.

Subelongata, convexa, nigro-picea, elytris rubris, antennis pedibusque pallido-castaneis, palpis pallidioribus; abdomine subtus elongato-impresso; tibiis anticis in medio intus excavatis; antennis dimidio corpore multo longioribus.

Il est un peu plus grand que le précédent, plus lisse, avec le corselet un peu plus bombé et les impressions moins marquées. Assez rare aux environs de Paris.

B. LAMINATUM. *Erichson.* (Pl. 171, fig. 3.)

A præcedente tantum, sed abdomine subtus valde excavato; metathorace lamina recurvata, depressa, bidentata armato.

Longueur, 2 1/2 millim.; largeur, 1 millim.

Cet insecte est un peu plus grand que le précédent, auquel il ressemble du reste; mais l'excavation très prononcée de l'abdomen et la lame du sternum l'en distinguent suffisamment. Il se trouve communément aux environs de Paris. Peut-être est-ce la femelle du *B. longicornis*; mais ce qui en fait douter, c'est que cette espèce est fréquente à Berlin, pendant qu'on n'y a pas rencontré le *B. longicornis*.

Comme les impressions du corselet varient beaucoup dans les Bryaxis, et que les épines aux cuisses ne seraient qu'une différence sexuelle, si l'on juge par analogie avec le *Tyrus mucronatus*, il me semble qu'on pourrait les ranger dans les deux divisions suivantes :

1. Ceux qui ont le corps bombé, le corselet presque aussi long que large, ce qui le fait paraître un peu sphérique; avec une tête un peu petite, relativement au corps, et aux espèces de la division suivante; les yeux sont moins saillants; les pieds sont un peu plus longs et plus courbés, et les antennes presque filiformes ou d'une construction toute particulière. Les espèces de cette division préfèrent les lieux humides, non loin des marais ou des eaux stagnantes, et vivent dans l'herbe au pied des arbres, quelques unes se trouvent même sous l'écorce des vieux troncs d'arbres.

1.	*Bryaxis laminatum*, Erichson.		5.	=	*hæmatica*, Reichb.
2.	=	*longicornis*, Leach.	6.	=	*antennata*, Aubé.
3.	=	*sanguinea*, Reichb.	7.	=	*impressa*, Panz.
4.	=	*nodosa*, mihi[1].	8.	=	*juncorum*, Leach.

2. Ceux qui ont le corps plus ou moins déprimé, le corselet plus ou moins transversal, à peu près comme celui des *Necrophorus*, avec une tête à yeux bien saillants, les pieds plus courts et les antennes plus fortes. Les Bryaxis de cette section aiment plus les lieux ombrageux au pied des arbres.

9.	*Bryaxis spinicoxa*, mihi.		15.	=	*Lefebvrii*, Aubé.
10.	=	*fossulata*, Reichb.	16.	=	*Goryi*, Aubé.
11.	=	*abdominalis*, Dej.	17.	=	*tomentosa*, Dej.
12.	=	*furcata*, mihi.	18.	=	*gallica*, mihi[2].
13.	=	*xanthoptera*, Reichb.	19.	=	*depressa*, Aubé.
14.	=	*rubripennis*, Aubé.	20.	=	? *dresdensis*, Illig.

Du reste, les Bryaxis en général sont plus lents et plus faciles à trouver que les Bythines. Je voudrais bien aussi dire quelque chose de ces derniers, mais la difficulté qu'il y a d'obtenir des types de cette famille me force d'y renoncer pour le moment. Je regrette infiniment que les types des Psélaphiens décrits par M. Reichenbach se soient perdus.

[1] *Mém. de la Soc. imp. des Nat. de Moscou.*

[2] Il sera décrit dans une prochaine livraison.

T. Victor de M.

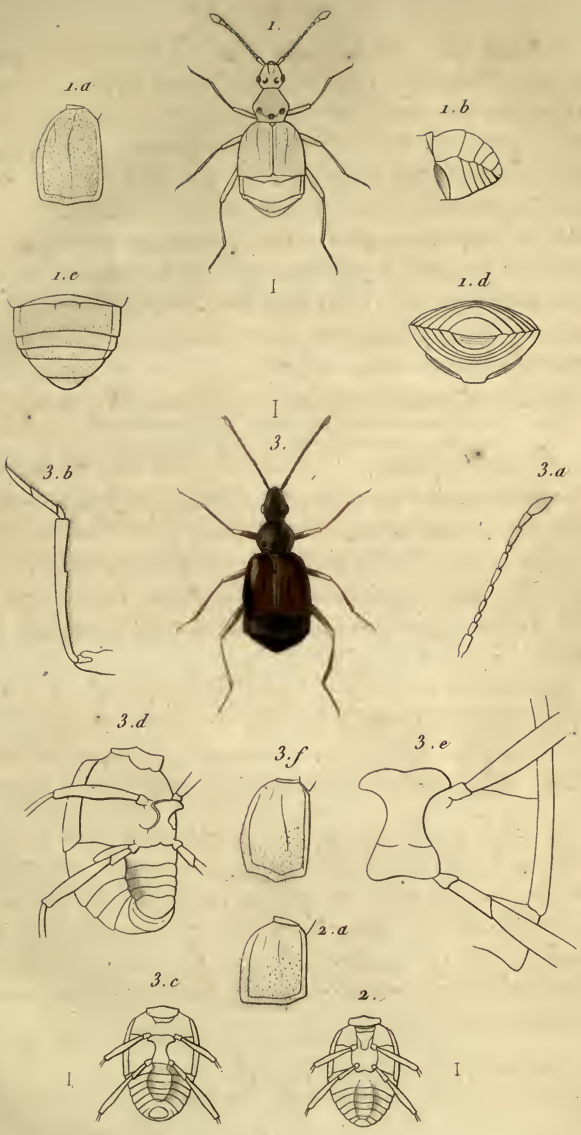

Bryaxis.

Lebrun sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
ZOOLOGY
NATURAL HISTORY

Magasin
de
Zoologie

Septième année

Classe IX
Insectes

Planches. 172 à 185

1837.

CALOGNATHE. Calognathus[1]. *Guérin.*

L'insecte qui constitue ce genre est, à notre avis, l'un des plus curieux de l'ordre des Coléoptères, car il offre en même temps des caractères propres à trois familles différentes, quoiqu'il appartienne bien certainement à celle des Mélasomes. En effet, si l'on considère sa tête large, plate, armée de deux grandes mandibules crochues, on ne peut le comparer, au premier coup d'œil, qu'à un Lucane; ses mâchoires, dépourvues de ce crochet corné qui caractérise les Mélasomes dans la méthode de Latreille, le feraient classer parmi les Hélopiens, si l'on s'en tenait à la rigueur de la méthode; mais ses antennes, ses pattes, l'absence d'ailes sous des élytres qui embrassent les côtés de l'abdomen, le plus grand nombre de ses affinités enfin, le rapprochent des *Zophosis* et des *Erodius*, et nous ont déterminé à le placer immédiatement à côté du genre *Leptonychus*[2], fondé par notre ami M. Chevrolat, et qui offre, comme le nôtre, des mâchoires dépourvues d'onglets, et des tarses très velus terminés par deux crochets très longs et grêles.

Caractères génériques.

Antennes filiformes, de la longueur des mandibules, plus longues que la tête, de onze articles; le premier article un peu plus fort, grand, le second petit, obconique, le troisième presque aussi long que les deux premiers ensemble, presque cylindrique, les suivants allant et diminuant

[1] De καλὸς, beau, et de γνάθος, mâchoires.

[2] Mémoire sur un nouveau genre de Coléoptères de la famille des Mélasomes, par M. A. Chevrolat, *Revue Entomologique*, publiée par Gust. Silbermann, t. 1er, p. 25, pl. 1re.

de longueur; l'avant-dernier plus large, formant un petit bouton arrondi, et le dernier très-petit, étroit et arrondi au bout.

Labre saillant, un peu plus large que long, tridenté en avant, inséré sur un chaperon un peu avancé et fortement bidenté.

Mandibules avancées, plus longues que la tête, crochues au bout, ayant une forte dent dirigée en dessous à leur base.

Mâchoires terminées par deux lobes membraneux, arrondis et tronqués en dedans, fortement ciliés, inégaux, l'interne étant le plus petit.

Palpes maxillaires insérés à la base externe du lobe extérieur, de quatre articles, dont le premier très court, les deux suivants grands, filiformes, obconiques et égaux, et le dernier plus court, plus épais, tronqué obliquement au côté interne et en forme de hache.

Lèvre inférieure en forme de carré transversal, un peu plus large que longue, velue, avec la languette terminée par deux paraglosses membraneux, courbés en dedans, velus et formant la pince.

Palpes labiaux courts, filiformes, à peine plus longs que les paraglosses, de trois articles presque égaux, le dernier un peu plus épais au bout et tronqué.

Pattes minces, longues; les quatre tarses antérieurs très velus, composés de cinq articles, dont les quatre premiers grenus, égaux, le dernier presque aussi long que les quatre premiers réunis, cylindrique, terminé par deux longs crochets peu courbés, un peu moins longs que le tarse. Ceux des pattes postérieures, de quatre articles à peu près organisés comme aux pattes antérieures.

Corps aplati, rétréci à l'extrémité postérieure, avec les élytres grandes, embrassant les côtés de l'abdomen. Point d'ailes.

C. de Chevrolat. *C. Chevrolatii.* Guérin.

C. subdepressus, ater, capite thoraceque subæneis, lateribus albis. Elytris acuminatis, lateribus rugosis; supra vittis duabus lateralibus et sutura albis. Pedibus nigris, tarsis fulvis villosis.

Longueur, avec les mandibules, 15 millim. 1/2; largeur, 7 millim.

La tête est un peu arrondie, deux fois plus large que longue, aplatie et garnie de petits tubercules en avant, noire et couverte d'un duvet soyeux très fin à reflets métalliques. Les mandibules sont noires, luisantes. Les antennes sont également noires. Les yeux sont ronds, assez saillants, et entourés d'un duvet blanc argenté, qui s'étend en dessous.

Le corselet est de la largeur de la tête en avant, un peu élargi au milieu, puis rétréci assez brusquement en arrière; il est au moins trois fois plus large que long, noir, couvert du même duvet soyeux et métallique qui garnit la tête, avec les côtés munis d'un duvet blanc brillant, qui s'étend aussi en dessous, et lui donne un aspect un peu argenté.

Les élytres sont un peu rétrécies à leur base, arrondies sur les côtés, atténuées à l'extrémité, et assez aplaties et lisses en dessus; les côtés, qui embrassent l'abdomen, sont garnis de tubercules et même d'épines assez saillantes dirigées en arrière. Ces élytres sont noires, assez luisantes, avec une large bande de chaque côté et au bord externe, et une autre bande plus étroite à la suture, d'un blanc argenté produit par un duvet très serré et très court. L'écusson est très petit, triangulaire et noir. Le dessous est noir, lavé de blanc argenté, surtout au bord des segments de l'abdomen.

Les pattes sont noires, avec la tranche externe des

cuisses et surtout des jambes, garnie d'un très fin duvet argenté, et terminée par deux épines fauves et assez longues. Les jambes antérieures ont, au côté externe, quatre petites dents aiguës. Les tarses sont plus courts que la jambe, d'un roux assez foncé, et garnis de poils très longs et fauves.

Cet insecte remarquable a été trouvé au Cap de Bonne-Espérance; nous l'avons dédié à notre ami M. Chevrolat, qui a bien voulu nous le confier, et nous mettre ainsi à même d'étudier ses caractères.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 165.

Fig. 1. *Calognathus Chevrolatii*, de grandeur naturelle.
2. Le même, grossi et vu de profil.
3. Le même, vu en dessous.
4. Sa tête très grossie et vue en dessus. — *a*, le labre.
5. *Id.* vue en dessous.
6. L'antenne grossie.
7. Mâchoire et son palpe grossis.
8. Lèvre inférieure avec les palpes labiaux.
9 et 10. Tarses antérieur et intermédiaire grossis.
11. Tarse postérieur grossi.

E. Guérin.

Juillet 1836.

Nota. Au moment où nous corrigeons cet article, M. Chevrolat nous apprend qu'il a vu la femelle du Calognathe chez un marchand de Hambourg : elle a les mandibules très courtes ; mais elle ressemble, du reste, au mâle. Cet insecte est encore si rare, que le marchand en question a refusé de céder l'unique femelle qu'il possédait, quoique M. Chevrolat lui en offrît un prix fort élevé (40 ou 50 fr.). Il n'a pu se procurer que le mâle soumis à notre examen.

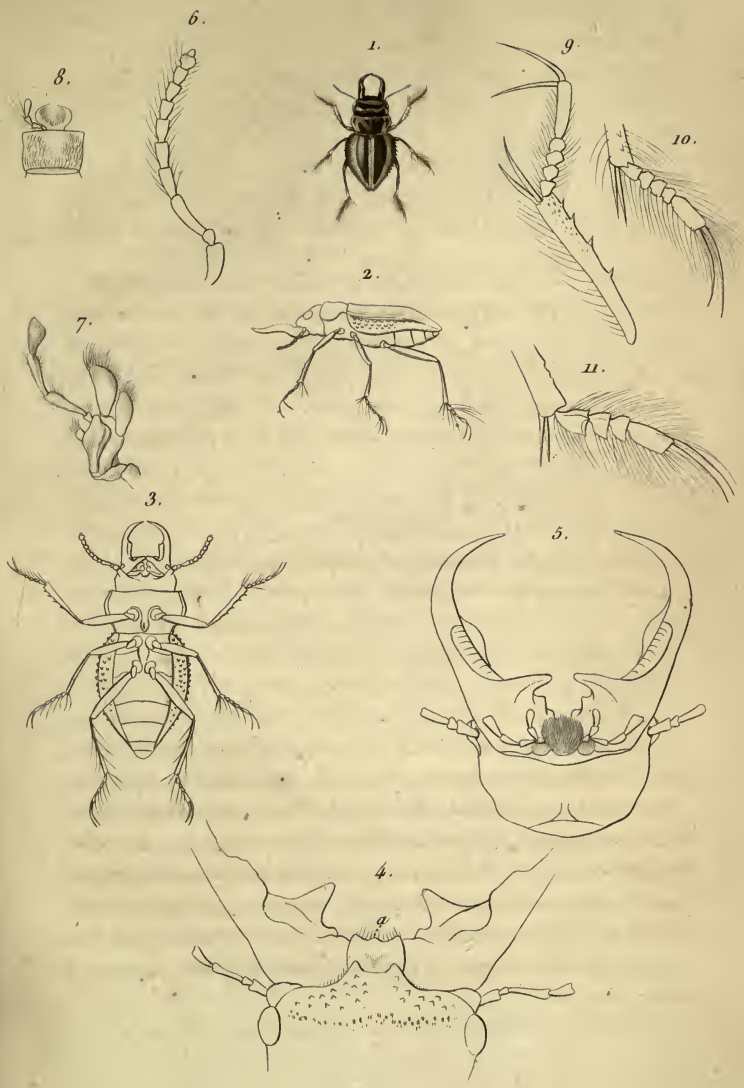

Calognathus *Chevrolatii* Guer.

Lebrun sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
ZOOLOGY
NATURAL HISTORY

FULGORE. Fulgora. *Linné.*

Ce genre, quand il a été établi par Linné, comprenait un grand nombre d'espèces de formes diverses, qui ont été réparties depuis dans plusieurs genres bien distincts, en sorte que celui des Fulgores proprement dites ne renferme plus, à présent, que les espèces auxquelles nous avons assigné les caractères suivants [1].

Antennes ayant leur second article globuleux, hémisphérique, aussi large que long, couvert de granulations assez fortes, avec la soie terminale insérée au milieu de l'extrémité; cette soie précédée d'un petit article punctiforme; deux yeux lisses, placés un peu en avant et au dessous des yeux, entre eux et les antennes; front plus ou moins prolongé en avant; labre terminé par une pointe aiguë; bec composé de trois articles, son extrémité atteignant au moins la base des pattes postérieures; élytres moins larges que les ailes, beaucoup plus longues que larges, ayant une coloration différente; pattes allongées, propres au saut, épineuses extérieurement; prothorax un peu moins large que le mésothorax, un peu échancré au bord postérieur.

On connaît un assez grand nombre de vraies Fulgores, et plusieurs d'entre elles sont des insectes de grande taille, ornés de couleurs assez belles, et surtout ayant des formes très bizarres; quelques unes, et principalement la plus grande, ont long-temps passé pour répandre, par leur tête, une lumière phosphorique analogue à celle des vers luisants ou Lampyres; mais si d'anciens voyageurs affirment ce fait, pour la Fulgore-porte-lanterne du moins, d'autres, plus modernes et plus instruits, ayant élevé cet insecte dans le pays même où on le trouve, n'ont jamais

[1] *Voyage de M. Bélanger aux Indes-Orientales*, Zoologie, p. 150.

vu aucune lueur sortir de sa tête, et pensent, dès lors, que les premiers s'en sont laissé imposer par les rapports mensongers des habitants; en sorte qu'il n'est rien moins que démontré aujourd'hui que ces insectes soient lumineux, quoique les noms qu'on leur a imposés indiquent souvent cette propriété.

Parmi ces derniers, on distingue, comme étant la plus grande espèce connue, celle que tous les auteurs ont nommée Fulgore porte-lanterne (*F. laternaria*); cette belle espèce vient de Cayenne et de Surinam, et se trouve dans presque toutes les collections un peu complètes. Dernièrement, ayant reçu du Mexique plusieurs individus d'une Fulgore à grosse tête globuleuse, nous avions pensé qu'ils appartenaient à la même espèce, et que son habitation s'étendait plus loin que Cayenne et Surinam; mais ayant étudié comparativement nos individus et des Fulgores porte-lanterne de Cayenne, nous avons reconnu qu'ils en différaient notablement, quoique formant une espèce très analogue, et nous nous sommes décidé à en publier la description. Pour bien faire ressortir les différences qui existent entre deux espèces si voisines, nous les avons représentées ensemble de face et de profil, pour bien montrer la différence de grosseur de leur tête; nous allons de même donner en regard, et comparativement, un exposé sommaire des caractères qui distinguent ces deux espèces, et nous terminerons cette notice par une description plus étendue de celle qui est encore inédite et nouvelle.

Fulgora laternaria, Lin., etc. (Pl. 174, fig. 1 et 2.)	*Fulgora Castresii*, Guér. (Pl. 173, et 174, fig. 3 et 4.)
Tête plus large que le corselet, n'étant pas deux fois plus longue que large.	Tête moins large que le corselet, étant plus de deux fois plus longue que large.
Élytres d'un brun roussâtre, variées de noir vers le bout seulement, avec un grand nombre de petits points blancs, farineux.	Élytres d'un jaune verdâtre, variées de noir dans toute leur surface.

F. de Castres. *F. Castresii.* Guérin.

F. lutea, fronte rostrata, subcylindrica, recta, thorace angustiore; elytris luteo-virescentibus, nigro-variegatis; alis brunneis, nigro-variegatis, apice ocellatis.

Longueur de 7 cent. à 9 cent.; enverg., 12 à 15 cent. (Pl. 173.)

Sa tête est de moitié moins longue que le corps, à peu près de la même largeur dans toute son étendue, vue en dessus, avec une forte bosse vers la base, en dessus, et quelques dentelures dessous; elle est d'un jaune-verdâtre, marquée en dessus de taches et raies longitudinales noires, variées de taches rouges; elle présente, sur les côtés, une série de six grandes taches carrées et blanches; le prothorax est verdâtre et caréné au milieu; le mésothorax est plus jaunâtre, marqué au milieu de deux taches brunes et sur les côtés, de quatre gros points noirs; le métathorax offre deux taches noires sur les côtés et une marque brune au milieu; l'abdomen est noir, varié de jaune, et garni, ainsi que le métathorax, d'une matière blanche et farineuse; le dessous est jaune, varié de roussâtre et de noir, et garni de la même matière farineuse qui s'observe en dessus; les pattes sont jaunes, avec des anneaux noirs; les élytres sont d'un jaune verdâtre, piquetées de blanchâtre, avec des nuances brunes; leur bord supérieur est lavé de rouge, et leur surface marquée d'un assez grand nombre de taches noires en forme de petites raies transversales, irrégulièrement placées; les ailes sont brunes, avec des taches et stries d'un beau noir; leur extrémité offre un grand œil, composé d'abord d'un cercle noir, puis d'un autre cercle jaune, avec le centre occupé par une grande tache ronde et noire, dilatée vers le bas. Le côté interne de ce point présente une tache blanche, farineuse, fondue sur

ses bords; l'extrémité de l'aile est pâle. Le dessous est semblable au dessus, mais il est saupoudré de la matière farineuse qui revêt l'abdomen.

Ce magnifique insecte, qui nous a été envoyé du Mexique, est encore fort rare dans les Collections : nous l'avons dédié à M. le colonel Castres, gouverneur du château des Tuileries, comme un témoignage de notre gratitude pour le zèleécl airé qu'il met à encourager les sciences et les arts en général, et nos travaux en particulier.

E. Guérin.

Août 1836.

Nota. Nous avons vu, dans les collections du Muséum, une troisième espèce, très voisine des deux précédentes, chez laquelle le front est étroit, mais beaucoup plus allongé que dans la *F. Castresii.* Cette nouvelle espèce sera décrite par M. Brullé, dans les suites à Buffon publiées par le libraire Pillot.

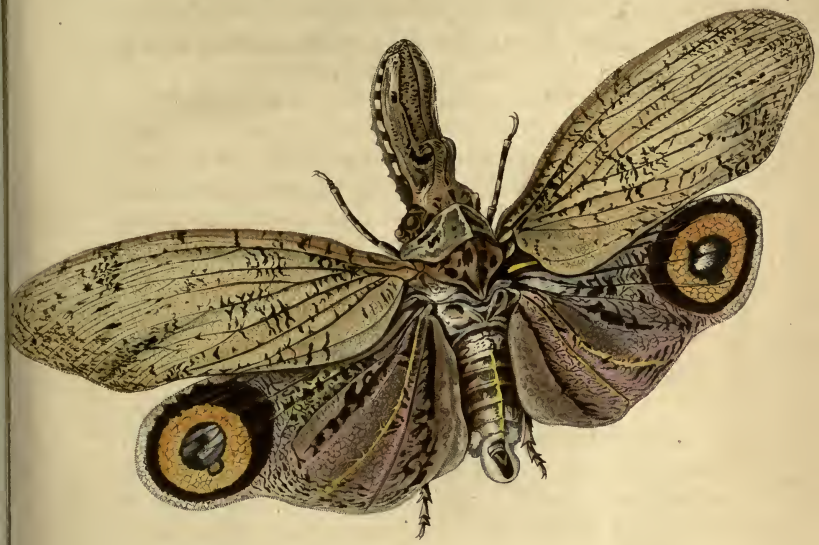

Fulgora *Castresii* Guérin.

Guérin pinx. Lebrun sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

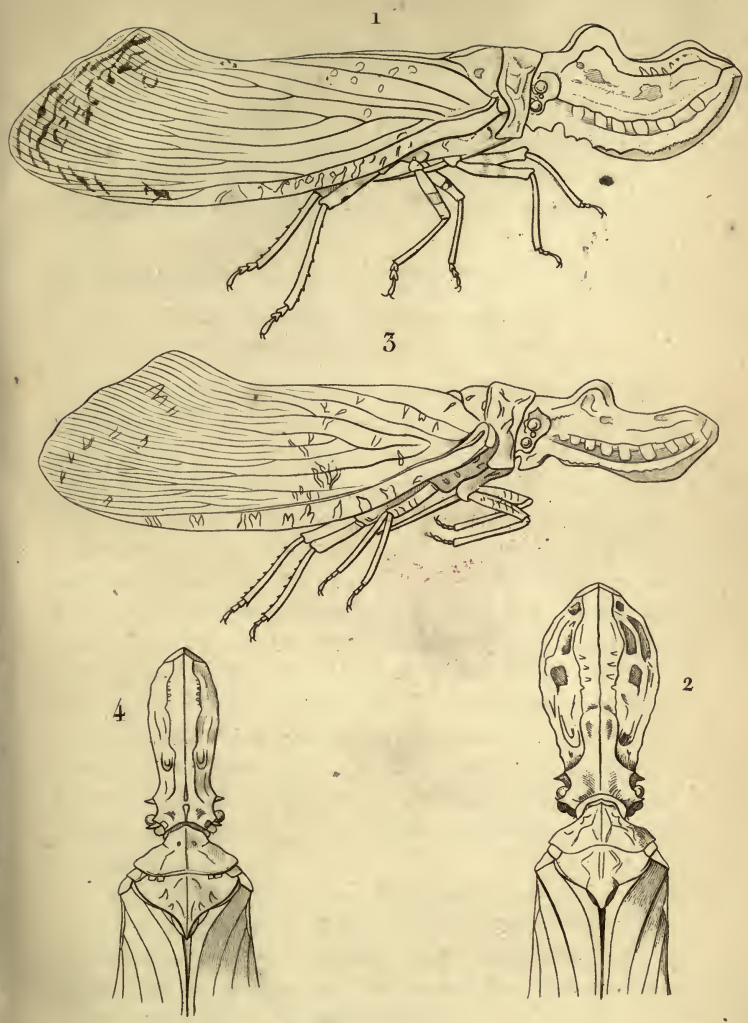

Fulgora

1. 2. *Laternaria* 3. 4. *Castresii* Guérin

N. Rémond imp.

MUSEUM
ZOOLOGY
NATURAL HISTORY

HELOPS. Helops. *Fabricius.*

H. a pieds laineux. *H. Lanipes.* Fab.

Larva. *Corpore flavo-rufo; antennis brevibus, flavisque; mandibulis robustis, brevibus, nigris; pedibus flavis acutis; ultimo et penultimo annulis nigro punctulatis, et ultimo duabus hamis nigris acutissimisque, ad caput recurvatis.*

Nympha. *Corpore albo-flavo, ejusque lateribus denticulatis.*

Larve : longueur, 30 à 32 millimètres ;
Nymphe : longueur, 18 millimètres.

Larve. Le corps est filiforme, arrondi et mince dans toute sa longueur, d'un jaune clair luisant, tirant tant soit peu sur le roussâtre, avec quelques poils rares qui se font à peine apercevoir. Les palpes et les antennes sont grêles, un peu plus pâles que les autres parties de l'insecte. Les mandibules sont courtes, assez robustes et noires; le premier anneau du corps est un peu plus long que les autres, les neuf suivants sont égaux entre eux; le onzième est plus gros, et semble être boursouflé; l'on y remarque, ainsi que sur le dernier, des petits points noirs enfoncés, assez rapprochés les uns des autres; ce dernier anneau est très court et terminé carrément; il porte à ses angles latéraux deux crochets acérés, et recourbés du côté de la tête. Ils sont de couleur noire, avec la base jaune. Les pattes sont courtes, très acérées, de la couleur des antennes; l'ongle terminal seul est noir.

Nymphe. Le corps est d'un blanc-jaunâtre sans taches; la tête est repliée contre le thorax; tous les anneaux sont munis d'une pointe sur chacune de leurs parties latérales; le dernier seul les porte à son extrémité; une ligne roussâtre se fait apercevoir sur le milieu du dos.

Cette larve se trouve au pied des arbres, souvent entre l'écorce et l'aubier; elle se nourrit également de l'un ou de l'autre, et n'habite que les endroits très humides, s'enfonçant quelquefois longtemps dans la terre, pour ne pas succomber à la sécheresse, qui la ferait périr promptement.

Je nourrissais quelques unes de ces larves depuis le milieu d'octobre 1835, plusieurs périrent dans l'hiver; mais une seule prospéra, grossit lentement jusqu'aux premiers jours du mois de septembre 1836, époque à laquelle elle se métamorphosa en nymphe: cette dernière demeura un mois dans cet état. Lorsque l'insecte parfait eut rompu ses langes, il était entièrement d'un blanc sale, et il ne prit la couleur qu'il devait conserver qu'au bout de quatre jours.

Cette larve, au mois d'octobre 1835, n'avait guère que vingt millimètres; elle a donc augmenté d'environ un tiers dans l'espace d'une année.

Nota. J'ignore à quoi lui servent les crochets dont elle est armée; car je ne l'ai vue creuser le bois qu'avec une de ses mandibules.

E. Blanchard.

Helops *lanipes*. *Fab.*

E. Blanchard pinx. *N. Rémond imp.* *Giraud sc.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

STEIRA. Steira. *Westwood.*

Ordo Coleoptera.

Sectio HETEROMERA.

Subsectio Melasoma.

Genus novum inter Eurychoram et Adelostomam quasi intermedium.

Corpus depressum breve latum subquadratum. *Caput* mediocre, thorace multo angustius et in sinu ejus antico immersum, transverso quadratum angulis anticis lateralibus acutiusculis; *oculi* subreniformes dorsales; *antennæ* (a) decem articulatæ, articulo primo longo, octo sequentibus parvis fere æqualibus, ultimo majori ad apicem mamillato, sub marginem lateralem capitis insertæ; *trophi* supra haud conspicui; subtus etiam lateraliter genubus dilatatis absconditi. *Labrum* (b) parvum transversum membranaceum antice ciliatum. *Mandibulæ* (c) *parvæ* haud exsertæ, ad apicem bidentatæ margineque interno subtus medium late incisæ, incisione membranacea. *Maxillæ* (d) parvæ, lobis duobus instructæ, lobo superiore majori ciliato, inferiori ungue corneo instructo. *Palpi maxillares* parvi 4-articulati, articulo primo minori, ultimoque majori. *Mentum* (e, f) magnum corneum antice latius late emarginatum, lobis anticis rotundatis. *Labium* (f) parvum transversum ultra marginem anticum loborum menti vix productum. *Palpi labiales* breves 3-articulati, articulo primo minuto vix conspicuo. *Thorax* (seu *Pronotum*) planus longitudine multo latior, antice angustior margine antico pro receptione capitis inciso, postico vero in medio producto, lateribus rotundatis angulis posticis acutis; in medio dorsi bicostatus. *Scutellum* parvum. *Elytra* lata subquadrata, angulis anticis acutis, posticis rotundatis, fere plana, sutura elevata, et

costa laterali utrinque instructa. *Pedes* breves sat graciles. *Tibiis* anticis (g) ad apicem obtuse productis. *Tarsis* heteromeris.

Obs. Inter Heteromera Melasomata genera perpauca antennis 10-articulatis gaudent, scil. Eurychora, Thunb., Adelostoma, Duponch., Salax, Guér. (*Magasin de zoologie,* pl. 107), et genus novum supra descriptum. Hæc pro sectione distincta (Erodiis et Pimeliis affini) constituerunt beatiss. Latreillius (*Règne animal*, 2e édit., v, p. 10) et Cel. Solierius (*Act. Soc. ent. gall.*, ann. 1834, p. 502); et facile distinguuntur magnitudine menti et partium lateralium inferorum capitis trophis obtegentium ut et numero articulorum antennalium.

Adelostoma et Salax corpore oblongo et Eurychora mandibulis exsertis angulisque elytrorum anticis rotundatum e Steira facile dignoscuntur.

Steira Costata. *Westw.*

Nigra, opaca forte punctata, capite linea elevata centrali longitudinali, thoracis disco tenuiter punctato, et in medio costis duabus postice divergentibus instructo; antennis pedibusque piceis.

Long. corp., lin. 3 3/4 — 5.

Hab. in Africa australi.

S.-O. Westwood,
Hammersmith near London.

Aprilis 1837.

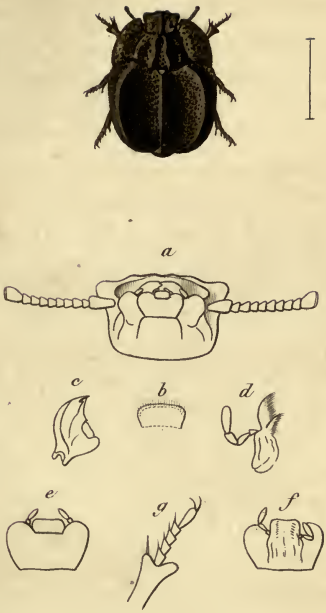

Steira *costata*, *Westwood*.

Westw. pinx. *N. Reimond imp.* *Lebrun sc.*

BRITISH MUSEUM
Z D
NATURAL HISTORY

LUPÈRE. Luperus. *Geoffroy.*

L. a nez. *L. Nasutus.* Westwood.

Testaceus, elytris fulvo-fuscescentibus, viridique nitentibus; antennis pedibusque albidis, facie in tuberculum nasiforme producta.

Long., 2 3/4 lin.

Caput cum oculis thorace paulo latius, testaceum tenuissime punctatum nitidum, inter partem inferiorem oculorum impressum tuberculoque nasiformi ad apicem bifido (*a b*), subtus originem antennarum prodeunti instructum. Antennæ corpore fere dimidio longiores, compressæ albidæ; articulo primo ad basim nigro, et interno nigro-piloso, articulo secundo parvo, tertio sequenti longitudine æquali. Oculi nigri prominuli. Mandibulæ (*c*) dentibus 4. Maxillæ (*d*) lobis duobus distinctis, exteriore graciliori, ad apicem ciliatis. Palpi maxillares 4-articulati articulo ultimo minuto conico. Palpi labiales (*e*) brevissimi 3-articulati. Thorax longitudine paulo latior, postice angustior, testaceus nitidus, impressionibus duabus discoidalibus subrotundis. Scutellum rotundatum testaceum. Elytra thorace multo latiora, longitudine latitudinem e tertia parte superanti postice rotundata subdepressa punctatissima, sulco humerali fulvo-fuscescentia, coloreque viridi nitentia. Pedes albidi sat breves.

Habitat in India orientali.

In Musæo dom. W.-W. Saunders, F. L. S., etc.

J.-O. Westwood,
Hammersmith near London.

Aprilis 1837.

Luperus *nasutus*, *Westwood*

Westw. pinx. *N. Rémond imp.* *Lebrun sc.*

BRITISH MUSEUM
Z
NATURAL HISTORY

FORFICULE. Forficula.

F. parallèle. *F. parallela*. Westwood.

Fusca, elytris rufis, abdomine piceo, forcipe longissima gracili parallela.

Long. corp., lin. 12; forcipis, lin. 9.

Caput fuscum, palpis antennisque lutescentibus, hæ in specimine nostro mutiles? videntur articulis 14, relictis et apicem elytrorum attingentibus; articulo 1° crasso, 2° et 4° parvis, reliquis oblongis. Thorax subquadratus, postice rotundatus, fuscus, impressione utrinque antica ovali, lineaque parva dorsali. Elytra rufa, margine interno ad apicem paulo producto. Alæ fulvæ: abdomen piceum, marginibus segmentorum fulvescentibus, tenue punctatum, serieque tuberculorum parvorum ad marginem posticorum segmentorum, segmentoque tertio supra tuberculis duobus lateralibus ordinariis, segmentum octavum anale articulum sequentem omnino obtegens.

Forceps longitudinem elytrorum et abdominis æquans, linearis, parallela, sensim attenuata, ad apicem intus incurva dente, parvo interno versus basim interno posito: pedes lutei.

Obs. E structura antennarum et segmenti octavi ventralis, hoc insectum ad genus Forficulam stricte sic dictam appertinere videtur.

Habitat in Mexico. — In musæo nostro.

J.-O. Westwood.

Hammermitz, near London, 1837.

Forficula *parallela*, *Westwood*.

Westw. pt. *N. Rémond imp.* *Lebrun sc.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Insectorum nonnullorum exoticorum e familia Cynipidarum descriptiones,

auctore J.-O. Westwood.

LEIOPTERON. *Perti.*

Inter insecta Hymenoptera a celeberr. Pertio in suo Delectu animalium articulatorum Brasiliæ descripta, genus novum, cui nomen *Leiopteron* constituimus, cum observatione sequenti : « Genus valde memorabile, quoad situm naturalem mihi adhuc dubium ; aculei præsentia, petiolus et pedes elongati, sicuti habitus, propinquitatem cum sphegidibus indicant, cum trophi breves, occulti, abdomen compressum, subtus dehiscens et alæ pene enerves, affinitatem cum Chalcidibus et Gallicolis offerunt. » In opere laudato articulorum antennarum numerus non indicatur nec structura oralis describitur, inde de affinitate vera hujus generis non possumus judicare, quare descriptionem fuscorem, cum figuris illustratam, entomologis benigne accepturum spero.

Sp. 1. *Leiopteron compressum.* Perti.

Nigrum, capite thoraceque asperis, abdomine lævigato, alis infuscatis, stigmate nigro-brunneo.

Long., lin. 5; lat., lin. 9. Perti.

In Musæo regali Berolinensi individuum hujus generis et speciei conservatur, antennas habens graciles filiformes, fere longitudine corporis et 14-articulatas, articulo primo brevi crasso, secundo brevissimo, reliquis longitudine æqualibus (a); maxillæ (b) lobo unico magno ovato membranaceo, externe piloso; palpi maxillares breves, 5-articulati, articulis 2 et 3 subæqualibus, quarto minuto, ultimo maximo obovato, longe piloso ; mentum (c) elongatum corneum compressum ; labium breve subovatum ; palpi labiales 3-articulati, articulo secundo minori, ultimo majori obovato. Collare arcuatum, ad originem alarum anticarum extensum. Alæ cellula unica parva marginali, duabus submarginalibus nervis validis (d).

Individuum Pertianum, e figura, fœmineum estimetur, insectum vero supra descriptum e longitudine antennarum

masculinum videtur. E descriptione præcedenti affinitas hujus generis cum Cynipidis, et præsertim cum genere Dalmanniano Anachari[1] distincte exhibetur, et vix nisi analogia cum Hymenopteris aculeatis consociari potest.

Peras, *Westwood.*

Genus novum Anachari et Leiopteronti affine. Caput transversum, antennæ ♀ 13 articulatæ, longitudine capitis thoracis cum dimidio abdominis, articulis apicalibus sensim dilatatis, lateribus compressis. Scutellum ad basin 2-excavatum. Abdomen compressum, magnitudine mediocre petiolo tertiam partem ejus longitudinis æquanti, oviductu subexserto ut in genere Eurytoma. Alæ cellula marginali 1, submarginalibus 2, nervo brevi transverso divisis, nervis (nisi costali et anali) fere obsoletis.

Sp. 1. *Peras nigra.*

Nigra, thorace rugoso, abdomine nitidissimo; alis pallidis, costa et basi fuscis.

Long. corp., lin. 4; expans. alar., lin. 7.

Habit. in Cayenna, D. Lacordaire.—In Mus. regal. Berol.

Ibalia scalpellator, *West.*

Ferruginea, antennis fulvis, abdomine piceo ♂.

Long. corp., 6 1/2; expans. alar., 11 1/2.

Habitat in Georgia Americæ. — In Mus. regal. Berolin.

Caput fulvum, vertice obscuriori punctato, antennis fulvis, basi obscurioribus, apice subtus nigro; thorax fusco-rufescens, transverse striatus, antice cum scutello rufo, hoc rugoso, collari arcuato; abdomen piceum, nitidum compressum, segmento basali, dimidio postico segmenti secundi, marginibusque posticis segmentorum reliquorum pallidioribus. Pedes 4 antici lutei; coxæ posticæ ad basim fuscæ, femoribus luteis macula magna, centrali nigra; tibiis posticis obscure luteis: alæ fusco tinctæ.

J.-O. Westwood.

Hammersmitz, near London, 18 7.

[1] Antennæ ♂ hujus generis sunt 14-articulatæ. V. obs. nost. in *Mag. nat. hist.*, t. VI, p. 494, tabul. synopticam Cynipidarum exhibentes.

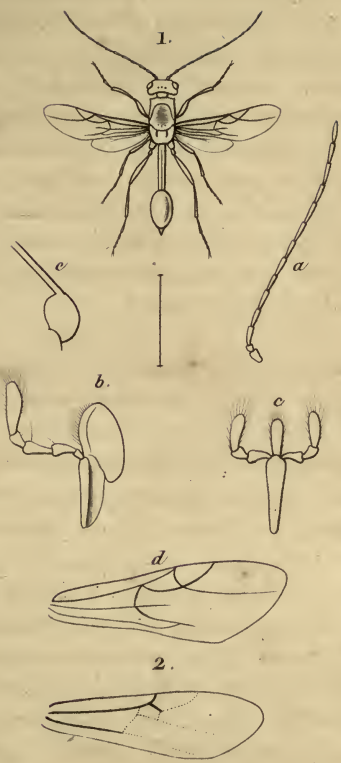

1. Leiopteron *compressum* Perty
2. Peras *nigra* Wetswood.

Westw. p.t N. Rémond imp. Lebrun sc.

BRITISH MUSEUM
ZOOLOGY
NATURAL HISTORY

CONURE. Conura. *Spinola.*

Cuisses de la troisième paire renflées, ovato-lenticulaires.
Tibias de la même paire, fortement arqués et coupés obliquement à leur extrémité tarsienne.
Front profondément sillonné, à partir des ocelles jusqu'à la naissance des antennes.
Abdomen subsessile, ou à pétiole non apparent, en cône allongé, le deux derniers anneaux dorsaux faisant à peu près la moitié de sa longueur totale.
Ocelles disposés en triangle. Angle antérieur du triangle ocellaire très obtus. Ocelle antérieur plus petit que les deux autres.
Antennes insérées près de l'épistome, de douze articles : le premier assez mince à sa base pour se loger dans le sillon frontal, grossissant ensuite insensiblement, et dépassant les ocelles et le vertex ; les autres cylindriques, peu distincts, et presque égaux entre eux. Le second est le plus court. Le dernier est arrondi à son extrémité.

Ce genre se place naturellement à la suite du genre *Chalcis*, tel que je l'ai circonscrit autrefois, après en avoir détaché les espèces à abdomen pétiolé qui appartiennent à mon genre *Smicra;* il a de commun, avec les Chalcis, la forme de la tête, des parties de la bouche, du corselet, des pattes, et le dessin des ailes; mais il en diffère par l'abdomen conique et allongé, qui lui donne un facies propre des plus remarquables. Je ne vois pas pourquoi on négligerait l'emploi d'un caractère aussi commode et aussi tranché; M. le docteur Nees-Von Esembeck en a tiré un grand parti, en dressant le tableau synoptique de ses *Ptéromalins à cuisses égales,* et s'il n'en a pas tenu compte dans sa classification des Ptéromalins à cuisses renflées, ce n'est, sans doute, que parce que le petit nombre des espèces lui a permis de s'en passer.

Conure jaunatre. *Conura flavicans.* Spinola.

Flavicans, capite thoraceque nigro lineatis; scutello mutico; femoribus posticis subtus denticulatis.

♀ Longueur, 5 lignes; largeur, 1 ligne 1/3.

Du Brésil; envoyée par M. Buquet.

Antennes noires, dessous du premier article jaune; tête jaune, fortement ponctuée, points enfoncés, piligères; une ligne longitudinale occupe le creux du sillon frontal, et se prolonge sur le milieu du vertex : on voit une petite tache de la même couleur entre ce sillon et chaque œil à réseau; ocelles rougeâtres : thorax jaune, dos et flancs plus fortement ponctués que la tête; points enfoncés, également piligères; une petite tache sur le bord antérieur du prothorax, le bord antérieur, et trois taches longitudinales et linéiformes du mésothorax, une ligne médiane sur l'écusson, deux taches étroites et obliques sur les flancs, noirs; écusson renflé, à rebord épais, mais arrondi et mutique; métathorax jaune, sans taches : abdomen lisse et glabre; premier anneau dorsal ayant une bande transversale rouge ferrugineuse près du bord postérieur; second, troisième et quatrième anneaux rouges-ferrugineux, base noire, bord postérieur jaune; cinquième et sixième anneaux ferrugineux, base noire : ventre jaune; tarière noire; pattes des deux premières paires jaunes; pattes postérieures de la même couleur; une tache longitudinale au côté extérieur des hanches, le contour inférieur et les denticules des fémurs noirs; denticules courts, serrés, aigus, de vingt à vingt-quatre; point de pelote apparente au dessous des crochets des tarses; ailes hyalines, sans taches, nervures noires. — Mâle inconnu.

Maximilien Spinola.

Gênes, le 4 février 1837.

EXPLICATION DE LA FIGURE.

a. Conura flavicans, ♀ grossie. —*b.* Sa grandeur naturelle.
c. Abdomen vu en dessous.
d. Fémur, tibia et tarse postérieurs

Conura *flavicans*. *spinola*.

Spinola pinx. *N. Rémond impr.* *Giraud sc.*

BRITISH MUSEUM
ZOO
NATURAL HISTORY

DESCRIPTION

de huit espèces nouvelles de CARABES du Bosphore,

par J. de Cristoforis et G. Jan.

Ayant l'intention de décrire une partie des espèces nouvelles de notre collection, et principalement les Coléoptères, nous commençons par le genre *Carabus*. Nous ne pouvons pas donner des renseignements très exacts sur la patrie de ces espèces, qui nous ont été envoyées en partie de la Romélie, et en partie de l'Anatolie, et nous avons préféré indiquer la localité commune du Bosphore, d'autant plus que quelques espèces faisaient partie des deux envois.

1. Carabus mestus, *De Cr.* et *J.* Pl. 181, fig. 1.

Niger, thorace elytrorumque margine violaceo micante; thorace subquadrato, lateribus rotundatis, postice parum coarctato, angulis posticis vix prominulis; elytris basi lævigatis, postice scabris punctis raris parumque profundis, tuberculisve parvis prope marginem apicemque versus inter se confluentibus.

Cette espèce est intermédiaire entre le *C. glabratus*, F., et le *C. Calleyi*, Fisch. On peut facilement la distinguer du premier par sa forme plus aplatie, par les élytres parsemées postérieurement de tubercules, par le corselet moins élevé, et les angles postérieurs moins proéminents. Cet insecte est plus grand que le *Calleyi*, et en diffère principalement par le corselet, plus élargi postérieurement. Nous ne possédons pas le *C. Hemprichii* de Klug; mais le dessin qu'il en a donné dans les *Symbolæ physicæ* ne convient pas à notre Carabe par ses proportions et ses couleurs : du reste, la description qu'il en donne ne serait pas assez détaillée pour nous donner

une certitude, si nous n'avions confronté notre individu avec le *C. Hemprichii*, conservé dans la collection de M. le comte Dejean, toujours ouverte avec tant de générosité à tous ceux qui s'occupent de l'entomologie.

2. Carabus æthiops. *De Cr.* et *J.* Pl. 181, f. 2, 3.

C. ovatus niger, thorace quadrato postice truncato, elytris punctorum impressorum triplici serie magis obsoleta et in uno sexu fere inconspicua punctis disseminatis profundioribus et interdum confluentibus.

Il ressemble au *C. hungaricus*, F., et principalement au *C. græcus*, Dejean; il diffère de l'*hungaricus* par le corselet, plus arrondi et en proportion plus petit; la base en est plus tronquée, et les angles postérieurs moins prolongés en arrière. Les élytres sont plus convexes, et postérieurement plus allongées; elles sont couvertes de trois séries de très petits points enfoncés, beaucoup moins marqués que dans le *C. hungaricus*, et dans la femelle on a beaucoup de difficulté à les reconnaître, même avec la loupe. La ponctuation des élytres s'approche davantage de celle du *C. hungaricus*, au lieu que, pour les autres caractères, il a beaucoup plus de rapports avec le *C. græcus;* en conséquence, il nous semble que sa place naturelle serait entre ces deux espèces.

3. Carabus chevrolati. *De Cr.* et *J.* Pl. 182, f. 1.

C. ovatus niger; thorace subquadrato, plus longiore quam latiore, angulis posticis rotundatis vix prominulis, elytris triplici serie punctorum impressorum, punctis serierum magnis profundeque excavatis, interstitiis punctatis, punctis parvis rarioribus, serie unica punctorum minimorum inter suturam et seriem interiorem punctorum majorum.

Cette espèce, qui doit être placée immédiatement après

le *C. perforatus*, Fisch., en diffère principalement par la forme plus svelte des élytres, qui sont plus fortement ponctuées, et dont le maximum de largeur est plus éloigné de la base que dans le *C. perforatus*. Les antennes sont pubescentes, excepté les quatre premiers articles, qui sont d'un noir plus foncé; le corselet est presque carré, et arrondi sur les côtés, principalement en avant; les élytres sont un tiers plus larges que le corselet et très convexes : outre six rangées de points très enfoncés, elles sont irrégulièrement parsemées de points noirs profonds. Entre la suture et la série intérieure des points enfoncés, il y a une seule rangée de petits points, ce qui contribue aussi à le faire distinguer du *C. perforatus*.

Nous dédions cette espèce à M. A. Chevrolat, qui nous a toujours montré la plus grande complaisance, en nous aidant de ses connaissances et de sa riche collection.

4. Carabus assimilis. *De C.* et *J.* Pl. 182, f. 2.

C. elongato-ovatus; niger, depressus, thorace subquadrato; elytris punctatis; punctisque majoribus triplici serie impressis.

Il ressemble beaucoup au *C. Chevrolati*, Nob.; mais il est plus aplati; les élytres sont d'un noir plus luisant, plus parsemées de petits points, qui sont plus irrégulièrement disposés que dans le *C. Chevrolati*. Du reste, pour les autres caractères, il ne diffère pas de ce dernier.

5. Carabus Wiedmanni. *De Cr.* et *J.* Pl. 182, f. 3.

C. niger, elongato-ovatus; thorace plus longiore quam latiore marginibus rotundatis, basi emarginata, angulis posticis prominulis rotundatis; elytris inæqualibus e punctis magnis excavatis irregulariter disseminatis, serie triplici punctorum duplo majorum profundiusque impressorum, et linea longitudinali elevata concatenatorum.

Il est plus petit que les *C. assimilis* et *Chevrolati*, Nob.;

le corselet est plus allongé que dans ces deux espèces ; les angles postérieurs plus arrondis, la tête plus lisse et proportionnellement plus petite ; les élytres sont couvertes de petits points plus irrégulièrement disposés que dans les autres espèces de cette division ; les six rangées de points enfoncés sont moins évidentes que dans les *C. perforatus*, Fisch., *cribratus*, Bœb., et les deux autres espèces que nous avons déjà décrites. Ces points sont réunis entre eux par une ligne longitudinale élevée. Le dessous du corps, les antennes et les pattes sont d'un noir plus brillant que le dessus.

Nous avons dédié cette espèce à M. Wiedmann, duquel un de nous a acquis à Saint-Pétersbourg les insectes qu'il avait récoltés pendant son séjour dans la Natolie.

6. Carabus saphirinus. *De Cr.* et *J.* Pl. 183, f. 1.

C. niger, supra cyaneus ; elongato-ovatus, thorace cordato, angulis posticis prominulis subacutis ; elytris serie triplici punctorum majorum profundeque excavatorum interstitiis inæqualibus e lineis elevatis interruptis prope apicem in tuberculis desinentibus.

Cette espèce ne peut être confondue avec aucune de celles qui ont été décrites ; elle fait le passage de la onzième à la quinzième des divisions proposées par M. Dejean, dans son *Species*. La tête est petite, noire et parsemée de points ainsi que le corselet, qui est plus long que large, d'une couleur bleue foncée ; les bords en sont fortement élevés, principalement à la partie postérieure, où ils forment, avec la base, un angle très marqué. Les antennes sont plus longues que la moitié du corps ; leurs quatre premiers articles sont noirs, les autres brunâtres et pubescents ; les élytres sont d'une couleur bleue saphirine, plus claire que le corselet, principalement vers les bords ; elles sont couvertes de gros points enfoncés, rangés en six séries, et séparés par de petites lignes élevées, régulières, interrompues : d'autres points plus petits,

qui couvrent les élytres, se changent, sur la partie postérieure, en petits tubercules. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir très brillant.

7. Carabus Mariettii. *De Cr.* et *J.* Pl. 183, f. 2.

C. ovato-depressus; supra splendide cupreo-metallicus, subtus niger; thoracis linea longitudinali conspicua; elytris crenato-striatis, striis sæpe confluentibus punctisque impressis tripliei serie; pedibus nigro piceis.

Il ressemble au *C. Loschnikovii*, Gebl. : mais il est plus déprimé et plus allongé, la ligne du corselet est plus marquée, la tête d'une belle couleur métallique au lieu d'être noire, et les jambes noires, tandis que, dans le *Loschnikovii*, elles sont rouges. Le corselet est plus du double plus large que la tête, moins long que large, antérieurement arrondi, légèrement rétréci postérieurement, très plane, et couvert de points peu enfoncés. Les élytres sont comme celles du *C. Hoppii*, mais d'une couleur bronzée plus brillante, et les trois rangées des points sont moins profondément marquées.

Nous avons dédié cette espèce à notre ami M. L.-A. Marietti, qui s'occupe avec beaucoup de zèle de l'entomologie.

8. Carabus Spinolæ. *De Cr.* et *J.* Pl. 183, f. 3.

C. elongato-ovatus, supra smaragdinus, subtus niger, capite crasso, thorace quadrato, angulis posticis nullo modo prominulis; elytris lævigatis punctis raris partim profundis, serie una interiore punctorum profundiorum apicem versus obsoleta.

Cette espèce n'a quelque ressemblance qu'avec le *C. Stiernvalli*, Man. ; mais il est plus large et plus convexe, la tête est beaucoup plus grosse, la couleur du dessus d'un vert émeraude plus foncé; les angles postérieurs du corselet ne sont pas du tout proéminents, ce qui s'observe rare-

ment dans ce genre. Les antennes sont noires, leurs quatre premiers articles sont luisants, les autres couverts de poils. Les élytres sont parsemées de très petits points enfoncés qui, vers le bord extérieur et à l'extrémité, se changent en points relevés; le dessous du corps et les pattes sont d'un beau noir luisant. Il doit être placé entre le *C. splendens*, F., et le *Stiernvalli*.

Nous dédions cette magnifique espèce à notre ami M. le marquis Spinola, naturaliste très zélé, auquel l'entomologie italienne doit plusieurs ouvrages très intéressants. Elle a été trouvée seulement dans l'Anatolie par M. Wiedmann.

Milan, mars 1837.

Carabus.

1. C. *Mœstus.*
2. 3. C. *Œthiops.* } de Crist. et Jan.

Sébin Sc. N. Rémond, impr.

NATURAL HISTORY

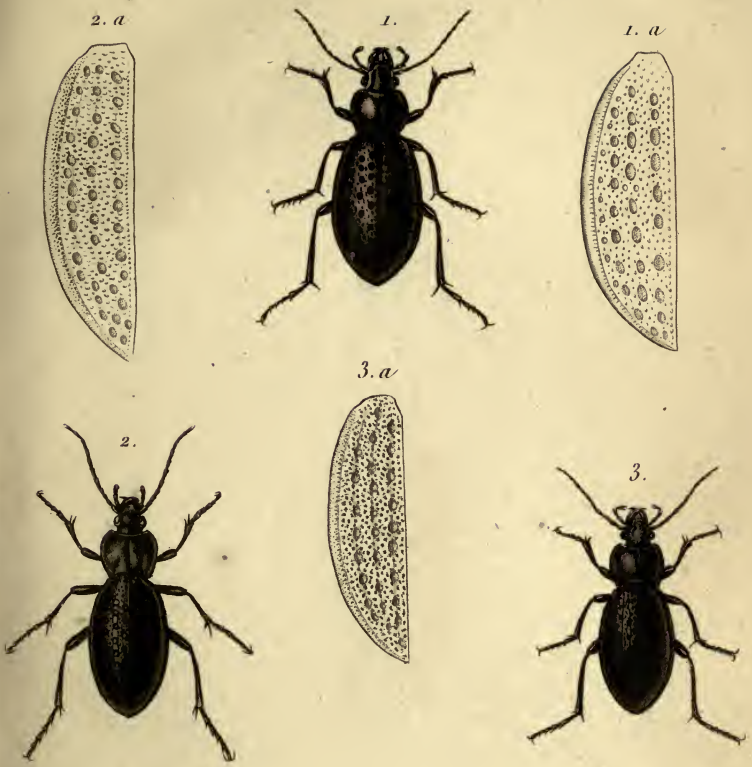

Carabus.

1. C. *Chevrolati.*
2. C. *Assimilis.* } de Crist. et Jan.
3. C. *Wiedmanni.*

Sébin Sc. N. Rémond. impr.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

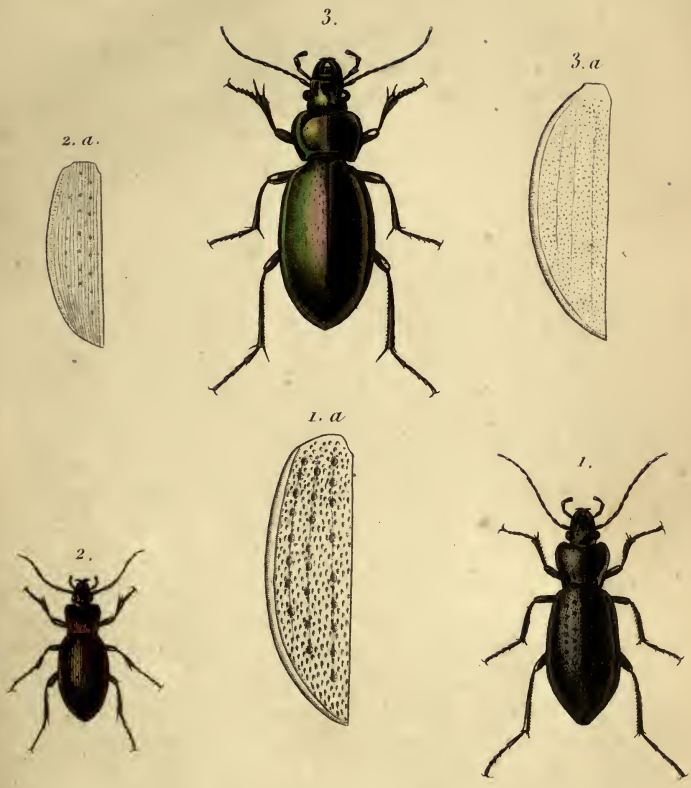

Carabus.

1. C. *Saphirinus.*
2. C. *Mariettii.* } de Crist. et Jan.
3. C. *Spinolæ.*

Sébin Sc. N. Rémond, impr.

XIPHICÈRE. Xiphicera. *Latreille.*

X. de Caternault. *X. Caternaulti*, Feisthamel.

X. obscure viridis; capitis thoracisque lateribus flavo-maculatis. Elytris apice fuscescentibus, maculis quatuor læte viridibus. Alis flavis apice brunneis. Tibiis posterioribus spinosis, spinis anterioribus foliaceis, approximatis. Abdomine brunneo supra flavo.

Longueur, 46 millim.; enverg., 8 cent.

Ce bel insecte diffère entièrement des deux espèces de Xiphicères décrites par M. Serville, dans les *Annales des sciences naturelles*, t. 22; sa tête est verte, plus foncée à la corne, avec les côtés et quelques petites taches sur le front d'un beau jaune. Les antennes sont deux fois plus longues que la tête et le corselet, d'un vert obscur à la base jusqu'au milieu, brunes ensuite, et ayant les trois derniers articles jaunâtres. Les yeux sont très grands et très saillants, bruns, ovalaires. Le corselet est d'un vert très foncé, coupé de trois sillons transversaux, finement rugueux, aplati en dessus, terminé en pointe en arrière, avec deux lignes de tubercules disposés longitudinalement sur la partie dorsale, lesquelles laissent un espace presque lisse au milieu, allant de la tête à l'extrémité postérieure : il est orné, sur les côtés, de deux grandes taches jaunes; l'une placée à son bord antérieur, et se continuant avec le jaune de la tête; l'autre placée à son angle inférieur et postérieur est de forme triangulaire, et, se continuant avec une grande tache qui occupe une partie du mésothorax et du métathorax, va se terminer obliquement à l'insertion des cuisses postérieures. Les élytres sont étroits, parallèles, avec l'extrémité tronquée; ils sont d'un vert assez frais, un peu brunâtres au bout et

ils ont chacun quatre taches arrondies, disposées longitudinalement, d'un beau vert clair, entourées d'une bordure noirâtre. Les ailes sont d'un beau jaune orangé vif, avec une ligne longitudinale transparente vers leur tiers supérieur, et l'extrémité largement bordée de noirâtre. Le dessous du thorax, et le dessous et les côtés de l'abdomen sont brun varié de verdâtre; le dessus est jaunâtre, plus clair à sa base. Les pattes sont d'un vert foncé mélangé de brun; les jambes postérieures sont armées, au bord externe, de fortes épines vertes, à extrémité brune et à pointe noire, diminuant de longueur vers l'extrémité de la jambe; les deux premières, celles qui sont le plus rapprochées de la cuisse, sont contiguës entre elles, foliacées, aplaties dans le sens de la longueur de la jambe; les deux suivantes sont un peu dilatées seulement à leur base, assez distantes entre elles; enfin les autres sont simples et plus courtes.

Cet insecte curieux a été trouvé à Cayenne. Je l'ai dédié à M. Caternault, adjudant-major au bataillon de Cayenne, qui a bien voulu enrichir ma collection d'une grande partie de l'entomologie de la Guiane.

Baron Feisthamel.

Paris, 10 mai 1837.

Xiphicera *Caternaultii.* *feisthamel.*

Giraud sc. *N. Rémond impr.*

BRITISH MUSEUM
Z D
NATURAL HISTORY

XIPHICÈRE. Xiphicera. *Latreille.*

X. de Pierret. *X. Pierretii.* Blanchard.

X. capite viridi, linea flava; thorace viridi, duabus lineis nigris et una flava; elytris viridibus; alis abdomineque flavis.

Longueur, 46 millim.; enverg., 68 millim.

Cette espèce est voisine de la *trilineata*, Serv. La tête et le prolongement commun à ce genre sont verts sur les côtés, avec une large bande jaune sur le sommet. Les antennes, déprimées et élargies, sont d'un vert foncé à la base, et brunes vers l'extrémité. Les yeux sont bruns, très grands et de forme ovale. Le corselet est vert sur ses parois, jaune en dessus et bordé de deux lignes noires, un peu granuleuses. Les élytres sont d'un beau vert tendre; ils ont une bande d'un jaune rougeâtre séparé du vert par la dernière nervure, qui est d'un beau noir, et qui semble prolonger un filet noir qui borde l'extrémité des élytres. Les ailes sont d'un jaune orangé très vif, seulement un peu transparentes, vers la partie supérieure, et du reste complètement mates; l'extrémité des ailes, depuis la nervure costale jusqu'à la suivante, est bordée de noir, et le bord légèrement lavé de verdâtre. Le sternum est brunâtre, les pattes vertes; les postérieures seulement sont légèrement lavées de rose; les épines des jambes sont jaunes à la base, et l'extrémité d'un noir brillant. L'abdomen, entièrement sans taches, est en dessus du même jaune que les ailes, et en dessous de la couleur du sternum.

Je ne connais de cette espèce qu'un seul individu, que je

dois à l'obligeance de mon ami, M. Alexandre Pierret, qui l'a reçu du Brésil. C'est ce qui m'a engagé à la décrire.

Émile Blanchard.

Mars 1837.

Xyphicera *Pierretii*, *Blanchard*.

Blanchard del. *N. Rémond imp.* *Sébin sc.*

Magasin
de
Zoologie

Huitième année.

Classe IX
Insectes

Planches 186 à 240.

1838.

MONOGRAPHIE

DES

TRACHYDÉRIDES

DE LA

FAMILLE DES LONGICORNES,

PAR M. H. DUPONT,

NATURALISTE DES PRINCES DE LA FAMILLE ROYALE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE, DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE
DE LONDRES, DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES NATURALISTES DE MOSCOU,
DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES DE LA VILLE DE DOUAI,
DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET DES LETTRES DU HAINAUT, DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE
DU MORBIHAN, DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE BOSTON
ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

1839.

Imprimerie de madame Huzard (née Vallat la Chapelle),
rue de l'Eperon, 7.

INTRODUCTION.

Depuis un certain nombre d'années, le goût des sciences naturelles a acquis un tel développement, que l'on compte maintenant peu de villes qui n'aient leur muséum public.

L'entomologie surtout, qui est une branche compliquée et difficile, est cependant celle qui a le plus peuplé le monde savant d'un grand nombre de prosélytes. En effet, l'entomologiste n'est jamais seul; partout où il porte ses pas, il est à même de se livrer à ses investigations; des objets que d'autres regardent à peine sont pour lui des sujets qui exercent à la fois sa patience et son jugement. Grâce à cette agréable occupation, son isolement devient un plaisir; et si quelquefois il cesse avec regret de s'abandonner à des réflexions qui captivent son esprit et son cœur, c'est pour faire partager sa félicité à ceux qui l'apprécient; car les sectateurs de la science sont frères et aiment à se communiquer le fruit de leurs recherches pour agrandir par ce moyen le vaste domaine qu'ils ont à parcourir.

Afin de ne pas s'égarer dans la route qu'on veut suivre en entomologie, il est bon d'abord d'en faire une application pratique sur des collections dont la classification méthodique guide mieux que le meilleur traité sur la matière, puisqu'il est vrai de dire que nous manquons entièrement d'ouvrages généraux en ce genre.

Bien que les collections les plus riches en espèces soient d'une utilité incontestable, puisqu'elles placent sous les yeux de l'observateur, non seulement les insectes qu'il cherche, mais encore ceux dont la rareté est telle qu'il ne les aura peut-être jamais, certains ouvrages ont aussi leur mérite et doivent être consultés par celui qui veut connaître d'une manière précise la nomenclature des espèces anciennement découvertes; mais le plus ordinairement les ouvrages sur l'histoire naturelle, ornés de planches, pour peu qu'elles soient passables, sont la plupart fort chers ou souvent incomplets. Il est facile d'en concevoir la cause. Le temps que demande toute publication impor-

tante est presque un signe certain qu'elle ne pourra s'achever. Comment ne serait-on pas convaincu de l'obstacle matériel qui empêche de la mettre à fin, lorsqu'on jette un regard sur le nombre incommensurable d'espèces inédites qui sont actuellement disséminées dans toutes les collections, et celles qui viennent encore les enrichir chaque jour au moyen des envois considérables qui sont faits des différentes parties du globe.

En présence de tant de matériaux, l'entomologiste le plus dévoué, le plus persévérant, voit s'affaiblir son courage, reconnaît toute son infériorité auprès des productions de la nature, et quiconque est de bonne foi n'ose plus entreprendre un ouvrage général sur toutes les espèces connues, comme quelques amateurs en manifestent légèrement le désir.

Un pareil projet serait donc inexécutable, et l'on peut affirmer d'avance qu'un ouvrage annoncé comme tel et entrepris par un seul n'attendrait certainement point la dixième partie de son étendue.

La superbe collection de M. le comte Dejean et celle dont nous sommes nous-même en possession suffiraient pour venir à l'appui de notre assertion. En effet, comment espérer jamais de décrire et de faire connaître tout ce qu'elles renferment? La vie d'un seul homme, quelque laborieux qu'il soit, s'épuiserait avant qu'il ne parvînt à la moitié de sa tâche. Le seul parti qu'il y aurait à prendre pour obtenir un résultat à peu près satisfaisant serait de ne s'occuper que de monographies, de familles ou de genres. A cet effet, tous les entomologistes du même pays devraient s'entendre pour se distribuer les genres dont ils se seraient le plus occupés, se livrer à un travail individuel, et concourir ainsi à la formation d'un ouvrage général qui deviendrait un monument impérissable de leur zèle et de leur capacité. Une monographie, de quelque importance qu'elle soit, se commence et se termine; elle peut être, en définitive, une œuvre plus ou moins bien conçue; mais jamais elle ne sera dépourvue totalement d'intérêt.

Si les sociétés entomologiques, au lieu de livrer à la publicité des remarques pour la plupart insignifiantes sur des espèces séparées, ne donnaient que des monographies; assurément la science y gagnerait davantage.

Depuis longtemps, d'ailleurs, toutes les parties de l'histoire naturelle réclament des traités spéciaux; l'avantage qui peut en résul-

ter est évident; les notions que l'on voudra acquérir seront, de cette manière, simplifiées et réduites aux proportions de l'étude particulière qu'on aura l'intention d'embrasser.

Pénétré de cette pensée, et consultant moins nos forces que notre amour pour une science qui a fait l'occupation de toute notre vie, nous nous sommes déterminé à lui payer notre faible tribut en mettant au jour ce travail sur les Trachydérides, que nous avions seulement préparé pendant nos heures de loisir.

Ce genre a été, de préférence à tout autre, l'objet de nos recherches, parce que ces insectes, assez nombreux dans la nature, sont très peu répandus dans presque toutes les collections.

M. le comte Dejean, lors de l'impression de son premier catalogue (1re édition, 1821), n'en possédait que dix espèces, y compris celles qui entrent actuellement dans notre genre *Oœymerus*, c'est à dire les anciens Trachydères, *Lineatus* d'Illiger, *Rivulosus* de Germar, etc. Aujourd'hui sa collection en renferme environ trois fois plus. Les collections de l'Angleterre et plusieurs autres étrangères que nous avons visitées sont fort pauvres dans ce genre. Celles de Berlin, si riches d'ailleurs, offraient, il y a plusieurs années, le même exemple, selon ce que le savant M. Klug, l'un des directeurs du musée impérial, avait l'obligeance de nous écrire.

Ayant acquis en 1833 une collection des plus étendues, recueillie par M. Lesueur au Mexique, une autre de Guatimala, à laquelle sont venus se joindre postérieurement des insectes que nous avions également reçus de Cordova, dans le Tucuman, nous eûmes par là plusieurs espèces appartenant au genre Trachydères. Mais en présence de ces matériaux, nous reconnûmes bientôt une confusion choquante, nous vîmes que tous ces genres, les uns faits, les autres à faire, avaient la plus grande analogie avec les Trachydères proprement dits, soit à cause de leur facies, soit à cause de différences génériques assez importantes pour être conservées, et nous avons été amené tout naturellement à la création d'une nouvelle tribu, à laquelle nous avons donné le nom de Trachydérides. Nous avons ensuite pensé qu'en faisant connaître les espèces que nous possédions et celles que nous pouvions recevoir en communication, notre travail offrirait quelque intérêt, jusqu'à ce que des découvertes postérieures vinssent alors le rendre insuffisant et le réduisissent au sort commun de presque toutes les monographies.

Malgré les recherches que nous avons faites pour compléter autant que possible ce travail, nous n'aurions certainement pas pu lui donner autant d'extension, sans l'officieux empressement des entomologistes de Paris à nous faire part des espèces de leur collection dont nous pouvions avoir besoin, et qui devaient accroître le nombre de celles que nous avions dans la nôtre.

Nous citerons particulièrement M. le comte Dejean, dont l'obligeance pour nous ne s'est jamais démentie ; M. le docteur Boisduval, savant connu par ses nombreux ouvrages d'entomologie, et qui nous a généralement aidé de ses conseils.

Nous devons encore des remercîments à MM. Audouin, professeur au muséum du Jardin du Roi ; Lacordaire, professeur de zoologie à l'université de Liége ; Serville et Chevrolat de Paris, pour les communications qu'ils ont daigné nous faire.

L'essai de classification méthodique et le système que nous avons choisis d'après l'appareil présternal, pour établir nos coupes d'une manière simple et facile à saisir, paraîtront peut-être, pour certains naturalistes, un peu hasardés ; mais nous pensons, avec MM. le comte Dejean et Audinet-Serville, qu'il est réellement impossible de ne pas s'attacher, avant tout, aux formes extérieures ; les Longicornes, surtout, semblent en imposer la loi. D'ailleurs ces dispositions anatomiques comportent toujours avec elles les caractères spécifiques les plus clairs, et nous ajouterons que cette méthode nous a conduit à des résultats tellement satisfaisans, que désormais nous n'en choisirons pas d'autres si, comme nous l'espérons, nous entreprenons quelque nouvel opuscule. Il vaut mieux, selon nous, exposer aux regards des observateurs ce qui peut se distinguer aisément, que de les embarrasser par une complication superflue de caractères indécis, comme le font souvent d'imprudents novateurs, qui indiquent avec assurance des caractères qu'ils n'ont jamais vus ni découverts.

Pour simplifier autant qu'il était en notre pouvoir de le faire la synonymie des espèces, nous n'avons pas cru devoir imiter certains auteurs dont le plaisir est de mettre au néant les noms de collections. Nous nous sommes attaché, au contraire, à les reproduire dans cette monographie, et nous pensons avoir rendu un grand service en consolidant ce qui était établi depuis longtemps. Chaque entomologiste reconnaîtra donc ses noms, à moins que des motifs puissants

ne nous aient positivement engagé à ne pas les admettre. Dans tous les cas, nous avons regardé comme un devoir de les citer en synonymie : un tel exemple si naturel devrait trouver plus d'imitateurs parmi les entomologistes de France, une telle probité scientifique serait du moins appréciée par les savants étrangers, et nous n'aurions plus la douleur de voir paraître de temps à autre des mémoires comme ceux de M. le comte de Mannerheim, sur l'énumération des Buprestides, et ses observations critiques sur quelques ouvrages entomologiques. Assurément le blâme que lance un tel savant devrait être une grande leçon.

Nous terminerons ces considérations, qui servent de prolégomènes aux démonstrations qui vont suivre, en déclarant que nous nous sommes appliqué à mettre nos nouveaux genres en rapport avec ceux de M. le comte Dejean; nous laissons toutefois aux entomologistes le soin de décider si, en établissant des coupes différentes des nôtres, on pouvait faire mieux. Les encouragements donnés à nos premiers efforts par M. le comte Dejean, qui a toujours bien voulu nous servir de guide, ont été pour nous un puissant véhicule d'émulation.

Sous l'influence des principes qui nous ont dirigé, nous allons maintenant passer en revue les différents genres de notre nouvelle tribu, et définir succinctement les principaux caractères qui les distinguent; nous donnerons presque immédiatement après la publication de l'ouvrage un supplément qui comprendra les espèces qui nous sont parvenues depuis son commencement.

Origine des Trachydérides. — Leurs habitudes générales.

Les Trachydérides, propres au nouveau continent, sont répandus depuis le Mexique jusqu'à Buenos-Ayres inclusivement; ils paraissent néanmoins habiter les Antilles, Cayenne et le Brésil.

Pendant longtemps aucune espèce du Chili ne nous était parvenue; mais nous avions toujours eu beaucoup de peine à croire que ce pays n'en fournissait pas également; car, à cette époque, nous en possédions plusieurs de Cordova, dans le Tucuman, contrée qui a les plus grands rapports de sol et de climat avec les précédentes, et notre opinion s'est trouvée justifiée depuis par un nouveau genre que nous avons reçu du Chili, et qui paraîtra dans notre supplément.

Le peu que l'on sait des mœurs de ces insectes est dû au mémoire de mon savant ami, M. le professeur Lacordaire, sur les habitudes des Coléoptères de l'Amérique méridionale, publié dans les *Annales des sciences naturelles*[1].

Suivant cet entomologiste, les Trachydères vivent sur les troncs d'arbres, s'y tiennent collés, les antennes ramenées sur le dos. Quand on veut les saisir, ils s'enfuient avec assez de rapidité, et quelquefois, pour ne point se laisser prendre, ils se laissent tomber à terre. On les voit fréquemment rassemblés en grand nombre autour des plaies, occupés à boire la sève décomposée qui en découle. Ils volent ordinairement le soir, plus rarement le jour, et tous, comme beaucoup d'autres Longicornes, produisent, par le frottement de leur corselet sur l'écusson, un bruit assez aigu. On ne les rencontre jamais sur les fleurs ou sur les feuilles.

Un de nos correspondants de Cayenne nous a dit en avoir vu réunis en très grande quantité dans des creux d'arbres, à une certaine élévation, et tous les renseignements précieux de M. Lacordaire nous ont été confirmés depuis par plusieurs naturalistes voyageurs.

M. Lacordaire indique aussi le genre Trachydère comme n'étant pas bien nombreux. Effectivement, à l'époque de l'émission de son mémoire, il ne connaissait tout au plus qu'une vingtaine d'espèces qui se trouvaient en grande partie dans la collection de M. le comte Dejean; mais aujourd'hui, quoique ce travail ne compte pas encore beaucoup d'années d'existence, ce nombre est presque quintuplé dans notre collection et se trouve encore fort augmenté par quelques espèces éparses dans les diverses collections que nous avons consultées.

Avant de passer à la description des espèces, nous aurions bien voulu détailler leur métamorphose et leur manière de vivre dans l'état de larve, si l'absence de renseignements positifs, à cet égard, ne nous avait forcé d'y renoncer, en attendant que les observations des voyageurs nous éclairent un jour sur ce point important et trop négligé jusqu'à présent.

[1] Tome XX, 1830.

Analyse des genres.

Le Genre Megaderus, établi par M. le comte Dejean (pl. 141 et 221, 1), fait bien le passage naturel des Prioniens aux anciens Trachydères. Il tient aux premiers par la forme générale, surtout par la largeur de son corps aplati de même que par sa tête relevée, et aux seconds par la grandeur démesurée de son écusson également triangulaire. Avant M. le comte Dejean, presque tous les entomologistes lui avaient assigné une place différente parmi les Cérambycins. Fabricius, et, à son exemple, Olivier, Voët et Illiger en avaient fait une Callidie; mais il était impossible de ne pas reconnaître bientôt que cet insecte devait former un genre distinct et placé immédiatement après les Prioniens, par conséquent en tête de notre nouvelle tribu des Cérambycins à grands écussons.

C'est par un raisonnement conforme, et d'après cette règle, que nous n'avons pas cru devoir admettre ici le genre Distichocerus de M. Kirby, que MM. Dejean et Audinet-Serville ont jugé à propos d'y faire entrer. En effet, nous ne pensons pas que ce genre, propre à la Nouvelle-Hollande, ait été bien placé entre les Megaderus et les Lissonotus, puisqu'il n'a, selon nous, aucun des caractères que nous avons pris pour guides; ainsi, par exemple, tous les Trachydériens doivent être pourvus d'un écusson triangulaire, presque généralement fort grand, tandis que celui des Distichocerus est plus court que large, et de forme demi-circulaire. Nous pouvons signaler encore une foule d'autres caractères aussi positifs : outre la disposition présternale, qui est bien différente, les tarses postérieurs sont longs et grêles, et n'ont aucune analogie de forme avec ceux de nos genres : les antennes surtout, au lieu d'être à articles simples, ou seulement épineux au bout, offrent des articles doubles en forme de fourches dans la plus grande partie de leur étendue. Sans vouloir mettre beaucoup d'ambition dans notre manière de voir, nous pensons donc que le genre Distichocerus pourrait être placé plus convenablement parmi les genres Rhinotragus, Odontocerus, Stenopterus, ou même Leptocera, avec lesquels il a certainement quelques ressemblances de formes, pour ne rien dire de plus.

Après le genre Megaderus vient se placer tout naturellement celui

des Lissonotus (pl. 142 à 145 et 221, 2), créé par Dalman. Ce genre peu nombreux, qui ne comprend guère que des insectes de petite et moyenne taille, presque uniformes dans leurs couleurs, est si tranché, qu'il serait, pour ainsi dire, inutile d'en développer les principaux caractères; il a beaucoup d'analogie, sous le rapport des formes, avec celui des Megaderus; mais il n'a pas, comme lui, le présternum, qui s'unit au mésosternum par une échancrure demi-circulaire; ceux-ci sont, au contraire, éloignés l'un de l'autre, notablement plus avancés et coupés carrément. Dans le premier, les antennes sont à articles longs et cylindriques, tandis que, dans le second, les antennes sont composées d'articles courts, larges, comprimés, et vont en augmentant de largeur du milieu à la pointe. Les pattes des Megaderus sont, à peu de chose près, de la même grandeur et assez grêles, tandis que les Lissonotus ont les antérieures, sans exception, beaucoup plus longues que les autres, avec les cuisses bien plus renflées.

Le Cerambyx scapularis d'Olivier (*Ent.*, t. IV, pl. 21, fig. 162, n° 17) aurait, sans contredit, trouvé sa place dans ce genre, s'il n'eût été une espèce composée. En effet, l'individu fort ancien, qui a servi à la description de cet auteur, et qui est encore dans la collection du Muséum d'histoire naturelle du Jardin des Plantes, n'est autre chose qu'un assemblage assez mal fait d'un Lissonotus proprement dit, et que nous supposons être l'Abdominalis, autant que son état nous a permis de le reconnaître, avec une tête et des antennes de Trachyderes succinctus; le Cerambyx scapularis doit donc être considéré comme une espèce qui n'a jamais existé, et, par conséquent, retranché comme tel de l'ouvrage d'Olivier.

Le genre Rachidion (pl. 146 et 221, 3) présente, au premier coup d'œil, de grands rapports avec le genre Lissonotus, et pendant quelque temps M. le comte Dejean les avait confondus. C'est M. Audinet-Serville qui, le premier, le fit paraître dans les *Annales de la Société entomologique de France* (t. II, p. 538). Ses principaux caractères consistent dans sa forme, qui est bien différente, et notablement plus longue et plus parallèle que celle des Lissonotus. Dans ceux-ci, le corselet est lisse et arrondi; dans le genre Rachidion, au contraire, il est chagriné avec deux cavités transversales. Chez les premiers, le mésosternum est, comme nous l'avons déjà dit, large et coupé carrément, au lieu que, dans les seconds, il est

très étroit et se termine en pointe. Les antennes sont absolument semblables dans les deux genres.

Le genre Nosophlæus (pl. 147 *a b* et 221, 4) a quelques rapports avec les Lophonocerus de Latreille; mais il ne peut être placé ailleurs dans notre tribu naturelle qu'auprès du genre Desmoderus, auquel M. le comte Dejean l'avait rapporté. C'était bien certainement la seule place qui lui convenait, en n'en faisant pas un genre distinct. Le principal caractère qui l'en sépare est la proéminence très remarquable qui existe entre l'articulation des premières pattes; elle s'avance en carré comprimé, tandis que, chez les Desmoderus, cette saillie est oblique d'avant en arrière, et ne présente dans cette direction qu'une pointe peu visible. Dans ce dernier genre, les antennes sont épaisses et quelquefois armées d'épines, tandis qu'elles sont, dans le genre Nosophlæus, notablement plus longues et surtout beaucoup plus grêles. Dans celui-ci, l'écusson est assez court; il est plus allongé et plus étroit dans l'autre; les pattes, qui sont longues et grêles chez les Nosophlæus et d'inégales longueurs, sont, au contraire, à peu près égales et beaucoup plus renflées chez les Desmoderus.

M. le comte Dejean créa le genre Desmoderus sur un insecte de l'intérieur du Brésil. Ce genre (pl. 148 *a b* et 222, 5) offre des antennes absolument semblables à celles des Dorcacerus. Une nouvelle espèce du Chili, dont on a fait un genre que nous adopterons et qui trouvera sa place ici, en diffère surtout par ses antennes mutiques, son corselet moins tuberculeux, la base de ses élytres dépourvue d'élévations, et la moitié postérieure des cuisses moins renflée. La disposition présternale de ces deux genres diffère de celle des Nosophlæus, en ce qu'elle offre une pointe plus ou moins sentie entre l'articulation des premières pattes, au lieu d'être en carré comprimé. L'écusson est étroit, plus long, et les pattes, à peu près d'égale longueur, sont beaucoup plus épaisses.

Le plus joli genre de notre tribu des Trachydérides est, sans contredit, celui des Phœdinus (pl. 149 *a b* et 222, 6). Outre la grandeur qui le favorise, il offre encore une disposition de couleur peu commune et une certaine anomalie de caractères qui sont respectivement propres à plusieurs genres; ainsi les antennes des femelles sont parfois tout à fait analogues à celles du Lissonotus mâle. Le corselet, quoique entré dans la base des élytres, est à peu près tuberculé de la même

manière que celui des Desmoderus. La saillie, oblique en arrière, qui existe entre l'articulation des premières pattes du genre Desmoderus, est remplacée dans les Phœdinus par une longue pointe verticale. Le mésosternum, qui, dans le genre précédent, présente un angle à peine saillant, est, dans celui-ci, en forme de pointe tout à fait avancée, et se dirige vers le présternum. L'écusson, également étroit, est beaucoup plus long que celui des Desmoderus. Les élytres, dans ce dernier genre, sont mutiques, au lieu qu'elles sont armées d'une forte épine latérale, et tronquées à leur extrémité dans les Phœdinus. Les pattes de notre genre Phœdinus sont aussi notablement plus longues.

Le genre Charinotes (pl. 150 *a b* et 222, 7) est très difficile à reconnaître au premier abord. Mêlé aux Trachydères succinctus, cayennensis et autres espèces dont les élytres sont traversées par une bande jaune, il n'est pas surprenant qu'on le confonde; cependant c'est un genre bien tranché qui se reconnaît aux caractères suivants : sa forme est raccourcie, sa tête petite; les antennes de la femelle, seul sexe que nous possédions, ont douze articles graduellement plus larges du milieu à l'extrémité; le présternum est court, avancé; il offre entre l'articulation des premières pattes une petite pointe, de même que le mésosternum; l'écusson est très étroit et très long; les élytres sont notablement plus courtes que celles de tous les autres genres des Trachydériens, et les pattes postérieures beaucoup plus longues que les pattes intermédiaires et antérieures.

Le genre Dendrobias (pl. 151 *a b*, 152 et 222, 8) a les plus grands rapports avec les Trachydères proprement dits; mais il en diffère par la disposition présternale, par les fortes mandibules avancées dont les mâles sont pourvus; par leur menton entièrement corné, et enfin par le corselet, qui n'a pas la même forme, et qui offre à chaque bord latéral une forte pointe avancée; quant aux formes du corps et des élytres, elles sont, à peu de chose près, semblables à celles des autres Trachydères.

En voyant le profil du genre Dicranoderes (pl. 153 *a b* et 223, 9) on reconnaîtra facilement les motifs qui nous ont déterminé à l'établir. De même que dans le genre Dendrobias, les mâles sont pourvus de fortes mandibules avancées; mais il en diffère par l'échancrure présternale, qui est chez lui plus profonde, et par la dent beaucoup plus forte qui avoisine le collier. Celle-ci, au lieu

d'être en pointe, comme chez les Dendrobias, offre au contraire une saillie cunéiforme avancée, et une autre saillie beaucoup plus prononcée entre l'articulation des premières pattes. Le corselet est aussi bien différent, il est plus large, et offre, au lieu d'une seule, deux fortes dents égales qui laissent entre elles une échancrure assez profonde; les élytres sont notablement plus longues, plus aplaties et sinuées irrégulièrement, ce qui ne se rencontre dans aucun autre genre.

Les vrais Trachydères (pl. 154 *a b* à 164, 186 à 200, 204 et 223, 10), tels qu'ils avaient été indiqués par Illiger, Germar, Dejean, Schœnher, et, depuis, par beaucoup d'autres entomologistes, demandaient à être révisés. Plusieurs auteurs avaient cru devoir y rapporter un bon nombre d'espèces qui n'en devaient certainement pas faire partie. Leur opinion s'était sans doute basée sur la grandeur de leur écusson; mais ce caractère ne pouvait être suffisant, puisqu'il est commun à plusieurs genres. On verra, lorsque nous parlerons de notre genre Oxymerus, les différences génériques qui nous ont fait une loi de le créer aux dépens des anciens Trachydères; pour le moment, nous dirons que ceux-ci ont toujours une échancrure présternale, plus ou moins profonde, mais toujours bien sentie. — Dans chacune des divisions que nous avons établies, les mâles n'ont jamais les mandibules avancées; le menton n'est point corné, le corselet est généralement plus long, et n'offre jamais, comme dans les genres qui le précèdent, une forte dent ou pointe avancée à chaque bord latéral.

Le genre Xylocharis (pl. 205, 206 et 223, 11) tient beaucoup à celui des Trachydères proprement dits, mais n'a pas, comme lui, une échancrure transversale au présternum, et, par conséquent, est dépourvu de la pointe qui avoisine le cou. Il n'offre qu'une saillie cunéiforme entre l'articulation des premières pattes. Le corselet est à peu près sinué de même, mais les élytres sont plus cylindriques, et les pattes plus grêles.

En voyant le genre Ancylosternus en dessus (pl. 207 et 223, 12), on dirait que c'est un Oxymerus. L'échancrure présternale de ce genre est absolument la même que celles de la troisième division des Trachydères, mais son corselet n'est que faiblement sinué. Les élytres sont longues, rétrécies, et armées d'une épine latérale à leur extrémité.

Vu en dessus, le genre Oxymerus (pl. 208 à 215 et 224, 13) ressemble beaucoup au précédent, c'est à dire qu'il a le corselet absolument semblable, ainsi que la forme des élytres, seulement il n'a point d'échancrure transversale au présternum ; c'est ce principal caractère qui nous a naturellement conduit à former un genre de ces anciens Trachydères. On voit par là que les Oxymerus n'ont point de saillie aiguë ou cunéiforme, auprès du cou, tandis que les vrais Trachydères en sont constamment pourvus : ces derniers n'ont jamais d'épines au bout des élytres, tandis que c'est un caractère principal chez les Oxymerus.

Les Stenaspis (pl. 216, 217 et 224, 14) ne peuvent être confondus dans aucun autre genre de notre tribu. Le corselet n'est point sinué, il est plus large que long, avec une petite pointe oblique un peu relevée à chaque bord latéral, et le présternum n'a point d'échancrure transversale ; il offre seulement une petite saillie transversale et comprimée entre les premières pattes. Les élytres sont longues et parallèles.

Le genre Crioprosopus (pl. 217, 218 et 224, 15), comme le genre précédent, a le corselet beaucoup plus large que long ; l'épine de chaque bord latéral est plus droite et non relevée, le présternum est faiblement creusé en travers, et la saillie qui est entre l'articulation des premières pattes, au lieu d'être transversale et comprimée, offre au contraire un petit avancement conique. Le mésosternum n'est pas, à beaucoup près, aussi aigu que chez les Stenaspis.

Les Sphænothecus (pl. 219, 220 et 224, 16) n'ont aucun des caractères des autres Trachydériens, si ce n'est leur grand écusson. On ne peut donc les confondre ni les rapporter à d'autres genres ; ils ont le corselet long, cylindrique et sans échancrure présternale. La saillie qui existe entre l'articulation des premières pattes est à peine prononcée, et le mésosternum est nettement coupé en travers, comme celui des Lissonotus. Les pattes sont médiocrement fortes.

Nota. Plusieurs espèces de Cérambycins ayant été mal à propos placées par M. Schœnherr dans les Trachydères (*Syn.*, t. 3, p. 363), nous croyons devoir les rappeler ici, afin qu'on ne puisse pas nous adresser le reproche de n'en avoir pas fait mention.

Trachyderes hirticornis : *Lophonocerus hirticornis*, DEJ. *Cat.*, 3e éd., p. 346.
Trachyderes bicornis : *Ceragenia bicornis*, DEJ., *Cat.*, 3e éd., p. 346.
— — — — SERVILLE, *Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. 2, p. 537.
Trachyderes abbreviatus : *Pteropterus*, MAC-LEAY, *Stenoderus abbreviatus*, DEJ., *Cat.*, 3e éd., p. 380.

Comme les planches des Trachydérides ont paru dans les années 1836 et 1838 du *Magasin de zoologie*, leurs numéros ne se suivent pas, car il a fallu donner des numéros intermédiaires à des travaux qui se sont faits dans l'intervalle. Voici un petit tableau des soixante planches qui accompagnent la monographie, afin qu'on ait la facilité de vérifier si on les a toutes, pour qu'on les classe convenablement en faisant relier l'ouvrage, et pour qu'on puisse les citer sans craindre d'erreur.

Les vingt-quatre premières planches portent dans le *Magasin* les numéros . . . . . 141 à 164
De 25 à 39. . . . . 186 à 200
De 40 à 60. . . . . 204 à 224

Le mémoire a été divisé en deux parties. La première comprend les pages 1 à 51 des feuilles 15, 16, 17, et du premier quart de la feuille 18, toutes appartenant à l'année 1836 du *Magasin*. La deuxième partie comprend les pages 1 à 59 des feuilles 4, 5, 6, et des trois quarts de la feuille 7 de l'année 1838 du *Magasin*, classe IX.

L'introduction est contenue dans la feuille 8 de l'année 1838 du *Magasin de zoologie*.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MONOGRAPHIE

DES

TRACHYDÉRIDES,

PAR M. DUPONT JEUNE.

DEUXIÈME PARTIE.

CINQUIÈME DIVISION.

22. T. FABRICII. Pl. 186, f. 1.

Corallinus, scutello tenue nigro-marginato, elytrisque dimidiatim postice nigris.

Longueur, 11 1/2; largeur, 3 1/4 lignes.

Cette belle espèce ressemble beaucoup, pour la disposition des couleurs, au *Bicolor;* mais, malgré cette ressemblance apparente, elle n'appartient pas à la même division.

Elle est d'un beau rouge de corail de part et d'autre; la tête est comme dans les espèces précédentes; les yeux et les mandibules sont noirs; les antennes sont à peu près du même rouge que le corselet; mais cette couleur s'affaiblit insensiblement, en arrivant à l'extrémité, et devient d'un jaune-fauve. Le corselet est, comme dans les autres espèces de cette division, lisse en dessus et ponctué en dessous dans les mâles, et entièrement lisse chez les femelles. L'écusson est de la couleur du corselet, liseré de noir latéralement. La moitié antérieure des élytres est d'un beau

rouge de corail ; l'autre moitié est d'un noir luisant ; l'on voit, en outre, sur chacune d'elles, trois fines élévations longitudinales. Les quatre derniers segments de l'abdomen sont d'un brun-noirâtre. Les pattes sont rouges, avec les tarses d'un jaune testacé pâle.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

23. T. AUDOUINII. Pl. 186, f. 2.

Ater nitidus, thorace tuberculato, elytris macula humerali, fasciaque ante medium communi, interrupta, pallide luteis ; antennis luteis nigro annulatis ; pedibus nigris, femoribus tibiisque luteo annulatis.

Longueur, 12 1/2 ; largeur, 4 lignes.

Il est à peu près de la taille du *Succinctus*, d'un noir profond et vernissé de part et d'autre. Les antennes sont d'un jaune pâle, avec les deux premiers articles et l'extrémité des suivants, jusqu'au septième seulement, d'un noir plus ou moins profond ; les derniers sont d'un jaune un peu plus pâle. Le corselet est parsemé en dessus de petits points à peine visibles. Les élytres sont également légèrement ponctués, et offrent chacun trois taches d'un jaune testacé très pâle, savoir : une assez grande, près de la base, entre le bord antérieur et l'écusson, les deux autres un peu avant le milieu, alignées transversalement, dont une avoisinant le bord marginal, et plus de moitié moins grande que l'autre, qui est assez grande et quadrangulaire. Le bord marginal est, en outre, liseré de jaune vers la base. Le dessous du corps est d'un beau noir. Les pattes sont de cette dernière couleur, avec la base des cuisses et une grande partie des jambes d'un jaune testacé ; le dessous des tarses est roussâtre.

Brésil. — Muséum national.

24. T. variegatus. *Perty*. Pl. 187, f. 1.

Niger, thorace tuberculato; elytris dilute testaceis macula obliqua ad basin alteraque magna communi ovata fuscis; pedibus fuscis, femoribus tibiisque luteo annulatis.

Trachyderes variegatus. Perty, *Delect. animalium articul.*, tab. 17, f. 10, p. 88.
T. nigro-fasciatus. Gory, *Icon. du règne anim.*, *ins.*, pl. 43, fig. 3.

Longueur, 13 1/2; largeur, 4 1/4 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Succinctus*. La tête est noirâtre; les antennes sont d'un jaune testacé, avec les deux premiers articles noirs et très rugueux, et l'extrémité des suivants noirâtre. Le corselet est d'un brun foncé, presque noirâtre de part et d'autre, fortement ponctué sur les parties latérales et vers le bord antérieur, plus lisse dans son milieu. L'écusson est lisse et d'un brun noirâtre. Les élytres sont d'un jaune testacé pâle, et elles offrent chacune, vers leur base, une tache oblique noire, qui se lie légèrement à l'écusson par un petit prolongement linéaire de sa couleur. Un peu au delà du milieu, elles ont, en outre, une grande tache commune, cordiforme-ovale, d'un brun-noirâtre, s'éclaircissant sur ses bords, et se prolongeant le long de la suture jusqu'à l'écusson. Le jaune testacé de l'extrémité des élytres est, en outre, d'une teinte plus obscure. Le dessous du corps est noir ou noirâtre; les pattes sont d'un jaune un peu ferrugineux; l'extrémité des cuisses, des jambes et le dessous des tarses sont noirs.

Cordova. — Muséum national.

25. T. GLORIOSUS. Pl. 187, f. 2.

Nigro-fuscus, thorace tuberculato; elytris testaceis macula obliqua ad basin alteraque magna, communi, ovata, obsoleta, fuscis; pedibus fuscis, femoribus tibiisque luteo annulatis.

Longueur, 14; largeur, 4 1/2 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Variegatus*, et il serait possible qu'il n'en fût qu'une variété. La tête et le corselet sont entièrement d'un brun-noirâtre; les deux premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un jaune testacé, avec l'extrémité brunâtre. Le corselet est plus allongé que chez le *Variegatus*, moins arrondi antérieurement avec les deux premiers tubercules latéraux plus arrondis et moins saillants; la ponctuation est un peu plus apparente; l'espace lisse situé près du col est plus long que chez le *Variegatus*. L'écusson est brun, lisse, avec une impression transversale dans son milieu. Les élytres sont d'un jaune testacé un peu terne, de même forme que chez le *Variegatus*. Elles offrent de même, chacune vers leur base, une tache oblique d'un brun-noirâtre, mais beaucoup plus grande; elles ont, en outre, un peu au delà du milieu, une grande tache commune, cordiforme, ovale, brune, plus grande que chez le *Variegatus*, et se fondant insensiblement avec la couleur testacée. Le dessous du corps est d'un brun-noirâtre, avec le premier segment d'un brun-marron. Les pattes sont de la même couleur, avec l'extrémité des cuisses et des jambes d'un brun-noirâtre plus ou moins foncé. Les tarses sont noirs en dessus et roussâtres en dessous.

Cordova. — Coll. Dupont.

26. T. boisduvalii. Pl. 188, f. 1.

Fusco-castaneus, thorace tuberculato; elytris rufis, scutello fusco; pedibus rufis femorum apice nigris.

Longueur, 12 1/2; largeur, 4 1/4 lignes.

Il est plus grand que le *T. rufipes*, auquel il ressemble assez pour la forme. La tête est d'un brun-marron assez obscur, avec les mandibules et les yeux d'un noir assez profond. Les antennes sont d'un jaune testacé un peu rougeâtre, avec les deux premiers articles notablement plus courts que chez le *Rufipes*, et d'un brun-marron clair; l'extrémité des autres est d'un brun-noirâtre. Le corselet est plus court que large, lisse dans son milieu, avec les bords latéraux et le dessous fortement ponctués. Chez les mâles, l'écusson est proportionnellement plus petit, tout à fait cordiforme et d'un brun noirâtre. Les élytres sont notablement plus larges et d'un roux-cannelle luisant, sans aucune tache. Le dessous de l'abdomen est d'un brun-noirâtre, plus foncé sur les bords latéraux, avec la poitrine et le milieu des premiers anneaux d'un roux assez obscur. Les pattes sont de cette dernière couleur, avec l'extrémité des cuisses noire et armée d'épines beaucoup plus fortes que chez les autres espèces de cette division.

Brésil, San-Leopoldo. — Coll. Dupont.

27. T. equestris. *Dejean.* Pl. 188, f. 2.

Niger vel nigro-fuscus, thorace sub-ferrugineo, inæquali, spinoso; elytris apice truncatis, fascia submedia latiori testacea; antennis fulvis.

Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 11 1/2; largeur, 3 1/4 lignes.

Il est un peu plus parallèle que le *Rufipes*, et d'un brun

noir plus ou moins obscur. La tête est comme dans la plupart des espèces. Les antennes sont à peu près comme celles du *Rufipes*, proportionnellement un peu plus fortes, avec le premier article sensiblement plus rugueux, et l'extrémité des suivants annelée de brun plus ou moins obscur. Le corselet est d'un rouge très foncé, souvent un peu plus clair dans son milieu. Les élytres sont d'un brun-marron foncé, traversées un peu avant leur milieu par une bande testacée, large, occupant presque le tiers de leur étendue, et sinuée irrégulièrement sur ses bords. Tout le dessous du corps est noir ou d'un brun-noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-fauve assez foncé, avec l'extrémité des cuisses noire ou noirâtre.

Brésil. — Coll. Dupont.

28. T. CINCTUS. *Dejean*. Pl. 189, f. 1.

Niger, thorace inæquali spinoso, medio tenue sub-ferrugineo, spina laterali validiori; elytris apice truncatis fascia submedia, latiori, testacea, ad suturam dilatata; antennis nigris.

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 8; largeur, 2 1/3 lignes.

Cet insecte ressemble beaucoup, au premier coup d'œil, à une variété de l'*Equestris*; mais, outre qu'il est plus petit et proportionnellement plus court, il offre plusieurs caractères qui le rendent bien distinct. La tête est à peu près comme dans cette espèce; les antennes sont brisées dans l'individu que nous avons sous les yeux. Les quatre articles qui restent sont entièrement noirs. Le corselet est de cette couleur, un peu rougeâtre dans son milieu, sensiblement plus court que celui de l'*Equestris*, plus fortement tuberculé, avec l'épine latérale beaucoup plus saillante. L'écusson est noir; les élytres sont de cette dernière couleur, tra-

versées un peu avant leur milieu par une bande irrégulière, testacée, plus large que dans la plupart des individus d'*Equestris*, et beaucoup plus dilatée postérieurement sur la suture. Les élytres offrent, en outre, trois petites côtes élevées, peu saillantes, mais cependant bien sensibles, dans la bande testacée. Le dessous du corps est d'un noir profond. Les pattes sont d'un jaune-fauve, avec la moitié inférieure des cuisses d'un noir luisant.

Brésil. — Coll. de M. le comte Dejean.

29. T. ebeninus. Pl. 189, f. 2.

Perniger, thorace tuberculato, spina laterali valida; elytris concoloribus nitidis; pedibus nigris basi fusco-ferrugineis; antennis nigris, articulis ultimis sub-fucescentibus.

Longueur, 12; largeur, 3 1/2 lignes.

Il n'est probablement qu'une des nombreuses variétés du *Rufipes*. Il est entièrement d'un noir profond de part et d'autre, et ses élytres me paraissent un tant soit peu plus allongées. Les antennes sont entièrement noires, avec le premier article un peu plus grêle et un peu plus allongé. Le corselet est à peu près comme celui du *Rufipes*, avec la ponctuation un peu moins serrée. Le dessous du corps est garni d'une pubescence grisâtre un peu moins prononcée. Les pattes sont noires, avec la moitié antérieure des seconde et troisième paires de cuisses d'un roux foncé presque noirâtre; les tarses sont de cette dernière couleur en dessus et fauve en dessous.

Brésil. — Coll. Dupont.

30. T. RUFIPES. *Fabr.* Pl. 190, f. 1.

Niger, thorace tuberculato; elytris concoloribus nitidis; pedibus rufis femorum apice nigris.

Cerambyx rufipes. FAB., *Syst. eleut.*, t. 2, p. 259, n. 29.
— OLIV., *Entom.*, t. 4, p. 1, fig. 3, et pl. 13, fig. 89.
Trachyderes rufipes. SCHOEN., *Syn.*, t. 3, p. 365, n. 2.
— DEJEAN, *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 11 ; largeur, 3 1/2 lignes.

Il est généralement plus petit que le *Succinctus*, un peu plus allongé, et surtout notablement plus rétréci postérieurement, ce qui lui donne une forme tout à fait différente. Sa couleur varie du noir d'ébène au brun-marron plus ou moins clair; mais, le plus ordinairement, elle est, en dessus et en dessous, d'un noir profond. La tête est d'un brun presque noirâtre, avec les mandibules et les yeux d'un beau noir. Les antennes sont d'un roux-ferrugineux, avec les deux premiers articles plus obscurs, et l'extrémité des suivants noirâtre. Le corselet est de la même couleur que la tête; quelquefois cependant il est d'un brun-marron assez clair, avec les bords latéraux noirs ou noirâtres. Tout le dessous de l'abdomen est couvert d'un fin duvet grisâtre. Les pattes sont d'un jaune fauve, quelquefois un peu rougeâtre, avec la moitié postérieure des cuisses d'un noir assez prononcé.

Brésil. — Coll. Dupont.

Variété *A*.

J'ai, pendant longtemps, cru que cette variété pouvait constituer une espèce particulière, et je l'avais indiquée dans ma collection sous le nom d'*Axillaris*.

Elle diffère de l'espèce typique par les antennes, qui sont annelées, à l'extrémité de chaque article, de brun moins

foncé ; par la tête et le corselet, qui sont d'un brun-marron beaucoup plus clair, et par une grande tache de la même couleur, qui couvre entièrement la base de chaque élytre. L'écusson, la plus grande partie des élytres, ainsi que le dessous du corps et les pattes, sont, du reste, comme chez *Rufipes* ordinaire.

Je crois que la seconde figure qu'Olivier donne dans son *Entomologie*, pl. 13, fig. 89, doit se rapporter à cette variété.

Brésil. — Coll. Dupont.

Variété *B*.

J'avais également indiqué dans ma collection cette jolie variété sous le nom de *Brunnipennis ;* mais je ne pense pas qu'elle puisse être séparée du *Rufipes*.

Elle en diffère par sa taille beaucoup plus petite ; par les antennes d'un fauve plus foncé, avec les deux premiers articles noirs, et l'extrémité des suivants, jusqu'au huitième, brunâtre ; par la tête, le corselet et l'écusson d'un brun-noirâtre ; et enfin par les élytres, qui sont entièrement d'un brun-marron très clair, avec une petite bande marginale noire à l'angle de leur base.

Tout le dessous de l'abdomen, ainsi que les pattes, sont comme dans l'espèce typique.

Brésil. — Coll. Dupont.

31. T. FULVIPENNIS. Pl. 190, f. 2.

Niger, thorace tuberculato ; elytris dilute rufis ; antennis femorum basi, tibiis tarsisque luteis.

Longueur, 8 ; largeur, 2 1/2 lignes.

Il serait possible qu'il ne fût aussi qu'une variété du *Rufipes ;* cependant il offre des différences si remarquables, que je me suis décidé à en faire une espèce particulière.

Il est beaucoup plus petit que les individus ordinaires du *Rufipes*, et ses élytres sont sensiblement plus parallèles. Le corselet est un peu plus court que celui du *Rufipes*, et entièrement noir de part et d'autre, ainsi que l'abdomen, la tête, l'écusson et le premier article des antennes ; le reste des antennes est entièrement d'un jaune un peu fauve, avec le sommet de chaque article un peu plus obscur. Les élytres sont entièrement d'un roux testacé très clair et brillant. Les pattes sont d'un jaune testacé très clair, avec la moitié inférieure des cuisses d'un noir profond.

Brésil intérieur. — Coll. Dupont.

32. T. LACORDAIREI. *Dejean*. Pl. 191, f. 1.

Niger, thorace longiori quam latiori, lateraliter spinoso; elytris subparallelis apice truncatis, in medio fascia transversa pallide lutea signatis; antennis nigris articulo quarto basi rubro, articulis ultimis luteis.

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 11 ; largeur, 3 1/4 lignes.

Il est de la même forme que le *Latreillei*, auquel il ressemble beaucoup pour le dessin; il est de même d'un noir obscur de part et d'autre. La tête est comme dans le *Latreillei*; les antennes sont noires, avec la base du quatrième article rouge, et les quatre derniers articles jaunes. Le corselet est comme dans les espèces de cette division. Les élytres sont traversées à peu près dans leur milieu par une bande médiocrement large, d'un jaune-pâle et très légèrement sinuée sur ses bords. Le dessous du corps est comme chez le *Latreillei*. Les pattes sont d'un fauve rouge, avec les genoux un peu plus obscurs.

Cayenne. — Coll. Dejean.

33. T. latreillei. Pl. 191, f. 2.

Niger, thorace longiori quam latiori, lateraliter spinoso; elytris subparallelis apice truncatis, paulo ante medium fascia lata transversa pallide testacea signatis; antennis nigro luteoque annulatis, basi nigris apice luteis.

Longueur, 11; largeur, 3 1/4 lignes.

Il se rapproche beaucoup, au premier coup d'œil, du *Succinctus;* mais par la forme de son corselet il appartient à une tout autre division. Il est d'un noir foncé de part et d'autre. La tête est assez petite, un peu moins sortie du corselet que dans le *Rufipes;* les antennes sont d'un jaune-fauve, avec les deux premiers articles, l'extrémité des quatre suivants et la totalité du septième noirs. Le corselet est d'un noir un peu moins profond que les élytres, plus long que large, et muni, comme dans toutes les espèces de cette division, d'une épine latérale assez forte. Les élytres sont traversées, un peu avant leur milieu, par une bande d'un jaune un peu testacé, assez large, presque régulière, légèrement sinuée sur ses bords. Le dessous du corps offre une très légère pubescence d'un blanc-grisâtre. Ses cuisses sont entièrement noires, sauf la base des postérieures, qui est d'un fauve roux; les jambes et les tarses sont fauves.

Brésil. — Coll. Dupont.

Nota. Cette espèce paraît avoir les plus grands rapports avec le *Zonatus* décrit par Dalman (*Analecta*, p. 63); mais, comme la description de cet auteur ne convient pas complètement à l'individu que nous avons sous les yeux, nous avons cru devoir en faire une espèce nouvelle. Chez le *Zonatus* de Dalman, les cuisses sont jaunes à la base et noires au sommet, tandis que dans le *Latreillei* elles sont entière-

ment noires, excepté la base de la dernière paire, qui est d'un rouge ferrugineux obscur. Dalman dit aussi que le *Zonatus* a le premier article des antennes roussâtre en avant, et que les articles, de trois à sept, ont tous la base jaune et le sommet noir. Notre individu a, au contraire, le premier article d'un noir profond, et le septième entièrement noir. Nous ajouterons encore que Dalman dit que le *Zonatus* est notablement plus rétréci que le *Succinctus*, ce qui n'a pas lieu dans le *Latreillii*. Cependant, comme nous n'avons qu'un seul individu, il se pourrait qu'il ne fût qu'une variété locale.

34. T. NIGRIPES. Pl. 192, f. 1.

Niger, thorace longiori quam latiori, lateraliter spinoso; elytris subparallelis apice sub-truncatis, in medio fascia transversa angustiori, marginem externam non attingente, lutea signatis; antennis nigris articulis quarto quintoque basi rubro-fulvis, ultimis luteis.

Longueur, 10; largeur, 3 lignes.

Il est beaucoup plus petit que le *Succinctus*, et d'un noir profond de part et d'autre, comme le *Lacordairei*. La tête est plus courte que celle des deux espèces précédentes. Les antennes sont noires, avec la base du quatrième et du cinquième article d'un rouge fauve, et les quatre derniers articles jaunes. Le corselet est, comme dans les deux espèces précédentes, seulement un peu plus convexe et un peu plus court. Les élytres sont traversées dans leur milieu par une petite bande d'un jaune testacé, légèrement sinuée sur ses bords, et n'atteignant pas, à beaucoup près, les bords latéraux. Le dessous du corps est garni d'une légère pubescence d'un gris blanchâtre. Les pattes sont d'un noir profond, avec le dessous des tarses d'un cendré roussâtre.

Cayenne. — Coll. Dupont.

35. T. testaceus. Pl. 192, f. 2.

Dilute rubro-testaceus, thorace tuberculato; elytris, antennis pedibusque concoloribus, abdomine subtus nigro-fuescenti.

Longueur, 8; largeur, 2 1/2 lignes.

Il est plus petit que le *Rufipes*, proportionnellement plus court et beaucoup plus parallèle dans la femelle, le seul sexe que je connaisse. La couleur est entièrement d'un jaune testacé à reflet rougeâtre. La tête est, comme dans les espèces ordinaires, avec l'extrémité des mandibules et les yeux d'un brun noirâtre. Les antennes sont de la couleur générale, avec l'extrémité de chaque article un peu plus foncé. Le corselet est plus fortement tuberculé que celui du *Rufipes*, avec les épines latérales moins saillantes. L'écusson est proportionnellement un peu plus petit. Les élytres ont une nuance un peu plus rougeâtre vers leur base que dans le reste de leur étendue, et elles offrent chacune, à partir de leur base, trois petites côtes peu saillantes, qui forment trois lignes un peu plus claires que la teinte générale, et qui disparaissent insensiblement avant d'arriver à l'extrémité. Le dessous de la poitrine est recouvert d'une pubescence blanchâtre; celui de l'abdomen est d'un brun noirâtre, avec le milieu de chaque segment d'un roux obscur. Les pattes sont d'une belle couleur testacée rougeâtre, avec les genoux un peu plus obscurs.

Brésil intérieur. — Coll. Dupont.

SIXIÈME DIVISION.

36. T. SIGNATUS. *Wiedemann.* Pl. 193.

Subfuscus, thorace tuberculato, luteo variegato; elytris luteo subfuscoque variegatis; pedibus luteis clava femorum nigro-fusca.

WIED., *App.*, *ap.*, n. 247.
SCHOEN., *Syn. ins.*, t. 3, p. 366, n. 12.
DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 1 1/2 ; largeur, 2 1/4 lignes.

Il est l'un des plus petits du genre, et forme seul jusqu'à présent une division à part. Sa couleur est, en dessus, d'un brun marron, tantôt très clair, tantôt presque noirâtre. La tête est petite, assez raccourcie, jaune en avant et brunâtre en arrière des yeux ; ceux-ci sont noirs ainsi que les mandibules. Les antennes sont brunâtres, avec les deuxième, troisième, quatrième et cinquième articles ordinairement d'un rouge briqueté dans le milieu. Le corselet est plus long que large, marqué de quatre taches jaunes, dont deux sur le milieu et une de chaque côté. L'écusson est noirâtre, avec une tache médiane jaune. Les élytres sont jaunes, avec deux bandes transverses, flexueuses, irrégulières, d'un brun marron, dont une près de la base, interrompue par la suture, et l'autre un peu au delà du milieu. Le dessous de l'abdomen est jaune, avec les parties latérales noirâtres. Du reste, il varie pour la teinte, et il peut devenir entièrement noirâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé pâle, avec la partie inférieure des cuisses et l'extrémité inférieure des jambes d'un brun noir.

Brésil. — Coll. Dupont.

SEPTIÈME DIVISION.

37. T. DEJEANII. Pl. 194, f. 1.

Rubro-testaceus, thorace plicato sub-tuberculato ; elytris atris basi late scutelloque testaceis ; antennis luteis, apice fuscis, basi rubro-testaceis ; pedibus rubro-testaceis geniculis fuscis.

Longueur, 7 1/2 ; largeur, 2 1/2 lignes.

Il est d'un jaune testacé clair de part et d'autre. La tête est également fauve, avec l'extrémité des mandibules et les yeux d'un brun noirâtre. Les antennes sont d'un jaune testacé très clair, avec les trois premiers articles sensiblement plus obscurs, principalement à leur sommet ; les deux derniers articles et la moitié du neuvième sont brunâtres. Le corselet est plus long que large, et plissé en travers comme dans les espèces de cette division. Les élytres sont presque parallèles, d'un jaune testacé fauve dans leur tiers antérieur, et ensuite d'un noir luisant jusqu'à l'extrémité ; la portion testacée est dentée postérieurement et marquée sur chaque élytre de deux petites lignes saillantes d'un jaune plus clair. L'écusson est de la couleur du corselet. L'abdomen est noir, avec le milieu de la poitrine du même jaune que le corselet ; les cinq derniers segments sont aussi bordés de jaune ferrugineux. Les pattes sont d'un jaune testacé fauve, avec l'extrémité des cuisses noirâtre.

Brésil. — Coll. Dupont.

38. T. SOLIERI. Pl. 194, f. 2.

Rubro-testaceus, thorace plicato sub-tuberculato; elytris atris basi rubro testaceo radiatis; scutello rubro testaceo; antennis luteis apice fuscis basi rubro-testaceis; pedibus rubro-testaceis geniculis atris.

Longueur, 9 1/2; largeur, 3 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Dejeanii*, dont il se rapproche un peu au premier coup d'œil par la disposition des couleurs. Il est, de part et d'autre, d'un rouge testacé un peu ferrugineux. La tête est un peu plus forte que celle du *Dejeanii*, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noirâtre. Les antennes sont d'un jaune testacé très clair, avec les trois premiers articles et le sommet des suivants d'une couleur plus obscure; les deux derniers articles sont brunâtres. Le corselet est proportionnellement un peu plus large et plus rugueux que celui du *Dejeanii*. La base des élytres et l'écusson sont d'un rouge testacé; cette couleur envoie sur chaque élytre trois petites lignes parallèles qui disparaissent brusquement dans la partie noire, à peu près au tiers de leur longueur; la partie noire, qui couvre au moins les trois quarts des élytres, est luisante et vernissée comme chez le *Dejeanii*. L'abdomen est noir, avec quelques taches fauves sur la poitrine. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux, avec l'origine et l'extrémité des cuisses noires.

Brésil. — Coll. Dupont.

39. T. Duponti. Pl. 195, fig. 1.

Rubro-testaceus, thorace tuberculato, nigro-punctato; elytris atris; scutello, basi lineisque tribus rubro-testaceis; antennis luteis basi obscurioribus apice subfuscis; pedibus rubro-testaceis, geniculis atris.

Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 10 1/2; largeur, 3 1/4 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Solieri*, et d'un fauve testacé un peu ferrugineux de part et d'autre. La tête est à peu près de même forme, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirs, ainsi qu'une ligne médiane sur le vertex. Les trois premiers articles des antennes sont d'un fauve ferrugineux, les autres sont d'un jaune plus pâle, avec le sommet un peu plus obscur; les trois derniers articles sont noirâtres. Le corselet est marqué en dessus de dix-sept points d'un noir luisant, dont plusieurs se réunissent. L'écusson est fauve, avec la base et la pointe d'un brun noirâtre. Les élytres sont d'un noir luisant, avec la base fauve; outre cela, elles offrent chacune trois lignes fauves, dont une marginale touchant à la partie fauve de la base, et expirant insensiblement vers le milieu de leur longueur; une seconde beaucoup plus longue, mais ne touchant ni la base ni l'extrémité; enfin une troisième plus courte, touchant à la base, et allant à peine jusqu'au milieu. L'abdomen est noir, avec le bord des anneaux ferrugineux et quelques taches de la même couleur sur la poitrine : le dessous du corselet est marqué de plusieurs points noirs. Les pattes sont d'un rouge testacé, avec les genoux d'un brun noirâtre.

Brésil. — Coll. de M. le comte Dejean.

40. T. OLIVIERI. *Dupont*. Pl. 196.

Ferrugineus; thorace tuberculato nigro-punctato : elytris fuscis, basi sensim ferrugineis flavo trivittatis; pedibus antennisque testaceo-ferrugineis, his apice nigris.

Longueur, 8 2/3; largeur, 3 lignes.

Il est plus petit que le *Rufipes*, et sa couleur est d'un brun noirâtre en dessus et en dessous. La tête est d'un rouge testacé, ponctuée à sa partie supérieure, avec une ligne longitudinale et une tache noires entre les yeux, ainsi que l'extrémité des mandibules. Les antennes sont d'un jaune testacé, le premier article et l'extrémité des suivants jusqu'au neuvième sont d'un testacé ferrugineux, et les trois derniers noirâtres. Le corselet est de la couleur de la tête, un peu plus long que large, chagriné dans son milieu comme dans les espèces voisines, avec onze points noirs. L'écusson est d'un fauve testacé, avec l'extrémité noirâtre. Les élytres sont de cette dernière couleur, assez planes, presque parallèles, à peine ponctuées, avec la base d'un jaune testacé, et trois lignes longitudinales d'un jaune assez clair, dont deux se réunissent à l'extrémité, l'autre plus petite, longeant l'écusson; le bord latéral est liseré de jaune, surtout vers la base, et forme une quatrième ligne. Le dessous du corps est noir, avec le milieu rougeâtre. Les pattes sont du même rouge que la tête et le corselet.

Bahia. — Coll. Dupont.

41. T. scabricollis. Pl. 195, fig. 2.

Rubro-brunneus, thorace subtuberculato, nigro-punctato; elytris nigris margine, lineis tribus scutelloque rubro-testaceis; antennis pedibusque ferrugineis nigro annulatis.

Dalman., *Analecta entomologica*, p. 64.
Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 9 1/4 ; largeur, 3 1/4 lignes.

Il est d'un rouge brun de part et d'autre. La tête est d'un brun ferrugineux, avec une tache noire sur le vertex ; les yeux et l'extrémité des mandibules sont de la même couleur. Les antennes sont d'un brun ferrugineux, avec les trois premiers articles un peu plus obscurs, ainsi que le sommet des suivants; les quatre derniers sont d'un brun noirâtre. Le corselet est marqué de onze points noirs, dont cinq sur le milieu et trois latéraux. L'écusson est ferrugineux. Les élytres sont noires, et elles ont chacune trois lignes longitudinales et bord latéral d'un rouge obscur ; la première et la seconde de ces lignes commencent à la base et s'étendent jusqu'à l'extrémité, où elles se réunissent à angle aigu ; la troisième est beaucoup plus courte, placée près de l'écusson et à peu près moitié plus longue que ce dernier. L'abdomen est d'un brun noirâtre, avec la poitrine et l'épine du sternum d'un ferrugineux testacé. Les pattes sont d'un ferrugineux testacé, avec les cuisses annelées de noir un peu avant leur extrémité.

Brésil. — Coll. de M. le comte Dejean.

Nous ne sommes pas très certain que cette espèce soit identiquement la même que celle de Dalman : la description de cet auteur s'y rapporte parfaitement, sauf qu'il dit que les lignes ne vont pas jusqu'à l'extrémité, tandis que dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux on observe précisément le contraire.

42. T. PUNCTICOLLIS. *Dupont.* Pl. 197, fig. 1.

Rubro-brunneus, thorace subtuberculato nigro-punctato; elytris nigris, margine lineisque duabus fulvis; scutello nigro; antennis ferrugineis nigro annulatis; pedibus nigris basi tarsisque ferrugineis.

Longueur, 8 1/2; largeur, 2 1/2 lignes.

Il ressemble au *Scabricollis* pour la forme et la grandeur. La tête est d'un rouge-briqueté obscur, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noirâtre. Les antennes sont d'un rouge testacé, avec les deux premiers articles et l'extrémité des suivants d'un brun-noir foncé, jusqu'au septième; les quatre derniers articles sont d'un brun noirâtre. Le corselet est d'un noir mat, avec trois grandes taches d'un rouge briqueté, marquées chacune d'un point noir dans leur milieu; la pointe du présternum est aussi d'un rouge ferrugineux; l'écusson et les élytres sont d'un noir luisant; celles-ci sont marquées de deux lignes longitudinales parallèles d'un rouge testacé, qui commencent à la base, où elles sont légèrement interrompues, et qui se terminent un peu avant l'extrémité; le bord latéral est également d'un rouge testacé et forme une troisième ligne parallèle. Tout le dessous du corps est noir, avec une tache ferrugineuse entre la seconde paire de cuisses. Les pattes sont noires, avec la moitié supérieure des cuisses d'un rouge briqueté; la partie interne des jambes antérieures est aussi de cette dernière couleur; les tarses sont roussâtres.

Cordova. — Coll. Dupont.

43. T. bilineatus. Pl. 197, fig. 2.

Rubro-brunneus thorace subtuberculato, nigro variegato; elytris nigris lineis duabus fulvis, scutello rubro; antennis ferrugineis nigro annulatis; pedibus nigris, basi, tibiis tarsisque ferrugineis.

Cerambyx bilineatus, Ol., *Ent.*, t. 4, tab. 21, fig. 161.
Trachyderes bilineatus, Schoen., t. 3, pag. 366.

Longueur, 2/3; largeur, 2 3/4 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Puncticollis* au premier coup d'œil. La tête est d'un rouge briqueté avec une tache irrégulière noire à sa partie supérieure, et une autre tache de la même couleur sous le menton; les antennes sont d'un rouge testacé, avec les deux premiers articles noirs, ainsi que le sommet des six suivants; les quatre derniers sont d'un brun noirâtre. Le corselet paraît un peu plus long que celui du *Puncticollis*, il est plus rétréci antérieurement, moins large que long, avec les tubercules latéraux moins saillants; il est d'un rouge obscur de part et d'autre, avec plusieurs taches noires irrégulières réunies entre elles à sa partie supérieure, et d'autres plus grandes et de même couleur couvrant en dessous le bord postérieur; l'écusson est rouge, bordé de noir. Les élytres sont noires, luisantes, avec la base d'un rouge testacé, et chacune deux lignes parallèles d'un rouge également testacé, naissant vers la base, et se terminant un peu avant l'extrémité; le bord latéral est noir, comme le reste des élytres. Le dessous du corps est d'un noir brun, avec trois taches ferrugineuses entre les cuisses postérieures; les pattes sont ferrugineuses, avec la moitié inférieure des cuisses noire, ainsi que l'extrémité des jambes.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

44. T. VAUTHIERI. *Dupont.* Pl. 198, fig. 1.

Nigro-fuscus, capite thoraceque subtuberculato, ferrugineo variegatis; elytris nigris marginis basi lineisque duabus fulvis; scutello nigro basi ferrugineo; antennis pedibusque ferrugineis nigro annulatis.

Longueur, 6 1/2; largeur, 2 1/4 lignes.

Il est à peu près de la taille du *Scabricollis;* mais sa forme est sensiblement plus étroite, à en juger par l'individu mâle et unique que nous possédons; il est noir de part et d'autre. La tête est également noire, avec la partie qui avoisine les yeux d'un rouge assez obscur; les antennes sont d'un jaune-testacé rougeâtre, avec les trois premiers articles entièrement noirs, ainsi que le sommet des suivants et la totalité des deux derniers. Le corselet est un peu plus allongé que dans les espèces du même groupe, avec les tubercules plus saillants; il est, en outre, marqué en dessus de trois taches rouges; l'écusson est d'un rouge briqueté, avec l'extrémité noire. Les élytres sont d'un noir luisant, avec la base d'un rouge briqueté, et elles offrent chacune deux lignes parallèles d'un rouge testacé, naissant à la hauteur du sommet de l'écusson et venant se réunir à angle aigu à l'extrémité, vers l'angle sutural; le bord latéral est aussi légèrement bordé de rouge testacé dans son tiers antérieur. Tout le dessous du corps est d'un noir profond. Les pattes sont d'un ferrugineux obscur, avec les cuisses antérieures, la moitié des autres et l'extrémité des jambes, noires.

Brésil. — Coll. Dupont.

45. T. d'Orbignyi. *Dupont.* Pl. 198, fig. 2.

Nigro-fuscus, thorace subtuberculato, ferrugineo bimaculato; elytris nigris basi, margine, lineis duabus lituraque prope scutellum luteis; scutello nigro; antennis nigris luteo annulatis; pedibus nigris basi ferrugineis.

Longueur, 10; largeur, 3 1/2 lignes.

Il est plus grand que les quatre espèces précédentes, proportionnellement plus court et plus large. La tête est petite, noire à sa partie supérieure, d'un rouge-briqueté obscur en dessous, sauf une tache noire sur le menton; les antennes sont d'un jaune testacé avec les trois premiers articles, l'extrémité des suivants, jusqu'au sixième, et la totalité des quatre derniers d'un noir assez foncé. Le corselet est à peine plus long que large, presque carré, avec les tubercules saillants; il est d'un noir profond, marqué sur le milieu de deux petites taches rouges; l'écusson est noir, cordiforme, proportionnellement plus étroit que celui des autres espèces. Les élytres sont d'un noir luisant, avec le bord de la base d'un jaune fauve; elles sont, en outre, marquées chacune de deux lignes parallèles d'un jaune plus pâle, n'atteignant ni la base ni l'extrémité, et d'un point allongé d'un jaune fauve situé vers la pointe de l'écusson. Le bord latéral offre une troisième ligne de la même couleur, mais qui expire beaucoup avant l'extrémité. Tout le dessous du corps est d'un noir profond, à l'exception de deux petites taches fauves placées un peu après l'articulation des secondes cuisses et du bord postérieur de chaque segment abdominal. Les pattes sont noires, avec la moitié antérieure des cuisses d'un rouge briqueté; les tarses sont d'un rouge testacé.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

46. T. NIGRIPENNIS. *Dupont.* Pl. 199, fig. 1.

Obscure ruber, thorace capiteque nigro variegatis; elytris nigris, scutello rubro; antennis luteis nigro articulatis; pedibus rubris, femorum tibiarumque apice nigris.

Longueur, 9; largeur, 2 2/3 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Bilineatus*, et sa forme est un peu moins aplatie; il est d'un rouge obscur de part et d'autre. La tête est marquée d'un large collier d'un noir profond qui forme sur le vertex une ligne longitudinale qui s'avance entre les antennes; celles-ci sont d'un jaune testacé clair, avec les deux premiers articles noirs, ainsi que l'extrémité des suivants, jusqu'au huitième; les trois derniers sont entièrement noirâtres. Le corselet est marqué d'une tache noire de chaque côté de l'échancrure présternale, et, en dessus, de treize points de la même couleur, dont deux à peine visibles, près du bord antérieur; il offre, en outre, une petite bande transversale noire près du bord postérieur; l'écusson est rouge, faiblement échancré antérieurement, cordiforme, liseré de noir sur les côtés. Les élytres sont noires, avec l'angle interne marqué d'un peu de rouge; elles offrent, chacune, deux légères élévations longitudinales assez saillantes et aussi finement chagrinées que tout le reste de leur étendue. Le dessous du corps est noirâtre, avec deux taches rougeâtres entre l'articulation de la seconde paire de pattes; celles-ci sont également rouges, avec la moitié inférieure des cuisses et le dessus des jambes postérieures noirs.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

47. T. signaticollis. *Dupont.* Pl. 199, fig. 2.

Niger, capite thoraceque rubro maculatis; antennis obscure luteis nigro articulatis; pedibus rubris femorum apice nigro.

Longueur, 9; largeur, 2 2/3 lignes.

Il est un peu plus petit que le *Nigripennis*, auquel il ressemble un peu. La tête est d'un rouge obscur, avec un collier noir qui forme, comme dans le précédent, une bande longitudinale qui s'avance sur le vertex, entre les antennes; celles-ci sont d'un rouge obscur, avec les deux premiers articles et l'extrémité des suivants noirs. Le corselet est noir, à peu près de même forme que celui du *Nigripennis*, avec plusieurs taches d'un rouge obscur, dont deux sur les parties latérales, et les autres dans les impressions. L'écusson est entièrement noir, ainsi que les élytres; celles-ci offrent chacune deux élévations longitudinales assez saillantes. Tout le dessous du corps est noir, légèrement pubescent, avec deux petites taches d'un rouge ferrugineux entre l'articulation des secondes pattes, et une sur la pointe du sternum. Les pattes sont d'un rouge briqueté, avec la moitié inférieure des cuisses noire, et les tarses d'un testacé roussâtre.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

Nota. Nous avons vu une variété de cette espèce dont le corselet était presque entièrement noirâtre.

48. T. HOMOPLATUS, *Dupont*. Pl. 200. fig. 1.

Obscure ruber, elytris nigris basi corallinis ; scutello nigro ; antennis vivide fulvis nigro articulatis ; pedibus rubris femorum apice nigro.

Longueur, 8 1/2 ; largeur, 2 1/4 lignes.

Il est un peu plus petit que les précédents. La tête est entièrement d'un rouge briqueté assez clair, avec l'extrémité des mandibules noirâtre ; les antennes sont d'un rouge testacé qui s'affaiblit et devient plus clair vers l'extrémité, avec le sommet des sept premiers articles noir. Le corselet est d'un rouge briqueté, un peu obscur de part et d'autre, à peu près de même forme que dans les espèces précédentes. L'écusson est entièrement noir. Les élytres sont de cette dernière couleur, et offrent chacune à leur base une tache humérale d'un rouge clair, qui s'étend du bord marginal jusqu'à l'écusson. Le dessous du corps est noir, à l'exception d'une tache longitudinale d'un rouge briqueté entre la seconde paire de cuisses ; le dernier segment de l'abdomen est d'un jaune roussâtre. Les pattes sont d'un rouge un peu obscur, avec l'extrémité inférieure des cuisses noire et les tarses d'un jaune testacé.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

49. T. CRUENTATUS. *Dupont*. Pl. 200, fig. 2.

Niger capite rubro variegato, thorace rotundato supra impresso et in impressione rubro maculato ; elytris nigris basi late rubris marginatisque ; antennis fulvis nigro articulatis ; pedibus nigris femorum basi tarsisque obscure rubris.

Longueur, 8 à 10 ; largeur, 2 1/2 ou 3 lignes.

Cette espèce, ainsi que les deux suivantes, est d'une

forme un peu plus allongée et plus cylindrique que celles de la même division ; cependant cette forme n'est pas assez tranchée pour former une division propre.

Elle est presque entièrement noire de part et d'autre : la tête est rouge, avec une raie transversale noire sur sa partie postérieure; les parties de la bouche sont de cette dernière couleur; les antennes sont rouges, avec les deux premiers articles et au moins la moitié postérieure des suivants noirs. Le corselet est arrondi, à peine sinué, fortement ponctué, presque rugueux sur les côtés et en dessous ; il est noir et marqué sur son milieu d'une tache rouge ; le bord antérieur en dessous est aussi de cette dernière couleur. L'écusson est noir, ainsi que les élytres ; ces dernières sont marquées à leur base d'une large tache rouge qui se prolonge le long du bord extérieur jusqu'à l'extrémité, de manière à former une bordure de la même teinte. Le dessous du corps est noir, avec une grande tache rouge qui couvre la poitrine. Les pattes sont noires, avec la base des cuisses et le milieu des jambes d'un rouge briqueté ; les tarses sont roussâtres.

Cordova. — Coll. Dupont.

Nota. Parmi les individus que nous avons examinés, il s'en est trouvé chez lesquels la bordure marginale était très large, et d'autres où elle était, au contraire, notablement plus étroite que dans celui que nous avons fait figurer.

50. T. CARDINALIS. *Dupont.* Pl. 204, fig. 1.

Rubro-corallinus, thorace tuberculato, nigro bi-punctato ; scutello nigro ; elytris rubro-corallinis , singulo macula nigra, oblonga, postica, notato ; antennis rubris nigro articulatis ; pedibus rubris geniculis nigris.

Longueur, 12 1/2 ; largeur, 3 1/2 lignes.

Il est à peu près de la taille du *Succinctus*, et presque entièrement d'un beau rouge de corail. La tête est sans taches, avec l'extrémité des mandibules brunâtre ; les antennes sont un peu plus courtes que dans les espèces congénères, rouges, avec l'extrémité de chaque article noire. Le corselet est rouge de part et d'autre, avec deux petites taches obliques, d'un noir luisant ; les bords antérieur et postérieur sont aussi liserés de noir ; l'écusson est noir. Les élytres sont rouges, très finement ponctuées, et elles offrent chacune, vers les deux tiers de leur longueur, une tache oblongue, noire, qui, chez quelques individus, se dilate de manière à couvrir en grande partie la moitié postérieure des élytres, tandis que, chez d'autres, elle tend à disparaître, et devient ponctiforme. Le dessous de l'abdomen est rouge, avec les côtés de la poitrine et le bord postérieur des trois premiers anneaux noirs. Les pattes sont rouges, avec la base et l'extrémité des cuisses noires ; les tarses sont d'un jaune roussâtre.

Cordova. — Coll. Dupont.

Nota. Nous avons vu une variété de cette espèce dont les élytres étaient presque entièrement noires, et n'offraient qu'une bordure carminée.

51. T. SIMPLICIPENNIS. *Dupont.* Pl. 204, fig. 2.

Nigro-piceus ad apicem elytrorum sensim dilutior, thorace rotundato supra impresso; antennis rubris nigro articulatis; pedibus rubris.

Longueur, 9; largeur, 2 3/4 lignes.

Il est à peu près de la taille du *Cayennensis*, et presque entièrement d'un brun-marron tirant sur le noir; les antennes sont beaucoup plus longues que dans les espèces précédentes et que dans les *Cayennensis* et *Succinctus*; mais pour la coloration elles sont absolument semblables à celles de ces deux dernières espèces. La tête et le corselet sont d'un brun noir; celui-ci est beaucoup plus globuleux que chez les autres espèces, et il n'offre dans son milieu que deux impressions transversales irrégulières. L'écusson est proportionnellement plus petit que chez les espèces congénères. Les élytres sont allongées, assez parallèles, d'un brun-marron foncé. Le dessous du corps est à peu près de la même couleur que le dessus, sauf les segments de l'abdomen, qui sont rougeâtres, bordés de noir. Les pattes sont ferrugineuses.

Cayenne. — Coll. Dupont.

XI. XYLOCHARIS. Serville.

Presternum haud transversim emarginatum, tantum inter pedes anticos prominulum.
Mesosternum subconicum.
Caput minutum, abbreviatum.
Antennæ vix trunco longiores.
Palpi graciles articulis ultimis subovatis.
Thorax mediocriter tuberculatus, inæqualis, longior quam latior.
Scutellum mediocre, triangulare, ensiforme.

Elytra parallela, cylindrica, submarginata, lævia vel subcostata. *Pedes* graciles; femoribus apice muticis.

Ce genre conduit naturellement des *Trachyderes* aux *Oxymerus* : il tient aux premiers par sa forme, par son *facies*, en un mot, et il se rapproche des seconds par l'absence d'échancrure présternale.

Il se compose, jusqu'à présent, de quatre espèces que nous partagerons en deux sections, selon que les élytres sont lisses ou marquées de côtes élevées.

1re SECTION. — *Élytres lisses.*

1. Oculatus.
2. Elegantulus.

2e SECTION. — *Élytres marquées de plusieurs côtes.*

3. Richardi.
4. Costatus.

PREMIÈRE SECTION.

1. X. OCULATUS. *Dupont.* Pl. 205, fig 1.

Niger thorace tuberculato; elytris rubro-testaceis, macula nigra, rotundata, ultra medium signatis, articulis primis antennarum fulvis apice nigris.

Longueur, 7; largeur, 2 1/2 lignes.

Cette espèce, ainsi que les deux suivantes, est plus petite que le *bilineatus* d'Olivier. La tête est entièrement noire, un peu ridée postérieurement, avec les yeux brunâtres; les antennes sont d'un rouge ferrugineux, avec les deux premiers articles, l'extrémité des quatre suivants et les cinq derniers d'un brun noir. Le corselet est d'un noir profond, marqué çà et là de quelques petits points et quel-

ques rides transversales assez prononcées près du cou, en dessous. L'écusson est de la couleur du corselet, légèrement ponctué et marqué à sa base d'une impression triangulaire. Les élytres sont d'un rouge testacé, finement pointillées, et elles offrent chacune, vers leur milieu, une tache arrondie, un peu irrégulière, d'un noir luisant; elles sont, en outre, légèrement liserées de noir sur la suture et les bords latéraux. Le dessous du corps et les pattes sont entièrement d'un noir profond, avec les tarses grisâtres.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

2. X. ELEGANTULUS. *Dupont*. Pl. 205, fig. 2.

Niger, thorace subtuberculato, elytris luteis, ultra medium fascia lata irregulari fusca signatis; antennis pallidis, articulis apice fuscis; pedibus ferrugineis abdomine luteo.

Longueur, 6 3/4; largeur, 2 1/4 lignes.

Il est à peu près de la taille de l'*Oculatus;* la tête est noire, avec le milieu des mandibules ferrugineux; les antennes sont d'un jaune assez clair, avec les deux premiers articles, l'extrémité des suivants, jusqu'au sixième, d'un brun obscur; les cinq derniers manquent dans le seul individu que je possède. Le corselet est noir, moins lisse que dans l'espèce précédente; il est chagriné dans presque toutes ses impressions, principalement vers le bord postérieur. L'écusson est comme dans l'*Oculatus,* seulement l'impression triangulaire qu'on aperçoit à sa base est remplacée dans celle-ci par une impression circulaire bien indiquée. Les élytres sont jaunâtres, avec un léger liseré noirâtre, et l'on voit, aux deux tiers de leur longueur, une large bande commune, transversale, irrégulière, d'un brun violâtre, qui laisse entre elle et leur extrémité un espace semi-lunaire de la couleur des élytres. Le prothorax est mélangé de noirâ-

tre et de brunâtre ; l'abdomen est jaunâtre, avec les pattes brunes, à l'exception de la base des premières cuisses.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

3. X. RICHARDII. *Dupont.* Pl. 206, fig. 1.

Niger, thorace tuberculato maculis tribus rubris; elytris fuscis fulvo quadrilineatis; antennis nigris.

Longueur, 7 ; largeur, 2 1/2 lignes.

A la première vue, cette espèce a les plus grands rapports avec les *Trachyderes* de la septième division ; mais il suffit de l'absence totale de l'échancrure présternale pour démontrer qu'elle est étrangère non seulement à la septième division, mais encore à tout le genre. Elle est de la taille du *T. bilineatus* d'Olivier, et est entièrement noire de part et d'autre. La tête et les antennes sont également noirs ; le corselet est de cette dernière couleur, avec une tache rouge triangulaire au milieu, une autre de la même couleur de chaque côté, près de l'épine latérale, et une petite bande également rouge de chaque côté du bord antérieur. L'écusson est noir, creusé longitudinalement et plissé à sa pointe. Les élytres sont noires, finement chagrinées, et elles offrent chacune trois lignes longitudinales élevées et d'inégale épaisseur ; d'un rouge testacé, indépendamment de la ligne marginale, qui est de la même couleur ; on voit, en outre, une petite ligne oblique qui borde un peu l'écusson, et qui est réunie antérieurement à la ligne interne. La seconde ligne se réunit à la troisième un peu avant l'extrémité de l'élytre ; elles deviennent toutes les trois, en cet endroit, légèrement sinuées ; le dessous du corps est noir, ainsi que les pattes, sauf l'extrémité postérieure, qui est brunâtre.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

J'ai dédié cette espèce à M. le professeur Richard, de l'Institut.

4. X. costatus. *Dupont*. Pl. 206, f. 2.

Niger, thorace tuberculato, rubro, nigro maculato; elytris nigris rubro trilineatis antennis nigris.

Longueur, 6 3/4; largeur, 2 1/4.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente pour la taille et les couleurs : elle est noire de part et d'autre et légèrement couverte de petits poils grisâtres, courts et peu serrés. La tête est un peu plus petite, noire, ainsi que la totalité des antennes. Le corselet est moins long, d'un rouge briqueté de part et d'autre, avec plusieurs taches irrégulières noires, tant en dessus qu'en dessous; sa forme est assez différente de celle du *Richardii;* les tubercules sont plus gros, plus saillants et plus lisses. L'écusson est noir et creusé longitudinalement. Les élytres sont noires, proportionnellement moins allongées, et elles n'offrent chacune que deux lignes longitudinales élevées, de couleur rouge briquetée, au lieu de trois qu'on aperçoit dans l'autre espèce, sans compter la bordure. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Nous avons examiné un individu de la collection de M. Guérin-Méneville, dont le dessus du corselet est presque entièrement noirâtre.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

XII. ANCYLOSTERNUS. Dupont.

Præsternum transversim profunde emarginatum, inter pedes anticos tuberculatum.

Mesosternum, subproductum, complanatum, antice semi-circulare

Caput magnum, rugosum longitudinaliter bi-impressum; mento latiori, transversim canaliculato.

Antennæ elongatæ, articulo primo robusto, secundo solito longiori.

Thorax non longior quam latior, lateraliter spina brevi armatus.

Scutellum magnum triangulare.

Elytra longa, sensim attenuata, apice truncata et spina breviterminata.

Pedes mediocres; tarsis anticis dilatatis; femoribus mediis posticisque apice spinulosis.

1. A. SCUTELLARIS. Pl. 207, f. 1 et 2.

Modo niger, modo rubro-ferrugineus, capite nigro, antennis flavis apice fuscis; elytris ebeninis nitidis.

Cerambyx scutellaris, OLIV., *Entom.*, t. 4, pl. 21, fig. 160.
Trachyderes scutellaris. SCHOEN., *Syn. ins.*, t. 3, p. 366, n. 10.
— *flavicornis*. DEJEAN, *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 10 à 13; largeur, 3 à 4 lignes.

Ce bel insecte, décrit pour la première fois par Olivier, a tout à fait le *facies* des espèces qui composent le genre *Oxymerus*; mais il ne peut appartenir à ce genre, puisqu'il a une échancrure presternale très profonde, caractère qui n'appartient pas aux *Oxymerus*. Il est de la taille des grands individus du *Trachyderes succinctus*, quelquefois un peu plus petit. Sa couleur varie, comme l'indiquent assez fidèlement les deux figures que nous donnons. Tout le corps, la tête et le thorax sont d'un rouge obscur, ainsi que la plus grande partie des cuisses, les deux premiers et le dernier article des antennes; les élytres sont d'un beau noir luisant, ainsi que l'extrémité des cuisses et les jambes. C'est sur un individu semblable qu'Olivier a décrit cette espèce; mais nous en possèdons une variété qui est entièrement noire, avec les antennes jaunes depuis le troisième ar-

ticle jusqu'au septième. Chez tous les individus il existe une ponctuation générale plus marquée en dessous.

Colombie. — Coll. Dupont.

XIII. OXYMERUS.

Presternum sub-prominulum, vix productum.
Mesosternum conoideum antice rotundatum.
Caput minutum, maris magis, fœminæ minus productum.
Antennæ maris corpore duplo longiores, fœminæ vix corpus superantes, 11-articulatæ; ultimo longiori.
Mandibula minuta, sub-arcuata.
Palpi valde compressi, vix mandibula superantes, maxillares labialibus longiores.
Thorax longior quam latior, antice angustatus, sub-sinuatus, lateraliter spinulis duobus minutis præditus, postica longiori.
Scutellum magnum triangulare elongatum.
Elytra lævia, postice attenuata, apice truncata, spina laterali acuta alteraque saturali arcuata.
Pedes mediocres, femoribus mediis apice spina unica, posteriori-busque spinis duabus armatis.

1. O. basalis. Pl. 208, fig. 1.

Rubro-ferrugineus, elytris abdomine pedibusque posticis nigris; elytrorum basi scutelloque rubro-ferrugineis.

Trachyderes basalis, Dalman., *An. entom.*, p. 65, n. 51.
Oxymerus basalis, Serville, *Ann. de la Soc. ent. de Fr.* t. 3, p. 151.
— Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 7-9; largeur, 2 1/4 3 lignes.

Il est plus petit que le *Trachyderes rufipes* de Fabricius, et il est, de part et d'autre, moitié d'un beau noir luisant, et moitié d'un fauve testacé. La tête est de cette dernière couleur, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noirâtre; les antennes sont de la couleur de la tête,

avec les deux derniers articles d'un noir mat. Le corselet est d'un fauve testacé, plus long que large, rétréci en avant, sinueux à la partie supérieure, ponctué en dessous dans le mâle, entièrement lisse dans la femelle, et offre de chaque côté deux petites dents ou épines bien distinctes dont l'antérieure est la plus courte. Les élytres, à leur base, sont de la même couleur que le corselet, ainsi que l'écusson; le reste de leur étendue est d'un beau noir luisant; elles sont, en outre, finement ponctuées sur toute leur étendue. Le dessous du corps est aussi de la couleur du corselet, avec quelques taches noires près des articulations et sur l'abdomen. Les pattes antérieures sont rougeâtres, et offrent chacune un point noir au milieu postérieur de la cuisse. Les autres ont seulement la base rougeâtre et la moitié postérieure des cuisses ainsi que les jambes d'un noir profond. Les tarses sont noirâtres en dessus et pubescents en dessous.

Brésil. — Coll. Dupont.

2. O. CHEVROLATII. *Dupont.* Pl. 208, fig. 2.

Rubro-ferrugineus, elytris dimidiatim postice abdomineque nigris; thorace nigro punctato, antennis apice fuscescentibus.

Longueur, 6; largeur, 3 lignes.

Il est beaucoup plus petit que le *Basalis*, et sa couleur est, en dessus, d'un roux un peu testacé. La tête est de cette dernière couleur, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noir. Les antennes sont aussi d'un roux testacé jusqu'au sixième article, et entièrement noires dans le reste de leur étendue. Le corselet est de la même couleur que la tête, à peine plus long que large, médiocrement rétréci en avant, avec sept points noirs à sa partie supérieure, et une tache de même couleur près de l'articulation des

premières pattes. L'écusson, ainsi que la moitié antérieure des élytres, est d'une couleur fauve testacée, tandis que la moitié postérieure de celle-ci est d'un noir luisant. Les élytres sont, en outre, finement pointillées, et l'on voit, sur chacune d'elles, et seulement sur la partie qui est fauve, trois lignes longitudinales un peu élevées, très distinctes, et d'une couleur plus claire. Le prothorax et l'abdomen sont noirs, sauf quelques taches rousses près la naissance des seconde et troisième paires de pattes. Celles-ci sont entièrement d'une couleur testacée, avec le dessus des tarses noir.

Brésil. — Coll. de M. Chevrolat.

3. O. abdominalis. Pl. 209, fig. 1.

Testaceo-ferrugineus, elytris nigris antice testaceis; thorace nigro punctato; abdomine nigro; pedibus fulvis, geniculis atris.

Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 7 1/3; largeur, 2 1/2 lignes.

Il est de la taille du *Lineatus* est d'un jaune-testacé assez foncé de part et d'autre. La tête est de cette couleur, avec les yeux, l'extrémité des mandibules et deux petites taches oblongues noires à la partie supérieure. Les antennes sont testacées, et s'obscurcissent vers leur extrémité. Le corselet est d'un jaune testacé, avec onze points noirs assez gros sur sa partie postérieure, et deux points de même couleur près l'articulation des premières pattes. L'écusson et environ la moitié antérieure des élytres sont de la même couleur que le corselet. L'autre moitié ou presque les deux tiers sont d'un beau noir luisant. Ces deux couleurs rayonnent l'une dans l'autre de manière que la couleur testacée forme des lignes jaunes sur le noir, ou, si l'on veut, la partie noire forme

une irradiation de sa couleur sur le jaune. Le prothorax est jaune et bordé postérieurement de noir. L'abdomen est entièrement de cette couleur. Les pattes sont fauves, avec une tache noire oblongue, et assez grande en dehors des premières cuisses.

Coll. Dupont. —Du Brésil.

4. ACULEATUS. *Dejean*. Pl. 209, fig. 2.

Rubro-testaceus, coleopteris nigris luteo bilineatis; thorace nigro punctato; abdomine nigro; pedibus fulvis femorum apice tibiarumque basi atris.

DEJEAN, *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 7; largeur, 2 1/2 lignes.

Cette espèce est d'un beau noir luisant de part et d'autre. La tête est petite, d'un fauve assez clair, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirâtres. Les antennes sont de la même couleur que la tête, avec les deux derniers articles d'un brun obscur. Le corselet est fauve, à peine plus long que large, et offre treize points noirs, dont les plus gros, qui sont vers le milieu, se réunissent quelquefois d'une manière irrégulière; l'on voit en dessous, près des articulations des premières cuisses, quelques points noirs. L'écusson est fauve, avec son extrémité noire ou noirâtre, selon les individus. Les élytres sont d'un beau noir, et finement pointillées, avec une bordure d'un jaune testacé à leur base, qui se prolonge sur le bord marginal; chacune d'elles offre, en outre, deux lignes longitudinales de même couleur, dont une petite voisine de l'écusson, et une autre plus grande, atteignant presque les deux tiers de leur étendue. Chez quelques individus on aperçoit souvent les traces interrompues d'une troisième ligne, d'une couleur plus intense, mais que nous n'avons jamais rencontrée autrement.

Le prothorax et l'abdomen sont noirs. Les pattes sont d'un roux fauve, avec l'extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures d'un brun noir ou noirâtre.

Brésil. — Coll. Dupont.

5. O. confusus. *Dupont*. Pl. 210, fig. 1.

Rubro-testaceus ; thorace nigro punctato ; coleopteris nigro-fuscis, margine tenui lineisque sex fulvis, duabus scutello parallelis abbreviatis ; abdomine nigro ; pedibus testaceis.

Longueur, 6 1/2 ; largeur, 4 1/2 lignes.

Il est plus petit que le *Lineatus*, et sa couleur est d'un fauve testacé de part et d'autre. La tête est petite, un peu plus saillante dans les mâles, et d'un jaune plus clair vers les mandibules que sur le sommet. Les antennes sont fauves, un peu plus claires vers leur extrémité. Le corselet est à peu près semblable à celui du *Lineatus*, et offre, comme lui, onze points noirs à sa partie supérieure. L'écusson est jaune et liseré de brun foncé. Les élytres sont finement pointillées d'une couleur fauve assez foncée, et offrent chacune, à partir de leur base, quatre lignes longitudinales jaunes, dont la première ne dépasse pas le bout de l'écusson, et les trois autres n'atteignent pas leur extrémité. Le dessus du corps est brunâtre, avec quelques taches noires sur les parties latérales du prothorax. Les pattes sont brunâtres, avec la moitié antérieure des cuisses jaune ; les tarses sont pubescents.

Brésil. — Coll. Dupont.

Nous avons reçu de Bahia plusieurs individus de cette espèce, dont les couleurs étaient beaucoup plus vives, mais qui ne diffèrent en rien par les autres caractères.

6. O. NIGRICORNIS. *Dupont*. Pl, 210, fig. 2.

Rubro-testaceus, antennis nigris; thorace nigro punctato, coleopteris nigro-fuscis margine tenui lineisque octo fulvis, duabus scutello parallelis externisque abbreviatis; abdomine nigro; pedibus nigris basi fulvis.

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 2/3; largeur, 2 3/4 lignes.

Il est plus petit que le *Basalis*, et sa couleur est d'un noir profond de part et d'autre. La tête est d'un fauve testacé, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirs. Les antennes sont noirâtres. Le corselet est un peu plus long que large, d'un fauve testacé plus ou moins foncé, avec onze points noirs assez gros, et le bord postérieur également noir. L'écusson est de la même couleur que le corselet, et finement liseré de noirâtre. Les élytres sont d'un beau noir luisant, avec la base jaune, et offrent chacune quatre lignes longitudinales également jaunes, presque droites. La première de ces lignes suit la direction de l'écusson et le dépasse à peine; la seconde, qui est la plus longue, se courbe un peu vers son extrémité, et les deux suivantes sont presque droites; les bords marginaux sont également d'un même jaune et forment une cinquième ligne. Le dessous du corps est noir ainsi que l'extrémité des cuisses et la totalité des jambes intermédiaires et postérieures; la moitié antérieure et les jambes des premières pattes sont d'un rouge fauve. Tous les tarses sont brunâtres.

Brésil. — Coll. Dupont.

7. O. LINEATUS. *Illiger.* Pl. 211, fig. 1.

Luteus elytris saturatioribus lineis duabus margineque tenuis pallidioribus; thorace nigro punctato; abdomine medio infuscato; pedibus antennisque fulvis.

Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 9; largeur, 2 3/4 lignes

Il est de la taille du *Basalis* et d'un roux testacé de part et d'autre. La tête est de la même couleur, assez forte, avec les yeux, l'extrémité des mandibules et la cannelure qui est entre les antennes d'un brun noirâtre. Les antennes sont fauves, avec l'extrémité plus pâle. Le corselet est un peu plus long que large, rétréci antérieurement et marqué en dessus de onze points noirs inégaux et de deux taches de cette dernière couleur près l'articulation des premières pattes. L'écusson est du même jaune que le corselet, et liseré d'une couleur plus intense, qui est celle des élytres; celles-ci ont chacune trois lignes longitudinales d'un jaune clair, outre une quatrième ligne plus fine, à peine sensible, près l'écusson. Les bords latéraux sont également liserés de jaune; mais cette bordure n'atteint pas l'extrémité des élytres; la ponctuation qui couvre celles-ci est assez forte. Le dessous du corps est noirâtre, avec les anneaux de l'abdomen bordés de roux testacé; les pattes sont de la même couleur, et l'on voit sur le milieu de chaque cuisse, en dehors, une large tache noirâtre.

Brésil. — Coll. Dupont.

8. O. RIVULOSUS. Pl. 211, fig. 2.

Luteo-testaceus; thorace nigro punctato, coleopteris obscure ferrugineis margine tenui lineisque octo fulvis, duabus scutello parallelis abbreviatis; antennis fulvis; abdomine medio nigro; pedibus fulvis.

Cerambyx rivulosus, GERM., *Coleopt. species*, p. 512.
Oxymerus rivulosus, DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 6-7; largeur, 2-2 1/4 lignes.

Il est généralement plus petit que le *Lineatus*, et d'un jaune fauve un peu clair de part et d'autre. La tête est proportionnellement plus petite, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirâtres; les antennes sont à peu près de la même couleur. Le corselet est d'un jaune moins foncé, plus long que large, avec sept points noirs à peu près égaux à sa partie supérieure, et deux autres de même couleur vers l'articulation des premières pattes. L'écusson est de la couleur du corselet et bordé de brunâtre. Les élytres sont finement pointillées, d'un jaune fauve plus ou moins obscur, avec la base et quatre lignes longitudinales d'un jaune testacé plus ou moins clair. Le dessous du corps est à peu près de même couleur que les élytres, avec quelques taches noires sur le prothorax, et la presque totalité de l'abdomen d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un brun ferrugineux, avec la base de toutes les cuisses d'un beau noir.

Brésil. — Coll. Dupont.

Nous devons dire que la description de Germar diffère un peu de celle que nous donnons ici. Cet auteur ne parle pas de la couleur de l'abdomen, qui devrait alors être testacé comme le corps, tandis que tous ceux que nous avons examinés l'avaient noirâtre. Du reste, tout est conforme

à l'espèce que nous venons de décrire. Une faute d'impression aura peut-être été la seule cause de cette différence.

9. O. NIGRIVENTRIS. *Dupont.* Pl. 212, fig. 1.

Rubro-testaceus; thorace nigro punctato; elytris margine tenui lineisque duabus luteis; abdomine nigro; pedibus fulvis ad genicula infuscatis.

Longueur, 8 1/4; largeur, 2 1/2 lignes.

Cette espèce ressemble beaucoup au *Lineatus*; mais nous ne pensons pas qu'elle puisse en être une variété, attendu que nous avons été à même d'en examiner un certain nombre d'individus des deux sexes.

L'*Oxymerus Nigriventris* est de la même taille que le *Lineatus*, mais un peu plus étroit et d'une couleur plus foncée. La tête est plus petite et surtout plus étroite; elle est d'un roux plus obscur, avec l'extrémité des mandibules noire. Le corselet est de la même couleur que la tête, proportionnellement plus long et plus étroit que chez le *Lineatus*, et il est surtout sinué plus profondément, avec les épines latérales notablement plus longues et plus étroites à leur base que celles du *Lineatus*; mais les trois lignes longitudinales sont disposées de la même manière, et leur couleur est à peu près semblable. Le dessous du corps est entièrement noir, ce qui n'a pas lieu dans le *Lineatus*, et les pattes sont absolument semblables.

Bahia. — Coll. Dupont.

10. O. APPROXIMATUS. *Dupont.* Pl. 212, fig. 2.

Fusco-testaceus; thorace dilutiori, nigro punctato, scutello fulvo; elytris fulvo trilineatis, linea interna nitida, alteris obsoletis; antennis pedibusque ferrugineis.

Longueur, 6; largeur, 1 3/4 ligne.

Il est plus petit que le *Lineatus,* auquel il ressemble beaucoup, et est, comme lui, d'un roux testacé de part et d'autre. La tête est à peu près de même forme, proportionnellement plus petite, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirâtres. Les antennes sont d'un roux ferrugineux et plus grêles que celles du *Lineatus.* Le corselet est plus long, plus rétréci en avant, et d'un rouge ferrugineux plus vif, avec onze points noirs notablement plus gros, quoique cette espèce soit plus petite. On voit en outre, en dessous, auprès des articulations des pattes, deux grandes taches noires qui se réunissent près du cou. L'écusson est d'un rouge testacé, avec une fine bordure brunâtre. Les élytres sont de cette dernière couleur, finement ponctuées, proportionnellement plus étroites à leur extrémité, et elles offrent chacune trois lignes longitudinales souvent presque effacées, à l'exception d'une, qui est d'un rouge testacé et un peu sinuée, entre le milieu et la suture. Le dessous du corps est d'un rouge obscur; les pattes sont de la même couleur que les élytres.

Cayenne. — Coll. Dupont.

11. O. ELONGATUS. *Dupont.* Pl. 213, fig. 1.

Obscure testaceus; thorace nigro punctato; elytris lineis duabus luteis obsoletis; antennis luteis; abdomine nigro; pedibus testaceis ad genicula late infuscatis.

Longueur, 6 1/2; largeur, 2 lignes.

Cette espèce est notablement plus allongée que toutes ses congénères, et sa couleur est, en dessus et en dessous, d'un roux ferrugineux assez foncé. La tête est petite, de la même couleur que le corps, avec les yeux d'une teinte plus foncée et l'extrémité des mandibules d'un brun noir. Les antennes sont également du même roux que la tête, et s'éclaircissent un peu vers leur extrémité. Le corselet est d'un roux plus vif, notablement plus long que large, avec les pointes des bords latéraux plus saillantes que chez la plupart de ses congénères, et onze points noirs inégaux à sa partie supérieure, ainsi qu'une tache de même couleur, vers l'articulation des premières pattes. L'écusson est d'un roux assez vif, sensiblement plus étroit à sa base, et finement liseré de brun obscur. Les élytres sont beaucoup plus longues que chez les autres espèces, finement pointillées d'un roux obscur, avec une petite bordure jaune à leur base, et trois lignes longitudinales grêles d'un roux ferrugineux, dont les deux premières seulement sont distinctes. Tout le dessous du corps est d'un beau noir. Les pattes sont de la même couleur que le dessous du corps, avec l'extrémité des cuisses postérieures noirâtre, et l'on aperçoit en outre, au milieu des cuisses antérieures, une tache également noirâtre, mais peu tranchée.

Cayenne. — Coll. Dupont.

12. O. KLUGH. *Dupont.* Pl. 213, fig. 2.

Luteus, thorace pallide nigro 11-punctato; scutello luteo; elytris fuscis, margine vittisque quatuor luteis; antennis nigris, pedibus fulvis, tibiis posticis nigris.

Longueur, 6 1/4; largeur, 2 lignes.

Il est de la taille du *Rivulosus*, et ressemble assez, pour la forme, au *Lebasii.* Il est d'un beau jaune testacé de part et d'autre. La tête est de cette dernière couleur, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noir. Les antennes sont entièrement de cette dernière couleur, et proportionnellement beaucoup plus grêles. Le corselet est de la couleur de la tête, notablement plus long que large, marqué de onze points inégaux et d'une tache de la même couleur près de l'articulation des premières cuisses. L'écusson est jaune et liseré de brunâtre. Les élytres sont d'un jaune testacé, très légèrement pointillées, et offrent chacune quatre lignes longitudinales bien nettes, comme chez le *Lebasii.* Le bord marginal est également jaune, et forme une cinquième ligne. Le dessous du corps est d'un brun assez obscur, avec le milieu du prothorax séparé par une ligne longitudinale noire. Les pattes sont fauves, avec la moitié postérieure des cuisses et la totalité de celles-ci d'un noir foncé. Les cuisses intermédiaires ont, de chaque côté, une tache oblongue noirâtre; mais cette tache ne s'aperçoit guère qu'en dehors des cuisses antérieures.

Para. — Coll. Dupont.

13. O. Lebasii. *Dejean.* Pl. 214, fig. 1.

Vittatus. Klug.

Luteo-fulvescens; thorace pallidiori nigro septem-punctato; scutello luteo; elytris fuscis, margine tenui, vittisque quatuor luteis; antennis pedibusque ferrugineis.

Longueur, 7; largeur, 2 1/4 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Lineatus*, et il est de même d'un roux testacé de part et d'autre. La tête est proportionnellement plus petite, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun-noir; les antennes sont d'un roux ferrugineux, avec les derniers articles du mâle plus obscurs. Le corselet est d'un jaune-testacé pâle, plus clair chez le mâle que dans la femelle, et il se rapproche beaucoup, pour la forme, du *Lineatus*; mais il n'offre que sept points noirs au lieu de onze, et ceux-ci ne sont pas, à beaucoup près, aussi gros que ceux du *Lineatus*. L'écusson est un peu plus petit, de couleur jaune; les élytres sont plus parallèles, et offrent chacune quatre lignes d'un jaune-testacé clair; les deuxième et troisième, qui sont les plus longues, se courbent un peu à leur extrémité, tandis que la première, qui est la plus fine, suit à peu près la direction de l'écusson, et s'arrête environ au milieu de la longueur de l'élytre. Le bord marginal est également liseré de jaune, et forme comme une cinquième ligne. Le dessous du corps est noirâtre, avec le milieu du prothorax et les pattes de la même couleur que le corselet.

Colombie. — Coll. de M. le comte Dejean.

14. O. DISTINGUENDUS. *Dupont.* Pl. 214, fig. 2.

Luteus, thorace punctis undecim majoribus nigris, signato, scutello luteo; elytris fuscis margine tenui vittisque quatuor luteis interna subconfluenti; antennis nigris; pedibus ferrugineis tibiis posticis nigris.

Longueur, 7 1/2 ; largeur, 6 1/3 lignes.

Il est de la taille du *Lineatus*; mais sa forme est plus large, et il est en partie d'un jaune testacé de part et d'autre. La tête est à peu près de même forme, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noir. Les antennes sont d'un noir mat, avec le premier article fortement ponctué. Le corselet est un peu plus long que large, rétréci en avant, d'un jaune testacé, marqué de onze points noirs assez forts et d'inégale grosseur, et deux taches de même couleur en dessous. L'écusson est du même jaune que le corselet. Les élytres sont brunâtres, insensiblement plus claires et presque testacées à leur base, et elles offrent chacune quatre lignes longitudinales d'un beau jaune-testacé clair. La première de ces lignes est moins visible et presque fondue avec la teinte pâle de la base des élytres; la seconde se courbe à son extrémité en dehors pour s'unir à la troisième, le bord marginal est du même jaune, et forme une cinquième ligne, comme dans les espèces voisines. Le dessous du corps est noir, avec le milieu du prothorax de cette dernière couleur. Les pattes sont aussi de la même couleur, avec la moitié des cuisses postérieures et la totalité des jambes de celles-ci d'un brun noir. On voit, en outre, de chaque côté des cuisses intermédiaires, une tache oblongue, brunâtre, et cette tache ne s'aperçoit qu'en dehors des cuisses extérieures.

Démerary. — Coll. Dupont.

15. O. pallidus. *Dupont*. Pl. 215, fig. 1.

Lividus, pallide luteus; antennis fulvis; thorace nigro-punctato, coleopteris lineis octo margineque tenui leviter sinuatis, duabus scutello parallelis abbreviatis; abdomine pedibusque luteo fulvis.

Longueur, 5 1/2; largeur, 2 lignes.

Cette espèce, qui ne peut se rapporter à aucune de celles du même groupe, est d'un jaune pâle et livide de part et d'autre. Elle est à peu près de la même taille que le *Rivulosus*, et sa forme est plus parallèle. La tête est de la même couleur que le corps, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noirâtre. Les antennes sont d'un jaune testacé. Le corselet est d'un jaune plus foncé que la tête, à peine plus long que large, marqué en dessus de quatre points noirs placés transversalement, et à peu près de même grandeur, avec les tubercules ou pointes latérales assez saillantes. L'écusson est d'un jaune pâle, avec une teinte plus foncée dans son milieu. Les élytres sont du même jaune, assez fortement ponctuées, et elles offrent chacune quatre lignes longitudinales un peu sinuées, d'un jaune très pâle; la première de ces lignes est parallèle à l'écusson, et se réunit à la suture, et les autres s'étendent jusqu'à l'extrémité. Les bords marginaux sont du même jaune, et forment une cinquième ligne très distincte. Le dessous du corps est jaunâtre, avec quelques taches brunâtres sur le prothorax; les pattes sont d'un jaune fauve un peu terne.

Cordova. — Coll. Dupont.

16. O. DELETUS. *Dejean.* Pl. 215, fig. 2.

Luteus, thorace impunctato; elytris fuscis basi dilutioribus vittisque tribus obsoletissimis sub-lutescentibus; antennis luteis; pedibus testaceis tibiis posticis nigris.

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 6; largeur, 2 lignes.

Il est de la taille du *Rivulosus* et d'un jaune ferrugineux un peu intense de part et d'autre. La tête est de cette couleur, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirs. Les antennes sont de la même couleur que la tête, avec les trois derniers articles d'un brun assez obscur. Le corselet est d'une couleur jaunâtre plus claire que celle de la tête, un peu plus long que large, avec ses pointes latérales plus saillantes, et n'offre pas, comme ses congénères, des points noirs à sa partie supérieure. Les élytres sont, ainsi que l'écusson, d'un roux-testacé obscur, avec leur base plus claire, et elles offrent chacune trois lignes longitudinales jaunâtres effacées et à peine distinctes. Tout le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un roux ferrugineux, avec les jambes postérieures entièrement noires.

Brésil. — Coll. de M. le comte Dejean.

XIV. STENASPIS. Serville.

Presternum convexum, latius, inter pedes tuberculo compresso præditum.

Mesosternum vix productum, antice truncatum.

Caput robustum, punctatum.

Antennæ 12-articulatæ corpore duplo longiores; articulis cylindri-

cis, sub-æqualibus; primo crasso, sequentibus gradatim gracilioribus.

Thorax latior quam longior, valde punctatus lateraliter sub-rotundatus et tuberculo acuto sat valido armatus.

Scutellum longum, triangulare, angustatum.

Elytra mutica, longiora, cylindrica, postice sub-angustata, angulo humerali valde impresso.

Pedes sub-æquales, postice sub-longiores; tarsis latis crassis æqualiter articulatis.

1. S. verticalis. *Dupont.* Pl. 216, fig. 1.

Niger capite utrinque, thorace postice, rubro maculatis; elytris cyaneis tenue rugulosis, immaculatis; abdomine rubro; antennis rubris, nigro articulatis; pedibus rubris geniculis atris.

Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 346.
Serville, *Ann. de la Soc. entom. de Fr.*, t. 3, p. 51.

Longueur, 13 1/2; largeur, 4 lignes.

Ce bel insecte est d'un beau vert métallique en dessus et d'un beau rouge-briqueté assez vif en dessous. La tête est rouge à sa partie supérieure, noire en avant et sur les côtés, avec une large bande longitudinale de même couleur en arrière du menton. Les yeux et les mandibules sont également noirs, avec les parties de la bouche ferrugineuses. Les antennes sont absolument comme celles des *Trachydères*, d'un rouge briqueté, avec les deux premiers articles et l'extrémité des suivants d'un noir foncé. Quelquefois le premier est d'un rouge obscur, mais tellement foncé, qu'il paraît noir. Le corselet est noir, à peu près aussi long que large, fortement ponctué, plus lisse en dessous qu'en dessus, avec une bordure postérieure rouge à l'endroit où il s'avance sur l'écusson; celui-ci est noir et finement ponctué. Les élytres sont longues, cylindriques, chagrinées,

ponctuées, surtout vers leur base, et d'un beau vert métallique. Le prothorax est noirâtre, avec une tache rougeâtre sur le mésosternum; l'abdomen est également rougeâtre. Les pattes sont d'un rouge assez vif, avec l'extrémité des cuisses et le dessus des tarses d'un noir profond.

Mexique. — Coll. Dupont.

2. S. CASTANEIPENNIS. *Dupont*. Pl. 216, fig. 2.

Capite thoraceque nigro rubroque variegatis; elytris lævibus dilute castaneis; antennis rubris nigro articulatis; pedibus rubris tarsis femorumque apice nigris.

Longueur, 15 1/2; largeur, 4 1/2 lignes.

Il est plus grand que le *Verticalis*. La tête est rouge, rugueuse entre les antennes, avec les parties latérales, le dessous du menton, les yeux, le pourtour de l'insertion des antennes ainsi que les mandibules et les parties de la bouche d'un brun noir; les antennes sont, comme dans le *Verticalis*, avec l'extrémité plus obscure. Le bout postérieur de chaque article et la totalité des trois derniers sont noirs. Le corselet est à peu près semblable, pour la forme, à celui du *Verticalis*, d'un rouge assez vif, avec deux bandes latérales, le bord postérieur et le bord antérieur en dessous, d'un noir foncé; l'écusson est également noir. Les élytres sont d'un roux très clair, plus longues et plus parallèles que chez le *Verticalis*, moins fortement ponctuées et plus luisantes. Tout le dessous du corps est noirâtre et couvert d'un fin duvet grisâtre, avec le milieu du prothorax et le milieu de chaque anneau de l'abdomen d'un roux briqueté. Les pattes sont de cette dernière couleur, avec la moitié postérieure environ des cuisses, l'extrémité des jambes et le dessus des tarses noirs; le dessous de ceux-ci est fauve.

Mexique. — Coll. de M. Chevrolat.

XV. CRIOPROSOPUS.

Presternum latissimum, vix transversim canaliculatum postico truncatum.
Mesosternum muticum modice prominulum.
Caput minutum, deplanatum, inter antennas rugosum.
Antennæ fœminæ vix corpore longiores, hirtæ, 11-articulatæ; articulis sub-æqualibus, apice sub-incrassatis; pineo multo crassiori.
Thorax lævis, elytrorum latitudine, postice marginatus, lateraliter tuberculo acuto instructus.
Scutellum mediocre triangulare.
Elytra elongata, sub-plana, parallela, marginata.
Pedes antici mediocres, alteri gradatim longiores; femoribus compressis; articulis ultimis tarsorum alteris longioribus.

1. C. Servilii. *Dupont.* Pl. 217.

Niger; thorace supra fulvo, maculis tribus margineque antico nigris; elytris luteis, basi, apice fasciaque media sinuata nigris; antennarum apice tarsisque rufescentibus.

Servillè, *Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. 3, p. 54.

Longueur, 17; largeur, 15 1/3 lignes.

Ce bel insecte, le seul que nous ayons vu, est de la longueur d'une femelle de *Prionus Coriarius*; sa couleur est d'un beau jaune en dessus et d'un noir profond en dessous. La tête est de cette dernière couleur, rugueuse et plissée avec un sillon trensversal à sa partie supérieure. Les mandibules sont noires; les autres parties de la bouche manquent dans l'individu que nous possédons. Les antennes sont noires, jusques et y compris le sixième article, garnies de poils assez rares; les cinq derniers sont d'un brun roux foncé, avec leur extrémité noirâtre. Le corselet est beaucoup plus large que long, entièrement glabre, d'un fauve

testacé, avec trois grandes taches noires placées en triangle à sa partie supérieure, dont la postérieure, de forme ovale, est la plus grande ; le bord antérieur est, en outre, bordé de noir, et cette bordure s'élargit davantage au milieu : la presque totalité du dessous du corselet est noire. Les élytres sont jaunes, finement pointillées, avec trois larges bandes transversales d'un beau noir ; la première, à leur base, forme un triangle renversé, qui couvre l'écusson et s'étend jusque vers les angles extérieurs ; la seconde, vers le milieu est sinuée irrégulièrement et s'élargit notablement vers les bords marginaux ; la troisième forme aussi un triangle renversé, mais dont le sommet regarde la base des élytres. Cette dernière bande est un peu sinuée et couvre toute l'extrémité. Le dessous du corps est noir et couvert d'une pubescence grisâtre. Les pattes sont également noires et garnies de petits poils roides : les tarses sont brunâtres.

Mexique intérieur. — Coll. Dupont.

2. C. VIRIDIPENNIS. Pl. 218.

Thorace fusco capite nigro, antennis obscure ferrugineis, elytris lævibus nitidissime viridibus ; pedibus obscure rubris ; pectore lateraliter rubro maculato.

Cerambyx viridipennis, LATREILLE, *Voyage de Humboldt et Bonpland*, p. 163, n. 18, pl. 16, fig. 8.
Stenaspis viridipennis, DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 346.

Longueur, 13-15 ; largeur, 4 1/2 lignes.

Ce bel insecte, décrit pour la première fois par Latreille, dans le Voyage de MM. de Humboldt et Bonpland, dans l'Amérique équinoxiale, est plus grand que le *Trachyderes Succinctus*. La tête est noire, fortement ponctuée, sillonnée

longitudinalement dans son milieu, avec la lèvre supérieure d'un jaune fauve, bordée de noir; les antennes sont d'un brun-ferrugineux obscur, avec le premier article creusé longitudinalement et criblé de points enfoncés, et les suivants garnis de quelques poils noirâtres. Le corselet est brunâtre, à reflet ferrugineux, plus large que long, marqué de petits points enfoncés, assez distants les uns des autres en dessus, et plus rapprochés en dessous. L'écusson est, comme chez l'autre espèce, médiocrement grand, mais un peu plus étroit, et de couleur noire. Les élytres sont d'un beau vert-doré brillant, à reflet cuivreux, lisses et très finement ponctuées. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre, avec les anneaux de l'abdomen d'un rouge tirant sur le brun. La poitrine est d'un noir assez foncé, et marquée de chaque côté, près de la base des élytres, d'une tache allongée d'un rouge fauve assez vif; les pattes sont d'un rouge brunâtre.

Il se trouve dans les montagnes de Quindiu, à la Nouvelle-Grenade. — Coll. Dejean.

XVI. SPHÆNOTHECUS. Dejean.

Presternum haud transversim emarginatum, vix inter pedes anticos prominulum.

Mesosternum vix productum, deplanatum, transversim incisum, inter pedes medios impressum.

Caput mediocre, brevius, supra punctatum.

Palpi crassi, articulo ultimo sub-ovato, alteris longiori.

Thorax cylindrico-ovatus, longior quam latior, antice angustior, postice transversim impressus.

Scutellum triangulare, minutum.

Elytra elongata, cylindrica, apice sensim angustiora.

Pedes longiores, sat graciles, femoribus apice vix spinosulis; articulis tarsorum latis anticis præsertim.

Ce genre, dont nous connaissons quatre espèces, est propre au Mexique.

1. S. TOMENTOSUS. *Dupont*. Pl. 219, fig. 1.

Niger; dense lutescenti-cinereo-tomentosus; thorace supra nigro denudato; elytris vitta nigra, linea tenui longitudinali cinerea divisa; antennis, tibiis tarsisque nigris denudatis.

S. nigricornis, CHEVROLAT.

Longueur, 4; largeur, 3 lignes.

Cette espèce est à peu près de la taille du *Trachyderes Rufipes*, noire de part et d'autre, et couverte d'un duvet très serré d'un gris roussâtre. La tête est noire, ponctuée en dessus, avec une impression transversale en avant, et couverte ici du même duvet roussâtre; les antennes sont noires et garnies de poils de même couleur, jusqu'au cinquième article seulement. Le corselet est un peu plus long que large, criblé de points enfoncés, et couvert également d'un duvet roussâtre, avec un grand espace noir au milieu, représentant assez bien la forme d'un fer à cheval dont la convexité regarde l'écusson. Les élytres sont tomenteuses comme le corselet, ponctuées et de la même couleur, et elles offrent chacune une bande longitudinale assez large, d'un beau noir, divisée dans le sens de sa longueur par un filet tomenteux du même gris roussâtre. Tout le dessous du corps est tomenteux comme le dessus, avec le milieu de chaque anneau de l'abdomen noir. Les pattes sont de cette dernière couleur, avec les cuisses couvertes en grande partie du même duvet que le corps.

Oaxaca, au Mexique. — Coll. de M. Chevrolat.

2. S. TRILINEATUS. *Dupont.* Pl. 219, fig. 2.

Supra niger; subtus cinereo-tomentosus; thorace puncto postico lineaque laterali cinereo-tomentosis, coleopteris vitta laterali suturaque cinereis; antennis nigris.

Des., *Cat.*, 3e édit., p. 346.

Longueur, 12; largeur, 3 1/2 lignes.

Il est à peu près de la taille du *Trachyderes Rufipes*, et d'un beau noir de part et d'autre. La tête est également noire, proportionnellement plus allongée que chez le *Tomentosus*, et couverte, en avant, d'un fin duvet grisâtre et de gros points enfoncés à sa partie supérieure; les antennes sont à peu près semblables à celles du *Tomentosus* et d'un beau noir. Le corselet est notablement plus long que large, moins arrondi à ses bords latéraux, et d'un beau noir luisant, avec une impression transversale près du bord postérieur, et une raie latérale assez large, formée par un duvet d'un gris roussâtre. Les élytres sont proportionnellement plus longues que celles du *Tomentosus*, noires et criblées de petits points enfoncés très serrés, avec la suture, l'écusson, et chacune une raie longitudinale tomenteuse d'un gris roussâtre. Tout le dessous du corps est couvert d'une pubescence grisâtre, avec le milieu du mésosternum jusqu'au dernier segment d'un noir luisant. Les pattes sont de cette dernière couleur, avec toutes les cuisses et les jambes antérieures garnies d'un fin duvet grisâtre.

Mexique. — Coll. Dupont.

3. S. BIVITTATUS. *Klug*. Pl. 220, fig. 1.

Obscure ferrugineus; subtus niger sericeus; thorace linea laterali flava; elytris luteo bivittatis; antennis, tibiis, tarsisque nigris.

S. argentatus, CHEVROLAT.
DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 346.

Longueur, 6 1/2; largeur, 2 lignes.

Il est à peu près de la taille de l'*Oxymerus Lineatus*, et noir de part et d'autre. La tête est petite, noirâtre, avec les yeux d'un brun obscur et garnis de petits poils roussâtres. Les antennes sont entièrement noires et très grêles. Le corselet est d'un brun ferrugineux, quelquefois noirâtre, plus long que large, à peine rétréci en avant, fortement ponctué, avec deux petites bandes longitudinales d'un jaune soyeux à sa partie supérieure. L'écusson est petit, un peu ridé en avant, et de couleur noire. Les élytres sont de cette dernière couleur, et offrent chacune deux bandes longitudinales, lisses et un peu saillantes, de couleur jaune, dont la première est beaucoup plus large, vers l'écusson; les intervalles noirs qui les séparent sont fortement ponctués, et ont dans leur milieu une petite élévation longitudinale, lisse, d'un noir luisant; l'angle externe de l'extrémité des élytres est, en outre, armé d'une petite pointe. Tout le dessous du corps est d'un brun très obscur et couvert d'un duvet soyeux jaunâtre. Le milieu de chaque segment est lisse, ou à peu près. Les pattes sont d'un brun ferrugineux, couvertes de poils grisâtres, avec l'extrémité des jambes postérieures et tous les tarses d'un noir profond.

Mexique. — Coll. Dupont.

4. S. CYANICOLLIS. *Dupont.* Pl. 220, fig. 2.

Cyaneus, elytris nigris, flavo univittatis; antennis pedibusque totis nigris.

Longueur, 5-6; largeur, 1 1/2-1 2/3 ligne.

Il est plus petit que l'espèce précédente, et d'un bleu assez foncé de part et d'autre. La tête est petite, ponctuée, de couleur bleue, avec les yeux et les mandibules noirs. Les antennes sont de cette dernière couleur et garnies de poils également noirs. Le corselet est bleuâtre, ponctué, à peine plus long que large, et faiblement rétréci en avant, avec une légère impression lisse et arrondie vers le bord postérieur. L'écusson est de la même couleur que le corselet, et paraît lisse. Les élytres sont d'un bleu presque noir, criblées de points enfoncés, avec chacune une bande longitudinale d'un beau jaune pâle, lisse et élevée, mais qui n'atteint pas leur extrémité. Le dessous du corps et les pattes sont du même bleu que le corselet, et finement ponctués.

Mexique. — Coll. Dupont.

4. S. CYANDOLLE. *Dupont.* Pl. 220, fig. 2.

Cyanella, élytris nigris, flava unicitatis, antennis pedibus que totis nigris.

Longueur, 5-6; largeur, 1 1/2-1 3/4 lignes.

Il est plus petit que l'espèce précédente, et d'un bleu assez foncé de part et d'autre. La tête est petite, ponctuée, de couleur bleue, avec les yeux et les mandibules noirs. Les antennes sont de cette dernière couleur et garnies de poils également noirs. Le corselet est bleuâtre, ponctué, à peine plus long que large, et faiblement rétréci en avant, avec une légère impression lisse et arrondie vers le bord postérieur. L'écusson est de la même couleur que le corselet, et paraît lisse. Les élytres sont d'un bleu presque noir, criblées de points enfoncés, avec chacune une bande longitudinale d'un beau jaune pâle, lisse et élevée, mais qui n'atteint pas leur extrémité. Le dessous du corps et les pattes sont du même bleu que le corselet, et finement ponctués.

Mexique. — Coll. Dupont.

Trachyderes.

1. T. *Fabricii*, Dupont. 2. T. *Audouinii*, Dupont.

Visto sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
ZOOLOGY
NATURAL HISTORY

1.

2.

Trachyderes

1. T. *variegatus*, Perty. 2. T. *gloriosus*, Dupont.

Vieto sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Trachyderes.

1. T. *Boisduvalii*, *Dupont*. 2. T. *equestris*, *Dejean*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Trachyderes

1. T. *cinctus*, Dejean 2. T. *abeninus*, Dupont

Annedouche sc. N. Remond imp.

BOSTON COLLEGE LIBRARY

Trachyderes

1. T. *rufipes*, Fabr. 2. T. *fulvipennis*, Dupont

Sébin sc. N. Rémond imp.

1

2

Trachyderes.

1 T. *Lacordairii*, Dupont. 2 T. *Latreillii*, Dupont.

Gibin sc. N. Rémond del.

BRITISH MUSEUM
ZOOLOGY
NATURAL HISTORY

Trachyderes

1. T. *nigripes*, Dupont. 2. T. *testaceus*, Dupont

Sebin sc. N. Remond imp.

BRITISH MUSEUM
ZOOLOGY
NATURAL HISTORY

Trachyderes *signatus*, *Wiedemann*.

Sébin sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY
ZOOLOGY

Trachyderes.

1. T. *Dejeanii*, Dupont. 2. T. *Solierii*, Dupont.

Sébin sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

1.

2.

Trachyderes.

1. T. *Duponti*, Dej. 2. T. *scabricollis*, Dalm.

Sébin sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
ZOO
NATURAL HISTORY

Trachyderes *Olivieri*, Dupont.

Lebin sc.

N. Rémond imp.

Trachyderes

1. T. *puncticollis*, Dupont. 2. T. *bilineatus*, Olivier.

Sebin sc. N. Rémond imp.

UNITED MUSEUM OF NATURAL HISTORY

Trachyderes

1. T. *Vauthieri* Dupont. 2. T. *d'Orbignyi*, Dupont.

Sebin sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM

Trachyderes

1. T. *nigripennis*, *Dupont*. 2. T. *signaticollis*, *Dupont*.

Sébin sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Trachyderes

1. T. *homoplatus*, Dup. 2. T. *cruentatus*, Dup.

Sébin sc. N. Rémond imp.

Trachyderes

1. T. *cardinalis*, Dup. 2. T. *simplicipennis*, Dup.

Sebin sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
LIBRARY
NATURAL HISTORY

Xylocharis

1. *X. oculatus*, Dup. 2. *X. elegantulus* Dup.

Annedouche sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
ZOOLOGY
NATURAL HISTORY

Xylocharis

1. X. *Richardii*, Dup. 2. X. *costatus*, Dup.

Annedouche sc. N. Reimond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

1

2

Ancylosternus

1. A. *scutellaris*, Oliv. 2. *id. var.*

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
ZOOLOGY

Oxymerus

1. O. *basalis* Dup. 2. O. *Chevrolatii*, Dup.

Annedouche sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Oxymerus

1. O. *abdominalis* 2. O. *aculeatus*, Dej.

Sebin sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Oxymerus

1. O. *confusus*, Dup. 2. O. *nigricornis*, Dup.

Sebin sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

1

2

Oxymerus

1. O *lineatus*, Illig. 2. O. *rivulosus*, Germ.

Sebin sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
LIBRARY
NATURAL HISTORY

Oxymerus

1. O. *nigriventris*, Dup. 2. O. *approximatus*, Dup.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

1

2

Oxymerus

1. O. *elongatus*, Dup. 2. O. *Klugii*, Dup.

Annedouche sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM

Oxymerus

1. O. *Lebasii*, Dupont 2. O. *distinguendus*, Dupont

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

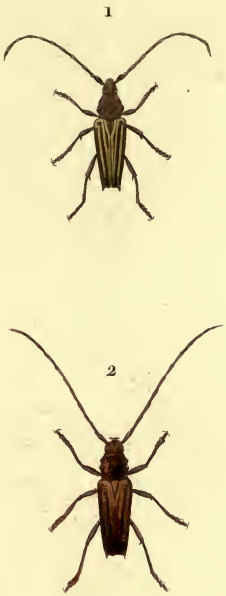

Oxymerus

1. O. *pallidus* 2. O. *deletus*

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Stenaspis

1. S. *verticalis*, Dup. 2. S. *castaneipennis*, Dup.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Crioprosopus *Servillei*, *Dupont*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BOLZUN LIBRARY

Crioprosopus *viridipennis*, *Dej*

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

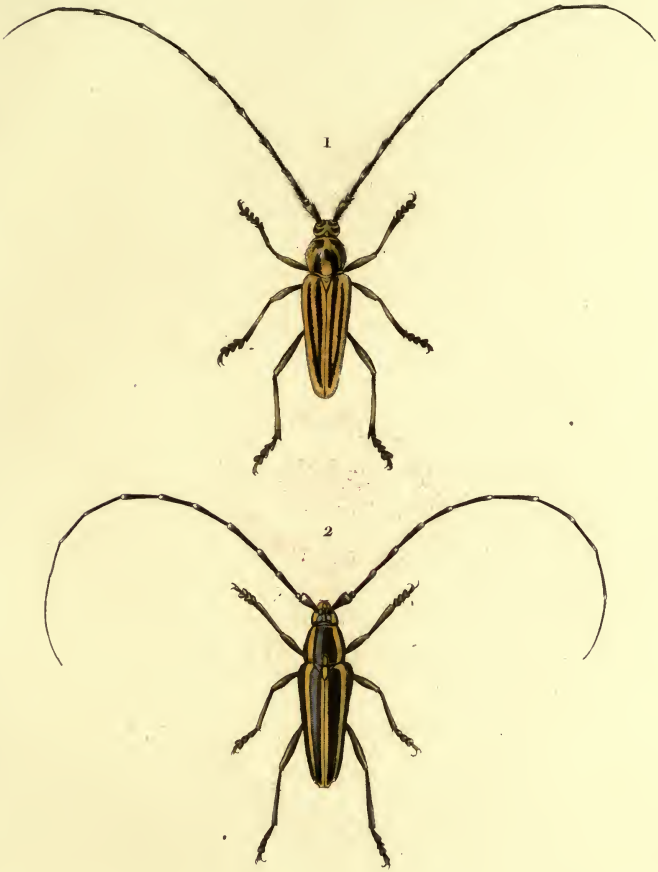

Sphænothecus

1. S. *tomentosus*, *Dup*. 2. S. *trilineatus*, *Dup*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Sphænothecus

1. S. *bivittatus*, Klug 2. S. *cyanicollis*, Dup.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

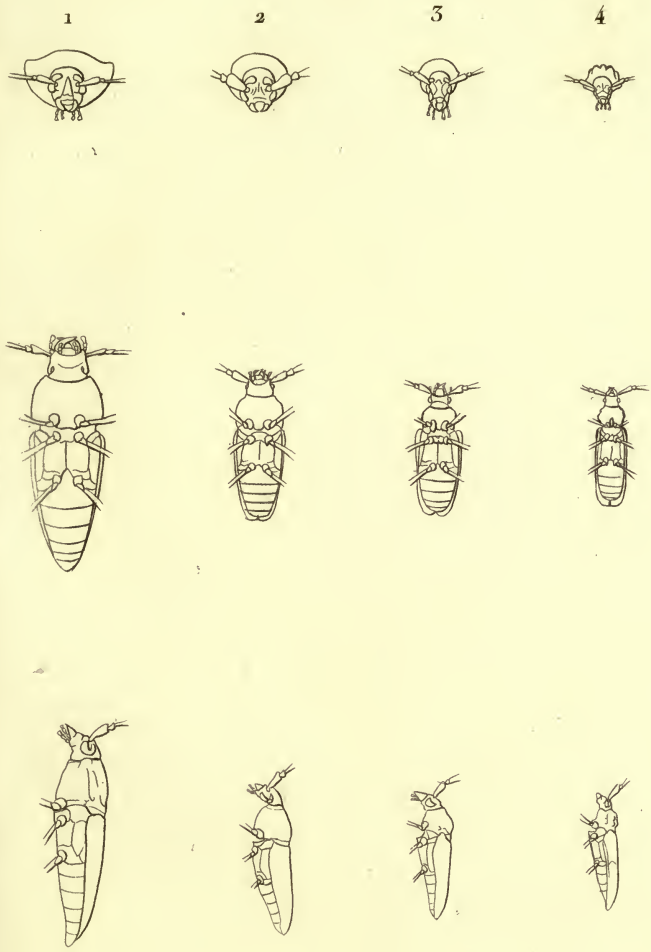

1. Megaderus 2 Lissonotus
3. Rachidion 4. Nosophlæus

Annedouche sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

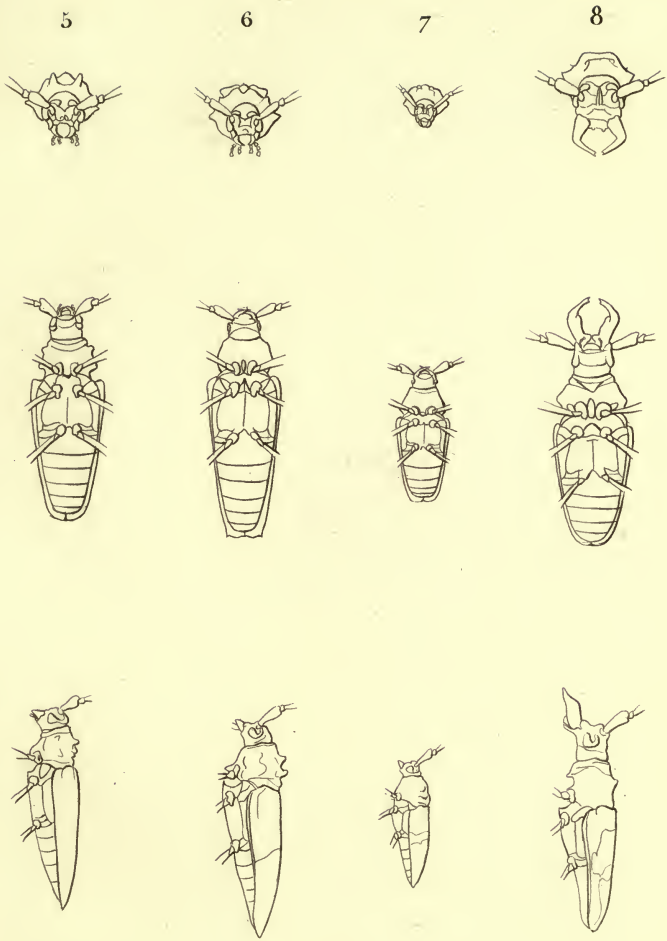

5. Desmoderus. 6. Phædinus.

7. Charinotes. 8. Dendrobias.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM

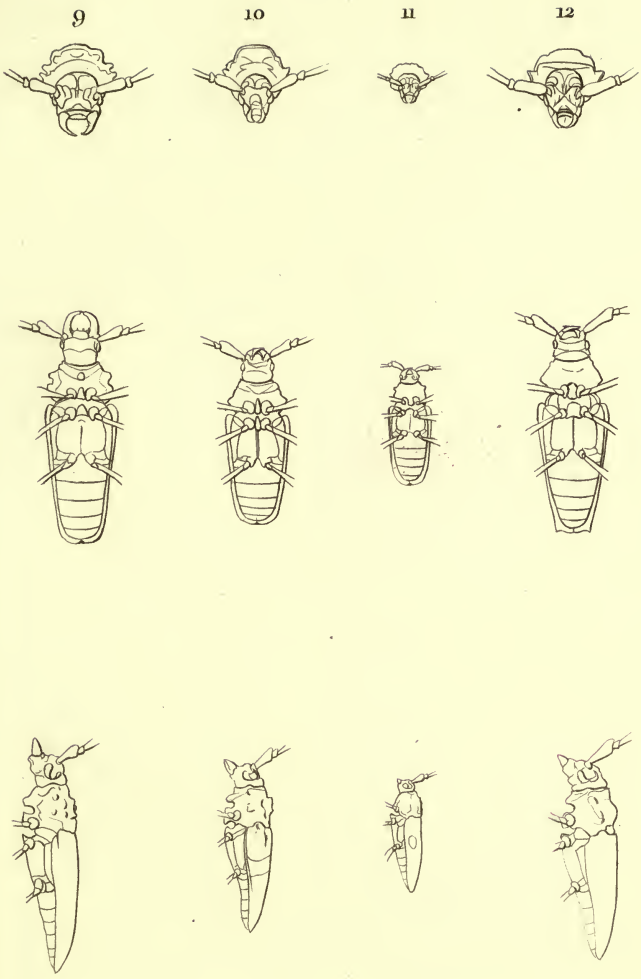

9. Dicranoderes. 10. Trachyderes

11. Xylocharis. 12. Ancylosternus

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
DUPLICATE
NATURAL HISTORY

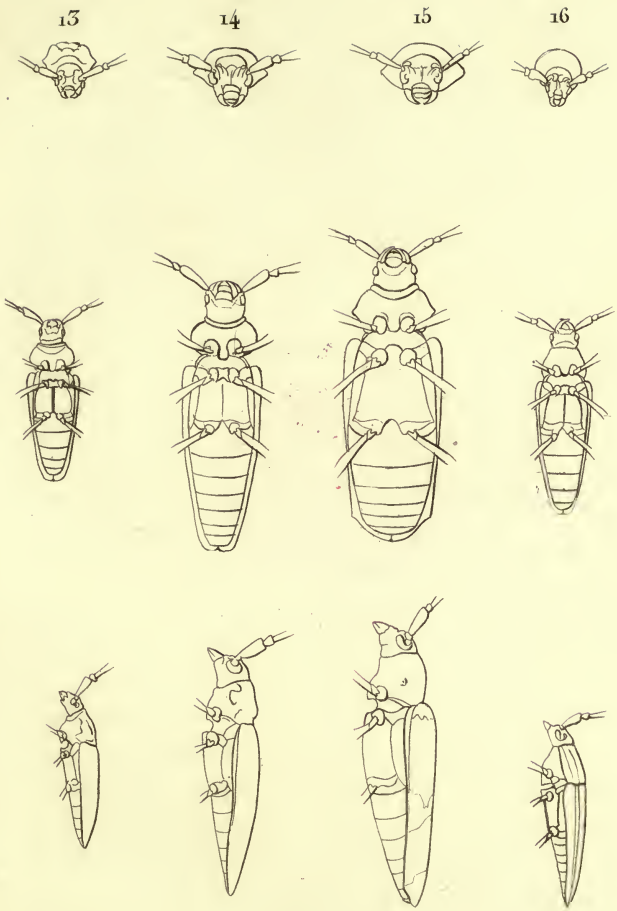

13. Oxymerus 14. Stenaspis

15. Crioprosopus 16. Sphenothecus

Annedouche sc. N. Rémond imp.

NATURAL HISTORY

PETALURE. Petalura. *Leach.*

Ce genre a été établi par Leach dans son *Zoological Miscellany* (*Petalura gigantea*, fig. 95); mais cet auteur lui a assigné des caractères tirés des appendices de l'abdomen, ce qui, suivant Latreille[1], obligerait à établir presque autant de genres qu'il y a d'espèces. Vanderlinden, dans sa *Monographie des Libellules d'Europe*[2], quoique n'adoptant pas ce genre pour sa nomenclature, le reconnaît nécessaire dans une note à la suite de sa deuxième division du genre Æshne; il critique les caractères assignés par Leach, et qui ne s'appliquent qu'à la *Petalura gigantea*, qui est exotique; mais il assigne à sa coupe d'autres caractères qui y font entrer l'*OE. tricolor* de Palisot-Beauvois et les *OE. forcipata*, *unguiculata* et *tetraphylla* d'Europe. En définitive, Vanderlinden propose de convertir sa deuxième section des OEshnes en un genre auquel on conservera le nom de *Petalura* assigné par Leach. Suivant les vues de ce savant entomologiste, nous adoptons ce genre et nous allons en faire une nouvelle espèce trouvée près de Paris.

P. de Selys. *P. Selysii.* Guérin.

P. lutea, thorace supra strigis sex obliquis, rectis nigris. Abdomine nigro, linea dorsali flava apice attingente. Pedibus flavis nigro lineatis, femoribus posticis immaculatis. Alis vitreis, nervibus omnibus nigris. Stigmatibus magnis, flavis.

Longueur, 5 cent. 1/2 à 6 cent.; enverg., 7 cent. 3 mill. à 9 cent.

Cette espèce est très voisine de la *Petalura flavipes*[3], pu-

[1] *Règne animal*, 2e édit., p. 237, note.

[2] *Monographiæ Libellularum europæarum specimen*, Brux., 1825.

[3] M. de Selys nous annonce que cette espèce est la même que l'*OE. flavipes* de Toussaint de Charpentier, espèce dont M. de Selys n'avait pas connaissance lors de la publication de son mémoire. Un hasard heureux fait que ces deux naturalistes ont choisi le nom de *Flavipes*, ce qui au moins n'ajoutera pas de confusion à la synonymie si embrouillée de ces insectes.

bliée par M. de Selys-Longchamp dans un mémoire intitulé : *Catalogue des Lépidoptères de la Belgique*, Liége, 1837, p. 11 et 12 ; mais elle en diffère par sa taille qui est plus grande, par ses pieds qui sont encore plus jaunes, n'ayant qu'une seule strie noire et très étroite aux quatre cuisses antérieures (fig. 1, *a*) et ayant les postérieures sans aucune strie (fig. 1, *b*), ce qui n'a pas lieu dans la *P. flavipes*, où toutes les cuisses ont deux et trois stries noires occupant toute leur longueur (fig. 2, *a*); elle diffère encore de la *P. flavipes* (fig. 2) par les lignes noires du thorax qui sont plus larges et disposées comme celles de la *P. unguiculata* de Vanderlinden (fig. 3), quoique n'étant pas courbées comme dans cette dernière espèce. Enfin elle diffère de la *P. unguiculata*, qui a le stigmate des ailes noir (fig. 3, *b*), tandis que, dans notre espèce, il est d'un jaune pâle, comme dans la *flavipes* (fig. 2 *b*), mais plus alongé. Les nervures de ses ailes sont toutes noires, tandis que, dans les *P. flavipes* et *unguiculata*, celle de la côte est jaune. Nous ne pouvons dire si les appendices du mâle offrent de la ressemblance avec l'une ou l'autre de ces deux espèces, car nous ne connaissons que des femelles ; mais, d'après la grande ressemblance de notre *P. Selysii* avec la *flavipes*, nous pensons, avec M. de Selys, qu'ils doivent plutôt ressembler à ceux de notre dernière espèce.

Nous ne pousserons pas plus loin la comparaison de ces espèces, si voisines et pourtant si faciles à distinguer ; nous pensons aussi qu'il est inutile d'en donner une plus longue description. Notre *Petalura Selysii* a été prise par nous et par M. Serville aux environs de Paris. Nous nous faisons un plaisir de la dédier au naturaliste zélé qui nous l'a signalée, et qui a déjà rendu des services importants à la zoologie, par la publication de plusieurs mémoires pleins d'intérêt et d'observations consciencieuses.

GUÉRIN MÉNEVILLE.

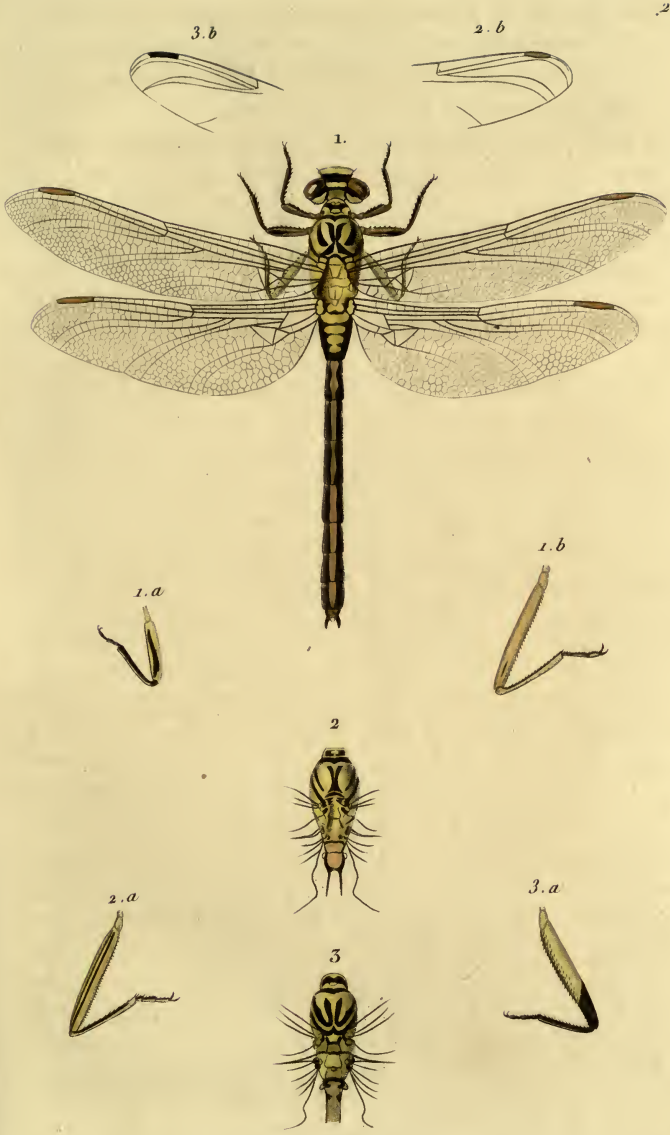

Petalura

1. P. *Selysii* Guérin Meneville 2. P. *flavipes* 3. P. *unguiculata*

Dumenil sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

MANTISPE. Mantispa. *Illiger.*

M. a ventre doré. *M. auriventris.* Guérin.

Rufo-castanea, fronte luteo. Abdomine flavo, fasciis quatuor anoque brunneis. Alis hyalinis, anterioribus et margine inferioribus luteis ; anticis macula exigua apicali obscuriore.

Longueur, 18 millim ; en verg., 42 millim.

Après la *Mantispa grandis* que nous avons décrite dans la partie zoologique du *Voyage de la Coquille*, cette espèce est la plus grande que nous connaissions. Sa tête est petite, fauve, variée de jaunâtre en dessus, avec le front et le bord des yeux en arrière d'un beau jaune. Les yeux sont gris. Les antennes, aussi longues que la tête et le corselet pris ensemble, sont d'un fauve pâle, surtout à leur base. Le prothorax est fauve, un peu plus étroit que la tête à sa naissance, plus rétréci en arrière, et faiblement plissé, à peine deux fois plus long que la tête. Le mésothorax et le métathorax sont entièrement fauves, bombés en dessus. L'abdomen est très gros, plus épais au milieu, d'un beau jaune doré en dessus et en dessous, avec trois grandes bandes transverses près de la base, une plus étroite près de l'extrémité. L'anus est d'un brun roussâtre. Les pattes sont entièrement fauves : les antérieures sont ravisseuses, mais ne paraissent pas si fortes que celles des autres espèces ; l'épine qui occupe le milieu de leurs cuisses est assez forte ; mais les autres sont très petites ; les autres pattes sont grêles, avec les crochets des tarses simples, crochus et assez longs. Les ailes supérieures sont transparentes, légèrement lavées de jaune fauve, lequel va en augmentant d'intensité jusqu'à la côte, qui est bien plus foncée, ainsi que les stigmates ; elles sont

terminées par une très petite tache brune fondue en dedans. Les ailes inférieures sont incolores, avec la côte seulement d'un jaune un peu fauve. Les nervures des quatre ailes sont d'un brun fauve.

Cette belle espèce vient d'Égypte; elle nous a été donnée par M. Latreille.

GUÉRIN MÉNEVILLE.

Mantispa *auriventris*, *Guérin M.*

Dumenil sc.

N. Rémond imp.

MUSEUM
NATURAL HISTORY

OBSERVATIONS

sur les genres

DOLICHODERUS et NYCTEROPUS de M. Klug,

et réunion de ces deux genres en un seul sous le nom de NYCTEROPUS[1].

PAR M. F.-E. GUÉRIN MÉNEVILLE.

Quand un savant dont la réputation est européenne et dont le nom forme autorité émet une opinion même hasardée, cette opinion est de suite adoptée sans discussion, et le nom d'un homme qui a rendu d'éminents services à la science par la publication d'un grand nombre de travaux remarquables vient faire passer une assertion qui aurait été combattue et ne se serait pas propagée, si elle était le fait d'un naturaliste moins connu. Telle est la circonstance qui se présente au sujet des deux genres *Dolichoderus* et *Nycteropus*; et nous croyons remplir un devoir en combattant leur formation, devoir d'autant plus important que leur auteur est plus célèbre dans la science et que son autorité est plus grande.

Les deux insectes qui vont nous servir d'exemple, et que nous avons représentés avec leurs détails caractéristiques, ont été rapportés de Madagascar par M. Goudot; il les a trouvés tous deux, en même temps, sous les écorces d'un arbre nommé *tacamacha*, dans les environs de Tamatave, et quand nous avons examiné sa collection avec lui, et

[1] Nous avions commencé un travail sur ces insectes, bien avant que M. Goudot ait vendu sa collection au musée de Berlin; mais, comme nous ne l'avons pas publié de suite, nous avons été prévenu par M. Klug, ce qui a annulé le nom de *Nyctosomus*, que nous avions proposé pour le genre que nous formions avec les deux espèces figurées sur notre planche.

en lui faisant beaucoup de questions sur l'habitat et les mœurs de ces insectes, nous avons trouvé un grand nombre de ces deux espèces piquées ensemble et réunies dans la même boîte, et M. Goudot nous a affirmé les avoir rencontrés ensemble, en famille, sous les écorces du même arbre et dans la même saison.

Comme ces deux coléoptères différaient beaucoup de forme, et que l'un est aptère et l'autre ailé, nous nous sommes trouvé fort embarrassé pour les classer; car le premier, celui qui forme le genre *Dolichoderus*, a des affinités avec les Blaps, comme le dit fort bien M. Klug, tandis que l'autre, ayant des ailes, pourrait se rapprocher des vrais *Tenebrio*. Mais ni l'un ni l'autre n'ont le caractère qui distingue la famille des Mélasomes, telle que Latreille la caractérise, c'est à dire que les lobes de leurs mâchoires n'offrent pas ces crochets, ces épines cornées qu'on trouve dans la plupart des Mélasomes; au contraire, ces mâchoires, inermes et tant soit peu ciliées, viennent placer ces insectes dans la famille des Sténélytres, et il faut avouer que leur facies et la forme de leurs antennes et de leurs palpes ne s'opposent pas à ce rapprochement, et que, abstraction des élytres soudées du *Dolichoderus*, caractère qui, seul, le rapproche des Mélasomes, on peut et l'on doit même placer ces insectes dans la famille des Sténélytres, près des Hélops.

Si l'ensemble des caractères ne réclamait pas l'introduction de ces espèces dans la famille des Sténélytres, nous n'hésiterions pas à les laisser dans celle des Mélasomes, quoique leurs mâchoires soient inermes, et nous avons prouvé ailleurs que nous n'attachions pas une importance exclusive à ce caractère[1]. Mais ici il n'est pas nécessaire de s'écarter des règles artificielles fondées par Latreille, et la

[1] Mémoire sur un nouveau genre de Coléoptères de la famille des Mélasomes par M. A. Chevrolat, suivi d'une note de M. F.-E. Guérin. Dans la *Revue entomologique* de Silbermann, t. 1, p. 25, pl. 1.

présence d'un individu privé d'ailes, dans une famille où la majorité des espèces en est pourvue, n'a pas plus d'importance qu'elle en a dans la famille des carnassiers, dans celle des Malacodermes, des Macrodactyles, des Lamellicornes, et même des Sténélytres (G. *Sphærotus*), où l'on trouve des espèces du même genre, et souvent la même espèce, composées d'individus ailés et aptères ou presque aptères[1].

Quant à la réunion des deux genres en un seul, nous pensons, en nous appuyant des considérations qui précèdent, qu'il est impossible de ne pas l'admettre. En effet, ces insectes ont les mêmes organes buccaux, les mêmes antennes, les mêmes pattes; ils vivent ensemble dans les mêmes lieux, aux mêmes époques, et ne diffèrent entre eux que par l'absence ou la présence d'ailes, différence si peu importante. Nous proposons donc de les réunir sous le nom de Nyctérope, *Nycteropus*, donné à l'un d'eux par M. Klug.

Nous ne reproduirons pas ici les caractères assignés par cet auteur aux insectes qui nous occupent; car ils sont suffisamment développés dans son mémoire[2], et traduits dans la *Revue entomologique*[3]. Nous copierons seulement la phrase diagnostique au moyen de laquelle M. Klug a distingué ces espèces.

1°. Nycteropus acuminatus (pl. 203, fig. 1), *Dolichoderus acuminatus*, Klug, Bericht, etc., p. 175, pl. 4, f. 2.

D. niger capite thoraceque punctatis, elytris striatis. Long., 7 l. 1/2 — 9 1/2.

[1] Tels que les *Lampyris*, *Drylus*, *Macronychus*, *Pachypus*, *etc.*

[2] *Bericht uber eine auf Madagascar*, etc. Rapport sur une collection d'insectes de l'ordre des Coléoptères, faite à Madagascar, par M. le docteur Klug. Berlin, 1833.

[3] *Revue entomologique*, par Silbermann, t. 3, p. 132. Strasbourg 1835.

2°. Nycteropus ebeninus (pl. 203, fig. 2), *Nycteropus ebeninus*, Klug, Bericht, etc., pl. 177, f. 2.

N. antennis thoracis longitudine, thorace subquadrato, acute angulato, obsolete punctato, elytris thorace plus duplo-longioribus, obsolete punctato-striatis, glaberrimus, niger. Long., l. 10 — 10 1/4.

M. de Castelnau décrit sommairement six espèces nouvelles de ce genre, dans les suites à Buffon publiées par M. Dumesnil, Insectes, t. 2, p. 202 et 203. Ce sont les *Dolichoderus striatus*, *Klugii*; *Nycteropus anthracinus*, *rufipes*, *resplendens* et *ovalis*.

GUÉRIN MÉNEVILLE.

Paris, 15 décembre 1837.

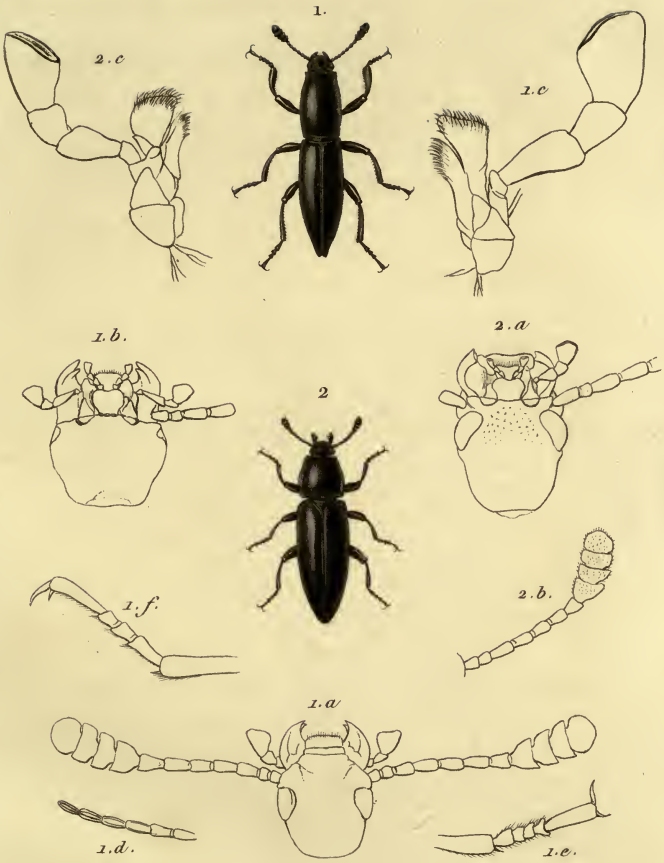

Nycteropus *Klug*

1. N. *acuminatus* 2. N. *ebeninus*

Giraud sc. *N. Rémond imp.*

MUSEUM OF
NATURAL HISTORY

INSECTES

DU VOYAGE DE LA FAVORITE,

PAR

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

COLLYRE DE CHEVROLAT.

COLLYRIS CHEVROLATII. Nob.

(Pl. 225, fig. 1.)

Cette espèce est longue de 17 millimètres et large aux épaules de 3, et au bout de 4 millimètres. Sa couleur générale est un beau bleu tournant un peu au verdâtre, surtout sur les élytres. Sa tête (1. a) est globuleuse, très-lisse et luisante, très-bombée en arrière vue de profil, avec un col très-étranglé et plus étroit que le bord antérieur du corselet. Les yeux sont très-gros et très-saillants, d'un brun foncé. Le front, entre les yeux, est profondément creusé : il offre deux sillons longitudinaux très-marqués et une petite fossette peu profonde. Le labre est grand, très-bombé en dessus, armé en avant de sept dents assez fortes, arrondies, dont

les deux latérales sont reculées en arrière et les deux suivantes plus saillantes que les trois intermédiaires. Les mandibules et les palpes sont d'un bleu noir. Les antennes ont leurs quatre premiers articles d'un bleu luisant, les suivants sont noirs et ternes; on voit à l'extrémité des second et troisième articles, en avant et en dessus, une tache rougeâtre très-limitée. Le corselet (1. a) est deux fois plus long que large, cylindrique, très-rétréci en avant, mais un peu évasé pour recevoir le col, brusquement élargi aux deux tiers de sa longueur, parallèle ensuite, extrêmement globuleux en dessus, très-lisse et luisant, un peu comprimé latéralement en arrière, avec une faible trace de rebord; son extrémité postérieure est rétrécie, et le bord, qui est sinué, offre une double bordure en bourrelet: il a, sur les côtés et en dessus, ainsi que la tête, des poils blanchâtres raides et assez longs, mais peu nombreux. L'écusson est noir, ovalaire, saillant au milieu d'un espace enfoncé laissé par les élytres. Celles-ci (1. b) ont trois fois leur largeur moyenne dans leur longueur; leur base est de moitié plus large que le corselet, arrondie; elles restent presque parallèles jusqu'à la moitié de leur longueur, mais elles s'élargissent ensuite un peu, se rétrécissant en arrière en s'arrondissant, et se terminent en formant au milieu et par leur rapprochement une faible échancrure postérieure. Leurs bords latéraux sont un peu sinueux, surtout en arrière: leur surface est couverte de gros points enfoncés ronds et assez espacés sur le tiers antérieur, plus gros, transverses et réunis entre eux, au milieu, et plus petits, allongés longitudinalement et plus serrés en arrière, où ils vont en diminuant de grosseur. Tout le dessous est bleu lisse,

luisant, garni de quelques poils blanchâtres. Le dernier segment abdominal est rougeâtre et rugueux. Les deux armures copulatrices, dans le mâle que nous décrivons, sont armées chacune de trois fortes épines relevées et en forme de râteau. Les hanches et les trochanters sont noirs. Les cuisses sont allongées, lisses, d'un rouge ferrugineux, à l'exception des postérieures, qui n'ont que la base de cette couleur; l'extrémité de celles-ci, les jambes et les tarses (1. c) de toutes les pattes sont d'un noir bleu luisant; les jambes et les tarses sont garnis de poils blancs assez serrés sur les tarses, et surtout à leur surface inférieure.

Cette Collyre diffère de celle à laquelle M. Dejean a laissé le nom de *Longicollis* de Fabricius, parce que celle-ci est un peu plus petite, d'un beau bleu pur, et parce que les points enfoncés de l'extrémité de ses élytres ne sont point allongés comme dans la nôtre. On ne peut la confondre avec la *C. Horsfieldii* de Mac Leay, parce que celle-ci a les élytres moins élargies en arrière, plus parallèles, que leurs points enfoncés sont plus réguliers, et parce que la moitié postérieure des jambes de derrière est blanche, ainsi que les tarses, qui n'ont que le bout du dernier article noir; caractère qui distingue aussi de notre espèce le *Collyris lugubris* de Vander Linden et *Audouini* de Laporte, qui pourraient bien n'être que la même espèce. Enfin la *C. purpurata* décrite par M. Klug (*Jahrbücher der Insect.*, etc., p. 46), quoique paraissant avoir de l'affinité avec la nôtre, s'en éloigne certainement par une taille bien plus petite.

Notre *Collyris Chevrolatii* vient de Java.

FÉRONIE (Créobie) D'EYDOUX.

FERONIA (*Creobius*) *EYDOUXII.* Guer.

(Pl. 225, fig. 2.)

Cette belle espèce se rapproche beaucoup par ses élytres de celles qui forment le groupe auquel on a donné le nom de *Percus*, et que M. Brullé * sépare par le caractère pris de l'absence de carène à la base des élytres; mais on pourrait en faire un petit groupe à côté de celui-ci, à cause de la forme plus allongée du corps, et surtout parce qu'il est élargi en arrière, tandis que dans tous les groupes des Féroniens la plus grande largeur est au milieu. Quoique nous n'attachions aucune importance à cette petite division, nous lui avons cependant donné le nom de *Créobius;* peut-être d'autres espèces viendront-elles s'y joindre et lui donner une certaine consistance.

Tout le corps de notre insecte est d'un noir à reflets verdâtres; mais les reflets sont plus vifs sur la tête et sur le corselet. La tête (2 a.) est un peu plus étroite que le thorax, plus longue que large, assez inégale en dessus, et surtout en avant, où elle semble comme ridée et plissée. Le labre est transversal, très-saillant, faiblement

* Histoire naturelle des Insectes, t. IV *bis*, page 370.

échancré au milieu, avec quatre ou cinq points enfoncés au bord antérieur. Les mandibules sont noires, peu saillantes, peu arquées, sans dents en dedans, lisses, avec la base seulement marquée de quelques rides longitudinales. Les palpes sont d'un noir brunâtre, terminés par un article allongé et un peu ovalaire. Les antennes sont un peu plus longues que la tête et le corselet, noires, à articles obconiques assez fortement renflés à leur sommet. Le premier article est assez allongé, plus épais; le second, quoique plus court, a la moitié au moins de la longueur du premier et du second, lequel est lui-même un peu plus long que les autres. La lèvre inférieure est très-profondément échancrée au milieu, avec une forte dent médiane arrondie au bout et creusée au milieu. Le corselet est plus long que large, en cœur fortement rétréci en arrière, assez convexe en dessus, rebordé sur les côtés, avec quelques petits points enfoncés en avant et en arrière, dans le rebord : il a au milieu une impression longitudinale qui commence très-près du bord antérieur et va se terminer au bord postérieur; sa surface est lisse et luisante; son bord antérieur présente un assez large bourrelet aplati, garni de quelques stries longitudinales; il n'offre pas de fossettes bien marquées en arrière, où il est coupé presque droit; toute sa surface est d'un noir à reflets vert-cuivreux, avec les bords et la partie postérieure d'un beau vert luisant. L'écusson est tout à fait caché. Les élytres, d'un beau rouge métallique à reflets vert-cuivreux, paraissent soudées; elles ont presque deux fois leur plus grande largeur dans leur longueur. Leur forme est ovalaire, allongée, et leur plus grande largeur est vers le tiers postérieur. Elles sont à peu près de la largeur du

corselet à leur base, sans repli transversal; elles s'élargissent insensiblement sans former d'angles huméraux saillants, ce qui indique qu'elles ne recouvrent pas d'ailes : leurs bords latéraux forment une courbe régulière jusqu'à leur extrémité, qui n'est ni tronquée ni échancrée; ce bord offre une petite bordure au-dessous de laquelle les élytres se dilatent un peu pour embrasser les côtés de l'abdomen : au-dessus de la bordure latérale on observe une côte peu saillante, très-lisse, qui part de l'endroit où devrait être l'angle huméral, et va se terminer près de l'extrémité, en faisant là un petit crochet. Cette côte latérale donne aux élytres un aspect particulier, car elles semblent former trois pans distincts, l'un supérieur peu bombé, et deux latéraux presque perpendiculaires au supérieur. Il y a, sur ces côtés penchés, entre la côte latérale et le rebord, une série de huit gros points enfoncés et verts, plus rapprochés entre eux en arrière. La surface supérieure des élytres est couverte de stries irrégulières peu profondes, à intervalles subgranuleux, dont quelques-unes se réunissent, vers le milieu et près de la suture, pour former deux lignes de trois gros points lisses et noirâtres. Le dessous est lisse, d'un noir luisant à reflets verts; l'abdomen ne paraît formé que de quatre segments, dont les deux intermédiaires plus courts et le dernier grand, en demi-cercle. Les pattes sont de la couleur du dessous, fortes, luisantes, avec les jambes et les tarses garnis en dessous de poils roux assez courts. Les tarses antérieurs du seul mâle que nous possédions (2. b. c.) ont leurs quatre premiers articles dilatés et de forme subtriangulaire.

Cette espèce curieuse, que nous dédions au voyageur

zélé qui a exécuté le voyage de *la Favorite* et celui de *la Bonite*, a beaucoup d'affinités avec le *Carabus suturalis* de Fabricius, si mal figuré dans Olivier, n. 35, pl. VI, fig. 71. Mais, suivant M. Chevrolat, qui a vu le *Carabus suturalis* de la collection de Banks citée par Fabricius, notre insecte en est fort différent. La *Feronia Eydouxii* a été prise au Pérou, près de Lima; elle est unique dans notre collection.

Genre CNÉMACANTHE.

CNEMACANTHUS. G. R. Gray.

Ce genre a été établi par M. G. R. Gray dans l'édition anglaise du Règne Animal, sur une seule espèce provenant de l'Afrique et très-bien figurée, avec des détails caractéristiques, par M. Westwood, aux planches 15 et 34 de cet ouvrage. M. Brullé a adopté ce genre dans l'Histoire Naturelle des Insectes (édition de Pillot, t. IV *bis*, p. 375, et pl. 15, f. 4), et il y a rapporté des espèces propres au Chili, qu'il a bien fait d'y réunir, mais qui n'offrent pas complétement les mêmes caractères. En effet, dans le tableau qu'il donne (page 343) des genres de la famille des Féroniens, il distingue les Cnémacanthes des genres suivants par ce caractère : *jambes antérieures avancées en dehors et plus longues qu'en dedans.* (Voy. notre pl. 34, fig. 1 et 2 b.) Mais ce caractère essentiel ne se trouve précisément pas dans l'espèce figurée par Gray, comme on peut le voir à la planche 34, fig. 5 du Règne Animal anglais, où M. Westwood a représenté une jambe antérieure de l'espèce unique servant à établir le genre, jambe qui n'est pas plus avancée en dehors que celle de tous les autres Féroniens connus, comme on le verra aux fig. 2, pl. 35, figures que nous avons copiées de la planche anglaise.

Nous avons sous les yeux le *Cnemacanthus obscurus* de M. Brullé et une grande et belle espèce nouvelle que nous allons décrire : ces deux insectes offrent bien le prolongement extérieur des jambes antérieures, lequel sert de caractère à M. Brullé; mais une troisième espèce, plus petite et provenant du Pérou, s'éloigne des précédentes par ses jambes antérieures, qui n'ont pas ce prolongement ou lobe externe, et vient par conséquent se ranger exactement à côté du type de M. Gray. Nous ne pensons pas que cette légère différence soit suffisante pour motiver l'établissement d'un nouveau genre; nous nous en servirons pour diviser les Cnémacanthes en deux sections, ainsi qu'il suit :

I. Jambes antérieures prolongées ou lobées à l'extrémité et extérieurement. (*Cnemalobus.*)

CNÉMACANTHE DE DESMAREST.

CNEMACANTHUS DESMARESTII. Nob.

(Pl. 226.)

Le mâle est long de 26 et large de près de 10 millimètres, et la femelle est longue de 30 et large de plus de 12 millimètres. Les deux sexes sont d'un noir luisant; mais, chez le mâle, il y a quelques reflets verts sur les bords du corselet et des élytres. La tête (1. a) est lisse, aussi large que longue, moins large que le corselet, avec quelques petites impressions au milieu du front et une ligne trans-

verse enfoncée entre les antennes (2. c-d), qui sont moins longues que la tête et le corselet : les mandibules sont fortes, avancées, peu courbées, avec une très-faible dent à la base de la droite ; elles ont en dessus des sillons longitudinaux assez forts. Le labre est saillant, assez échancré au milieu. Les antennes sont d'un noir brunâtre, un peu plus longues que la tête, en y comprenant les mandibules ouverts. Le corselet (1. a.) est un peu plus large que long, arrondi et rebordé sur les côtés, plus étroit en arrière, beaucoup plus large que la tête, coupé droit en avant, un peu échancré au milieu en arrière, très-lisse et luisant avec une faible trace de sillon longitudinal au milieu. Celui de la femelle (1. b.) est un peu plus large et plus arrondi : sur les côtés, chez les deux sexes, il y a quelques petits points enfoncés dans la bordure latérale, vers le haut. L'écusson est grand, beaucoup plus large que long, et placé sur le col ou étranglement qui sépare le corselet des élytres. Celles-ci sont un peu plus larges que le corselet, un peu plus longues que larges, à épaules assez saillantes, de forme ovalaire, mais ayant les côtés un peu parallèles vers le milieu. Elles sont assez bombées, lisses, luisantes, garnies d'un rebord assez fort, avec une ligne de points enfoncés et assez serrés près de ce rebord, une autre ligne à points plus distants, un peu plus haut sur le côté, et quelques plis et rides à l'extrémité : on voit en dessus deux faibles traces de côtes très-effacées et qui ne s'aperçoivent qu'en faisant glisser le jour obliquement. Tout le dessous est d'un noir brun presque rougeâtre chez la femelle ; les deux avant-derniers segments de l'abdomen ont une rangée de points enfoncés et placés transversalement vers leur milieu ; le dernier a des rides ar-

borisées vers la base et quelques plis à l'extrémité. Les pattes sont d'un brun noirâtre chez le mâle, rougeâtre chez la femelle ; elles sont fortes, à cuisses renflées, avec les jambes garnies de poils fauves peu serrés. Les jambes antérieures (1 b. et 2 b.) ont leur prolongement extérieur au moins aussi long que le premier article des tarses ; ceux-ci ont les trois premiers articles plus dilatés que le quatrième dans le mâle. L'échancrure interne de ces jambes est très-profonde et armée de deux forts éperons, l'un en haut, l'autre près du bout de la jambe.

Nous avons consacré cette grande et rare espèce à la mémoire de Desmarest, dont les naturalistes déplorent la perte récente. Il l'avait reçue de Cordova.

A cette première division se rapportent les *Cnemacanthus obscurus* et *cyaneus* de M. Brullé.

II. Jambes antérieures n'étant point avancées ou lobées à leur extrémité externe. (*Cnemacanthus* propre de Gray.)

CNÉMACANTHE PARALLÈLE.

CNEMACANTHUS PARALLELUS. Nob.

(Pl. 227, fig. 1.)

Il est long de 12 et large de 5 millimètres, noir, un peu terne, assez cylindrique et allongé. Sa tête (1. a) est un peu plus longue que large, plus étroite que le corselet, lisse, terne, avec un sillon transverse entre les antennes (1. b) et des plis assez forts entre ce sillon et le bord antérieur. Les mandibules sont peu arquées, sans dents; le labre est un peu échancré, transversal; les antennes sont noires, grenues; les palpes sont noirs, avec la base brune. Le corselet est un peu plus large que long, rétréci en arrière, faiblement arrondi et rebordé sur les côtés, avec quelques points dans la bordure, donnant insertion à de longs poils raides et blanchâtres. Il a en arrière et de chaque côté une très-faible fossette, et au milieu une ligne longitudinale peu enfoncée. Ses bords antérieur et postérieur sont coupés droit. L'écusson est large, court, arrondi en arrière, lisse. Les élytres sont soudées, ovalaires, parallèles au milieu, arrondies en

arrière, à angles huméraux assez saillants, mais arrondis, avec une bordure latérale ; elles ont trois ou quatre petits points enfoncés en arrière près de la bordure, et leur surface présente de faibles côtes presque effacées et que l'on n'aperçoit bien que lorsqu'on fait glisser la lumière obliquement sur elles. Le dessous est noir, un peu luisant, lisse ; les pattes sont assez fortes, noires, à cuisses renflées et comprimées, avec les jambes et les tarses garnis en dessous de quelques poils fauves. Les jambes antérieures (1. c) sont droites, fortement échancrées en dedans avec deux forts éperons aux deux côtés de l'échancrure. Leur extrémité est tronquée un peu obliquement, mais sans saillie notable en dehors.

Le seul individu que nous connaissions est une femelle un peu mutilée ; il a été pris au Pérou, près de Lima, et il fait partie de notre collection.

La seconde espèce de cette division est le *Cnemacanthus gibbosus*. Gray, *The Anim. King. Ins.*, t. I, p. 270, pl. 15, fig. 1, et pl. 34, fig. 5. Il se trouve en Afrique. Nous avons reproduit (pl. 227, f. 2) les figures de son antenne (2), de son labre (2. a) et de sa patte antérieure (2. b), pour mieux faire sentir ses affinités.

FÉRONIE (Trirammatus) DE CHAUDOIR.

FERONIA (Trirammatus) CHAUDOIRII. Nob.

(Pl. 227, fig. 3.)

Le genre *Trirammatus* a été fondé par Eschscholtz dans sa collection, mais caractérisé pour la première fois par M. le baron Max. de Chaudoir, dans son tableau d'une nouvelle subdivision du genre *Feronia*. (Bulletin de Moscou, 1837.)

Déjà, en 1835, dans les Annales de la Société Entomologique de France (t. 4, p. 446), M. de Chaudoir avait décrit une espèce de *Trirammatus*, son *T. fulgidus*; et il avait annoncé que ce genre comprenait les *Pœcilus Peruvianus*, Dej., et *P. unistriatus* d'Eschscholtz. A la suite de son tableau des Féronies, il donne la répartition des espèces dans chacun de ses genres; mais nous ne trouvons dans les *Trirammatus* que les *P. unistriatus* et *fulgidus*. Quant au *P. Peruvianus*, l'auteur le place à la fin de son travail, avec un certain nombre d'autres espèces auxquelles il n'a pu assigner exactement de place dans sa méthode, ce qui nous fait penser que cette méthode n'a pas encore acquis le degré de perfection convenable.

Notre *Feronia Chaudoirii* appartient à ce genre et en constitue la troisième espèce ; elle est très-voisine du *Pœcilus unistriatus*, mais elle est notablement plus grande, ce qui la distingue aussi du *Trirammatus fulgidus*, qui est plus petit que le *P. unistriatus*. Notre espèce a plus de dix millimètres de long et quatre millimètres de large (4 lignes 1/2 et 1 ligne 3/4). Tout son corps est noir luisant, mais le corselet offre quelques reflets bleus, et les élytres sont entièrement d'un beau bleu indigo. La tête est petite, aussi large que longue, avec une forte impression transverse en avant entre l'insertion des antennes. Celles-ci et les palpes sont fauves. Le corselet est presque aussi large que les élytres, beaucoup plus large que long, lisse et luisant, offrant de très-faibles traces de rides transversales, ayant au milieu une faible strie longitudinale, et deux fossettes en arrière près des angles postérieurs. L'écusson est noir, triangulaire, lisse ; les élytres sont allongées, parallèles, arrondies en arrière, de moitié plus longues que larges, très-lisses et luisantes, rebordées ; elles ont chacune huit stries peu enfoncées, finement ponctuées, dont les trois ou quatre externes et celle qui borde la suture sont un peu plus enfoncées ; la huitième strie, celle qui longe le bord externe, offre huit ou neuf gros points enfoncés plus rapprochés et même confondus ensemble en arrière. Le dessous est très-lisse et luisant. Les pattes sont noires avec les jambes et les tarses d'un brun un peu fauve ; les cuisses sont fortes et renflées.

Cette jolie espèce a été prise à Lima, au Pérou ; nous l'avons dédiée à M. le baron Maximilien de Chaudoir, à qui la science doit de bons travaux, surtout sur la famille des carabiques.

FÉRONIE (Platysme) ERRANTE.

FERONIA (*Platysma*) *ERRATICA*. Nob.

(Pl. 226, fig. 3.)

C'est près de la *Feronia cordicollis* de M. Dejean qu'il faut placer cette espèce; elle est longue de 11 et large de 4 millimètres, d'un noir luisant, un peu aplatie. Sa tête est plus étroite que le corselet, aussi longue que large, avec les yeux saillants et bruns. Elle a, au milieu et en avant, une petite fossette peu marquée, un sillon assez allongé et longitudinal de chaque côté depuis les yeux jusqu'au bord antérieur, et un sillon transverse en avant. Les antennes sont noires, au moins aussi longues que la tête et le corselet réunis; les palpes sont bruns. Le corselet est cordiforme, plus étroit et un peu échancré en arrière de chaque côté, rebordé, très-lisse, avec un sillon longitudinal et deux fossettes profondes, allongées, placées en arrière; son bord antérieur est tronqué, droit; le postérieur est légèrement sinueux. L'écusson est lisse, triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet à leur base, en ovale allongé, arrondies en arrière, lisses et luisantes: elles ont chacune neuf stries bien marquées, lisses au fond, s'anastomosant vers le bout; la troisième strie offre, au milieu et en arrière, deux gros points en-

foncés ; il y a une rangée de douze ou quatorze très-gros points enfoncés près du bord externe, entre les huitième et neuvième stries ; ces points se réunissent entre eux vers le milieu et en arrière ; en observant les élytres avec une forte loupe, on aperçoit quelques petits points enfoncés et épars sur le sommet des côtes, mais seulement vers le milieu et du côté de la base des élytres. Le dessous et les pattes sont noirs, lisses et luisants ; il y a quelques poils bruns sous les jambes et les tarses (3. a.).

Cette espèce a été prise au Chili.

STIGMODÈRE ALIÉ.

STIGMODERA CONJUNCTA. Chevrolat.

(Pl. 228, fig. 1.)

Ce joli bupreste, que nous possédons seul à Paris, vient d'être décrit par M. Chevrolat, à qui nous l'avons communiqué, dans un mémoire intitulé : *Centurie de Buprestides*. (Revue Ent., vol. V, pag. 41.)

Il est long de 16 et large de 5 millimètres 1/2, allongé, parallèle, velu, d'une couleur métallique cuivrée avec les élytres vertes, le sternum du prothorax et les bords latéraux, les bords des élytres et une bande longitudinale sur chacune, d'un jaune un peu orangé. La tête est plus large que longue, ponctuée, tronquée et garnie en avant de poils jaunâtres très-serrés et assez longs. Les antennes (1. a.) sont en scie, plus courtes que le corselet. Le corselet est plus large que long, plus étroit en avant, arrondi sur les côtés et un peu sinué en arrière, avec les angles postérieurs assez aigus. Il est couvert de gros points enfoncés et de poils gris-jaunâtres assez longs et assez serrés, avec un large et profond sillon longitudinal au milieu et une fossette profonde de chaque côté, près des angles postérieurs. Son bord antérieur est un peu avancé au milieu ; le postérieur est un peu sinueux, avancé en arrière et un peu rebordé. Ses côtés, en dessus et en

dessous, sont d'un beau jaune ; l'écusson est de forme triangulaire, à côtés un peu arrondis ; il est cuivreux et très-lisse. Les élytres sont au moins deux fois plus longues que larges, arrondies au bout, sans dentelures, d'un beau vert brillant à reflets bleus ; leur bord est sinué un peu avant le milieu : elles sont bordées de jaune depuis l'angle huméral jusqu'au bout, et elles ont près de la suture une bande longitudinale de la même couleur, élargie vers la base, et venant se réunir en arrière avec la bordure marginale. Cette bande médiane est située sur une forte côte élevée, presque droite, à sommet lisse ; il y a une autre côte près du bord externe, mais dans la partie verte ; celle-ci est également lisse à son sommet, mais elle est fortement courbée en dedans près du milieu ; partant de l'angle huméral, elle va se terminer assez près de l'extrémité. Entre ces côtes il y a des points enfoncés très-gros et rangés en séries ; ceux qui avoisinent la suture et la forte côte jaune sont plus petits, les autres sont séparés par des côtes moins élevées. Le dessous et les pattes sont couverts de petits points enfoncés et serrés, et garnis de poils blanchâtres assez longs et couchés. Le sternum du prothorax est d'un beau jaune ; cette couleur s'élargit en avant et se termine près de la tête en forme de cœur.

Ce bupreste vient du Chili et nous a été donné par M. Gay.

TAUPIN (Semiotus) A ÉLYTRES JAUNES.

ELATER (*Semiotus*) *LUTEIPENNIS*. Nob.

(Pl. 228, fig. 2.)

Cette belle espèce est longue de 26 et large de 8 millimètres. Tout son corps est noir, lisse et luisant, à l'exception des bords du corselet, dessus et dessous, et des élytres, qui sont d'un beau jaune d'ocre. Sa tête est plus large que longue, ponctuée, avec une large impression occupant tout le front. Les antennes (2. b.) sont plus longues que la tête et le corselet, un peu en scie, d'un noir terne. Les palpes sont noirs, courts, avec le dernier article sécuriforme. Le corselet est plus large que la tête, un peu plus long que large, à côtés parallèles, ayant les angles antérieurs arrondis, les postérieurs prolongés en une pointe aiguë; son bord antérieur est un peu avancé et un peu échancré au milieu; sa surface est lisse, luisante et parsemée de petits points enfoncés assez distants entre eux; l'écusson est noir et arrondi. Les élytres sont lisses, allongées, de la largeur du corselet à leur base, un peu élargies vers le milieu, terminées en pointe et ayant au bout une petite échancrure qui les fait paraître bidentées; elles sont lisses et luisantes, et offrent chacune neuf stries ponctuées et assez profondes. Les pattes (2. a.) sont assez grêles,

noires, sans poils. Le dernier segment de l'abdomen est terne et garni d'un fin duvet noir.

Ce beau Taupin, unique dans notre collection, nous a été cédé par M. Fontaine comme venant du Chili; nous pensons plutôt qu'il est du Pérou.

TAUPIN (Alaus) ABDOMINAL.

ELATER (*Alaus*) *ABDOMINALIS.* Nob.

(Pl. 228, fig. 3.)

Il est long de 26 et large de 7 millimètres, allongé, parallèle, noir terne et tomenteux, avec le milieu du métathorax et l'abdomen rouges. La tête est plus étroite que le corselet, plus large que longue, couverte de gros points enfoncés, avec une impression large et peu profonde sur le front. Les antennes sont plus longues que la tête et le corselet, un peu en scie, à articles aplatis; les second et troisième articles sont plus courts (3. c.), et le septième, dans l'antenne droite, la seule qui soit entière dans l'individu unique que nous possédons, est un peu plus large et offre au milieu du bord interne une forte échancrure (3. d.). Le corselet est de forme carrée, à peine plus large que long, un peu rebordé et presque droit sur les côtés, avec les angles postérieurs aigus, prolongés en arrière et fortement carénés en dessus : toute sa surface est rugueuse et couverte

de forts points enfoncés et très-rapprochés, à l'exception de deux espaces élevés et placés un de chaque côté, un peu en avant du milieu, lesquels sont lisses et luisants. Ces deux espaces lisses sont situés sur deux élévations longitudinales qui produisent trois larges sillons peu profonds. L'écusson est arrondi, finement ponctué, avec une petite côte longitudinale lisse en arrière. Les élytres sont allongées, plus de deux fois plus longues que larges, parallèles, fortement rebordées sur les côtés, arrondies au bout, ponctuées, couvertes d'un duvet noir très-court et très-serré; elles ont, près du bord externe, une côte élevée et arrondie partant de l'angle huméral, se dirigeant d'abord en dedans et parcourant ensuite la longueur de l'élytre, parallèlement à son bord externe. Chaque élytre a en outre neuf stries ponctuées. Le dessous du corselet est noir, ponctué, sans sillons pour les antennes. Le dessous du mésothorax et du métathorax, également noir et ponctué, est presque entièrement occupé par une grande tache rouge. L'abdomen est lisse, luisant, finement ponctué et entièrement d'un rouge vif (3. a.). L'anus est terminé par une pointe assez aiguë. Les pattes (3. b.) sont toutes noires.

Ce bel insecte est indiqué par M. Fontaine, qui nous l'a cédé avec une grande collection, comme venant du Chili; mais nous pensons qu'il l'a pris plutôt au Pérou. Nous l'avons rapporté au genre *Alaus* de Eschscholtz, parce que le plus grand nombre de ses caractères l'en rapprochent, mais il n'a pas tout à fait le même faciès.

TAUPIN (Dicrépidie) VENTRAL.

ELATER (*Dicrepidius*) *VENTRALIS*. Nob.

(Pl. 229, fig. 1.)

Il est long de 10 et large d'un peu plus de 4 millimètres, d'un brun noirâtre dessus et dessous, à l'exception du ventre, qui est rougeâtre. Sa tête est de la largeur du corselet, fortement ponctuée, avec une faible fossette en avant du front. Les antennes (1. a.) sont d'un brun tirant sur le fauve, un peu en scie, plus longues que la tête et le corselet, avec les second et troisième articles, mais surtout le second, beaucoup plus petits. Le corselet est à peu près aussi long que large, arrondi sur les côtés, un peu bombé, ayant les angles postérieurs aigus et prolongés en arrière; il est fortement ponctué et couvert de poils jaunâtres assez serrés, ainsi que la tête et les élytres, ce qui donne à sa couleur noirâtre un ton verdâtre, produit par le mélange du jaune des poils. L'écusson est un peu oblong, un peu rétréci à sa base, terminé en forme de cœur, mais à pointe arrondie; il est couvert de petits points enfoncés. Les élytres sont deux fois plus longues que larges, parallèles, de la largeur du corselet, effilées et arrondies au bout; elles sont couvertes de points assez serrés et très-marqués, et offrent chacune neuf stries de points en-

foncés plus forts et très-rapprochés entre eux. Le dessous de tout le thorax est de la couleur du dessus, à l'exception du bord postérieur du métathorax, qui est fauve, ainsi que les hanches et les tarses; les rebords des élytres et l'abdomen sont également fauves; les cuisses et les jambes sont noirâtres. Tout le dessous et même les pattes sont ponctués et garnis d'un duvet jaunâtre. Les second et troisième articles des tarses antérieurs et intermédiaires (1. b.) ont une palette assez allongée. Il n'y en a qu'une située au troisième article aux tarses postérieurs (1. c.), ce qui pourrait autoriser à former avec cet insecte une coupe générique liant les *Monocrepidius* aux *Dicrepidius*, coupe que nous proposerions de désigner sous le nom d'*Heterocrepidius*.

Cet insecte curieux vient du Pérou.

TAUPIN (Æole) A JOLIES ZONES.

ELATER (*Æolus*) *CALLIZONUS*. Nob.

(Pl. 229, fig. 2.)

Ce joli Taupin est long de 6 à 8 et large de 1 1/2 à 2 millimètres; il est de forme allongée, assez aplati. Sa tête est noire, finement rugueuse, couverte de poils jaunâtres assez longs, avec les yeux bruns. Les antennes et les palpes sont jaunes; les antennes (2. a.) sont beaucoup plus

longues que la tête et le corselet, filiformes, un peu velues, avec les second et troisième articles courts, égaux, moins longs, réunis, que le premier ou le troisième. Le corselet est plus long que large, un peu plus étroit en avant, arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs très-aigus et très-prolongés en arrière. Toute sa surface est couverte de points enfoncés, de forme un peu oblongue; il a des poils jaunâtres assez clair semés et offre au milieu une large tache longitudinale noire, dilatée au milieu et qui touche aux deux extrémités. L'écusson est noir, allongé, à côtés presque parallèles, arrondi en arrière. Les élytres sont au moins deux fois plus longues que larges, arrondies en arrière, d'un beau jaune vif, luisantes, avec neuf stries assez profondes et finement ponctuées au fond : ces élytres sont marquées de trois bandes transverses noires, ondées; la première, au tiers antérieur, remonte jusqu'à la base et entoure l'écusson, la seconde est située au tiers postérieur, et la dernière termine les élytres; elles sont en outre couvertes de poils jaunâtres, assez peu serrés. Le dessous est brun, plus ou moins noirâtre, avec tous les bords jaunes. Les pattes sont entièrement jaunes et peu velues.

Pris à Callao, au Pérou.

TAUPIN (Cardiophore) DU PÉROU.

ELATER (Cardiophorus) PERUVIANUS. Nob.

(Pl. 229, fig. 3.)

Ce Taupin est long de 8 1/2 et large de près de 3 millimètres, assez allongé, d'un jaune un peu fauve dessus et dessous. Sa tête est de la largeur du corselet en avant, arrondie au bord antérieur, aussi longue que large, très-finement ponctuée, un peu velue, avec les yeux grands et de couleur grise. Les antennes sont plus longues que la tête et le corselet, un peu en scie, avec le second article seul plus court que les autres. Le corselet est presque aussi long que large, rétréci en avant, arrondi sur les côtés, un peu bombé au milieu, avec les angles postérieurs assez prolongés en arrière, mais un peu arrondis au bout. Toute sa surface est lisse et luisante; mais il est couvert d'un fin duvet jaune assez serré. L'écusson est assez cordiforme, avec une fossette au milieu. Les élytres sont à peu près deux fois plus longues que larges, rétrécies en pointe en arrière, lisses, tomenteuses, avec neuf fortes stries fortement ponctuées au fond. Le dessous est lisse, d'un fauve un peu brunâtre, tomenteux, avec les deux derniers segments abdominaux plus rougeâtres. Les pattes sont d'un jaune pâle avec les tarses de la couleur du dessous du thorax.

Des environs de Lima au Pérou.

TAUPIN (Cardiophore) DE CLÉRY. Nob.

ELATER (*Cardiophorus*) *CLERYI.* Nob.

(Pl. 229, fig. 4.)

Cette petite espèce ne peut être comparée qu'à l'*E. equiseti* de Herbst, mais elle s'en distingue d'une manière suffisante. Elle est longue de 5 et large de 2 millimètres, d'un brun marron plus ou moins noirâtre. Sa tête (4. a.) est petite, arrondie en avant, finement rugosule, avec des poils gris peu serrés. Les antennes et les palpes sont d'un jaune testacé un peu fauve ; les antennes (4. b.) sont à peine de la longueur de la tête et du corselet, velues, composées d'articles obconiques, faiblement dentées en scie au côté interne. Le corselet est un peu globuleux, aussi large que les élytres, rétréci en avant et en arrière, et ayant les angles postérieurs assez saillants, mais non aigus : vue à une forte loupe, sa surface supérieure paraît très-finement chagrinée ; il est couvert de petits poils gris, très-serrés et couchés. L'écusson (4. c.) est en forme de cœur, velu. Les élytres sont allongées, terminées en pointe ; elles ont chacune neuf stries formées par des points enfoncés et oblongs, et elles sont couvertes de poils gris très-serrés et couchés, formant des stries grises au sommet des côtes. Le dessous est d'un brun plus foncé, peu velu sous la poitrine et sous le corselet, mais ayant

les segments de l'abdomen couverts de duvet gris très-court et très-serré. Ses pattes sont de longueur ordinaire, avec les cuisses un peu comprimées ; elles sont entièrement d'un jaune fauve, très-peu velues, avec les tarses (4. d.) simples terminés par deux crochets (4. e.) grêles à peine dentés à la base.

Cet insecte ne paraît pas rare au Pérou, nous en avons des individus pris à Lima, à Guayaquil et dans la petite île de San-Lorenzo ; nous les devons au zèle de M. Cléry, à qui nous dédions l'espèce.

TAUPIN (Cardiophore) A QUATRE TACHES.

ELATER (*Cardiophorus*) *TETRASPILOTUS*. Nob.

(Pl. 230, fig. 1.)

Il ressemble beaucoup pour la forme et pour la taille à l'*E. Cleryi;* comme lui, il est long de 5 et large de près de 2 millimètres, peu allongé, un peu ovalaire, noir luisant; sa tête est petite, rétrécie en avant, lisse et noire, avec des poils courts et gris; les yeux sont d'un brun fauve ainsi que les antennes, qui ont à peine la longueur de la tête et du corselet, et dont les articles sont assez courts, un peu dentés en scie en dedans et velus. Les palpes sont de couleur fauve; le corselet est

noir, lisse et luisant, à peu près aussi long que large, velu, assez bombé au milieu, arrondi sur les côtés, rétréci en avant et en arrière, avec les angles postérieurs peu saillants et peu pointus, un peu fauves. L'écusson est en forme de cœur, aussi long que large, brun noirâtre terne. Les élytres sont de la largeur du corselet à leur base; elles s'élargissent un peu ensuite et vont en s'arrondissant en arrière; elles sont noires, très-finement ponctuées, avec neuf stries profondes dont les quatre premières prennent naissance assez loin du bord antérieur. Elles sont couvertes d'un duvet cendré assez serré et offrent chacune une grande tache oblongue rouge, partant de l'angle huméral et se terminant au milieu, en se dirigeant un peu vers la suture, et une autre tache de la même couleur, située au tiers postérieur, arrondie en dedans, mais n'atteignant pas la suture. Le dessous est noir luisant, tomenteux; les pattes sont entièrement fauves.

Nous avons sous les yeux une variété de cette espèce chez laquelle le corselet est d'un brun fauve et dont les taches jaunes des élytres occupent un plus grand espace, de manière à ne laisser qu'une croix noire formée par la suture et une bande transverse au delà du milieu.

Cet insecte a été trouvé aux environs de Callao, au Pérou.

TAUPIN (Oophore) DE SAULCY.

ELATER (*Oophorus*) *SAULCYI.* Nob.

(Pl. 230, fig. 2.)

Il est long de 10 et large de près de 3 millimètres, allongé, rétréci en arrière, peu convexe et noir. La tête est arrondie en avant, de la largeur du corselet, fortement ponctuée, velue, avec les yeux bruns; les antennes (2. a.) sont plus longues que la tête et le corselet, filiformes, fauves avec le second article plus court que le troisième qui est presque égal aux suivants; les palpes sont de la même couleur; le corselet est noir, plus long que large, élargi en arrière, un peu arrondi sur les côtés, fortement ponctué, couvert de poils courts et jaunâtres peu serrés, avec les angles postérieurs très-aigus et très-prolongés en arrière, d'un rouge fauve dessus et dessous, couleur qui s'étend assez haut de chaque côté du corselet. L'écusson est ponctué, de forme un peu ovalaire subcarrée. Les élytres sont un peu moins larges que le corselet, plus de deux fois plus longues que larges, rétrécies et effilées en arrière, d'un noir vif et un peu luisant, fortement ponctuées, couvertes de poils jaunâtres assez clair-semés et courts, avec neuf fortes stries ponctuées et très-marquées; elles ont à la base une tache fauve qui ne touche

pas tout à fait l'écusson et se prolonge un peu obliquement sur les côtés, une autre grande tache triangulaire de la même couleur, occupant le bord externe, un peu au delà du milieu, et enfin une petite bordure rougeâtre au bout. Le dessous est noir, fortement ponctué. Les pattes sont fauves et un peu velues.

De Payta, San-Lorenzo et Callao, au Pérou.

TAUPIN (Oophore) DE LAURENT.

ELATER (*Oophorus*) *LAURENTII.* Nob.

(Pl. 230, fig. 3.)

Il est long de 8 ou 9 et large de 3 à 3 millimètres 1/4, d'un brun marron terne et velouté dessus et dessous, avec les antennes et les pattes d'un jaune un peu fauve. Sa tête est plus large que longue, arrondie en avant, à front plat, finement chagrinée et tomenteuse. Les palpes et les antennes sont d'un jaune fauve ; celles-ci ont leurs articles obconiques, peu en scie, avec le premier très-long, arqué, le second beaucoup plus court, le troisième un peu plus grand que le second, et les suivants encore un peu plus longs et presque égaux entre eux. Le corselet est de forme carrée, un peu plus large que les élytres, assez épais, un peu aplati au milieu, arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs assez prolongés, aigus

et surmontés d'une carène assez forte; il est finement chagriné, avec quelques reflets soyeux produits par le fin duvet brun-jaunâtre dont il est couvert. L'écusson est arrondi, soyeux. Les élytres sont à peine deux fois plus longues que larges, d'un brun marron avec le bout un peu fauve dans l'un de nos individus; elles sont très-finement chagrinées et couvertes de duvet comme le corselet, avec neuf stries fortement ponctuées. Le dessous est finement chagriné et tomenteux; les pattes sont d'un jaune un peu fauve.

Nous avons reçu cette espèce de Lima, au Pérou; nous la dédions au savant anatomiste qui a concouru avec nous à la rédaction de l'histoire naturelle du voyage de *la Favorite*.

TAUPIN (Oophore) DE GAUDICHAUD.

ELATER (*Oophorus*) *GAUDICHAUDII*. Nob.

(Pl. 230, fig. 4.)

Il est long de 5 à 6 et large de 2 à 2 millimètres 1/4, jaunâtre, avec le milieu du corselet et la suture occupés par une bande longitudinale noirâtre, et plus ou moins large suivant les variétés. La tête est un peu plus large que longue, finement ponctuée, velue. Les antennes sont jaunes, de la longueur de la tête et du corselet, un

peu en scie et composées d'articles courts et égaux, à l'exception du second, qui est plus court que les autres. Le corselet, un peu plus long que large, est finement ponctué et tomenteux, arrondi sur les côtés, plus étroit en avant, ayant aux angles postérieurs une forte pointe dirigée en arrière et carénée au côté externe; son milieu est teinté de brun pâle ou de noir qui occupe presque toute sa surface, suivant les variétés; mais les bords et les pointes postérieures sont toujours jaunes. L'écusson est petit, ovalaire, brun. Les élytres sont de la largeur du corselet, un peu arrondies sur les côtés, finement ponctuées, velues, avec neuf stries enfoncées et ponctuées; elles sont d'un jaune testacé, sans tache, dans quelques individus; chez d'autres, la suture offre une bande brune un peu dilatée vers le tiers postérieur, et chez quelques autres, cette bande suturale est encore plus dilatée et occupe presque toute leur surface. Le dessous et les pattes sont jaune fauve; cependant, chez les individus où le noir domine, il est d'un jaune brun plus ou moins noirâtre. Toute la surface inférieure du thorax et de l'abdomen est couverte de petits points enfoncés.

Cette espèce, que nous dédions à M. Gaudichaud, voyageur et botaniste, a été prise aux environs de Lima au Pérou.

TAUPIN (Adraste) PALE.

ELATER (*Adrastus*) *PALLIDUS*. Nob.

(Pl. 230, fig. 5.)

Il est long de 4 ou 5 et large de 1 à 1 millimètres 1/2, étroit et effilé, peu convexe, jaune et finement velu. La tête est de la largeur du corselet, très-finement rugosule, jaune avec les côtés bruns, ou entièrement brune, suivant les variétés. Les antennes sont un peu plus longues que la tête et le corselet, jaunes, filiformes, un peu velues, avec les deuxième et troisième articles égaux, un peu plus courts chacun que le quatrième, mais plus longs, réunis, plus étroits et moins velus. Les palpes sont jaunes. Le corselet est un peu plus long que large, de forme carrée, assez parallèle et peu arrondi sur les côtés, prolongé en une pointe assez aiguë aux angles postérieurs, finement ponctué et garni de poils jaunes assez courts; sa couleur est jaune sans taches dans quelques variétés, mais le plus souvent il a deux taches oblongues brunes, n'atteignant pas ses extrémités, séparées au milieu par un espace étroit, droit, et un peu convexe aux côtés extérieurs. L'écusson est oblong, à côtés parallèles, arrondi en arrière, jaune et un peu velu. Les élytres sont plus de deux fois plus longues que larges, parallèles, très-fine-

ment ponctuées, velues, garnies de neuf stries assez profondes et ponctuées. Dans quelques variétés, ces élytres sont sans taches; dans d'autres, elles ont la suture assez largement bordée de brun jusqu'aux deux tiers de leur longueur; et enfin il y a des individus qui ont cette bande suturale plus large et terminée, avant le bout de l'élytre, par une dilatation brune qui touche les bords. Le dessous et les pattes sont jaunes et finement velus.

Cette espèce a été trouvée près de Callao, au Pérou; elle est voisine de l'*Adrastus limbatus* de Fabricius.

TYLOCÈRE A ANTENNES NOIRES.

TYLOCERUS ATRICORNIS. Laporte.

Cet insecte est remarquable par ses grandes antennes épaissies vers le bout. Il a été découvert par Eschscholtz dans l'île de Manille, et il avait reçu de lui le nom de *Cantharis atricornis.* Il forme, avec quelques autres espèces analogues, le genre Tylocère de Dalman, et c'est nous qui avons le premier signalé ce genre aux entomologistes de Paris, dans notre texte du Voyage autour du monde de la corvette *la Coquille* (Zool. t. II. part. II. Ier div. pag. 77). Voici le passage en question : « Lorsque nous avons fait graver notre planche, nous n'avions pas encore pu nous procurer l'ouvrage de Dalman (*Analecta Entomologica*); et ignorant qu'il avait fait un genre *Tylocerus* avec un insecte de la Jamaïque analogue au nôtre, nous en avions formé notre genre *Cordylocère.* Nous adoptons actuellement le nom donné par Dalman; l'espèce qu'il a décrite diffère de la nôtre d'une manière notable, tant par la couleur que pour le lieu d'habitation. Nous avons vu, dans la collection de M. Gory, deux espèces indiennes appartenant à ce genre, et qui lui ont été envoyées de Londres; l'une d'elles porte une étiquette sur laquelle est inscrit le nom d'*Allocorynus* Hoppe.

Il est probable que ce naturaliste a aussi établi un genre avec ces insectes sans connaître l'ouvrage de M. Dalman.»

On voit clairement par ce passage que nous avons le premier reconnu le genre Tylocère dans Dalman. Est-ce par inadvertance, ou pour s'attribuer cette découverte, que M. Delaporte, dans le Buffon de Dumesnil (Insectes, I. p. 275), place notre nom de *Cordylocerus* en synonymie du genre Tylocère, sans dire que nous avions déjà fait nous-mêmes cette rectification ; ce qui pourrait faire croire qu'il nous a corrigé et que nous ne connaissions pas le genre de Dalman. Cependant, en citant notre *Tylocerus antennatus* du voyage de *la Coquille*, il cite bien notre texte, pag. 77, ce qui prouve qu'il a fait usage des bonnes feuilles que nous lui avions communiquées.

Ce genre, outre l'espèce type décrite par Dalman, celle dont nous nous occupons, et celle que nous avons fait connaître dans le voyage de Duperrey, en contient actuellement deux autres provenant des Indes Orientales, ce qui fait un total de cinq espèces. M. le comte Dejean mentionne quatre de ces espèces dans son catalogue ; mais il donne au genre un quatrième nom, celui de *Xanthestia*. Voici la description abrégée de notre insecte.

Tylocerus atricornis. — Long de 11 et large de 4 millimètres, jaune dessus et dessous, sa tête est aplatie en avant, un peu prolongée en museau. Les yeux sont très-saillants, noirs. Les antennes sont plus longues que le corps, noires, avec la base du premier article jaune. Le corselet est de forme carrée avec les angles arrondis et les bords un peu relevés et transparents. Les élytres sont allongées, rebordées, avec deux faibles traces de côtes

et les angles huméraux très-relevés ; leur extrémité est tachée de noir. Les pattes sont d'un jaune un peu fauve avec les genoux noirs. L'extrémité des quatre jambes antérieures, tous les tarses et les jambes postérieures sont noirâtres.

Cette espèce habite Manille; M. Dejean lui a donné le nom de *Xanthestia terminata*, montrant ainsi qu'un nom de collection (car le nom de *Cantharis atricornis*, Esch., n'a pas été publié par cet auteur) ne doit point faire loi.

DASYTE BLEU.

DASYTE CYANEUS. Nob.

Il est long de 10 et large de 4 millimètres, allongé, d'un beau bleu luisant, avec la base des antennes et les pattes fauves. Sa tête est aplatie en avant, finement ponctuée, avec une petite bosse au milieu du front ; le labre est fauve. Les antennes sont un peu plus longues que la tête et le corselet un peu en scie, noirâtre, avec les quatre premiers articles fauves. Le corselet est un peu plus large que long, luisant, très-finement ponctué, rebordé, garni de longs poils noirs et raides, et ayant de chaque côté une large bordure grise produite par un duvet court et serré. L'écusson est arrondi en arrière, noir, velu. Les élytres sont d'un beau bleu, allongées, fortement rebordées, couvertes de gros points enfoncés très-serrés, ce qui les fait paraître rugueuses, garnies à l'entour de longs poils noirs et raides. Le dessous est d'un noir bleu, garni d'un duvet jaunâtre assez serré ; les pattes sont de grandeur moyenne, fauves et couvertes de poils jaunâtres. Cette jolie espèce a été prise au Chili.

Genre ÉPICLINE.

EPICLINES. Chevrolat.

(Pl. 231, fig. 1.)

Ce genre, dont nous avons publié les caractères dans notre Iconographie du règne animal (texte, Insect., p. 49), est ainsi caractérisé par M. Chevrolat : labre transversal, un peu échancré en avant ; mandibules arquées, terminées en pointe ; mâchoires terminées par un lobe très-allongé, cilié, arrondi au bout ; palpes maxillaires filiformes, avec le dernier article le plus long, cylindrique ; lèvre inférieure assez élargie, ciliée ; palpes labiaux terminés par un grand article fortement sécuriforme ; antennes de onze articles, le premier un peu plus épais, le second le plus court de tous, les suivants plus longs, cylindriques et un peu obconiques, égaux en longueur jusqu'au neuvième, qui est beaucoup plus épais, un peu plus long, ainsi que les dixième et onzième ; ce dernier est encore un peu plus long, arrondi au bout ; tarses allongés, ayant quatre lamelles en dessous ; corps allongé, étroit.

ÉPICLINE DE GAY.

EPICLINES GAYI. Chevr.

(Pl. 231, fig. 1.)

Cet insecte est long de 7 et large de 2 millimètres 1/2 ; il est noir, couvert de forts points très-rapprochés et de poils noirs assez longs. La base du corselet et l'extrémité de la suture des élytres ont des poils plus courts et plus serrés, de couleur grise. Les élytres ont quatre petites lignes non réunies, transverses, obliques, d'un blanc jaunâtre, disposées en X ; les deux antérieures sont situées près de la base, et les inférieures placées vers le milieu. Les antennes sont ferrugineuses, avec les trois derniers articles plus pâles.

Cet insecte a été trouvé au Chili ; il est unique dans la collection de M. Chevrolat.

Genre CRYPTORHOPALE.

CRYPTORHOPALUM. Nob.

(Pl. 231, fig. 2. 3.)

Nous avons fondé ce genre, voisin des Anthrènes, dans notre Iconographie du règne animal (texte, Insectes, page 67). Voici les caractères que nous lui assignons : corps arrondi, épais ; tête enfoncée dans le corselet ; antennes terminées par une grosse massue ovalaire ; aplatie en avant, de deux articles égaux, se logeant dans des cavités courtes, pratiquées sous les angles antérieurs du corselet ; premier et second articles gros, globuleux, égaux ; les six suivants beaucoup plus étroits, très-courts, transverses, peu distincts entre eux ; le neuvième un peu plus large et les deux derniers formant seuls la massue ; pattes contractiles, aplaties.

Ce genre se distingue assez par ses antennes pour qu'il soit inutile de faire ressortir ses différences ; il diffère cependant encore des Anthrènes par un autre caractère : c'est qu'au lieu d'avoir le corps couvert de petites écailles, ce qui caractérise toutes les Anthrènes proprement dites, il n'a que des poils courts et couchés.

CRYPTORHOPALE A QUATRE POINTS.

CRYPTORHOPALUM QUADRIPUNCTATUM. Nob.

(Pl. 231, fig. 2.)

Long de 3 à 4 et large de 2 à 2 millimètres 1/2, noir, finement ponctué, couvert d'un duvet très-serré noir, à l'exception des côtés du corselet, de l'écusson et de quatre gros points ronds, placés, deux au delà du milieu et deux à l'extrémité des élytres, qui sont formés de poils ferrugineux; côtés du thorax et abdomen, en dessous, garnis de poils ferrugineux peu serrés; antennes et pattes brunes. — De Callao.

CRYPTORHOPALE DE CLÉRY.

CRYPTORHOPALUM CLERYI. Nob.

(Pl. 231, fig. 3.)

Long de près de trois et large de deux millimètres; noir, très-finement ponctué, couvert de poils courts serrés et couchés; ceux de la tête et du corselet jaunâtres; élytres à poils noirs, ayant trois bandes transverses formées de poils jaunâtres; dessous garni de poils jaunâtres peu serrés; antennes et pattes ferrugineuses. — De Callao. Nous le dédions à M. Cléry, officier de la marine royale, au zèle éclairé duquel la science doit un grand nombre de découvertes intéressantes.

Il y a, dans la collection de M. Chevrolat, deux autres espèces du même genre qui viennent du Brésil; elles sont encore inédites.

Genre PSAMMOTRUPE.

PSAMMOTRUPES. Nob.

Nous avons indiqué ce genre dans notre Iconographie du Règne Animal (texte, Insectes, page 74). Il est très-voisin des Pachysomes, mais il s'en distingue surtout par la massue de ses antennes et par ses tarses, qui n'ont point de crochets au dernier article; voici les caractères que nous lui assignons :

Corps court et large, avec les élytres à peine plus longues que le corselet, ovales, transverses; antennes de neuf articles, le premier allongé, formant la moitié de leur longueur; le second très-petit, les deux suivants chacun plus de deux fois plus longs que le second, presque égaux; les cinquième et sixième, courts, transverses, égalant à eux deux le précédent; les trois derniers formant une massue allongée, et à feuillets égaux en épaisseur, au moins aussi longs que les cinq articles précédents; médiosternum allongé longitudinalement, avec les hanches des pattes intermédiaires portées fort en arrière, de manière à ce que ces pattes s'insèrent très-près des postérieures, qui sont elles-mêmes très-reculées; pattes antérieures sans tarses, les intermédiaires et postérieures ayant des tarses assez allongés, fortement ciliés des deux

côtés, et dont le dernier article n'a pas de crochets terminaux. Des cils très-allongés et dirigés en avant, de chaque côté du corselet.

PSAMMOTRUPE A FRONT DENTÉ.

PSAMMOTRUPES DENTIFRONS. Nob.

Il est long de 18 à 23 et large au corselet de 14 à 17 millimètres; noir assez luisant; tête finement ponctuée, deux fois plus large que longue, terminée en avant par deux cornes placées au milieu du chaperon, dirigées en avant, un peu divergentes et relevées vers leur extrémité, d'une longueur égale aux deux tiers de celle de la tête; côté du chaperon, en avant, offrant trois petites dents; corselet transversal, plus de deux fois plus large que long, arrondi et cilié sur les côtés, tronqué droit en avant, avec une petite échancrure au milieu pour l'insertion de la tête, anguleusement échancré en arrière, finement ponctué, avec une impression longitudinale au milieu, partant de l'angle intermédiaire postérieur et n'atteignant pas le bord antérieur; élytres en ovale transverse, plus larges que longues, à angles huméraux arrondis, situés en arrière de la base, à bord externe un peu rebordé, embrassant l'abdomen sur les côtés, avec de fines stries ponctuées, un peu effacées en arrière; pattes grandes;

les jambes antérieures armées du côté externe de quatre dents arrondies, ciliées au bord interne; les quatre suivantes minces, point élargies vers l'extrémité, ciliées, quadrangulaires, avec la saillie anguleuse externe finement dentée en scie; tarses aplatis de cinq articles allant en diminuant de longueur, fortement garnis de poils fauves de chaque côté, sans crochets au bout.

Nous possédons un individu qui nous semble être une femelle, chez lequel les deux cornes antérieures du chaperon sont plus courtes, qui a le corselet un peu moins large et les pattes moins longues, avec de fines stries de points sur les élytres, séparées par de très-faibles élévations qui ont l'apparence de côtes effacées. C'est peut-être une variété ou même une autre espèce. Cet insecte se trouve dans les déserts sablonneux de l'extrémité de l'Amérique méridionale, dans le Tucuman, d'où il a été rapporté par M. Lacordaire, et en Patagonie, où M. d'Orbigny l'a observé. On nous a assuré que nos deux insectes ne sont autre chose que l'*Eucranium arachnoides* du catalogue de M. le comte Dejean. Voulant vérifier ce fait, nous nous sommes présenté plusieurs fois chez ce général sans le rencontrer, et ayant appris enfin qu'il était en voyage pour plusieurs mois, nous n'avons pu retarder l'impression du présent ouvrage pour l'attendre, et nous avons passé outre, ne pouvant acquérir la preuve de l'identité de notre genre avec le sien. Du reste, si nous n'habitions pas Paris, il nous serait impossible de connaître ces genres, et nous ne pourrions pas plus les adopter, malgré l'envie que nous en aurions.

Il est probable que cet insecte se rapporte aussi à la deuxième division des *Pachysoma*, établie dans le Buffon

de Dumesnil, Insectes, II, p. 68; mais la description donnée par M. de Castelnau est si vague que nous n'en sommes pas sûr, d'autant plus qu'il donne le Chili pour habitation à son espèce. Ne pouvant voir l'insecte dont s'est servi M. de Castelnau, nous avons été obligé de considérer le nôtre comme différent.

GÉOTRUPE A DENTS LATÉRALES.

GEOTRUPES LATERIDENS. Nob.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec le *Geotrupes typhœus* de notre pays, mais elle s'en distingue parce que les cornes de son corselet sont situées au bord antérieur, très-bas et tout à fait sur les côtés de la tête. Cet insecte est long de 17 et large de 10 millimètres, noir luisant; la tête a un petit tubercule au milieu du front, avec les bords du chaperon un peu relevés en carène, se prolongeant de chaque côté et au-dessus des yeux; le corselet est large, rugueux : il a, au milieu du bord antérieur, un petit tubercule assez saillant, et de chaque côté une corne avancée, courbée du côté de la tête, dont l'extrémité atteint au-dessus des yeux, à la hauteur du tubercule de la tête; ces deux cornes ont, au côté externe, une petite carène assez tranchante : elles semblent embrasser la tête; l'écusson est arrondi, lisse; les élytres sont lisses, avec d'assez profonds sillons; les jambes an-

térieures sont armées au côté externe de six ou sept dents arrondies, plus fortes à l'extrémité.

Ce Géotrupe a été trouvé au Chili.

ATHYRÉE RECTICORNE.

ATHYREUS RECTICORNIS. Nob.

(Pl. 232, fig. 1.)

Il est long de 19 et large de 10 millimètres, d'un brun rougeâtre, avec les élytres plus foncées; la tête est avancée et allongée, avec le chaperon terminé en avant par une corne dressée, un peu dirigée en avant, moins longue que la tête; il y a un petit tubercule de chaque côté en avant des yeux; le corselet est lisse et luisant, un peu ponctué, coupé brusquement et verticalement en avant, avec une petite fossette au milieu et vers le haut de la coupure, en avant de laquelle on voit une forte corne droite, dirigée en haut, et dont l'extrémité dépasse à peine le sommet du corselet; les élytres sont lisses et luisantes, avec des stries assez enfoncées et ponctuées; le dessous, les antennes et les pattes sont jaunâtres, velues (mâle); il y a cinq dents aux pattes antérieures.

De la rivière des Cygnes à la Nouvelle-Hollande.

BOLBOCÈRE DE REICHE.

BOLBOCERAS REICHII. Nob.

Cette grande espèce est longue de 22 et large de 14 millimètres, d'un jaune fauve très-luisant; sa tête est finement rugueuse; le chaperon est court, un peu échancré en avant avec une grande corne sur le front, à la base extérieure de laquelle il y a une petite carène transverse; cette corne est dirigée en haut, presque droite, un peu renflée au milieu et un peu courbée en arrière, dépassant assez notablement la hauteur du corselet; le corselet est lisse, un peu plus large que les élytres, rebordé, rugueux de chaque côté, avec une impression placée près des angles postérieurs; il y a, en avant et au milieu, une forte excavation longitudinale, et de chaque côté, au milieu de sa hauteur, et aux limites de cette excavation, une forte dent un peu courbée en haut au bout; les élytres sont très-lisses, avec des stries fines et ponctuées; la suture et les contours sont bordés d'un très-fin liseré noirâtre; le dessous du corps, les antennes et les pattes sont d'un jaune plus pâle; les pattes ont les genoux et l'extrémité des dents noirâtres; les antérieures sont armées de cinq dents petites à la base, et devenant très-fortes à l'extrémité (mâle). De la rivière des Cygnes, à la Nouvelle-Hollande. Nous dédions cette belle espèce à M. Rei-

che, qui la possède seul à Paris, et nous profitons de cette occasion pour le remercier de l'obligeance avec laquelle il nous a communiqué sa riche collection pour nos divers travaux.

BOLBOCÈRE FRONTAL.

BOLBOCERAS FRONTALIS. Nob.

Il est long de 22 et large de 13 millimètres, d'un brun rougeâtre foncé. La tête est rugueuse, avec le chaperon transversal, très-faiblement sinué en avant; le front a une carène transversale un peu élevée, quadridentée; les dents latérales un peu plus fortes que les intermédiaires, qui sont plus arrondies, et une impression arrondie derrière cette carène; le corselet est arrondi, rugueux sur les côtés et en avant, lisse au sommet, ayant au milieu une petite dépression transversale, en avant de laquelle on voit une petite élévation transverse et un peu échancrée au milieu; les élytres sont assez fortement striées, à stries ponctuées avec les intervalles lisses; le dessous, les pattes et les antennes sont d'une couleur rougeâtre plus pâle, à poils jaunes assez serrés (femelle). — De la rivière des Cygnes, unique dans la collection de M. Reiche.

Cette espèce est assez voisine du *Bolboceras Australasiæ* de Kirby (Descr. of Ins. New-Holl., Trans. Lin. Soc., tom. 12, p. 462, pl. 23, fig. 5); mais elle est bien plus grande, et la crête de sa tête l'en sépare suffisamment.

Genre ORYCTOMORPHE.

ORYCTOMORPHUS. Nob.

Nous avons établi ce genre dans le Voyage autour du monde du capitaine Duperrey, pour un insecte voisin des Oryctés (Zool., t. 2, part. 2, Ier div., p. 79, pl. 3, fig. 3). En voici deux autres espèces.

ORYCTOMORPHE VARIÉ.

ORYCTOMORPHUS VARIEGATUS. Nob.

Il est long de 18 et large de 10 millimètres, d'un noir luisant ; les antennes ont la massue très-grande, noirâtre ; la tête a son chaperon rétréci en avant, bilobé et un peu relevé, avec une très-petite corne ou tubercule sur le vertex ; le corselet est transversal, finement ponctué, un peu excavé au milieu, avec une grande tache rouge de chaque côté ; les élytres sont lisses, très-faiblement ponctuées, avec une grande tache près de l'écusson, une ligne oblique vers le milieu, envoyant un rameau en arrière, d'un jaune d'ocre ; les pattes et le dessous sont noirs ; le

bord postérieur de l'avant-dernier segment abdominal est d'un beau jaune. — Du Pérou.

ORYCTOMORPHE A CORSELET TACHÉ.

ORYCTOMORPHUS MACULICOLLIS. Nob.

Il est long de 15 et large de 8 millimètres. La tête est noire, rugueuse; la massue des antennes est grande, plus longue que la tige; le chaperon est rétréci en avant, un peu relevé, arrondi avec un petit tubercule sur le vertex; le corselet est couvert de gros points enfoncés, d'un jaune d'ocre, avec les bords, quatre grandes taches en avant et un peu au delà du milieu, et deux grandes taches confondues avec le bord postérieur, noires; l'écusson est triangulaire arrondi, noir avec le milieu jaune; les élytres sont jaunes, ayant des côtes un peu élevées et de très-gros points enfoncés entre ces côtes; elles ont chacune une tache noirâtre et longitudinale, placée au milieu et n'atteignant pas les extrémités; le dessous et les pattes sont noirs; les cuisses sont aplaties; elles ont toutes une grande tache allongée jaune au côté antérieur. — Il habite le Pérou, près de Lima.

CALLICNEMIS REMARQUABLE.

CALLICNEMIS EXIMIUS. Nob.

(Pl. 232, fig. 2.)

Cet insecte curieux pourrait bien appartenir au sous-genre *Temnorhynchus* de M. Hope. Mais il nous semble devoir prendre place dans le genre *Callicnemis* fondé par M. Delaporte, dans notre Magasin de Zoologie, 1832, cl. IX, pl. 73.

Il est long de 20 et large de 10 millimètres, d'un jaune roussâtre; sa tête est de forme carrée, brusquement tronquée en avant, avec cette troncature prolongée verticalement en une petite corne de la longueur de la tête, et ayant de chaque côté une dent assez aiguë; au bas de cette partie antérieure aplatie, on voit le chaperon qui est étroit et un peu bilobé; la partie antérieure du front offre en outre deux petites fossettes latérales; le corselet est un peu plus large que long, presque carré, rugueux, avec une grande excavation transversale en avant, surmontée au milieu d'une protubérance dirigée en avant et brusquement tronquée au bout; derrière cette saillie on voit une carène élevée, qui part des bords de la cavité antérieure et va former au milieu un angle dirigé en arrière; les élytres sont lisses, luisantes, avec un fort sillon de chaque côté de la suture, de gros points enfoncés

et presque rangés en lignes, et quelques faibles traces de côtes effacées ; les jambes antérieures ont trois fortes dents au côté externe, les intermédiaires sont fortement dilatées à l'extrémité, brusquement tronquées, avec deux forts éperons aplatis et des rangées d'épines sur le côté extérieur et au bord de la partie tronquée; les tarses antérieurs sont grêles, les autres aplatis, avec le premier article très-dilaté au côté externe; le dessous est pâle et velu. Il y a une forte épine droite, placée à la base du sternum du prothorax, comme dans le *Callicnemis Latreillii* (mâle).

La femelle diffère parce que la troncature antérieure de la tête n'est pas prolongée supérieurement en corne; elle est seulement un peu avancée et légèrement échancrée ; le corselet est simplement arrondi et rugueux; du reste, tous les autres caractères sont les mêmes que chez le mâle.

Ce curieux insecte vient de la côte de Coromandel.

RUTÈLE TRICOLORE.

RUTELA TRICOLOR. Nob.

Nous donnons ce nom à cette belle espèce, parce qu'elle est noire, avec des taches jaunes sur la tête, sur les côtés du corselet, à l'écusson, aux pattes et au-dessous du corps, tandis qu'il y a du rouge ferrugineux sur

le milieu du corselet et des élytres. Elle est longue de 20 et large de 11 millimètres ; sa tête est avancée, rétrécie et échancrée en avant, rebordée, finement ponctuée, noire, avec une petite bande longitudinale jaune placée au milieu et interrompue sur le vertex. Les mandibules, les palpes et les antennes sont noirs. Le corselet est bombé, d'un noir très-luisant, lisse, très-finement ponctué, vu à la loupe. Ses côtés sont arrondis, largement bordés de jaune avec un gros point noir au milieu de chaque bordure. Le dos offre trois taches d'un fauve ferrugineux, deux à la base et une au milieu, vers le bord antérieur. L'écusson est grand, triangulaire, lisse, d'un beau jaune bordé de noir sur les côtés. Les élytres sont noires, luisantes, très-finement ponctuées, vues à la loupe, avec une très-grande tache d'un jaune fauve ferrugineux occupant toute leur surface supérieure, mais ne touchant ni à la suture ni aux bords ; cette tache est un peu dilatée au côté externe. Les élytres ne recouvrent pas entièrement l'abdomen, qui est noir en dessus et offre deux taches jaunes obliques. Le dessous est noir luisant ; la base des cuisses antérieures, le sternum du prothorax, celui du mésothorax, le bord supérieur des cuisses intermédiaires, le bord supérieur et inférieur des postérieures, et les côtés des segments de l'abdomen, sont tachés de jaune.

Cet insecte a été pris à Guayaquil, sur la côte du Pérou.

Genre AULACOPALPE.

AULACOPALPUS. Nob.

Ce nouveau genre vient se placer près des *Amblyterus* de Mac-Leay. Il offre des palpes maxillaires analogues, ayant aussi le dernier article plus grand que les précédents; mais cet article est refendu au côté externe, ce qui fournit le nom du genre que nous établissons.

Corps ovalaire, peu bombé; chaperon arrondi, couvrant entièrement le labre; antennes de dix articles, le premier allongé, plus épais au bout, fortement cilié; le second court, globuleux et aussi épais que l'extrémité du premier; les suivants plus étroits, cylindriques, assez allongés, diminuant de longueur jusqu'aux sixième et septième, qui sont les plus courts, transverses : les trois derniers forment une massue allongée, ovalaire, aussi longue que les six articles qui précèdent; palpes maxillaires aussi longs que les antennes, ayant le dernier article plus long que les précédents réunis, plus épais, ovoïde allongé, pointu au bout, et offrant au côté externe une fente longitudinale très-profonde; palpes labiaux très-petits, sternum sans pointe; crochets des tarses simples, inégaux.

AULACOPALPE VERT.

AULACOPALPUS VIRIDIS. Nob.

Long de 14 et large de 8 millimètres. Il est d'un vert glauque et luisant ; sa tête est rugueuse, fauve en avant, avec le chaperon rebordé. Les antennes et les palpes sont d'un fauve plus foncé ; le corselet est ponctué, garni antérieurement de longs poils fauves dirigés en arrière ; les élytres sont ponctuées, avec des sillons longitudinaux bien marqués et ponctués ; le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune à reflets verdâtres, couvert de duvet jaune assez long et très-serré ; les jambes antérieures sont armées de trois dents noires au bout.

De Lima, au Pérou.

Genre ANOPLOSTERNE.

ANOPLOSTERNUS. Nob.

Ce nouveau genre vient se placer près des *Anoplognathes,* dont il diffère surtout par le sternum du mésothorax, qui n'a aucune pointe entre les pattes intermédiaires, et par sa lèvre inférieure, qui est garnie en dessous d'une brosse serrée, formée de soies courtes et égales en longueur, comme dans les Géniates. Le chaperon est arrondi, fortement rebordé. Le labre est dirigé en arrière et vient toucher à l'extrémité de la lèvre, comme dans les Anoplognathes. Les palpes maxillaires sont aussi longs que la mâchoire, à premier article petit, en cône renversé; second, deux fois plus long, cylindrique; troisième, de la grandeur du premier, obconique, et le dernier presque aussi long que les précédents réunis, plus épais, ovoïde, un peu aplati et un peu concave en dehors. Les mâchoires sont terminées par un lobe corné, courbé en dedans, un peu creusé en dessous, avec deux ou trois petites dents au sommet; elles ont, au côté externe, une profonde excavation longitudinale. Les mandibules sont élargies, épaisses, fortes, avec le bout crochu. Les antennes ont dix articles : le premier est assez allongé, fortement dilaté à l'extrémité; les quatre suivants sont presque égaux, plus longs que larges, cylindriques et un peu

plus épais au sommet ; le sixième est encore aussi long, mais très-dilaté à son sommet ; le septième est beaucoup plus court, transverse, de la largeur du précédent, et les trois derniers forment une massue aplatie, ovoïde, assez allongée, mais moins longue que les six articles qui la précèdent. La lèvre inférieure est élargie, comme celle des Anoplognathes, avec de très-petits palpes placés aux angles latéraux ; elle a, en dessous et à sa base, une large brosse arrondie, formée de poils raides, très-serrés, tous coupés à la même hauteur. Le sternum est inerme.

ANOPLOSTERNE OPALIN.

ANOPLOSTERNUS OPALINUS. Nob.

Long de 27 et large de 14 millimètres. Le dessus est d'un vert pâle à reflets bleuâtres, rougeâtres et blanchâtres, comme s'il était recouvert d'une couche transparente de lait. La tête est ponctuée, avec le chaperon large, arrondi, nettement séparé par une suture transverse, fortement rebordé en avant. Le corselet est en carré transverse, rétréci en avant à partir du milieu, finement ponctué comme la tête, avec un sillon longitudinal au milieu. L'écusson est triangulaire, ponctué sur les côtes. Les élytres sont allongées, lisses, luisantes, couvertes de points enfoncés plus forts que ceux du corselet, dont quelques-uns sont rangés en séries, et présentent ainsi quel-

ques lignes longitudinales peu marquées. Le dessous et les pattes sont d'un vert plus vif, moins lacté, garni de duvet gris, avec le bord postérieur de l'avant-dernier segment abdominal d'un noir luisant. Les tarses sont grands, ayant le dernier article fort, presque aussi long que les précédents, armé de deux forts crochets un peu inégaux; les articles de la base sont garnis en dessous de cils fauves assez longs et assez serrés. Les jambes antérieures sont terminées par une dent assez forte, courbée en dehors et précédée de deux faibles traces de dents externes.

Ce bel insecte est unique dans la collection de M. Reiche; il a été trouvé près de la rivière des Cygnes, à la Nouvelle-Hollande; il est surtout fort remarquable par la brosse de son menton. M. Gory en possède aussi un individu.

BRACHYSTERNE FULVIPÈDE.

BRACHYSTERNUS FULVIPES. Nob.

Nous avons établi ce genre dans l'Entomologie du Voyage de *la Coquille*, p. 81. Le type est notre *Brachysternus prasinus*, auquel M. le comte Dejean a donné le nom générique de *Epichloris* dans son catalogue.

Notre *Brachysternus fulvipes* est long de 19 et large de 10 millimètres. D'un beau vert luisant et vif, sa tête est assez large, rugueuse, avec le chaperon arrondi et re-

bordé en avant, ayant le bord antérieur rougeâtre; les palpes et les antennes sont rougeâtres, la massue de celles-ci est presque noire; le corselet est un peu plus large que long, couvert de points très-serrés sur les côtés et en avant, moins serrés sur le milieu; l'écusson est triangulaire, couvert de poils jaunes; les élytres sont ovalaires, un peu élargies en arrière, très-lisses et luisantes, avec des lignes longitudinales de points peu enfoncés et peu serrés, entre lesquelles on voit quelques autres points assez distants; le dessous du corps et les pattes sont rougeâtres, à reflets verts et garnis de duvet jaunâtre.

Du Pérou.

SCHYZOGNATHE VERT.

SCHYZOGNATHUS PRASINUS. Nob.

Le genre *Schyzognathus* de Kirby est très-voisin de celui qui précède, et surtout des *Anoplognathus;* mais il a les mâchoires terminées par un fort lobe corné et refendu en plusieurs dents arrondies et profondes; son sternum est avancé en pointe comme dans ce dernier genre.

Notre *Schyzognathus prasinus* est long de 22 et large de 11 millimètres, d'un beau vert clair; ses antennes sont fauves; les bords du chaperon, du corselet et des élytres, la suture et les tarses sont d'un fauve clair; la tête et le corselet sont lisses, luisants, finement ponctués;

les élytres sont des stries longitudinales ponctuées; les pattes sont vertes; le dessous est fauve et vert, garni de duvet.

De la Nouvelle-Hollande.

Le *Schyzognathus Mac-Leayi* et une autre espèce que nous avons disséqués, nous ont offert des mâchoires terminées par un lobe beaucoup moins épais, point refendu, mais avec quelques petites dents.

HANNETON (Oplosterne) DE LA CHINE.

MELOLONTHA (*Oplosternus*) *CHINENSIS*. Nob.

(Pl. 232, fig. 3.)

Cette espèce curieuse vient se placer près du Hanneton vulgaire; elle nous a été rapportée de Macao par M. Planel. Cet insecte, avec les antennes, la bouche, la forme du corps, et tous les caractères du *Melolontha vulgaris*, s'en distingue par une forte pointe sternale partant du milieu antérieur du mésothorax, et s'avançant jusqu'à l'insertion des pattes antérieures. On pourrait en faire un genre particulier, que nous proposons de nommer Oplosterne, *Oplosternus*.

Le *Melolontha* (*Oplosternus*) *Chinensis* est long de 34 et large de 16 millimètres; d'un brun noir, plus foncé

en dessous ; ses élytres sont d'un jaune foncé, entièrement couvertes d'un fin duvet blanchâtre et très-serré. Si l'on se bornait à donner cette description sommaire, il serait difficile de distinguer cette espèce de quelques variétés du *M. vulgaris ;* aussi allons-nous en donner une description comparative quoique abrégée.

Le corps de notre *M. chinensis* est plus aplati que celui du *M. vulgaris*, et moins cylindrique ; sa tête est un peu plus large, avec le chaperon très-faiblement échancré en avant. Les antennes sont noirâtres ; celles du mâle sont parfaitement semblables à celles du même sexe du *M. vulgaris ;* il en est de même pour la femelle. Les parties de la bouche que nous avons disséquées sont également semblables pour la forme. Le corselet est bien plus large que long, simplement arrondi sur les côtés. Les élytres ont les côtes longitudinales moins bien marquées; le dernier segment de l'abdomen du mâle, quoique penché, comme dans le *M. vulgaris*, et terminé en pointe saillante, n'a pas cette pointe si allongée ; elle est beaucoup plus courte chez la femelle. Le dessous et les pattes sont noirs, garnis de poils blanchâtres plus serrés et plus longs sur le sternum ; la pointe sternale est droite, dirigée en avant, arrondie au bout ; les tarses sont allongés, terminés par deux crochets simples.

De la Chine.

EUPHOLE DE TUPINIER.

EUPHOLUS TUPINIERII. Nob.

(Pl. 233, fig. 1.)

Nous avons établi ce genre dans l'Entomologie du Voyage de *la Coquille* pour quatre magnifiques Charançons de la Nouvelle-Guinée et des Moluques. En voici une cinquième espèce, non moins belle, provenant de la Nouvelle-Guinée, et qui diffère des autres d'une manière si notable qu'il est inutile d'établir une comparaison entre elles. Nous dirons seulement que notre Euphole de Tupinier est voisin de l'*E. Schœnherrii.* Il est long de 22 à 24 millim., et large de 8 à 9. Tout son corps est d'un beau vert très-brillant et comme piqueté de points métalliques; les élytres sont garnies de points enfoncés, rangés en séries longitudinales; elles ont la base et trois larges bandes transversales d'un noir vif; la dernière bande est interrompue au milieu. Les yeux, le sillon médian de la tête et la massue des antennes sont noirs. Les genoux sont d'un beau bleu tournant au violet: le dessous des tarses est garni de duvet jaunâtre; les segments de l'abdomen sont bordés de noir à leur base.

Nous avons déjà dédié trois des plus belles espèces de ce magnifique genre de Curculionites à Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire et Schœnherr, savants qui ont tant reculé les limites de la science. Il est juste que nous consacrions celle-ci à M. le baron Tupinier, qui lui a rendu

des services non moins signalés en encourageant les voyages d'explorations, et en employant le pouvoir que sa haute position lui donne pour faire faire au département de la Marine ces belles publications, si utiles à la science et si honorables pour les marins instruits qui en procurèrent les matériaux.

STÉNOPTÈRE MOLORCHOIDE.

STENOPTERUS MOLORCHOIDES. Nob.

(Pl. 233, fig. 2.)

Cette espèce est très-intéressante par la brièveté de ses élytres, beaucoup plus courtes et plus rétrécies au bout que chez les vrais Sténoptères; elle semble établir le passage entre ces insectes et les *Molorchus*, et c'est cette considération qui a motivé le nom que nous lui assignons. Son corps est long de 20 millimètres et large de 5, d'un noir à reflets un peu bleuâtres; sa tête et son corselet sont finement chagrinés, velus. Ce corselet a quelques petits tubercules saillants. Les antennes sont à peu près de la longueur du corps, à peine un peu plus épaisses vers le bout; leur premier article seul est jaune. Les élytres sont de moitié moins longues que l'abdomen, larges et gibbeuses aux épaules, brusquement atténuées au premier tiers de leur longueur, linéaires, divergentes et un peu dilatées en cuillère au bout. Leur base, ou presque toute la partie large, est d'un beau jaune

d'ocre. Les ailes sont couchées sur l'abdomen, d'un brun roussâtre à reflets bleus et violets. Les pattes sont de grandeur moyenne ; les cuisses sont jaunes, à l'exception de la base. Les jambes sont comprimées, noires, avec la moitié antérieure jaune. Les tarses sont noirs avec le dessous garni de duvet grisâtre. — Du Chili.

HISPE GENTILLE.

HISPA PULCHELLA. Guérin.

(Pl. 233, fig. 3.)

Cette espèce a été décrite dans le Voyage autour du Monde de la corvette *la Coquille* (Zool., t. II, part. 2, 1re div., p. 141), mais elle n'avait jamais été figurée. Elle est longue de 10 millimètres et large de 4 1/2, d'un rouge carmin vif, avec les élytres jaunes, bordées de rouge, et ayant au milieu, sur la suture, trois taches carrées de cette même couleur, dont les deux antérieures se touchent, tandis que la postérieure est assez reculée en arrière. — Ce joli insecte a été trouvé à Rio-Janeiro.

GALLÉRUQUE SMARAGDIPENNE.

GALLERUCA SMARAGDIPENNIS.

Chevrolat.

(Pl. 233, fig. 4.)

Cette belle Galléruque a été décrite par M. Chevrolat, dans la *Revue zoologique*, 1838, p. 288; mais elle n'a jamais été figurée. Elle est très-voisine de la *Galleruca albicornis* et de quelques autres espèces, et M. Chevrolat l'a réunie à celles-ci pour en faire un genre propre qu'il propose de nommer *Aplosonyx*. Cet insecte est long de 17 millimètres et large de 12; tout son corps est d'un jaune fauve luisant; ses yeux et l'extrémité des mandibules sont noirs, et les élytres sont d'un beau vert émeraude brillant. — Cette Galléruque a été trouvée aux îles Philippines.

CHOERADODE LOBÉE.

CHŒRADODIS LOBATA. Nob.

(Pl. 234.)

Cette grande espèce ne ressemble à aucune des trois Chœradodes décrites par M. Serville ; car toutes celles-ci ont les cuisses simples, et la dilatation de leur corselet a d'autres formes. Il en est de même de la *Mantis strumaria* de Linné. Notre insecte est long de 68 millimètres, et la dilatation de son corselet est large de 25 millimètres. Tout son corps a dû être vert ou d'un brun verdâtre ; mais, desséché, il est d'un brun couleur de feuilles mortes, surtout sur les élytres. La tête est transversale, triangulaire, aplatie en avant ; les antennes, dont il ne reste que les premiers articles, ont été filiformes et minces. Le prothorax est presque aussi long que les élytres, renflé en avant, caréné au milieu ; il offre de chaque côté une large dilatation trapézoïdale, dont la plus grande largeur est au tiers postérieur du corselet, ayant les bords antérieurs sinués, et le postérieur assez profondément échancré. Les élytres sont allongées, à marge antérieure presque aussi large que la postérieure, sinuée, brusquement penchée sur les côtés. Chaque élytre a, sur le côté, un peu au delà du milieu et antérieurement, une petite tache blanche en forme de rein. Les ailes sont un peu plus longues que les élytres ; leur bord antérieur est large, noir, avec une bande transverse blanchâtre vers le bout, et l'extrémité brune

comme les élytres ; la partie plissée est également noire, mais traversée par un grand nombre de petites stries blanches. L'abdomen est très-élargi au milieu, brun, à segments bordés de noirâtre, pointu en arrière. Les pattes antérieures sont brunes en dessus, jaunâtres dessous, avec une grande tache noire au milieu des cuisses. Les hanches, les cuisses et la jambe sont fortement dentées. Les quatre autres pattes sont brunes, carénées, avec les cuisses garnies au bout et en dedans d'une large membrane plate et dentée sur les bords (femelle). — Nous ne connaissons pas la patrie de cette espèce curieuse.

PYGIDICRANE PEINTE.

PYGIDICRANA PICTA. Nob.

(Pl. 236, fig. 1.)

Cette espèce est voisine des *Pygidicrana V. nigrum* et *marmoricrura*, seules espèces encore connues, publiées par M. Serville ; mais elle diffère de la première par sa tête bordée de noir et ayant une ligne de cette couleur au milieu, et de la seconde par ses élytres autrement peintes. Notre nouvelle espèce est longue de 24, et large, aux élytres, de près de 5 millimètres ; elle est d'un jaune pâle et terne avec l'abdomen brun. La tête est plate, tronquée et un peu échancrée en arrière, bordée de noir sur les côtés et au bord postérieur ;

elle a au milieu une bande noire qui commence au milieu du chaperon, s'interrompt un peu au milieu du crâne, et se continue ensuite jusqu'au bord postérieur. Les yeux sont bruns. Les antennes sont presque de la longueur du corps, filiformes; leur premier article est grand, jaune; les suivants, très-courts, très-nombreux et effilés vers le bout, sont d'un brun jaunâtre. Le prothorax est un peu plus long que large, arrondi à ses quatre angles, à côtés presque parallèles, d'un jaune pâle, marqué de deux bandes noires partant du bord antérieur, arquées et dentées du côté extérieur, se rapprochant ensuite en arrière. L'écusson est jaune, un peu taché de brun sur les côtés. Les élytres sont d'un brun soyeux, finement bordées de jaune; elles ont une bande étroite au bord interne, une autre bande plus large, oblique, partant de l'angle huméral, et arrivant aux deux tiers de leur longueur, et une autre bande jaune longeant le bord externe, plus large en arrière et ne touchant pas le bord postérieur. Le dessous de la tête et du thorax est jaune, sans taches. L'abdomen est d'un brun terne et soyeux, avec les pinces grandes, droites, brusquement courbées au bout, finement dentées à la base interne, et d'un brun ferrugineux. Le dernier segment abdominal est assez bombé et fortement rugueux en dessus. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses aplaties et rayées de brun (femelle). Elle habite Madras.

PHASME OBSCURE.

PHASMA OBSCURUM. Nob.

(Pl. 235.)

Cette grande espèce a beaucoup d'affinités avec la *Phasma necydaloïdes*, mais elle est plus grande, la longueur de la femelle que nous décrivons étant de 98 millimètres (3 pouces 7 lignes). Tout le corps est d'un brun foncé, couleur de sépia, avec le milieu du métathorax et de l'abdomen noirs en dessus. La tête est plus longue que large, saillante en arrière, couverte de tubercules grenus et plus foncés, presque rangés en lignes longitudinales. Le prothorax est de la longueur de la tête, tuberculé comme elle, un peu aplati en dessus, un peu plus large que le mésothorax, qui est comprimé sur les côtés, de la longueur de la tête et du prothorax réunis, également couvert de tubercules très-saillants et luisants au bout. Les élytres sont ovalaires, un peu plus longues que le mésothorax, d'un brun d'ocre, à nervures noirâtres; elles ont près de leur base et du bord antérieur une élévation arrondie, d'où part une assez large bande blanchâtre, dirigée obliquement vers le bord postérieur. Les ailes sont de la longueur de l'abdomen; leur bord antérieur est large, de la couleur des élytres, taché de noir près de la base, et ayant quelques petites taches noirâtres dans sa longueur; la partie plissée est très-large, d'un brun enfumé, à nervures noirâtres, et ayant

un grand nombre de petites taches transversales blanchâtres et transparentes. Les pattes sont grêles, carénées, brunes et un peu tachetées de noirâtre; les antennes sont brunes. Cette grande Phasme vient de Bahia, sur la côte du Brésil.

ACANTHODE CHOUETTE.

ACANTHODIS ULULINA. Nob.

(Pl. 236, fig. 2.)

Cette espèce ne peut être comparée qu'à l'*Acanthodis rugosa* de Linné, mais elle en diffère d'une manière sensible; elle est longue de 48 millimètres, y compris l'oviscapte, qui en a 11, mesuré en dessus (5 lignes). Le corps, les antennes, les pattes et les élytres sont d'un grisâtre pâle et presque blanchâtre. La tête est de la même couleur, avec les yeux très-saillants. Il y a une bande longitudinale noirâtre de chaque côté, derrière les yeux. Le vertex est faiblement taché de brun; en dessous le front est large, aplati, jaunâtre, brun au milieu, avec une faible bande de la même couleur de chaque côté. Le bord antérieur du front est avancé en une pointe creusée en dessus, et terminée par une petite bifurcation. Les antennes sont très-longues, annelées de brun et de jaunâtre. Le prothorax est de moitié plus long que la tête, aplati et inégal en avant, brusque-

ment relevé en arrière en une crête médiane un peu dentelée, comprimée latéralement. On voit en avant du prothorax des tubercules assez saillants, qui forment presque trois petites carènes au bord antérieur ; les côtés ont une rangée de tubercules blancs, au-dessous desquels il y a une large bande noire qui se continue avec celle de la tête. Les élytres sont allongées, ovales, élargies au bord antérieur ; elles sont ornées d'une large bande longitudinale, d'un brun noir, à bords irréguliers, rétrécie vers le bout et n'atteignant pas l'extrémité ; outre cette bande, il y a des taches linéaires transverses, dont plusieurs touchent à la bande intermédiaire, et des petits points bruns. Quand les élytres sont fermées, cette grande bande fait suite avec les bandes latérales du corselet et de la tête. Les ailes sont grandes, à nervures jaunâtres, avec de petites ondes transverses d'un brun pâle et enfumé. L'abdomen est noirâtre, avec la base des segments jaune. L'oviducte est droit, très-aplati, un peu ferrugineux à la base, noir au bout, avec le bord supérieur, jusqu'à l'extrémité, finement denticulé. Les pattes sont assez courtes, grises. Les cuisses sont aplaties, bordées inférieurement d'une petite membrane frangée et ciliée. Les jambes sont quadrangulaires, tachées de noirâtre ainsi que les tarses. Tout le dessous, jusqu'à la base de l'oviducte, est d'un jaunâtre ocreux. Nous ne connaissons pas la localité de cette espèce, mais il est probable qu'elle vient des Indes orientales.

Sur quelques espèces de Cigales que l'on peut considérer comme une division particulière dans ce genre. (Pl. 237.)

Dans un travail assez récent de M. Germar, ayant pour titre : *Observations sur plusieurs espèces du genre Cicada Latr.*, et publié dans la Revue Entomologique, t. II, p. 49 (1834), ce savant entomologiste a établi plusieurs divisions dans ce genre, en prenant pour caractères la consistance des élytres et leur coloration. On trouve dans sa seconde division, celle des Cigales d'assez petite taille, à étuis colorés, coriacés et opaques, quelques espèces indiennes qui ont l'abdomen rouge et qu'il dit, dans une note, devoir constituer une division particulière dans cette famille. C'est sur la synonymie de ces Cigales que nous avons fait quelques observations en étudiant une espèce de ce groupe, espèce que nous croyons inédite, et dont nous donnerons plus bas la description. Nous allons passer en revue les Cigales que l'on peut rapprocher par le caractère commun des ailes opaques et de l'abdomen rouge, en commençant par celle qui a été décrite la première.

1. Cicada sanguinea. De Géer. (Pl. 237, fig. 1.)

Nigra, fronte sanguinea immaculata; mesothoracis maculis duabus abdomineque sanguineis. Elytris obscure fuscis, nigro-venosis; alis diaphanis, margine et lobo postico infumatis. Hab. China.

Cicada sanguinea. De Géer, Mém. Ins., t. III, p. 221, pl. 33, fig. 17.

C. philæmata. Fabr., Syst. Rhyng., p. 42, n° 47.
— — Germar, Arch. de Thon., vol. II, fasc. 2, p. 3, n° 26.
— — *Idem.* Revue Ent. de Silbermann, t. II, p. 75, n° 52.

La Cigale chinoise à taches rouge de sang. Stoll. Cig., pl. 13, fig. 63.

On voit par cette synonymie que nous ne partageons pas l'opinion de M. Germar, qui a adopté l'espèce que Fabricius nommait *C. philæmata*, et qui n'a pas reconnu que c'est exactement la même espèce que De Géer avait décrite depuis longtemps. Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur la description et la figure données par De Géer, sur la figure de Stoll et sur la description de la *C. philæmata* de Fabricius, pour être convaincu de ce que nous avançons; nous n'insisterons donc pas sur ce fait.

2. Cicada sanguinolenta. Fabr.

C. nigra, fronte sanguinea, antice nigra; mesothoracis maculis duabus abdomineque sanguineis; elytris obscure-fuscis, nigro-venosis. Alis obscure-fuscis, immaculatis. — Hab. in China.

Cicada sanguinolenta. Fab., Syst., Entom. p. 681, n° 15, et ses autres ouvrages (moins la Synonymie).
— — Oliv., Enc. Méth., t. 5, p. 756, n° 45 (moins la Syn. de De Géer).
— — Germar, Arch. de Thon, vol. II, fasc. 2, p. 3, n° 25 (moins la Syn. de De Géer).

Cicada sanguinolenta. Germar, Revue Ent., t. II, p. 75, n° 50 (moins la Syn. de De Géer).

Nous n'avons pas vu cette espèce, qui pourrait bien n'être qu'une variété de la précédente; mais la description de Fabricius est si précise, corroborée par celles qu'en ont données ensuite Olivier et Germar, que nous n'hésitons pas à la distinguer de la précédente. En effet, si les descriptions sont exactes, comme il y a tout lieu de le croire, cette espèce en diffère par son rostre taché de noir, et ses ailes obscures et de la couleur des élytres. Ce dernier caractère est si facile à saisir, que nous ne concevons pas comment les auteurs ont pu confondre cette espèce avec la précédente, si bien décrite par De Géer, qui a dit de ses ailes en la décrivant : « Mais les inférieures sont transparentes, avec une teinte de brun et des nervures noires. »

3. Cicada incarnata. Germar.

C. nigra, fronte sanguinea, antice nigra; mesothoracis maculis duabus abdomineque rufis; alis omnibus albis, nigro-venosis. Germ. — *Hab. in India orientali. De Haan.*

Cicada incarnata. Germ., Revue Ent., t. II, p. 75, n° 51.

Cigale sanguinolente. Brullé, Hist. nat. des ins., t. x., pl. 5, fig. 2.

Simillima præcedente (*Sanguinolenta*), et forsan ejus varietas; differt tamen elytris albis, nigro-venosis, venis apicalibus anguste fusco-circumdatis, et alis albis venis

nigris, latius fusco-marginatis. Prius varietatem *C. philæmatis* existimavi. (Conf. Thon. arch., II, 2, n° 26. Animadvers.) Germ.

4. Cicada Germarii. Guér. (Pl. 237, fig. 2.)

C. nigra, fronte sanguinea, antice nigra; mesothoracis maculis duabus abdomineque rufis. Elytris albis nigro-venosis; venis apicalibus anguste fusco-circumdatis; alis nigro-fuscis, lobo postico sub-hyalino. — Hab. in ins. Java.

Cette jolie espèce est bien distincte de la précédente par ses ailes entièrement d'un brun noir, et il nous semble inutile d'en donner une description plus étendue; car la diagnose et la figure ci-jointe suffisent pour la faire reconnaître facilement.

5. Cicada phoenicura. Germar.

C. nigra, fronte tota, mesothorace abdomineque sanguineis, alis omnibus nigris, posticis marginis inflexi disco hyalino. Gem., Rev. Ent., t. II, p. 76, n° 53. — Hab. in India orientali.

6. Cicada testacea. Fab.

C. nigra, abdomine sanguineo, elytris alisque testaceis, venis nigris. — Hab. Tranquebaria.

Cicada testacea. Fab., Ent. Syst., 4, 24, 29. — Syst. Rhyng., p. 42, n° 45.

— — Oliv., Enc. méth., t. V, p. 756, n° 43.

La cigale ensanglantée. Stoll., pl. VIII, f. 41, C.

Cicada testacea. Thon., Arch., II., 2, p. 3, n° 27.

7. Cicada trabeata. Germar.

C. ferruginea, collaris thoracisque maculis duabus pur-

purascentibus, alis omnibus fuscis, ferrugineo-venosis. — Hab. in Java.

Germar, Arch. de Thon., vol. II, fasc. 2, p. 3, n° 28.

8. Cicada crocea. Guér. (Pl. 237, fig. 3.)

C. flava, capite brunneo-obscuro, maculis rubris, thorace flavo, prothorace, mesothorace duabus maculis latis rubro-brunneis, abdomine croceo, colore obsoletiore infra, pedibus flavis, tibiis tarsisque nigris. Elytris et alis hyalinis, nervulis flavis, anticis cum membrana ad nervulas proximata flavo-pallido colorata.

Guér., Voy. de la Coquille, Zool. t. II, part. 2, 1re div., p. 182. Hab. Bengalia.

9. Cicada splendidula. Fabr.

C. elytris fusco-aureis, tibiis anticis incrassato-dentatis rufis. — Hab. in China.

Fab., Ent. Syst., t. IV, p. 25, n° 33, et Syst. Rhyng., p. 42, n° 49.

Oliv., Encycl. méth., t. V, p. 756, n° 47.

Germ., Arch. de Thon, vol. II, fasc. 2, p. 45, n° 102.

Telles sont les espèces que nous rangeons dans cette petite division, qui nous semble très-naturelle, mais qui n'est pas tellement tranchée qu'elle n'ait pas de contact avec d'autres groupes. En effet, notre *C. crocea* passe aux espèces à élytres transparentes; car ce qu'elles ont d'opaque est produit par le jaune qui s'étend de chaque côté des nervures, et ne laisse qu'un espace transparent très-étroit.

CIGALE A SAC.

CICADA SACCATA. Fab.

(Pl. 238.)

Nigra, thorace testaceo, lobo postico nigro maculato, abdominis basi utrinque sacco testaceo.

Tettigonia saccata. Fab., Syst. Rhyng., p. 34, n° 9.

Cicada saccata. Germ., Arch. de Thon, vol. II, fasc. 2, p. 5, n° 57.

Cette magnifique espèce, que Fabricius indique à tort comme venant de la Chine, est parfaitement décrite par cet auteur; mais comme elle n'avait jamais été vue depuis, nous avons cru devoir figurer l'individu que nous avons sous les yeux, et qui vient authentiquement de la Nouvelle-Hollande, comme nous en avons eu la certitude par l'examen de plusieurs individus que M. Reiche a reçus d'Angleterre.

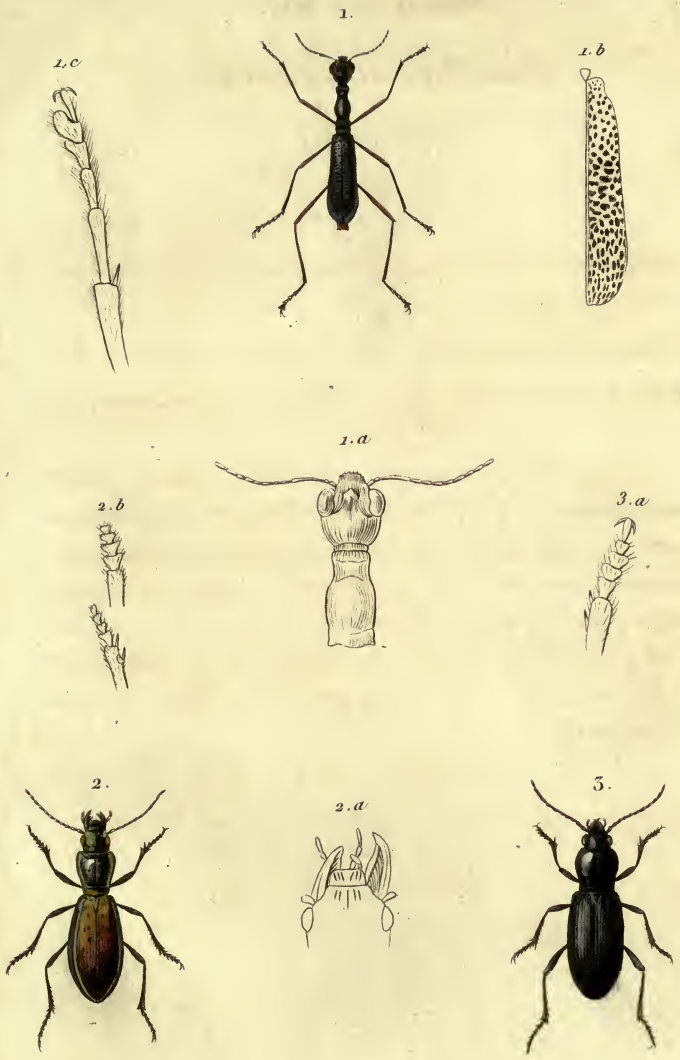

1 Collyris *Chevrolatii.*

2 Feronia *Eydouxii.*

3 ——— *erratica.*

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

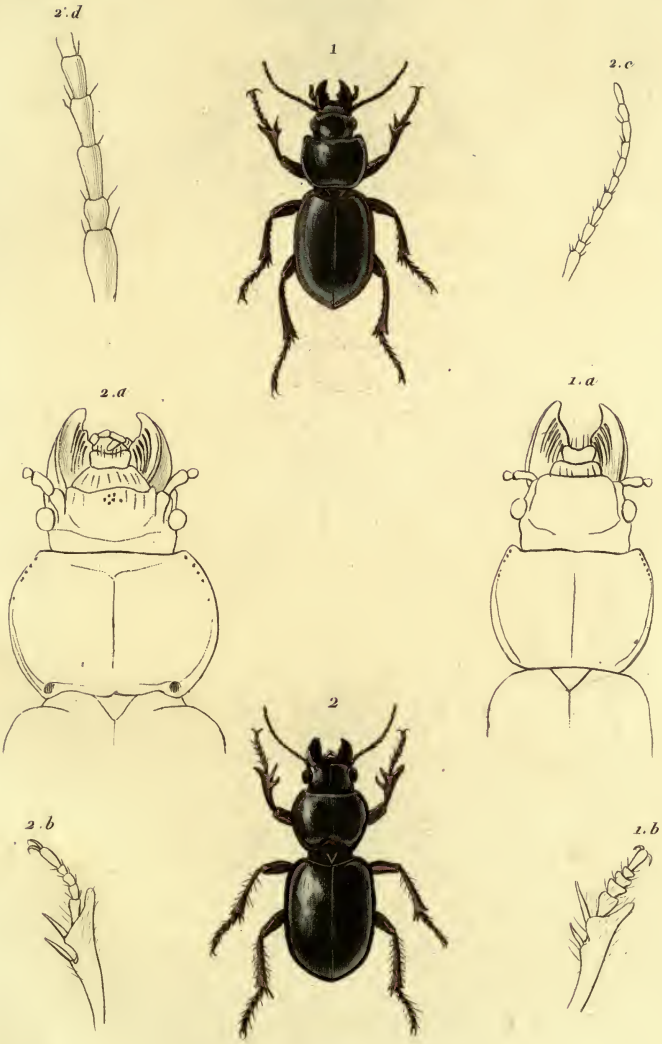

Cnemacanthus *Desmarestii*.

Annedouche sc. N. Rémond imp.

UNIVERSITY OF OREGON
LIBRARY
NATURAL HISTORY

1. Cnemacanthus *parallelus*

2. _____ *gibbosus*

3. Feronia *Chaudoirii*

Annedouche sc. N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

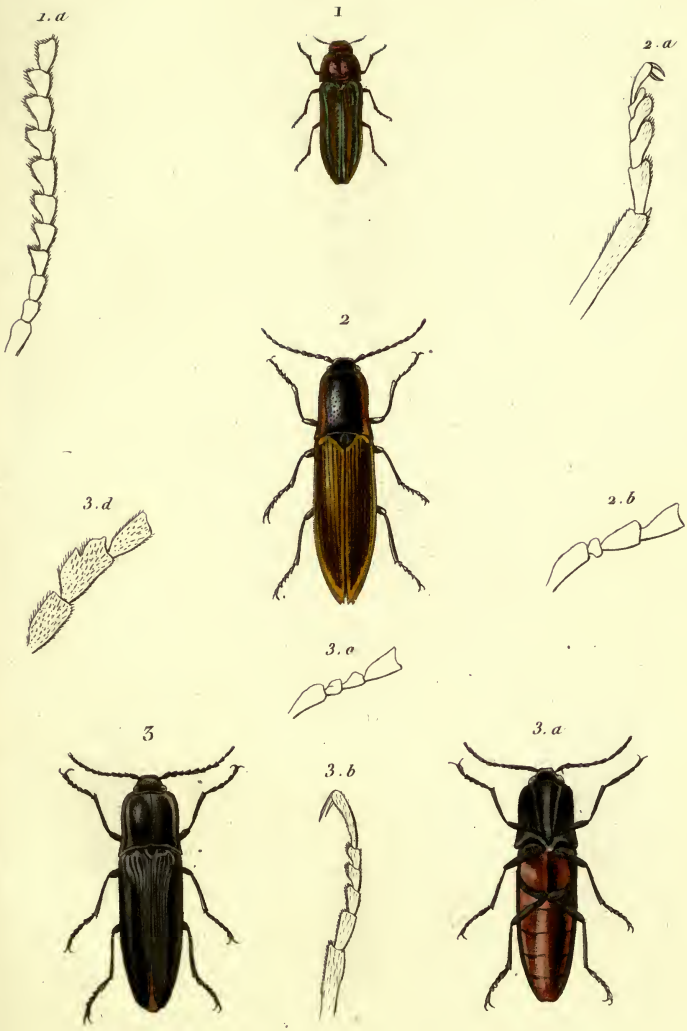

1. Stigmodera *conjuncta*.

2. Elater *luteipennis*.

3 _____ *abdominalis*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

NATURAL HISTORY

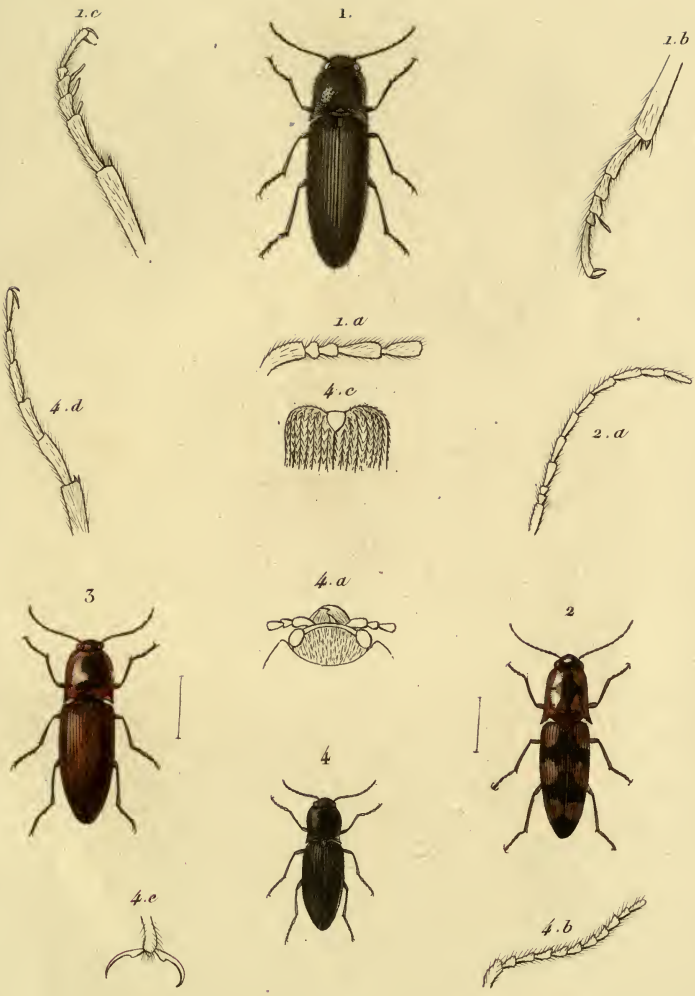

Elater

1. E. *Ventralis.* 2. E. *Callizonus.*
3. E. *Peruvianus.* 4. E. *Cleryi.*

Annedouche sc.

N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Elater

1. E. *tetraspilotus* 2. E. *Saulcyi*.
3. E. *Laurentii* 4. E. *Gaudichaudii*
5. E. *Pallidus*

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

NATURAL HISTORY

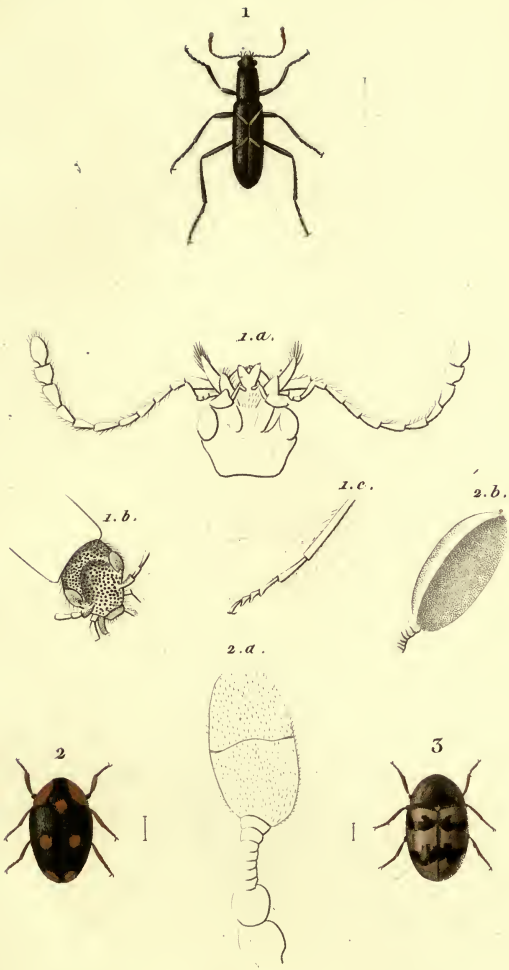

1. Epiclines *Gayi*.
2. Cryptorhopalum *quadripunctatum*.
3. _____ *Cleryi*.

menil sc. N. Rémond imp.

SMITHSONIAN INSTITUTION
LIBRARY
NATURAL HISTORY

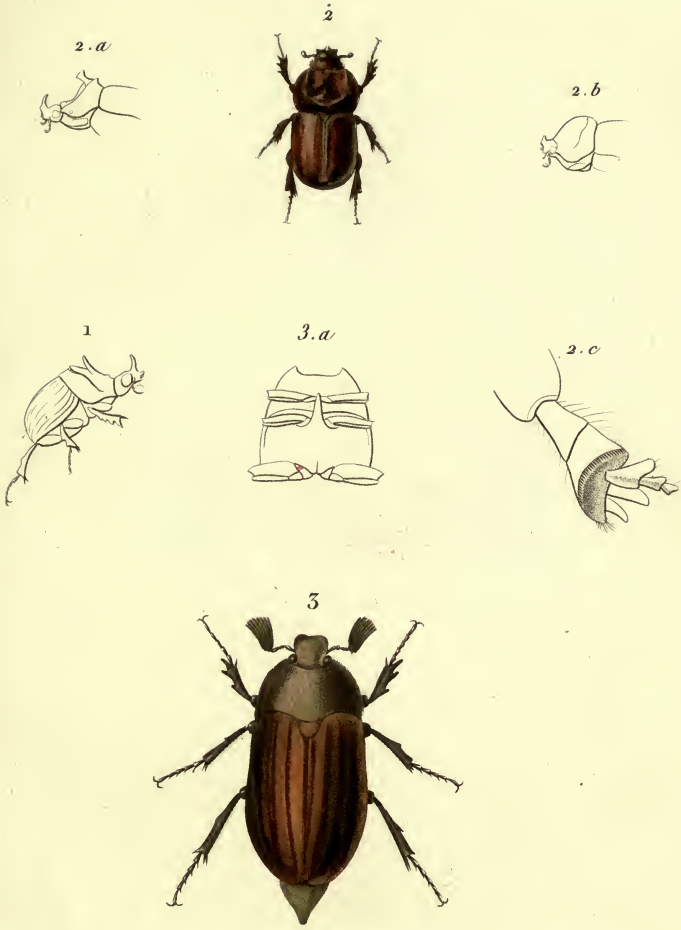

1. Athyreus *recticornis*.
2. Callicnemis *eximius*.
3. Melolontha *chinensis*.

umenil sc.

N. Rémond imp.

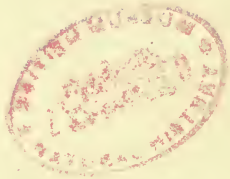

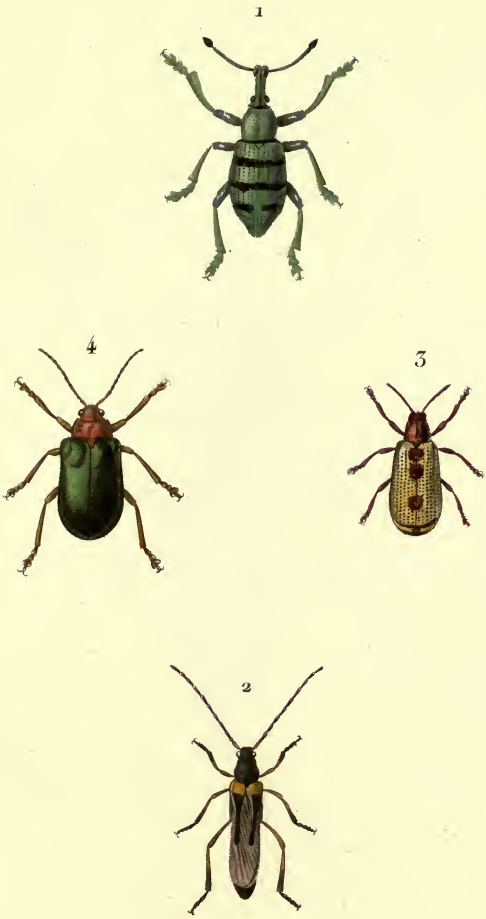

1. Eupholus *Tupinierii*.
2. Stenopterus *Molorchoides*.
3. Hispa *pulchella*.
4. Galleruca *smaragdipennis*.

Dumenil sc.

N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Chœradodis *lobata*.

Dumenil sc.

N. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Phasma *obscurum*

Dumenil sc. *N. Réimond imp.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

1. Pygidicrana *picta*.
2. Acanthodis *ululina*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

OXFORD MUSEUM OF
NATURAL HISTORY

Cicada

1. C. *sanguinea*, De Geer. 2. C. *Germarii*, Nob. 3. C. *crocea*, Nob.

Sébin sc. *N. Rémond imp.*

NATURAL HISTORY

Cicada *saccata*, *Fab.*

Dumenil sc.

V. Rémond imp.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

MYRIAPODES
DU VOYAGE DE LA FAVORITE,

PAR MM. EYDOUX ET GERVAIS.

Genre POLYDÈME.

Dans une note sur les espèces connues du genre Polydème (1), l'un de nous a décrit brièvement deux de ces animaux, en annonçant que celles des espèces recueillies pendant le voyage de *la Favorite* seraient figurées ici.

POLYDÈME MARGARITIFÈRE.

POLYDESMUS MARGARITIFERUS. Nob.

(Pl. 239, fig. 1.)

Ce Polydème, recueilli à Manille par l'un de nous, a 3 pouces de longueur totale; ses antennes sont petites,

(1) Note sur le genre *Polydesmus* de la classe des Myriapodes, par M. P. GERVAIS, *Ann. Soc. Entomol. de France*, V, p 373, 1836.

et son front est sillonné sur le milieu. Il a le corps brun en dessus, avec les carènes latérales des anneaux de couleur fauve, ainsi que les pattes; les antennes sont de la même teinte que les carènes et les pattes; ces dernières sont un peu velues, surtout à leur face postérieure. Chaque anneau du corps présente en arrière une petite rangée transverse de tubercules fauves, comparables, si l'on veut, à de petites perles, ce qui justifie le nom de Margaritifère que nous avons proposé pour désigner ce Myriapode. D'autres tubercules plus petits sont en avant de ceux qui viennent d'être signalés; mais les premiers, formant une rangée unique, existent seuls aux anneaux antérieurs. Le premier segment du corps, ou la cuirasse, est régulièrement bordé, dans tout son pourtour, d'une série de ces petites aspérités; le dernier a son avance terminale très-élargie, spatuliforme et demi-circulaire.

L'individu qui a servi à cette description est une femelle, ainsi qu'on peut facilement le reconnaître par l'inspection de ses pattes, au nombre de trente et une paires. On sait, en effet, que les mâles n'en ont que trente, une d'elles étant transformée en forcipules copulatrices. Une partie de son corps était remplie de corpuscules brunâtres de la grosseur d'un grain de millet, et qui étaient certainement des œufs.

La figure 1 représente le *P. margaritiferus* de grandeur naturelle : 1. a. sa tête; 1. b. l'un de ses segments; 1. c. derniers segments; 1. d. une patte.

POLYDÈME DE BLAINVILLE.

POLYDESMUS BLAINVILLII. Nob.

(Pl. 239, fig. 2.)

On n'avait encore indiqué comme africain que le seul *Polydesmus granulosus* (Pal. Beauv.), que l'auteur donne comme de Guinée. Celui-ci est aussi un Polydème d'Afrique; l'un de nous se l'est procuré sur la côte de Barbarie, et il a été depuis lors retrouvé en Égypte, ainsi que nous nous en sommes assurés par l'examen d'un individu recueilli par M. Al. Lefebvre. Voici quels sont ses caractères.

La couleur générale est d'un roux ferrugineux, lequel règne aussi sur les pattes; le dos est marqué de points rougeâtres; les anneaux, dont les carènes sont assez saillantes, sont peu écartés, légèrement bombés en dessus, et lisses si on les voit à l'œil nu, ou très-légèrement granuleux quand on les examine avec une loupe. Les antennes sont grêles, plus longues que la tête, à articles étroits et non poilus; leur couleur est celle du corps, mais elles sont un peu plus pâles près de leur articulation. Leur dernier article est fort petit et comme emboîté dans le sixième ou pénultième, qui est en massue allongée.

Ce Polydème a 1 pouce 5 lignes de longueur dans le mâle, qui est un peu plus gros que la femelle.

La figure 2 a. représente sa tête grossie; 2. b. segments vus de profil; 2 c. *id.* vus de face; 2 d. anus de profil; 2 e. *id.* en dessous; 2 g. *id.* en dessus; 2 f. organes générateurs mâles.

SCOLOPENDRE D'EYDOUX.

SCOLOPEDRA EYDOUXIANA. Gerv.

(Pl. 240.)

Gerv., *Ann. Sc. Nat.*, Janvier 1837; *sp.* 7.

Cette jolie espèce, qui vient du Sénégal, a été dénommée, mais non encore décrite. Elle se distingue très-aisément de celles qu'on a déjà signalées.

Voici, d'ailleurs, ses caractères :

Teinte générale verdâtre, légèrement nuancée de bleu sur les pattes; une double série de lignes droites sur le dos et sous le ventre, depuis le troisième anneau jusqu'à l'avant-dernier inclusivement. Les mandibules de couleur ferrugineuse à leur base, ainsi que les appendices du dernier segment (fig. b.), sans doute ceux de la copulation; les anneaux quadrilatères allongés. Les épines du premier segment de la patte postérieure nombreuses : sept écartées au côté interne, et trois au bord inférieur externe.

Longueur du corps,	3 pouces	3 lignes.
Antennes,	1 —	—
Pattes postérieures,	—	11 —

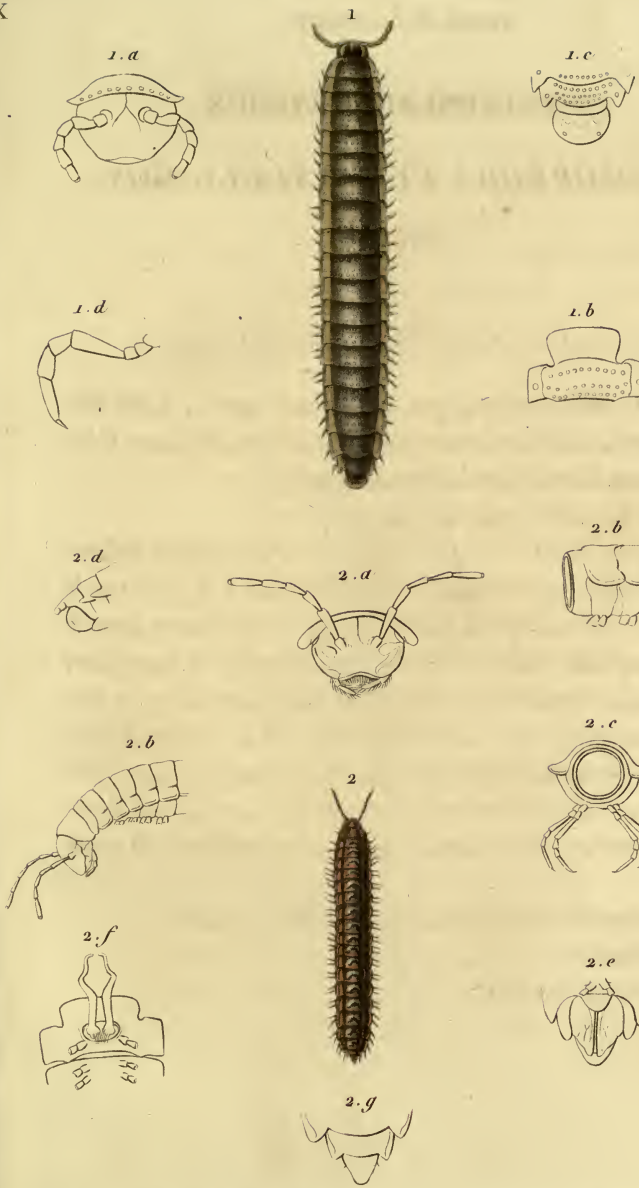

1. Polydesmus *margaritiferus*. ♀ 2. Pol. *Blainvillii*. ♂

Vaillant del. *N. Rémond imp.* *Sebin sc.*

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

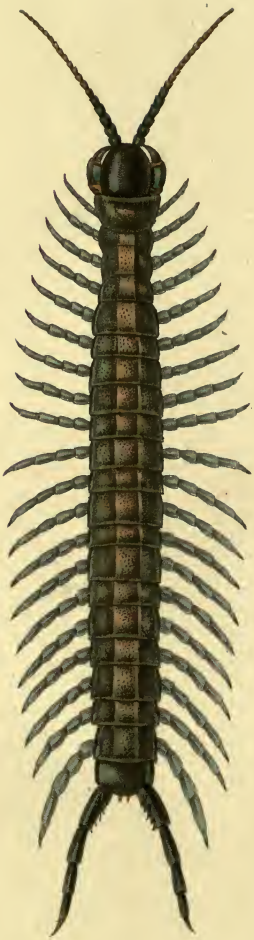

Scolopendra *Eydouxiana*.

Vaillant del. *N. Rémond imp.* *Séon sc.*
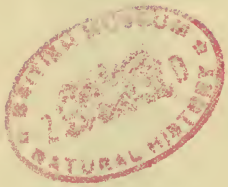
98
2. Amatch